



DISPARITION

Geneviève de Gaulle-Anthonioz, une vie de résistance p. 14

RENÉ TEULADE

L'ancien ministre PS mis en examen p. 11

ENTREPRISES

Gagner de l'argent en s'endettant p. 20

SUPPLÉMENT

Le Monde
TÉLÉVISION
france 5 qui monte et sur Arte
Giscard-Depardon

AFGHANISTAN

Un ministre lynché p. 4

UNION EUROPÉENNE

Mandat d'arrêt européen plus vite que prévu p. 5

International.....	2	Kiosque.....	15
Union européenne.....	5	Entreprises.....	20
France.....	6	Communication.....	23
Société.....	10	Marchés.....	24
Carnet.....	12	Aujourd'hui.....	26
Abonnements.....	12	Météorologie-Jeux.....	29
Régions.....	13	Culture.....	30
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	35

Milosevic fait le procès de l'OTAN

Devant le TPI de La Haye, l'ex-président yougoslave se pose en victime d'un « crime contre la vérité ». Il rend les bombardements alliés et l'UCK responsables de l'exode des Kosovars

DURANT près de cinq heures d'affilée, costume sombre et cravate aux couleurs nationales, l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic s'est livré, jeudi 14 février, devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à La Haye, à un réquisitoire politique contre l'OTAN. Inculpé par le TPIY de « génocide » dans la guerre de Bosnie, et de « crimes contre l'humanité » dans les conflits de Croatie et du Kosovo, c'est sur ce dernier point qu'il s'est surtout défendu. Il a affirmé que l'exode de quelque 800 000 albanophones de cette province du sud de la Serbie, au printemps 1999, avait été provoqué à la fois par l'UCK (le mouvement nationaliste kosovar armé) et par les bombardements de l'OTAN. « Cette fuite des Albanais du Kosovo, qu'on a présentée comme une déportation, a été provoquée par les bombardements »,



a-t-il dit. Il s'efforçait ainsi de réfuter nombre de témoignages concordants sur les opérations des forces serbes chassant de leurs quartiers ou de leurs villages, de façon très coordonnée, des dizaines de milliers de Kosovars. « L'UCK forçait les Albanais à fuir. S'ils résistaient, les habitants étaient tués (...) et la fuite a été baptisée déportation », a-t-il ajouté. Il a dénoncé les bombardements de l'OTAN sur la Serbie, et notamment sur Belgrade.

Evoquant une déclaration de Jacques Chirac se félicitant d'avoir convaincu l'OTAN d'épargner des ponts de Belgrade, Slobodan Milosevic a annoncé qu'il solliciterait la convocation du président français à la barre. Enfin, il a accusé la procureure du TPIY, Carla Del Ponte, d'« organiser un procès politique ».

Lire page 2 et notre éditorial page 16

Elysée 2002, la campagne

► Jacques Chirac défend les médecins et s'explique sur le « malentendu » de 1995

► L'UDF s'interroge : François Bayrou doit-il continuer ?

► Robert Hue en quête de soutiens au sein du PCF

► Les lois de Chevènement : police, justice, délinquance des mineurs

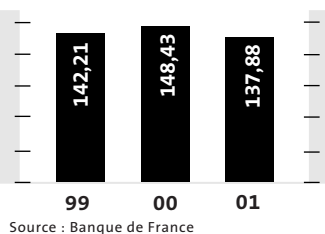
Lire pages 6 et 7

Qui sont les surendettés en France ?

EN DIX ANS, la pauvreté est devenue la première cause du surendettement. Familles monoparentales ou célibataires, chômeurs ou personnes à faibles revenus : le profil sociologique des personnes criblées de dettes a évolué depuis la mise en place de la loi Neiertz, en 1989. Selon l'enquête inédite de la Banque de France, réalisée à partir de l'étude de 14 600 dossiers, le surendettement « actif », provoqué par un usage immodéré des crédits à la consommation, a fait place à un surendettement « passif ». La Banque de France souligne ainsi qu'« un peu plus de 64 %

MOINS D'ENDETTÉS

Nombre de dossiers déposés



Source : Banque de France

des dossiers » résultent « d'accidents de la vie » : le chômage dans 26,5 % des cas, une séparation ou

un divorce une fois sur six. Le tableau d'ensemble dressé par la Banque de France n'est pas complètement sombre.

Les commissions de surendettement trouvent des solutions qui satisfont le débiteur et les créanciers dans près de 60 % des cas. Pour la première fois depuis sept ans, le nombre de dossiers déposés devant les commissions a diminué en 2001. Les associations réclament un dispositif permettant un meilleur contrôle des conditions d'attribution des prêts.

Lire page 10

JEUX OLYMPIQUES

Kjetil-Andre Aamodt, champion du monde des médailles



RECORDMAN du monde du nombre de médailles, le Norvégien Kjetil-Andre Aamodt (photo), champion olympique du combiné, vise un nouveau podium, samedi 16 février, dans le super-G. Comme d'habitude, il ne partira pas favori et, comme d'habitude, les autres concurrents se méfieront de lui.

Lire pages 26 et 27

L'effet de serre allonge nos journées en ralentissant la rotation de la Terre

L'EFFET de serre a un bel avenir de bouc émissaire. Non seulement il détraque le climat, mais on va désormais pouvoir l'accuser de dérégler horloges et pendules. Comme vient de le montrer une étude publiée dans la revue scientifique américaine *Geophysical Research Letters*, le réchauffement climatique a pour conséquence inattendue d'allonger les journées d'un chouïa, un millionième de seconde.

Quel rapport entre le climat et les vingt-quatre heures que dure chaque jour, dira-t-on ? Pour faire apparaître le lien caché, il faut rappeler que la journée se définit comme un tour de Terre. Or la vitesse de rotation de notre planète n'est pas constante. La faute en incombe à sa structure en oignon. Agitées de mouvements divers comme les marées, les pelures successives que sont l'atmosphère, les océans, la croûte solide, le manteau et le noyau liquides frottent entre elles et dissipent une certaine quantité d'énergie. Résultat : le derviche tourneur terrestre se fatigue peu à peu.

« L'augmentation, due à l'homme, des gaz à effet de serre va entraîner des changements dans la circulation de l'atmosphère et des océans, explique le géophysicien Olivier de Viron, un des quatre chercheurs belges qui ont mené l'étude parue dans les *Geophysical Research Letters*. Nous avons donc voulu calculer l'ampleur de l'impact qu'aura le réchauffement climatique sur la vitesse de rotation de la Terre. » Pour ce faire, ils ont fait tourner quatorze modèles numériques mis au point par les plus grandes équipes de climatologues du monde entier. Le scénario, réaliste, consistait à doubler le taux de CO₂ dans l'atmosphère en soixante-dix ans.

Au bout du compte, on constate un allongement de la journée, minime mais non négligeable. Prudents, les auteurs avancent plusieurs hypothèses pour expliquer le phénomène. La cause principale serait une augmentation sensible des vents entre 10 et 60 degrés de latitude, dans les deux hémisphères. Celle-ci est en partie contrebalancée par une meilleure répar-

tition des masses atmosphériques. En revanche, les simulations n'intégraient pas une conséquence prévisible du réchauffement climatique : la fonte des glaciers. « Or, précise Olivier de Viron, ces glaciers sont situés près des pôles, donc à proximité de l'axe de rotation de la Terre. S'ils fondent, l'eau va se déplacer vers l'équateur, ce qui va faire ralentir la rotation de la planète de la même façon qu'un patineur en vrille tourne moins vite lorsqu'il écarte les bras. » Pas de panique cependant. Si l'allongement des jours n'était imputable qu'au réchauffement climatique et à ses diverses conséquences, il nous faudrait attendre bien des siècles avant d'être obligés de rajouter ne serait-ce qu'une seconde à nos montres afin de compenser l'écart entre le temps universel, régi par les horloges atomiques, et le temps astronomique de notre bonne vieille Terre.

Pierre Barthélémy

Lire aussi nos informations page 3

DOMINIQUE FARRUGIA

A la tête de Canal+



GROSSIER, reconnaît-il, mais pas vulgaire : portrait d'un ancien des Nuls, Dominique Farrugia, 40 ans, devenu directeur général délégué de Canal+.

Lire page 34

ANALYSE

Les années Reagan « bis » ?

IL Y A DANS L'AIR du temps à Washington, dans le discours politique comme dans les attitudes, un parfum composite d'années Reagan qui fleurit tout à la fois une manière de retour à la guerre froide, de patriotisme aussi flamboyant que martial et de politique économique relevant de l'incantation magique. Fils reconnaissant et béat d'admiration devant son père, le président George W. Bush (junior) ne fait guère penser au président George Bush (senior). Si ses premiers mois au pouvoir ressemblent à quelque chose, c'est plutôt au premier mandat de Ronald Reagan.

C'est d'abord affaire de circonstances. Au lendemain des attentats du 11 septembre, les Etats-Unis sont profondément traumatisés. Ils font l'expérience de leur

propre vulnérabilité. Ils se vivent en situation de guerre. Le choc est politique, psychologique et militaire. Pas plus les services de renseignement du pays que sa machine de défense n'ont su prévenir, dissuader ou déjouer l'agression.

Cela ne ressemble évidemment pas trait pour trait à ce moment de déprime ou de perte de confiance en elle que traversait l'Amérique de la fin des années 1970. Alors, au sortir des quatre années de la présidence du démocrate Jimmy Carter, quand l'expansionnisme soviétique ne cessait de marquer des points, de l'Angola à l'Afghanistan, le sentiment dominant était, à tort ou à raison, celui d'un pays humilié et affaibli, en perte de vitesse face à l'URSS et au moral passablement sinistré.

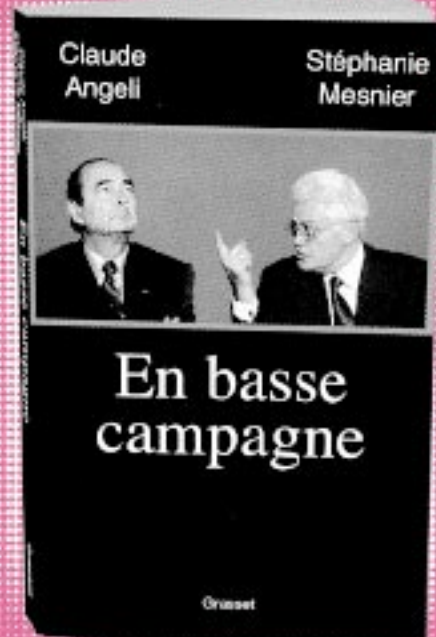
Mais l'attaque du 11 septembre produit un effet voisin, un climat qui appelle au réarmement psychologique et matériel, comme si les années Clinton, à l'instar du mandat Carter, avaient été des années d'affaiblissement moral et militaire.

L'ennemi n'est pas le même. Les situations ne pourraient pas être plus différentes. Ronald Reagan était en concurrence avec l'URSS (« empire du Mal »), une puissance qui se voulait l'égale des Etats-Unis, menaçante, dotée d'un arsenal nucléaire substantiel, bordée d'une ceinture d'Etats asservis ou satellisés et de nombre d'alliés dans le reste du globe.

Alain Frachon

Lire la suite page 16

Spécial Saint-Valentin



Grasset

L'ANCIEN PRÉSIDENT YOUGOSLAVE, Slobodan Milosevic, s'est livré, jeudi 14 février, à une **DIATRIBE** de près de quatre heures essentiellement consacrée à dénoncer l'OTAN pour sa déclaration liminaire

devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Il a nié l'existence d'un **PLAN DE NETTOYAGE ETHNIQUE** à l'encontre des Albanais du Kosovo, et assuré que la Serbie n'était **PAS COUPA-**

BLE de guerre à l'encontre de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine. Il a accusé l'OTAN de s'être comportée comme « les nazis » dans ses bombardements contre son pays. Le premier ancien chef

d'Etat à comparaître devant la justice internationale a évoqué la possibilité de citer le président **JACQUES CHIRAC** pour sa défense devant le tribunal de La Haye.

Milosevic se pose en victime d'un « crime contre la vérité »

L'ancien président serbe a récusé les accusations présentées contre lui devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie comme un « océan de mensonges ». Il affirme qu'à travers lui c'est son peuple qui est traduit en justice par une instance inféodée à l'OTAN



LA HAYE (TPIY)
de notre envoyé spécial

L'heure de Slobodan Milosevic est arrivée. « Maintenant, vous ne m'interrompez plus ! », lance-t-il à la cour. L'ex-président yougoslave, poursuivi devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie pour « génocide » dans la guerre de Bosnie et pour « crimes contre l'humanité » dans les conflits de Croatie et du Kosovo, se lance dans sa déclaration liminaire. Il consacre presque la totalité de sa première journée d'intervention, jeudi 14 février, à faire le procès de l'OTAN, qui a bombardé la République fédérale de Yougoslavie au printemps 1999, et à réfuter des accusations qu'il qualifie d'« océan de mensonges » du procureur du TPIY, de l'Alliance atlantique et des médias occidentaux.

« Durant soixante-dix-huit jours, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les bombes ne cessaient de tomber. (...) Cette fuite des Albanais du Kosovo, qu'on a présentée comme une déportation, a été provoquée par les bombardements ! » Slobodan Milosevic évoque une « manipulation » et certifie que l'OTAN

et l'UCK (Armée de libération du Kosovo, la rébellion albanaise) ont organisé l'exode afin de justifier les raids aériens. « L'UCK forçait les Albanais à fuir. S'ils résistaient, les habitants étaient tués. (...) Et la fuite a été baptisée "déportation" ! »

LA TUERIE DE RACAK

Puis Slobodan Milosevic a attiré l'attention de la cour, notamment en diffusant un documentaire télévisé allemand, sur deux événements : la tuerie de Racak, qui a fortement contribué à justifier l'opération militaire de l'OTAN, et la révélation, par le ministère de la défense allemand, du plan « Fer à cheval », qui serait une planification militaire serbe de la déportation des Kosovars albanais. Or l'épisode de Racak demeure un sujet de polémique, d'une part à cause de la présence de combattants de l'UCK aux abords du village, et d'autre part à cause de l'utilisation immédiate qu'en a fait le diplomate américain William Walker pour dresser les chancelleries occidentales contre Belgrade.

Quant à « Fer à cheval », il reste un document fort controversé, dont la validité n'a jamais été prouvée. La preuve en est, selon l'accusé, que le plan portait en titre « un mot croate, potkova, alors que les Serbes diraient potkovicica ». M. Milosevic n'a toutefois pas



apporté d'élément nouveau, se contentant de résumer les aspects litigieux des événements. Il a ensuite dressé la liste de certains des résultats de « l'agression brutale » de l'OTAN, insistant sur les victimes civiles et les destructions d'écoles et d'hôpitaux. Il a exhibé des photographies : des corps calcinés, une tête coupée, une fillette gisant dans l'herbe, un filet de sang coulant de ses lèvres... « L'OTAN a délibérément tué ces gens ! (...) L'OTAN visait les villages

et les habitations ! (...) Seuls les nazis pourraient avoir conçu un bombardement aussi massif ! » Evoquant une déclaration de Jacques Chirac se félicitant d'avoir convaincu l'OTAN d'épargner des ponts de Belgrade, M. Milosevic annonce que si les dirigeants occidentaux pouvaient ainsi choisir les cibles, il demandera la convocation du président français à la barre afin de le questionner sur les bombardements d'objectifs civils.

L'ex-président yougoslave a violemment pris à partie, tout au long de sa déclaration, la procureure du TPIY, Carla Del Ponte, dont les substituts avaient résumé les jours précédents les actes d'accusation. Il dresse parfois un doigt accusateur vers le banc de Mme Del Ponte et dit « vos chefs » lorsqu'il évoque les pays de l'OTAN. Il affirme être la victime d'un « crime contre la vérité et la justice », d'un « procès politique n'ayant rien à voir avec le droit », d'une « farce ». « La victime se trouve en position d'accusé et ne peut pas prouver son innocence. C'est l'Inquisition ! », s'exclame-t-il. « Vos chefs, Madame, ont détruit la

Yougoslavie, puis ils ont détruit cette mini-Yougoslavie qu'était la Bosnie-Herzégovine. (...) Pourquoi avoir contraint la Bosnie à quitter la Yougoslavie si ce n'est pour obtenir un conflit armé ? » Finalement, il lance à Carla Del Ponte, concernant sa « responsabilité pénale » : « Vous

L'accusé a consacré presque la totalité de sa première journée d'intervention à faire le procès de l'OTAN

n'avez aucune preuve contre moi ! » En préambule de son récit sur la guerre du Kosovo, Slobodan Milosevic est revenu sur certaines accusations énumérées par les procureurs ces derniers jours, déclenchant parfois des rires dans la galerie du public. « Vous me reprochez d'avoir décoré tel général ? Nous sommes le seul pays à avoir abattu

un avion invisible américain, pardon, un avion qu'on dit invisible. Eh bien l'homme qui a descendu cet avion mérite d'être décoré cinquante fois ! » Il a aussi comparé la « lutte antiterroriste » serbe au Kosovo à un conflit actuel : « Les Américains traversent la planète pour aller combattre en Afghanistan. (...) Nous, c'était une lutte contre le terrorisme chez nous, dans notre maison, et on appelle ça un crime ? ! »

D'une manière générale, il réfute toutes les thèses du parquet, même s'il ne nie pas que des crimes aient pu être perpétrés « par des individus ». Au Kosovo, « la police et l'armée avaient pour devoir d'anéantir l'UCK et de protéger la population civile » et, d'ailleurs, ajoute M. Milosevic, « selon la tradition militaire serbe, un prisonnier de guerre, une personne désarmée, est un être sacré ». Sur les guerres de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, il certifie que « la Serbie n'a pas été en guerre » avec ces pays devenus indépendants contre son gré, puisque même « un oiseau sur sa branche sait que j'ai fait de mon mieux pour sauver la Yougoslavie ».

S'adressant parfois visiblement davantage à l'opinion publique serbe, Slobodan Milosevic profite de la tribune qui lui est offerte pour attaquer « le régime fantoche » qui est au pouvoir à Belgrade et a procédé à son transfert vers La Haye. Combatif, conscient sans doute qu'il agit là d'un enjeu crucial dans une Serbie qui voit encore souvent le TPIY comme un tribunal « anti-serbe », il conteste la déclaration liminaire de Carla Del Ponte : « Vous répétez qu'on juge un individu, pas un peuple. Mais, par vos actes, vous jugez un peuple entier. (...) Ma conduite a été le reflet de l'opinion du peuple. (...) Le procureur accuse le peuple, la nation serbe ! (...) La Serbie se voit humiliée ! »

Rémy Ourdan

L'ancien président a théoriquement les moyens de citer Jacques Chirac comme témoin à La Haye

LA HAYE
correspondance

La rumeur courait depuis quelque temps, dans son entourage, que Slobodan Milosevic avait l'intention de citer comme témoins les dirigeants occidentaux en fonctions au moment de l'intervention de l'OTAN en Serbie ou avant. Jeudi, l'accusé l'a confirmée, en citant le nom de Jacques Chirac.

Théoriquement, l'ancien président yougoslave, qui a choisi d'assurer lui-même sa défense, a la possibilité d'appeler à la barre qui il veut. « N'importe laquelle des deux parties en procès, défense ou accusation, a le choix de ses propres témoins, à charge pour elle de les contacter et de les convaincre de venir », explique Christian Charrier, porte-parole du TPIY. C'est elle qui en fait la demande au témoin pressenti et, en cas de difficulté, elle peut se tourner vers la Chambre, pour lui demander d'émettre une citation à comparaître. « C'est possible à trois conditions : que la partie en question fasse la preuve de ses efforts, de l'échec de ses démarches, et de la pertinence du témoignage requis pour l'affaire », poursuit-il.

L'article 54 du règlement de preuves et de procédure du Tribunal est très clair : « A la demande d'une des parties ou d'office, un juge ou une Chambre de première instance peut délivrer des ordonnances, citations à comparaître, ordonnances de production ou de comparution forcées (...) aux fins de l'enquête, de la préparation ou de la conduite du procès ». Cette citation a-t-elle force obligatoire ? La réponse se trouve dans l'article 29, alinéa 2, du statut du Tribunal, portant sur « la coopération et l'entraide judiciaire » : « Les Etats répondent sans retard à toute demande d'assistance ou à toute ordonnance émanant d'une Chambre. »

« AUDIENCE À HUIS CLOS »

Cela ne signifie pas pour autant que l'on verra un jour Jacques Chirac répondre aux questions de Slobodan Milosevic, accusé de génocide et de crimes contre l'humanité au Tribunal de La Haye. « On pourrait imaginer que l'Etat français, en l'occurrence, avance des raisons de secret défense ou d'intérêt national, non pas pour se soustraire à l'obligation de comparaître, mais pour trouver un compromis », indique-t-on

de bonne source au TPIY. Pour autant que cette requête soit recevable, il existe plusieurs articles dans le règlement de la juridiction qui offrent des pistes pour une solution. L'article 70, par exemple, prévoit la possibilité de recueillir une déposition par l'intermédiaire d'un « officier instrumentaire ». Seul écueil : cette démarche peut prendre place « en vue d'un procès ». Dans le cas présent, le procès est commencé. Autre possibilité, l'article 92 bis, qui prévoit l'admission « d'une déclaration écrite au lieu et place d'un témoignage oral ». « On peut aussi envisager une vidéo-conférence, voire une audience à huis clos », note un expert du TPIY.

A l'Élysée, on faisait remarquer jeudi que le président de la République n'avait été saisi d'aucune demande formelle de Milosevic ni de la Cour et que, par conséquent, l'on n'avait pas à se prononcer sur une démarche pour l'instant purement hypothétique. On rappelait au passage que « c'est Milosevic qui est en prison, accusé de génocide ».

Alain Franco

A Belgrade, le procès ne fait pas débat

Les Serbes se détournent des anciens chefs de guerre

BELGRADE

de notre envoyé spécial
Suspension de séance au Parlement serbe. Une dizaine de députés, jeunes loups réformateurs du parti démocratique (DS) du premier ministre, Zoran Djindjic, se retrouvent à leur club. Une pièce enfumée au deuxième étage du Parlement. Café, soda, meubles noirs, fauteuils en cuir et télévision. Mercredi 13 février, Slobodan Milosevic s'exprime pour la première fois. Après quelques échanges dignes du café du Commerce, les députés rejoignent leurs bancs pour étudier des amendements à la loi sur les pouvoirs locaux.

La crise ouverte il y a un an environ entre le président yougoslave, Vojislav Kostunica, et le premier ministre, Zoran Djindjic, par l'arrestation de Milosevic est close. Sur ce chapitre-là du moins parce qu'elle rebondit régulièrement sur d'autres terrains. Lorsque les députés du parti socialiste (SPS) ont dénoncé, mardi, « le procès politique » intenté selon eux à leur chef, « nous n'avons même pas pris la peine de leur répondre », sourit Bosko Ristic, député DS et neveu d'Ivan Stambolic, ancien mentor de Slobodan Milosevic enlevé dans le centre de Belgrade et dont on demeure sans nouvelle.

Un regard aux cotes de popularité explique pourquoi Vojislav Kostunica – peu allergique aux discours nationalistes – et le pragmatique Zoran Djindjic ont fait une croix sur Slobodan Milosevic. Graphiques à l'appui, Srdjan Bogosavljevic, directeur exécutif de l'institut de sondages SMRI, montre ainsi que « Milosevic est très impopulaire depuis son arrestation, ne recueillant plus que 10 % d'opi-

nions favorables ». Trop peu pour aiguiser les convoitises des partis de la majorité pourtant lancés dans une compétition interne.

Le parti de Vojislav Kostunica n'a certes pas fermé la porte aux militants socialistes qui sont venus frapper à sa porte depuis un an et demi ; il critique le TPIY qui, selon le conseiller diplomatique de Vojislav Kostunica, Predrag Simic, « écrit l'histoire officielle des dix dernières années dans les Balkans en rejetant toute la culpabilité sur la Serbie » ; mais il se garderait bien de défendre Milosevic. « Le problème du DSS [le parti de Vojislav Kostunica] est qu'il y a trois partis en un, de l'extrême droite au centre gauche. Chaque électeur gagné dans un camp risque d'en faire partir un d'un camp opposé », analyse Srdjan Bogosavljevic.

Le sort de Slobodan Milosevic paraissant scellé, la question des transferts ne les empêche pas non plus de dormir. « C'est devenu un outil de marchandages ministériels entre Kostunica et les autres partis de la coalition. Ce n'est plus une question de principe », affirme Miljenko Dereta, président de l'ONG Initiatives citoyennes. « Le gouvernement ne veut pas provoquer de débat sur le sujet », ajoute Srbrbran Brankovic, politologue et directeur de l'agence d'analyse d'opinion publique Medium. Car paradoxalement, si 73 % de la population désapprouvent l'action du TPI, une majorité soutient la coopération avec le Tribunal, selon Medium. Trois obscurs officiers responsables du massacre de Vukovar ou l'ex-chef des services secrets d'un pouvoir honni, ne valent pas des sanctions économiques. Moins que de l'accablant

acte d'accusation du TPI – en attendant les témoignages – les Serbes se sont surtout émus d'une affirmation de Predrag Simic, selon lequel une condamnation de Milosevic influencerait la décision de la Cour de justice internationale examinant les demandes de la Croatie et de la Bosnie pour des dommages de guerre.

« Milosevic est très impopulaire depuis son arrestation, il ne recueille que 10 % d'opinion favorable »

Il reste le cas Ratko Mladic, ancien chef de guerre des Serbes de Bosnie inculpé de génocide par le TPI, qui demeure un des hommes les plus populaires de Serbie. Zoran Djindjic a averti récemment que son arrestation pourrait « provoquer un bain de sang » car on prétend l'ex-général entouré d'hommes prêts au sacrifice. Les mêmes assertions, démenties par les faits, couraient avant l'arrestation et le transfert de Milosevic. Ratko Mladic était localisé jusqu'à récemment encore à Belgrade où, en fin d'année dernière, Carla del Ponte le disait même protégé par des unités de l'armée. Depuis, le général s'est évaporé dans la nature. « Mais de toute façon, estime Srbrbran Brankovic, il suffira que Djindjic verse les retraites et les gens oublieront aussi le transfert de Mladic. »

Christophe Châtelot



Une autre idée du luxe.



Venez découvrir la Nouvelle Passat W8 à l'Espace Suffren.

Nouvelle Passat W8



3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).
Consommations de la Passat W8 BVM6 Tiptronic 5 CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 19,4 - 19,5 / 9,5 - 9,6 / 13,1 - 13,2 / CO₂ (g/km) : 314 - 317.

Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

George Bush compte sur la croissance pour résoudre à terme la question du changement climatique

Le président américain reconnaît la nécessité de stabiliser les émissions de gaz à effet de serre mais ne veut pas s'engager dans un processus de réduction contraignant

EN 2012, on verra ! On pourrait ainsi résumer la politique face au changement climatique du président Bush, qui l'a présentée, jeudi 14 février, devant l'administration américaine de la météorologie (NOAA), à Silver Spring (Maryland). Car si George W. Bush a indiqué qu'il était d'accord avec l'objectif mondial de « stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre », les mesures qu'il a présentées ne permettront pas aux Etats-Unis d'y satisfaire dans un avenir prévisible.

Si « nous pouvons commencer maintenant à nous occuper des facteurs humains qui contribuent au changement climatique », a dit le président, cela ne doit se faire qu'à la condition de ne pas affecter la croissance économique qui « est la clé du progrès environnemental, parce que la croissance fournit les ressources permettant d'investir dans les technologies propres ». En fait, « la croissance est la solution, non le problème ».

Or, l'application du protocole de Kyoto sur le changement climatique, en prévoyant une réduction des émissions de gaz à effet de serre, ferait perdre à l'économie des Etats-Unis « 400 milliards de dollars (près de 445 milliards d'euros) et 4,9 millions d'emplois ». Plutôt que cette réduction des émissions à court terme – 2012, selon le protocole –, George W. Bush assigne à son administration le but de ralentir la croissance des émissions, en faisant en sorte que l'on émette moins de gaz à effet de serre par unité de production : 151 tonnes par million de dollars de produit intérieur brut en 2012 contre 183 aujourd'hui, soit une amélioration de 18 %.

Pour atteindre ce but, pas de mesures contraignantes, mais des

incitations économiques. 4,6 milliards de dollars d'allègements fiscaux sur cinq ans pour les ménages qui achèteraient des voitures moins polluantes ou des équipements fonctionnant à l'énergie éolienne ou solaire, et 4,5 milliards



« Si en 2012 nos progrès sont insuffisants (...), les Etats-Unis répondront par des mesures additionnelles »

GEORGE W. BUSH

de dépenses affectées dans le budget 2003 à la lutte contre le changement climatique : recherche sur le climat et sur la technologie – y compris nucléaire –, et surtout 3 milliards aux agriculteurs pour soutenir les pratiques agricoles qui stockent le carbone. Quant aux entreprises, elles seront simplement incitées à tenir un inventaire précis de leurs émissions de gaz à effet de serre, et à réduire celles-ci.

« Si cependant, en 2012, nos progrès sont insuffisants et qu'une scien-

ce fiable justifie une action plus approfondie, conclut le président, les Etats-Unis répondront par des mesures additionnelles qui pourraient inclure des programmes basés sur le marché ainsi que des incitations incitatives supplémentaires et des mesures volontaires ».

En fait, le programme de George W. Bush se contente de prolonger la tendance actuelle : l'administration Clinton soulignait déjà que l'économie américaine réduisait son intensité d'émissions, c'est-à-dire que la croissance économique engendrait une augmentation moins que proportionnelle des émissions de gaz à effet de serre. Les chiffres fixés par M. Bush se situent, en gros, dans la continuité de l'amélioration enregistrée depuis quelques années par les Etats-Unis. Le président cherche simplement à maintenir cette tendance. Le problème, bien sûr, c'est que la quantité de gaz émis n'en augmente pas moins. Les chiffres énoncés par M. Bush signifient que, si la croissance est de 3 % par an comme le prévoit le rapport des

Conseillers du président remis le 5 février, les Etats-Unis émettront 10 % de plus de gaz à effet de serre en 2012 qu'en 2002, qui est déjà à plus de 10 % au-dessus du niveau de 1990.

CONVAINCRE LE SUD

Si l'on suit la logique de la Maison Blanche, « seule une récession économique prolongée peut réduire les émissions de gaz carbonique », a souligné Greenpeace, qui critique sévèrement le plan de M. Bush. Toutes les organisations écologistes américaines ont également fustigé le discours du président, comme le Natural Resources Defense Council, le Sierra Club, pour qui « on en reste à la politique de pollution réclamée par les pollueurs », ou Friends of the Earth (Amis de la Terre), selon qui le discours de M. Bush « est une insulte aux autres pays qui soutiennent le protocole de Kyoto ».

M. Bush, s'il n'a pas caché son hostilité au traité signé en 1997, a cependant veillé à ne pas attiser le feu diplomatique : « les Etats-Unis n'interféreront pas avec les plans de quelque nation que ce soit qui choisit de ratifier le protocole de Kyoto », a-t-il précisé à l'intention de l'Union européenne, tandis que la Maison Blanche faisait savoir qu'il avait parlé jeudi de son initiative avec M. Aznar, le chef du gouvernement espagnol, et que Condoleezza Rice a réuni des représentants des quinze Etats de l'Union européenne pour leur exposer la démarche américaine. En revanche, M. Bush entend convaincre les pays du Sud, dont il reconnaît les besoins de développement économique, que sa démarche graduelle correspond le mieux à leurs besoins.

Hervé Kempf

Le climat au menu du voyage en Asie

Le climat sera au menu du voyage asiatique que M. Bush entreprend à la fin de la semaine : le président a souligné qu'il en parlerait avec ses interlocuteurs. A Pékin, la discussion sera légèrement tendue : le président insiste pour que la Chine prenne des engagements de réduction des émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto au même titre que les pays développés, une condition posée pour que les Etats-Unis acceptent de revenir en discuter. M. Bush a d'ailleurs affirmé que « les nations en développement comme la Chine et l'Inde comptent déjà pour la majorité des émissions de gaz à effet de serre », un chiffre que démentent, au moins pour le gaz carbonique, les statistiques de l'Agence internationale de l'énergie.

Au Japon, la conversation devrait être plus amène : M. Bush espère convaincre Tokyo de ne pas ratifier le Protocole de Kyoto, qui représente pour l'économie nipponne un effort réellement important. A Bonn et à Marrakech, en juillet et en novembre 2001, le Japon avait cependant rejoint la communauté internationale pour confirmer le protocole.

Chine : 40 adeptes étrangers de Fa Lun Gong arrêtés

PÉKIN. Une quarantaine d'adeptes étrangers du mouvement spirituel Fa Lun Gong, interdit en Chine, ont été arrêtés, jeudi 14 février, sur la place Tiananmen, rapporte l'agence Chine nouvelle, selon laquelle ils ont été « réprimandés, admonestés, éduqués et traités avec humanité ».

Dans un communiqué diffusé à New York, le Fa Lun Gong a réclamé la « libération immédiate et le retour sain et sauf » des adeptes interpellés jeudi, en se plaignant des mauvais traitements qui leur ont été infligés. Un Français résidant à New York, Denis Baudis, figurait parmi les interpellés. Lundi, plusieurs adeptes, dont un Canadien et un Américain, avaient déjà été arrêtés à Tiananmen. Ces manifestations interviennent avant la visite en Chine, les 21 et 22 février, du président des Etats-Unis qui devrait évoquer la liberté de culte dans ses entretiens avec les dirigeants chinois. Jeudi, George W. Bush s'est dit « inquiet » des dernières interpellations survenues à Pékin. – (AFP.)



FEDERICA L. BROWN / AFP

Trois soldats israéliens tués dans un attentat contre un char

JÉRUSALEM. Trois soldats israéliens ont été tués, jeudi 14 février, par une forte explosion au passage de leur char Merkava dans la bande de Gaza. L'attaque s'est produite sur un axe routier reliant la colonie de Netzarim, proche de la ville de Gaza, au passage routier de Karni, situé entre la bande de Gaza et le territoire israélien. Le char était venu au secours d'un convoi civil attaqué. La radio publique israélienne a fait état d'une revendication conjointe par le Hamas et un groupe armé lié au Fatah de Yasser Arafat, la brigade Salahuddin, qui a déclaré avoir agi en représailles à la mort de cinq policiers palestiniens à l'occasion d'une triple incursion israélienne dans la bande de Gaza, mercredi. Le char a roulé sur « un engin explosif très sophistiqué », selon un porte-parole de l'armée. C'est la première fois qu'un char est la cible d'une telle attaque. – (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS** : le Congrès américain a ouvert une enquête, jeudi 14 février, sur les défaillances des services de renseignement, qui n'ont pu prévenir les attentats du 11 septembre. Procédé exceptionnel, les commissions ad hoc de la Chambre des représentants et du Sénat ont décidé de mener conjointement ces investigations pour « identifier des carences » et « préparer l'avenir ». – (AFP.)

■ **FRANCE-RUSSIE** : à l'occasion de la visite à Paris, vendredi 15 février, du ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, Médecins sans Frontières (MSF) a rappelé, dans un communiqué, la précarité de la population tchétchène réfugiée en Ingouchie. L'organisation non-gouvernementale dénonce une « véritable stratégie de non-assistance mise en place par les autorités fédérales russes » contre la population tchétchène en Ingouchie et, plus récemment, aussi en Azerbaïdjan et en Géorgie. – (AFP.)

■ **GRANDE-BRETAGNE** : un incendie de grande ampleur s'est déclaré, vendredi 15 février, dans le plus grand centre européen de rétention de réfugiés, à 65 kilomètres au nord de Londres, à la suite de « troubles » ayant opposé la police aux réfugiés, dont « un certain nombre » – sur un total d'environ quatre cents – ont réussi à s'enfuir du centre d'immigration de Yarl's Wood, sur une ancienne base militaire du Bedfordshire. Plus de 80 000 personnes ont demandé l'asile à la Grande-Bretagne en 2000. – (Reuters.)

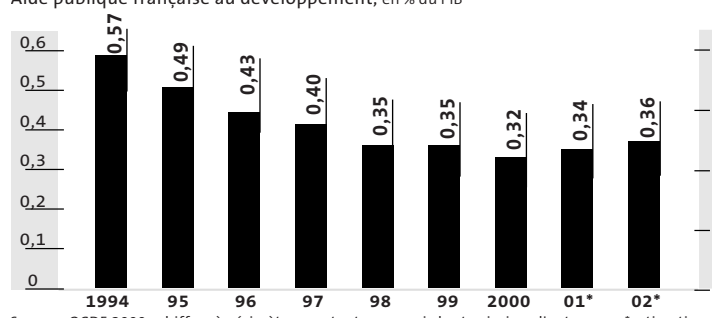
Lionel Jospin réplique à Jacques Chirac sur l'aide au développement et retourne à l'envoyeur les critiques présidentielles

L'AIDE PUBLIQUE au développement (APD) est devenue un thème de campagne et un prétexte aux passes d'armes entre l'Élysée et Matignon. Le 3^e Comité interministériel de la coopération internationale (Cicid) a été l'occasion, jeudi 14 février, pour Lionel Jospin de répliquer à Jacques Chirac sur le niveau de la solidarité française à l'égard des pays en développement. Le président de la République déplore régulièrement le déclin continu de l'aide des pays riches. Il l'avait répété, il y a une semaine, à l'Élysée lors d'une réunion de treize chefs d'Etat et de gouvernement africains, jugeant cette situation « inacceptable » et « inexplicable ».

Le premier ministre s'est fait un plaisir de lui rappeler les chiffres, soulignant que l'aide publique avait été « stabilisée » à partir de 1998, sous son gouvernement, après avoir « diminué » sous la droite. « Nous amorçons une progression, le creux s'est produit entre 1995 et 1998 ; donc j'ai attribué cette critique à la personne idoine », a-t-il ajouté.

UNE NETTE TENDANCE À LA BAISSÉ

Aide publique française au développement, en % du PIB



Source : OCDE 2000 chiffres à périmètre constant, y compris les territoires d'outre-mer *estimations

Cette situation ne semble pourtant pas être une question d'appartenance politique. Depuis trente ans que les pays développés se sont fixés pour objectif de consacrer 0,7 % de leur PIB à l'aide au développement, aucun gouvernement français ne s'est approché de ce chiffre. La question est plutôt de savoir s'il faut conserver cette référence toute symbolique. Lionel Jospin le pense. « Encore faut-il

se mobiliser sur des objectifs concrets », dit-il en évoquant le taux d'alphabétisation, de mortalité infantile ou d'équipement. Il espère malgré tout poursuivre le redressement pour atteindre 0,36 % en 2002 et, dans les cinq prochaines années, un taux symbolique de 0,44 % : le double de la moyenne actuelle des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La réunion du Cici a été, par ailleurs, l'occasion de redéfinir la zone de solidarité prioritaire (ZLP), le champ des pays bénéficiaires de la coopération française. Un certain nombre de pays des Caraïbes, les Seychelles et l'île Maurice en sont sortis car ils « ne font plus partie des pays pauvres mais entreront dans le cadre de la coopération régionale à partir de l'île de La Réunion ». En revanche, le Yémen et le Soudan y font leur entrée, pour leurs progrès économiques, mais également « car les deux se sont engagés dans la lutte antiterroriste », a précisé M. Josselin, le ministre délégué à la coopération.

Le premier ministre a enfin annoncé la reprise de l'aide financière française à la Côte d'Ivoire après la normalisation de ses relations avec les institutions financières internationales. Paris devrait débloquer très prochainement près de 153 millions d'euros au profit d'Abidjan.

Babette Stern

La Cour de La Haye reconnaît l'immunité aux officiels d'Etat

La CIJ a jugé « illégale » la poursuite d'un ministre congolais engagée par la justice belge

LA COUR internationale de la justice (CIJ) a jugé illégal, jeudi 14 février, un mandat d'arrêt belge lancé contre l'ancien ministre des affaires étrangères du Congo-Kinshasa, Abdoulaye Yerodia, une décision qui pourrait avoir valeur de précédent pour les poursuites judiciaires engagées en Belgique, au nom de la « compétence universelle » que se reconnaît la justice belge, contre plusieurs autres officiels étrangers, dont le premier ministre israélien, Ariel Sharon.

Dans son arrêt, la Cour, chargée de trancher les différends entre Etats, exige que la Belgique, « annule le mandat d'arrêt » lancé, le 11 avril 2000, contre le ministre congolais pour « incitation à la haine raciale » pour avoir publiquement qualifié, en août 1998, des soldats tutsis de l'armée rwandaise, venue envahir son pays, de « vermine » méritant « l'extermination ».

Jeudi soir, apprenant la décision

de la CIJ, Abdoulaye Yerodia, qui n'est plus ministre depuis avril 2001, a sablé le champagne à Kinshasa. « Je suis très content. Je me rends compte que, quand on se bat, on obtient satisfaction. » Pour sa défense, l'ancien chef de la diplomatie congolaise avait fait appel à l'avocat français M^e Jacques Vergès.

AMBIGUÏTÉ

Le cas Yerodia pourrait faire jurisprudence dans un nombre d'affaires pendantes devant la justice belge, dont une plainte contre Ariel Sharon que vingt-trois rescapés palestiniens des massacres dans les camps de Sabra et Chatila, en 1982, ont assigné. Le 6 mars, la justice belge doit se prononcer sur la recevabilité de la plainte déposée contre M. Sharon, ministre de la Défense à l'époque des faits.

« L'affaire Sharon, de mon point de vue, est close », a déclaré, jeudi, Jan Devadder, conseiller juridique

du ministère belge des affaires étrangères, où l'on est embarrasé par la multiplication des plaintes contre des représentants étrangers. « Le jugement est clair : immunité pour tous les ministres pour tous les crimes commis lorsqu'ils sont en fonction », a-t-il ajouté.

A Jérusalem, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré qu'Israël demandait « depuis le début » le classement des poursuites intentées contre M. Sharon, ajoutant : « La décision de la Cour de La Haye renforce la position israélienne. »

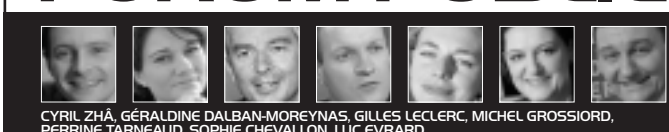
L'avocat belge Luc Walley, conseiller des plaignants dans l'affaire Yerodia, a admis que l'arrêt de la CIJ, obligatoire et sans appel, constituait un « revers ». L'ONG américaine Human Rights Watch a regretté la décision qui, selon son porte-parole, Reed Brody, « signifie que [les représentants d'Etat en fonction] profiteront d'une immunité à l'étranger ».

Sur ce point crucial, les attendus de la Cour de La Haye recouvrent toutefois une certaine ambiguïté. Tout en reconnaissant aux officiels dans l'exercice de leurs fonctions l'immunité de juridiction pénale, la CIJ ajoute : « L'immunité de juridiction peut, certes, faire obstacle aux poursuites pendant un certain temps, ou à l'égard de certaines infractions ; elle ne saurait exonérer la personne qui en bénéficie de toute responsabilité pénale. »

Actuellement, des plaintes ont été déposées en Belgique contre Yasser Arafat, Fidel Castro, les présidents ivoiriens et mauritaniens, Laurent Gbagbo et Maouya Ould Sid'Ahmed Taya, l'ex-président iranien Ali Hachémi Rafsandjani, Augusto Pinochet, trois anciens chefs khmers rouges – Khieu Samphan, Nuon Chea, Heng Sary – et l'ancien ministre marocain de l'intérieur Driss Basri.

Stephen Smith

FORUM PUBLIC



CYRIL ZHÁ, GÉRALDINE DALBAN-MOREYNAS, GILLES LECLERC, MICHEL GROSSIORD, PERRINE TARNEAUD, SOPHIE CHEVALLON, LUC EVRARD

22:00
90 MINUTES DE DÉBATS

Avec vous et pour vous



A partir du 18 février, à 22h du lundi au vendredi, Public Sénat vous propose d'interpeller en direct les invités de « Forum public » : candidats aux élections présidentielle et législatives, élus, intellectuels, responsables publics et privés, répondront à toutes vos interrogations. Pour connaître thèmes et invités des émissions et poser vos questions :

■ www.publicsenat.fr ■ Téléphone : 0 892 68 53 03

La chaîne parlementaire est présente sur le câble et sur le satellite.

LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE

Les autorités irakiennes raidissent leur attitude face aux avertissements américains

La question n'est plus de savoir « si » mais « quand » le régime de Saddam Hussein sera attaqué, disent des diplomates. L'Irak démenterait déjà des équipements sensibles vers des lieux secrets

DANS LA GUERRE des mots et des nerfs que se livrent l'Irak et les Etats-Unis, tout raidissement de l'un cabre l'autre, l'intransigeance de l'Irak se nourrissant également des critiques plus ou moins virulentes de la politique jugée unilatérale des Etats-Unis envers Bagdad, formulées par de nombreux pays.

Le dernier épisode en date du duel – pour l'instant purement verbal – plus loin que le 13 février. Au sévère avertissement du président George W. Bush prévenant sérieusement – « *Je ne plaisante pas* », a-t-il dit – qu'il gardait ouvertes toutes les options pour empêcher l'Irak de produire des armes de destruction massive, Bagdad a répondu qu'il refusait catégoriquement le retour des inspecteurs du désarmement des Nations unies, qualifiés par le vice-président Taha Yassine Ramadan de « *comités d'espions* ». Or le retour de ces experts, absents d'Irak depuis plus de trois ans, est précisément au cœur du problème.

M. Ramadan a également accusé les Etats-Unis d'« *ingérence* » dans les affaires intérieures irakiennes, faisant vraisemblablement allusion à des informations selon lesquelles Washington aurait déjà des idées pour la relève du président Saddam Hussein, dont l'administration de George W. Bush est déterminée à obtenir la chute.

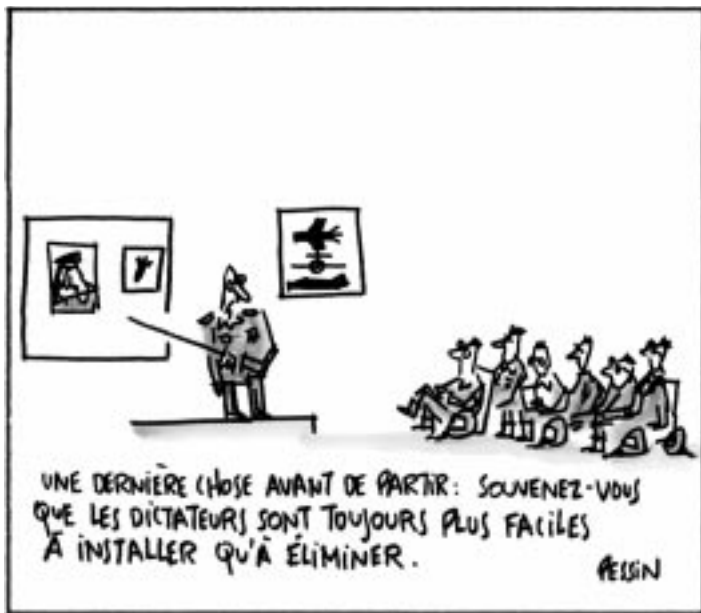
A en croire le quotidien saoudien

Selon « The Guardian », une éventuelle opération n'interviendrait pas avant fin mai

Al-Hayat, deux opposants, les généraux Nizar Khazraji, ancien chef d'état-major, et Najib Al-Salhi auraient les faveurs des Américains. Information à prendre avec précaution, prévient un opposant kurde, car elle semble d'inspiration syrienne et serait un ballon d'essai destiné à suggérer aux Etats-Unis que la relève pourrait être trouvée au sein même du parti Baas au pouvoir à Bagdad.

Une source diplomatique arabe croit en revanche savoir que la préférence de Washington irait à Ahmed Chalabi, l'un des dirigeants du Conseil national irakien, une coalition de partis et de personnalités de l'opposition mise sur pied et aidée par les Etats-Unis. Mais M. Chalabi est loin de faire l'unanimité au sein même de l'opposition, qui le considère comme inféodé à Washington.

Quoi qu'il en soit, les autorités irakiennes, déjà peu enclines à faire preuve de souplesse, ont à nouveau raidi leur attitude. Sur le fond, rien n'a changé puisque le régime de Bagdad s'est toujours opposé au retour des inspecteurs de l'ONU depuis que la dernière équipe a quitté son territoire, en décembre 1998,



à l'initiative de son propre chef, Richard Butler et non sous le coup d'une expulsion. C'était à la veille de l'opération américano-britannique dite « *Renard du désert* » contre l'Irak.

Mais jusqu'à la désignation par le président Bush, fin janvier, de « *l'axe du mal* » incluant Bagdad, une certaine sourdine avait été mise par les autorités irakiennes à l'affaire des inspecteurs, au profit de quelques gestes censés être, de leur point de vue, des signes de bonne volonté. Elles ont ainsi proposé de reprendre le dialogue avec les Nations unies « *sans condition préalable* » et accepté que le rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme, Andreas Mavrommatis, effectue une mission sur son territoire.

Mais ces ouvertures demeurent, sinon factices, du moins très limitées. Dans le premier cas, Bagdad renonçait à des exigences posées en février 2001 et, notamment, à la levée des sanctions imposées par l'ONU avant tous pourparlers avec cette organisation. Quant à l'autorisation accordée à M. Mavrommatis de se rendre en Irak – où il se trouve actuellement – elle ne préjuge ni de la liberté de mouvement et d'investigation qui lui sera accordée, ni surtout de la suite qu'il pourra donner à cette première prise de contact.

Bagdad sait que le délai avant une éventuelle attaque américaine se réduit au fil des semaines. Il est en effet généralement admis qu'une éventuelle opération – dont le quotidien britannique *The Gar-*

dian croyait pouvoir révéler, jeudi 14 février, nombre de détails – n'interviendrait pas avant la fin mai, date à laquelle expire la formule dite « *pétrole contre nourriture* », renouvelée tous les six mois depuis son acceptation par l'Irak en 1996. Le pèlerinage de la Mecque sera achevé. Le vice-président américain, Dick Cheney, aura terminé de consulter les pays de la région sur

Le président Bush est « prudent et patient »

Le président américain, George W. Bush, se montrera « *prudent et patient* » sur le dossier irakien, a affirmé, jeudi 14 février, Condoleezza Rice, conseillère pour la sécurité nationale. « *Le président a clairement indiqué que le monde a un problème avec l'Irak et que le statu quo n'est pas acceptable* », a-t-elle déclaré, soulignant toutefois « *qu'aucune décision imminente* » n'était à attendre. « *Le président a un discours clair et carré, et il agit patiemment et prudemment* », a-t-elle ajouté. Les Etats-Unis étudient « *tout un éventail d'options et n'en écartent aucune* » a précisé M^{me} Rice, qui s'est toutefois refusé à les énumérer. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell a assuré au ministre des affaires étrangères canadien, Bill Graham, que les alliés des Etats-Unis seraient consultés avant que le président Bush ne prenne une décision mais que « *toutes les options étaient ouvertes y compris celle d'agir seuls* ». – (AFP, AP.)

l'affaire irakienne et les pourparlers russo-américains sur la libéralisation de la liste des marchandises civiles que l'Irak serait autorisé à importer devraient avoir abouti. A en croire le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, Moscou pourrait se laisser convaincre et cesser de faire obstruction à une nouvelle forme de sanctions contre l'Irak, que Washington et la Grande-Bretagne s'emploient depuis l'été 2001 à faire adopter par le Conseil de sécurité de l'ONU. D'ici là, parallè-

lement aux préparatifs internes en prévision d'une éventuelle attaque – comme, selon l'opposition, l'envoi de renforts de troupes aux limites du Kurdistan, le transfert de documents et d'équipements sensibles vers des lieux secrets et d'autres situés au cœur de concentrations urbaines, la mobilisation militaire des différents corps militaires et paramilitaires et les contacts établis avec les chefs de tribus – les autorités irakiennes tentent d'éloigner les risques en exploitant l'hostilité exprimée par des pays voisins et occidentaux à une attaque américaine.

L'Irak a ainsi proposé d'établir un dialogue avec l'Union européenne, ce que celle-ci exclut, quelles que soient par ailleurs les réserves de certains de ses membres envers la politique des Etats-Unis. Bagdad renforce par ailleurs les accords de coopération conclus avec les pays voisins. Par le biais du secrétaire général de la Ligue arabe, l'Irak a proposé, en vain, des « *idées* » pour régler le problème des « *disparus* » koweïtiens lors de l'invasion irakienne. Des émissaires irakiens tentent, dans plusieurs capitales, de convaincre leurs interlocuteurs de la justice de leur cause. Les autorités irakiennes demeurent néanmoins sourdes à l'exigence de tous, y compris la Russie, sur laquelle elles pen-

Le président Bush est « prudent et patient »

saient pourtant pouvoir compter : le retour incontournable des inspecteurs du désarmement de l'ONU. Sous couvert d'anonymat, des responsables américains répètent que la question n'est plus « *si* » mais « *quand* » l'Irak sera attaqué. Des opposants irakiens estiment que les Etats-Unis semblent ne vouloir tenir aucun compte des réserves formulées ici et là, notamment par les pays arabes.

Mouna Naïm

Des pèlerins afghans en colère lynchent un ministre à l'aéroport de Kaboul

Les forces internationales n'ont pas bougé

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Dans un très grave incident qui illustre la précarité de la situation à Kaboul, le ministre afghan de l'aviation civile et du tourisme, le Dr Abdul Rahman, a été tué, jeudi 14 février, sur l'aéroport de la capitale afghane, par une foule de pèlerins en colère.

Attendant depuis mercredi matin sur le tarmac un avion pour les emmener à La Mecque, environ cinq cents pèlerins ont d'abord encerclé l'unique Boeing 727 de la compagnie afghane Ariana. Le ministre était à bord de l'appareil pour se rendre d'abord à New Delhi, où vit sa famille, puis au Canada pour une réunion de l'aviation civile.

Après une attente qui a duré plusieurs heures, selon certaines sources, et alors que la passerelle de coupée était en place, il semble que plusieurs personnes aient réussi à monter dans l'avion et à en extraire de force le ministre. Violentement pris à partie par une foule déchaînée et gravement blessé, notamment à coups de couteaux, M. Abdul Rahman, 49 ans, a été transporté à l'hôpital militaire de Kaboul où il est décédé peu après de ses blessures.

Cet incident, le plus grave dans la capitale depuis l'entrée en fonction du gouvernement intérimaire de Hamid Karzaï, le 22 décembre, pose plusieurs questions embarrassantes, à la fois au gouvernement et à la communauté internationale. La sécurité de l'aéroport international de Kaboul est en effet assurée par la Force internationale d'assistance pour la sécurité (ISAF). Plusieurs centaines de soldats, notamment français et britanniques, sont stationnés sur l'aéroport.

Certes, fait-on valoir à l'ISAF, les militaires ne sont en charge que de la partie militaire de l'aéroport. La partie civile, où a eu lieu le drame, est de la responsabilité de la police afghane. La distance qui sépare les deux emplacements n'est toutefois qu'à quelques centaines de mètres et des soldats de l'ISAF sont venus, alors que la foule était déjà très excitée, donner de la nourriture et de l'eau aux pèlerins. Au minimum auraient-ils pu donner l'alerte sur le danger potentiel représenté par ces gens.

Pour la population de Kaboul, qui pensait voir dans l'ISAF (environ 3 500 militaires aujourd'hui) un garant de la sécurité, le coup est rude. Le gouvernement, qui a tenu

une réunion d'urgence, jeudi, dans la nuit, a décidé d'ouvrir une enquête et plusieurs personnes auraient été interpellées. L'aéroport était fermé vendredi matin et des policiers casqués, déployés à quelques mètres les uns des autres sur la route menant à l'entrée principale, bloquaient toute circulation.

Depuis plusieurs jours, la tension montait pour les candidats au pèlerinage, dont la date ultime est le 21 février. L'Afghanistan envoie 15 000 pèlerins à La Mecque, qui doivent payer 1 500 dollars pour ce voyage que chaque musulman, s'il le peut, doit faire une fois dans sa vie.

Cette année, après le retard pris d'abord par l'Arabie saoudite pour la délivrance de visas, c'était au tour des autorités afghanes, et spécialement de la compagnie Ariana, d'être prises en défaut. Les deux premiers avions chargés de transporter les pèlerins ne sont arrivés

Pour la population de Kaboul, qui pensait voir dans l'ISAF un garant de la sécurité, le coup est rude

que dans la nuit de jeudi à Kaboul. La colère est d'autant plus grande, explique un expert, que « *les gens croient que, si un obstacle vient les empêcher d'accomplir le pèlerinage prévu, c'est qu'ils sont mal aimés de Dieu* ». Sous les talibans, le pèlerinage s'était toujours déroulé sans problèmes, l'ONU ayant notamment, ces deux dernières années, exempté des sanctions internationales les vols d'Ariana destinés aux pèlerins.

Devant la maison d'Abdul Rahman, parents, amis et officiels, choqués et peinés, écoutaient en silence les versets du Coran, psalmodiés par un mollah. Abdul Rahman, nommé au gouvernement d'Hamid Karzaï au titre du processus de Rome, c'est-à-dire représentant de la tendance royaliste, n'était rentré à Kaboul qu'après la nomination de M. Karzaï. Il avait passé à New Delhi la majorité des années du pouvoir taliban.

Françoise Chipaux

Moscou s'oppose à toute action militaire

Vladimir Poutine reconnaît toutefois que l'Irak pose un « problème »

MOSCOU

de notre correspondante

« *Nous savons quels sont les pays dont des ressortissants ont combattu, les armes à la main, du côté des talibans, en Afghanistan, et qui les a financés. L'Irak ne figure pas sur cette liste.* » Vladimir Poutine a réitéré, jeudi 14 février, l'opposition de la Russie à toute action militaire contre l'Irak dans le cadre de la campagne antiterroriste.

Mais, a-t-il ajouté, « *cela ne signifie pas que la communauté internationale n'ait pas de problème avec ce pays.* ». La Russie « *discute activement de ces problèmes et cherche la voie de leur résolution* », a dit M. Poutine.

Plus tôt dans la journée, le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, avait estimé que « *des actions unilatérales, d'où qu'elles viennent, ne serviraient pas le renforcement de la coalition antiterroriste internationale* ». Il dénonçait aussi « *les propos qui collent des étiquettes à tel ou tel Etat* ».

Moscou veut « *faire entendre sa voix* », indiquait-on, jeudi, au ministère russe des affaires étrangères. « *La tâche que nous nous sommes assignée est de faire revenir les inspecteurs en Irak afin d'ouvrir la voie à une suppression des sanctions, pour que la communauté internationale soit certaine qu'il n'y ait pas d'armes de destruction massive en Irak. C'est la position de base de la Russie.* »

La Russie veut mettre l'accent sur le rôle de l'ONU et du Conseil

de sécurité dans la guerre des nerfs engagée avec l'Irak. « *Toute action, toute sanction, doit se faire à travers les mécanismes de l'ONU.* » Ce diplomate russe se gardait bien d'évoquer, toutefois, quelle pourrait être la réaction de Moscou si, d'aventure, les Etats-Unis passaient à l'attaque contre le régime de Bagdad. « *Nous sommes confiants, nous allons convaincre les Américains de ne pas en arriver là. Nous notons avec intérêt les réactions en France et en Allemagne à ce sujet.* »

Dans l'après-11 septembre, la Russie « *est engagée dans une nouvelle coopération avec les Etats-*



« *Des actions unilatérales ne serviraient pas le renforcement de la coalition antiterroriste* »
IGOR IVANOV

Unis. Nous ne voulons pas aller à la confrontation. » En cas d'action unilatérale américaine, « *la coalition mondiale se diviserait, elle perdrait en efficacité. Nous nous battons [contre le terrorisme] chacun de notre côté.* »

Mais les efforts de Moscou pour tenter de convaincre Bagdad de coopérer avec l'ONU n'ont pas porté leurs fruits, comme le soulignait la presse russe à l'occasion de la visite, fin janvier à Moscou, du vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. Le fait qu'il n'ait pas

été reçu au Kremlin a été interprété comme le « *signe que le dossier n'avait pas progressé* ».

Des analystes estiment que, dans l'affaire irakienne, Moscou chercherait avant tout à défendre ses intérêts économiques dans la région, hérités de l'époque soviétique et approfondis ces dernières années. Une levée des sanctions permettrait à l'Irak de s'acquitter de sa dette de 8 milliards de dollars (8,8 milliards d'euros) envers la Russie.

D'importantes compagnies pétrolières russes (Loukoil, Tatneft, Slavneft et Rosneft) ont passé des contrats avec Bagdad dans le cadre du programme « *pétrole contre nourriture* », et échangent des marchandises diverses (surtout des équipements d'extraction) contre 100 millions de tonnes de brut irakien par an (pour 1,3 milliard de dollars en 2001).

Fin septembre 2001, les autorités irakiennes ont évoqué la possibilité de nouveaux contrats pour les Russes, d'un montant de 40 milliards de dollars, si les sanctions étaient levées. La crainte existe à Moscou qu'en cas de renversement de Saddam Hussein les compagnies russes, « *qui ne peuvent apporter le même savoir-faire ni la technologie de pointe* », note le journal *Gazeta*, seraient mises en échec en Irak par des concurrents occidentaux.

Natalie Nougayrède

L'Iran arrête une centaine de membres d'Al-Qaida

NIANT jusqu'alors avoir donné refuge à des fuyards d'Al-Qaida, les autorités iraniennes ont admis, jeudi 14 février, avoir arrêté récemment 150 étrangers dans le sud-est du pays. « *Ces étrangers, originaires de pays arabes et africains, étaient entrés illégalement en Iran à partir du territoire pakistanais après avoir franchi quelque 750 kilomètres* », a indiqué le radio d'Etat à Téhéran, citant un responsable des services de sécurité iraniens qui n'a pas été identifié.

« *Parmi ces étrangers, il y en a qui ont des passeports français, britannique, hollandais et belge* », a ajouté ce responsable. Précisant que ces personnes étaient parfois accompagnées de leurs femmes et enfants, il a laissé entendre que ces étrangers pourraient être liés au réseau d'Oussama Ben Laden. Une mission parlementaire iranienne s'était rendue dernièrement sur la frontière avec le Pakistan et l'Afghanistan pour enquêter sur une présence de dirigeants talibans et de membres d'Al-Qaida dans ces parages.

Dès le 5 février, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, avait affirmé qu'il n'y avait « *pas de doute* » que des membres d'Al-Qaida s'étaient réfugiés en Iran. L'envoyé spécial de Washington pour l'Afghanistan, Zalmay Khalilzad, a précisé, le 13 février, sur la BBC, que les Etats-Unis ont « *remis les informations dont ils disposent [à Téhéran] quant à la présence [de membres] d'Al-*

Qaida et à [leurs] déplacements en Iran ». Il a affirmé que certaines personnes – dans l'entourage du Guide spirituel iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, et des Gardiens de la révolution – avaient apporté leur aide pour l'armement et le financement de groupes en Afghanistan afin de décourager la coopération avec le nouveau gouvernement intérimaire afghan d'Hamid Karzaï.

DEUX POLITIQUES

A ce propos, M. Khalilzad a ajouté que des membres de la division Al-Qods des Gardiens de la révolution avaient été envoyés vers l'Afghanistan avec un groupe d'Afghans chiites entraînés au Liban et connu sous le nom de « *Soldats de Mahomet* ». Il a exprimé la préoccupation de Washington devant l'existence de deux politiques différentes menées par l'Iran en Afghanistan : l'une, jugée constructive par les Etats-Unis, est celle des partisans du président réformateur Mohammed Khatami ; l'autre, récusée, est celle de l'aile conservatrice du régime.

Selon les Etats-Unis, a ajouté M. Khalilzad, certains Gardiens de la révolution entretenaient des relations de longue date avec Al-Qaida. Certains membres du réseau de Ben Laden entrés en Iran après la défaite du régime taliban ont été autorisés à poursuivre leur route vers d'autres destinations, a ajouté l'émissaire spécial de Washington. – (AFP.)

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7/17
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Six Etats membres décident d'avancer au début 2003 la mise en place du mandat d'arrêt européen

Réunis à Saint-Jacques-de-Compostelle, les ministres de l'intérieur et de la justice des Quinze ont avalisé le plan espagnol de renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine

SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

de notre envoyée spéciale

Pour être « informelle », la réunion n'a en pas moins été productive. Et c'est sur plusieurs constats d'accord, dans des domaines prioritaires pour la présidence espagnole de l'UE, comme la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine, que s'est achevée, jeudi 14 février à Saint-Jacques-de-Compostelle, cette première journée de rencontre des ministres de l'intérieur et de la justice des Quinze.

Dès le milieu de la matinée, le ton était donné : le ministre espagnol de la justice, Angel Acebes, annonçait avec une évidente satisfaction « qu'un pas très important venait d'être franchi vers l'Europe des libertés, de la sécurité et de la justice ». A savoir : l'Espagne et cinq autres pays (France, Portugal, Luxembourg, Belgique, Royaume-Uni) ont décidé de devancer le calendrier et d'effectuer les amendements législatifs nécessaires pour mettre en pratique, dès le premier trimestre de l'année 2003, sans attendre la date butoir du 1^{er} janvier 2004, le mandat d'arrêt européen.

Qu'en était-il des neuf pays moins « pressés » ? De lourdes réformes – allant, comme dans le cas de l'Autriche, de la Grèce et de l'Italie, jusqu'à une modification de leur Constitution – voire un calendrier électoral délicat – comme dans le cas de la Hollande ou de l'Allema-

« Un pas important a été franchi vers l'Europe des libertés, de la sécurité et de la justice »

ANGEL ACEBES

– expliquaient que chacun agirait à son rythme, dans les délais fixés, selon le ministre espagnol. Ce qui n'empêchait pas certains pays de se « justifier », l'Allemagne notamment, qui, dans la soirée, faisait savoir « qu'elle se joindrait vite au groupe des six ». Quant au ministre italien de la justice, Roberto Castelli

– dont le parti, la Ligue du Nord, allié de M. Berlusconi, ne compte pas parmi les zélotes de la construction européenne –, il était sommé de s'expliquer par les journalistes italiens qui soupçonnaient là une nouvelle façon de leur pays de traîner les pieds, après avoir déjà fait repousser l'entrée en vigueur du fameux mandat d'arrêt européen. Alors, se sentait-il isolé ? Réponse du ministre : « Je sais compter : neuf, c'est plus que six. Ces neuf-là, nous sommes prudents. Trop souvent, en Europe on met la charrue devant les bœufs... »

Cette explication italiano-italienne a constitué le seul incident de la journée. Et lors de la conférence de presse finale, M. Acebes et son collègue de l'intérieur, Mariano Rajoy, ont pu faire état d'un bilan plus que satisfaisant. Notamment en matière d'immigration où l'Espagne, qui a entrepris, il y a deux ans, avec une loi très restrictive et souvent controversée, de blinder la porte sud de l'Europe à l'immigration clandestine, a présenté les grandes lignes d'un « plan global » qui a suscité l'aval de tous. De quoi s'agit-il ? De travailler dans trois directions : coopération technique et financière

avec les pays d'origine des immigrés ; établissement d'un traitement digne pour tous les immigrés et lutte contre les clandestins.

Ce qui pourrait se traduire, à court terme, par la création d'une banque de données des visas accordés, mais aussi refusés par les Quinze et par celle de bureaux d'émission de visas communs, avec une expérience pilote qui serait mise en place à Pristina, au Kosovo. De même, un nouveau type de visa européen, avec une photo digitale intégrée, sera adopté, ainsi qu'un fichier commun d'empreintes digitales (Eurodac), la France – pays réticent jusque-là – ayant signifié qu'elle levait ses objections « techniques » à propos de ce projet.

Sur le problème de la reconduction dans leur pays des immigrés, la Commission négocie avec le Maroc, la Russie, le Sri Lanka, le Pakistan et Hongkong et des accords communs minimaux sur les procédures de rapatriement des clandestins sont envisagés. Quant à la création d'une « police commune des frontières », elle fera l'objet d'un séminaire à Rome, le 30 mai, au cours duquel l'Italie, chargée de l'étude du projet, rendra ses conclusions. Enfin, l'accent a été mis sur la nécessité de réformer l'organisme européen de coopération judiciaire Europol pour lui donner une plus grande capacité opératoire.

Vendredi, la réunion devait aborder un dossier sur lequel l'Espagne est très active depuis les attentats du 11 septembre : l'éventuelle coopération renforcée de l'UE avec les Etats-Unis. Thème particulièrement sensible en raison des réticences européennes à parler d'extradition vers un pays qui pratique la peine de mort et compte mettre en place des tribunaux d'exception.

Marie-Claude Decamps

La Pologne espère toujours de l'UE des concessions pour ses agriculteurs

Elle estime la période de transition trop longue

venu PARTICIPER à Paris, jeudi 14 février, à une rencontre des ministres des finances du « triangle de Weimar », le ministre polonais Marek Belka a pu sonder les positions de deux des pays dont il a le plus à attendre dans la négociation sur l'élargissement : la France et l'Allemagne. Deux semaines après que la Commission a présenté son projet de propositions concernant en particulier l'agriculture, aussi bien Paris que Berlin ont souligné officiellement que le « paquet » de Bruxelles était le maximum de ce que les pays candidats pouvaient espérer. Mais Varsovie veut croire qu'une négociation est encore possible. « Nous ne discutons pas les montants prévus pour l'élargissement », souligne le ministre polonais, et la Pologne semble prête à s'accommoder de l'offre de la Commission concernant les paiements directs aux agriculteurs : ils ne seraient dans un premier temps, pour les nouveaux membres, que de 25 % de ce qu'ils sont pour les Quinze. Même ce pourcentage est considéré avec les plus grandes réticences par l'Allemagne.

Mais les Polonais estiment que la période de transition prévue – dix ans – est beaucoup trop longue. Ils craignent que leurs agriculteurs ne puissent faire face à la concurrence des produits européens qu'ils considèrent comme « subventionnés » (par le biais des paiements directs). Du côté de la Commission européenne, on concède qu'un problème peut en effet se poser pour le blé, dont les prix sont désormais au moins aussi élevés en Pologne qu'en Europe de l'Ouest. Enfin, ils craignent que les nouveaux membres ne se retrouvent, immédiatement après l'adhésion, dans une situation paradoxale – celle de contributeurs nets au budget euro-

péen : les nouvelles propositions de la Commission prévoient en effet que les nouveaux membres paient dès le début des contributions pleines, alors qu'il est très vraisemblable que, pour des raisons pratiques, ils ne reçoivent les aides prévues qu'avec retard.

Sur tous ces points, les Polonais, instruits, disent-ils, par l'expérience, persistent à croire que des progrès sont possibles. Des considérations de politique intérieure les poussent aussi à défendre publiquement leurs positions, sans trop tenir compte des propos plus ou moins définitifs tenus tant à Bruxelles qu'à Paris ou à Berlin. M. Belka

Varsovie craint la concurrence des produits « subventionnés »

a même laissé entendre qu'il n'attendait pas que Français et Allemands abattent leurs cartes avant la fin de leurs périodes électorales respectives. Varsovie tenterait-elle de « jouer la montre », alors même qu'en principe les positions des Etats membres devraient être arrêtées avant l'été ? Le ministre polonais a en tout cas repris avec une visible délectation le propos de l'un de ses deux interlocuteurs du jour, Laurent Fabius et Hans Eichel : « La Pologne est un miroir dans lequel nous nous voyons mieux réciproquement. » C'est-à-dire où la France et l'Allemagne perçoivent mieux leurs différences, en particulier sur l'élargissement.

Jan Krauze

ECHOS

■ **CHYPRE** : le président chypriote Glafcos Cléridès et le dirigeant chypriote turc Rauf Denktaş achèveront le 19 février leur première série de rencontres en vue de la réunification de l'île, pour les reprendre le 1^{er} mars. Les deux dirigeants se sont de nouveau rencontrés, jeudi 14 février, à Nicosie, pour la douzième fois depuis le lancement, le 16 janvier, des pourparlers qui devront prendre fin en juin. « Ils se rencontreront vendredi et encore une fois le 19 février avant

de s'arrêter à l'approche du Baïram [Aïd Al-Adha, fête religieuse musulmane] et pour une brève période de réflexion », a déclaré le porte-parole Brian Kelly. La République de Chypre (sud) fait partie des candidats à l'Union européenne. La Turquie est hostile à son adhésion tant qu'une solution à la division n'est pas trouvée. – (AFP.)

■ **SOMMET** : le Portugal et la Lituanie ont décidé d'organiser, pour la première fois, une rencontre au sommet entre l'Organisation pour la

sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe. Lisbonne et Vilnius prétendent « compléter le travail des deux organisations » qui se partagent de nombreux secteurs communs, a annoncé, jeudi 14 février, à Lisbonne le ministre portugais des affaires étrangères, Jaime Gama, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue lituanien, Antanas Valionis. Le Portugal et la Lituanie président respectivement l'OSCE et le Conseil de l'Europe. – (AFP.)

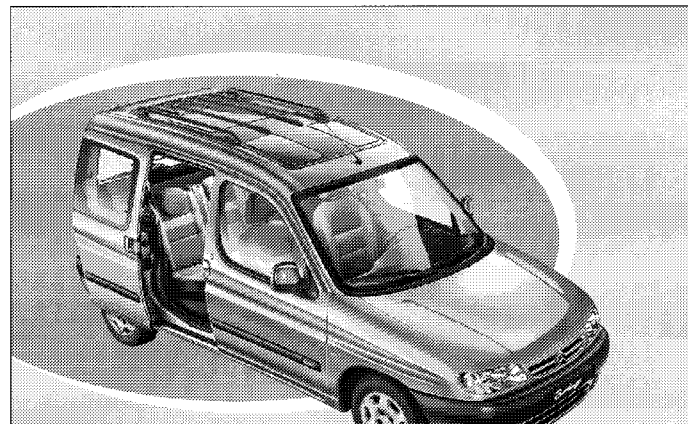
En février

PACK ÉQUIPEMENTS CITROËN



Climatisation
+
Système audio CD
=
1 €uro ⁽¹⁾
au lieu de 1390 €

CITROËN XSARA X



Modutop
+
2^e porte latérale coulissante
+
Système audio CD
=
1 €uro ⁽²⁾
au lieu de 1360 €

CITROËN BERLINGO MULTISPACE



Climatisation automatique
+
Projecteurs antibrouillard
+
Jantes alliage
=
1 €uro ⁽³⁾
au lieu de 1450 €

CITROËN XSARA Picasso SX

www.citroen.fr
3615 CITROËN (0,20€/mm)

12 GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

CITROËN préfère TOTAL

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. (1) Air conditionné simple (1000 € soit 6559,57 F) et système audio CD (390 € soit 2558,23 F) pour 1 € (6,55957 F) au lieu de 1390 € (9117,80 F) pour tout achat d'une Xsara X neuve. Modèle présenté avec option peinture métallisée. (2) Modutop (690 € soit 4526,10 F), porte latérale coulissante gauche (270 € soit 1771,08 F) et système audio CD (400 € soit 2623,83 F) pour 1 € (6,55957 F) au lieu de 1360 € (8921,02 F) pour tout achat d'un Berlingo Multispace neuf. (3) Pack Clim (climatisation automatique, jantes alliage, projecteurs antibrouillard) pour 1 € (6,55957 F) au lieu de 1450 € (9511,38 F) pour tout achat d'une Xsara Picasso SX neuve. Modèle présenté avec option peinture métallisée. Tarif conseillé du 12/12/2001. Offres non cumulables valables jusqu'au 28 février 2002 réservées aux particuliers dans le réseau Citroën participant.

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Crédité de 4 % à 6 % des intentions de vote dans les sondages, Robert Hue peine à se faire entendre. Aussi, le candidat du PCF appelle tous les grands élus communistes à le **SOUTENIR PLUS NETTEMENT**. Dans

l'entourage du candidat, on déplore notamment la **DISCRÉTION DE JEAN-CLAUDE GAYSSOT**, le populaire ministre des transports. La semaine prochaine, Marie-George Buffet doit s'entretenir de cette ques-

tion avec les députés, tandis que le président du PCF en fera de même avec les maires communistes de la région parisienne. Objectif : **SE RASSEMBLER** autour du candidat. Certains élus déplorent l'« absence de

ligne de proposition concrètes ». En déplacement à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et à Mantes-la-Jolie (Yvelines), le candidat communiste a pu constater que sa démarche suscitait des **INTERROGATIONS**.

Robert Hue bat le rappel des « poids lourds » communistes

Le candidat du PCF mène une campagne solitaire et discrète. Les sondages ne lui accordent pas plus de 6 % des intentions de vote. Les ténors du parti, dont Jean-Claude Gayssot, le ministre des transports, sont désormais appelés à se faire entendre

MINISTRES, maires des grandes villes, parlementaires : tout ce que le PCF compte de « grandes figures » va être invité à « mouiller » davantage sa chemise pour soutenir le candidat Robert Hue. Mardi 19 février, Marie-George Buffet doit s'entretenir sur ce sujet avec les députés du PCF, tandis que M. Hue devrait faire de même auprès des maires de la région parisienne, avec lesquels il doit s'entretenir place du Colonel-Fabien. Car, après plusieurs semaines de réunions, rencontres et meetings, s'est installée peu à peu l'impression que le candidat fait campagne en solitaire. Le principal intéressé dément : « Tous les poids lourds sont engagés dans la campagne » et sent même « plus d'implication qu'en 1995 ».

Pour autant, autour de lui, on prend l'affaire très au sérieux. « Robert Hue ne peut pas être tout seul à s'exprimer », constate Michel Deschamps. « Je l'ai dit il y a quinze jours : la façon pour les ministres et les parlementaires de le soutenir c'est d'occuper le terrain de la parole publique. Tous les ministres socialistes sont engagés dans la campagne ; ce serait quand même un peu fort de café que seuls nos ministres n'y soient pas », ajoute l'ancien syndicaliste de la FSU aujourd'hui au comité de campagne du candidat. « Je n'ai pas l'impression que les grands élus soient réellement mobilisés », estime, de son côté, l'ex-rénovateur Roger Martelli. « Bocquet fait le service minimum et tous les députés du groupe, pour le moment, sont un peu comme cela », confie l'un d'entre eux. Et de préciser : « C'est qu'il y a des interrogations sur la manière dont est menée la campagne. »



LA PHOTOGRAPHIE DE **PATRICK ARTINIAN**

Au détour d'un déplacement dans les Hauts-de-Seine, le candidat communiste, Robert Hue (à gauche), a rencontré son « vieil ami » Bernard Sobel, qui dirige le Théâtre de Gennevilliers. Ce dernier lui a notamment fait part de ses soucis de créateur et de directeur confronté aux revendications concrètes : « Le concret, c'est aussi ce dont on crève. »

Le mot est lâché. Les premières remarques acerbes sont venues du PS. Mardi matin, lors du traditionnel petit déjeuner avec les « éléphants » du Parti socialiste, Lionel Jospin a dû demander à ses troupes de cesser de s'occuper des campagnes des autres candidats de la gauche plurielle, et notamment de celle de M. Hue. « On a assez à faire avec la nôtre », a indiqué le premier ministre. Si les piques venues de la Rue de Solferino se tarissent,

celles émanant de l'intérieur même du PCF partent à la hausse. « Je le dirai à Robert Hue mardi. Il se trompe d'élection. Je ne l'ai jamais entendu dire : si j'étais président, voilà ce que serait mon projet », souligne Patrick Braouezec, maire de Seine-Saint-Denis. « Il faudrait faire une campagne un peu débonnaire comme Jacques Duclos en 1969, à la place, on fait une campagne à la Marchais. C'est normal, il laisse les rênes libres à deux

ex-marchaisiens », indique pour sa part un parlementaire, pourtant proche du candidat communiste, mettant en cause à mots couverts le travail de Jean-François Gau et de Pierre Blotin. Pour Maxime Gremetz, député de la Somme, « on n'a pas de ligne, pas d'orientations concrètes. Le dernier quatre pages que l'on a sorti est illisible et n'évoque rien à personne. Il faut se recentrer sur quatre ou cinq propositions fortes ». Un membre de la fédéra-

tion de Seine-Saint-Denis insiste sur « une angoisse transversale » qui commencerait, assure-t-il, à « gagner les rangs du parti ». Une angoisse où se mêle la crainte d'un naufrage politique doublée d'un naufrage financier. Il y a mois, un sondage donnait Robert Hue à 4,5 % a provoqué des sueurs froides Place du Colonel-Fabien. Depuis, la tendance s'est redressée. Les dernières semaines ont, il est vrai, été un peu difficiles. Il y a

eu le cafoillage sur Porto Alegre où M. Hue n'était pas, mais où s'est rendue Marie-George Buffet, qui a fait l'objet d'un entourage. Il y a les Guignols et leur « et pendant ce temps-là au Parti communiste français », montrant un président du PCF tuant le temps, dans un immeuble déserté. Il y a cette candidature Chirac qui surprend M. Hue en plein voyage au Mali. L'affaire, d'ailleurs, ne se reproduira plus : le candidat communiste, qui avait prévu initialement de se rendre au Venezuela ou en Pologne, a annulé ces déplacements. Pour ne conserver, peut-être qu'une escale à Belem au Brésil. « Cela s'accélère. Je vais regarder comment mieux articuler les déplacements prévus avec ma campagne en France » explique-t-il.

Ces « couacs » n'ont pas dissuadé les partisans de M. Hue de se rendre aux réunions organisées un peu partout en France, dont la fréquentation reste honorable. Mais, ils font sérieusement grincer les dents des militants et des « barons » du PCF, horripilés par ailleurs par l'irruption du chroniqueur littéraire médiatique, Frédéric Beigbeder dans la campagne communiste.

Derrière cette poussée critique, il y a certes des réflexes de sauvegarde

de personne, comme le souligne un familier de la Place du Colonel Fabien : « Beaucoup jouent l'après présidentielle et sont convaincus que de toute façon l'affaire est pliée. C'est une manière de se couvrir à l'avance en mettant l'accent sur une responsabilité individuelle, celle de Robert Hue, en cas d'échec ».

Mais il y a aussi de vraies divergences stratégiques qui portent, en réalité, non sur l'élection présidentielle mais sur la préparation des législatives et sur le cadre d'alliance avec le PS. Robert Hue se refuse à signer avec son partenaire, avant le deuxième tour de la présidentielle, un accord semblable à celui qu'ont passé les Verts. « Nous ne sommes pas dans la même position qu'eux. Nous n'avons pas besoin d'accord pour avoir des élus » assure-t-il. Le problème c'est que les députés, après les résultats des municipales de 1997, n'en sont pas totalement assurés. Rue de Solferino, on fait valoir que Marie-George Buffet, elle, serait favorable à un tel accord. Patrick Braouezec dont un haut responsable du PS regrette que « le PCF n'en ait pas fait le Vincent Peillon ou le Patrick Devedjian de Robert Hue » a prévu pour sa part de plaider mardi auprès du président du PCF pour un accord de ce type. « On ne va pas boucler un contrat de législaire en quinze jours entre le second tour de la présidentielle et le 1er tour des législatives » indique-t-il. Les grandes manœuvres ont commencé.

C. M.

Caroline Monnot

A Villejuif, le PCF fait son Porto Alegre

Prendre la ligne 7, s'arrêter à Kremlin-Bicêtre, sauter dans le bus 131 et descendre à Ambroise-Croizat. Trois jours durant, à compter de vendredi 15 février, un « forum pour un autre monde », patronné entre autres par le quotidien *L'Humanité*, la radio Beur FM et la fédération CGT des mines et de l'énergie, se tient à Villejuif (Val-de-Marne). Le plateau d'invités mêle Leïla Shahid, déléguée générale de l'Autorité palestinienne en France, Danielle Mitterrand, de l'association France Libertés, Pierre Tartakowsky, d'Attac, l'Italien Fausto Bertinotti, numéro un de Refondation communiste, l'avocat du Mouvement des sans-terre du Brésil et, bien sûr, Robert Hue et Marie-George Buffet. En revanche, de nombreux acteurs des mouvements sociaux ont décliné l'invitation, estimant l'initiative trop « imbriquée dans la campagne du PCF ». Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères, qui s'était rendu au forum économique à New York, est annoncé à Villejuif.

Un militant : « Comment asseoir la crédibilité de notre candidat ? »

ROBERT HUE est heureux. En cette fin de matinée, jeudi 14 février, l'invitation lancée aux salariés du quartier de la Défense à venir discuter a été un « succès ». « Et ce n'était pas gagné. Vous seriez venue, vous, si cela avait eu lieu au

■ REPORTAGE

« Notre pain dur, avec l'histoire de notre parti, c'est de dire qu'on est utile et nécessaire »

« pied de votre bureau ? », plaisante un responsable de la fédération des Hauts-de-Seine. Et puis, il y a maintenant cette rencontre avec un « vieil ami », le directeur et metteur en scène du Théâtre de Gennevilliers, Bernard Sobel. Le candidat communiste salue les éclairagistes, le machino, se renseigne sur un décor pas tout à fait fini destiné au *Pain dur*, de Paul Claudel. « Pour nous, communistes, notre pain dur, avec

l'histoire de notre parti, c'est de dire qu'on est utile et nécessaire. Il faut dire aux gens que le PCF, s'il n'est plus là, c'est grave pour notre pays », lui explique Bernard Sobel. Mais l'homme de théâtre a aussi d'autres soucis. « Je voulais profiter de l'occasion car nous sommes en pleine discussion sur ce qu'on appelle les 35 heures et les augmentations de salaire. Je suis le patron et on me dit : "Il faut que tu nous augmentes." Moi, je veux bien augmenter les gens, mais à un moment, si j'augmente, je ne pourrai plus créer. » M. Hue est embêté : « Les gens veulent du concret. Les salariés de la Défense me disent : "Qu'est-ce que cela va nous rapporter de voter Robert Hue ?" », reconnaît le candidat. Bernard Sobel, là, n'est pas totalement convaincu : « Le concret, c'est aussi ce dont on crève », soupire-t-il.

« DRÔLE DE SITUATION »

Il faut filer. « Robert » est attendu à Mantes-la-Jolie (Yvelines). La salle retenue est plus proche du centre-ville que des grands ensembles du Val-Fourré. Il y a là des médecins, des éducateurs, des enseignants. Une centaine de personnes, au total. Professeur au Val-Fourré et militant du PCF, Pierre est inquiet : « J'entends de

plus en plus dire autour de moi que ce sera plus facile de se battre si la droite devait gagner. Comment asseoir mieux la crédibilité du candidat communiste ? », lance-t-il. Vincent, un collègue, renchérit : « On est dans une drôle de situation. Quoi qu'on en dise, la politique du gouvernement pèse sur la crédibilité des propositions du candidat communiste. » Robert, électricien, proteste contre le « sensationnalisme » des médias sur l'insécurité : « Un Etat policier n'a jamais résolu les problèmes de violence », s'agace-t-il.

Médiateur social, Jean M'Ba juge qu'« on ne peut dissocier le sentiment d'insécurité de l'insécurité réelle. L'un et l'autre s'alimentent. Il faut donner plus de moyens à la police, mais il y a aussi d'autres problèmes ». Et de s'interroger : « Comment faire pour traiter la souffrance des victimes ? Comment faire quand les éducateurs n'ont pas le temps de voir les familles des enfants qu'ils suivent car ils sont débordés ? Il y a neuf éducateurs à Mantes pour neuf mille six cents jeunes. » M. Hue acquiesce : « Il faudrait au moins dix mille éducateurs aujourd'hui en France. Où sont-ils formés ? »

NEUBAUER

607 PEUGEOT

ENTRE LA ROUTE ET VOUS, UNE NOUVELLE HISTOIRE D'AMOUR.

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

Jean-Claude Gayssot en service minimum

L'engagement du ministre des transports reste des plus modestes

LE MINISTRE communiste de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gayssot, qui fut directeur de campagne de Robert Hue en 1995, se montre aujourd'hui très discret. Pas d'édition dans *L'Humanité* signé de sa main pour inviter à voter pour « Robert », guère d'interventions publiques sur le sujet, si ce n'est une rare « sortie », fin janvier, dans laquelle il a dit « comprendre » la réaction vigoureuse de M. Hue après l'annulation par le Conseil constitutionnel des ajouts communistes au texte sur la modernisation sociale.

Les récents propos de Dominique Strauss-Kahn devant la fédération socialiste du Val-de-Marne n'ont rien fait pour dissiper le mystère. Samedi 9 février, l'ancien ministre de l'économie, opposant au « carré de valets de la droite » le « carré d'as » des soutiens de Lionel Jospin, avait accolé aux noms de Martine Aubry, de Laurent

Fabius et de François Hollande, celui, moins attendu, du ministre des transports. « Une formulation un peu maladroite », explique-t-on Rue de Solferino : « DSK ne voulait citer ni Hue ni Buffet pour ne pas les gêner. Le premier nom qui lui est venu à l'esprit est celui de Gayssot. Il ne faut rien y voir d'autre. »

« PRISE DE DISTANCE »

Problème : l'absence de mise au point de M. Gayssot n'est pas passée inaperçue au PCF. Où l'on s'interroge sur l'attitude du camarade-ministre. « Gayssot est pour le moment d'une discrétion remarquable », constate l'ancien directeur de *L'Humanité*, Pierre Zarka. Maxime Gremetz constate « une prise de distance évidente ». « On ne peut pas dire qu'il y ait de sa part une implication féroce dans la campagne », estime le député de la Somme. « Et si Jean-Claude, qui est un malin, avait décidé de ne pas

trop lier son sort personnel à celui du PCF à la présidentielle ? », ose un troisième responsable.

Pour M. Robert Hue, « DSK dit n'importe quoi et fait de la politique politicienne ». Quant à l'engagement du ministre des transports dans la campagne, « il est très fort », indique le candidat du PCF, qui assure que « Jean-Claude l'aide beaucoup », notamment pour obtenir des soutiens « dans les milieux intellectuels ». « Il multiplie les initiatives », certifie le président du parti. Au conseil de campagne de M. Hue, on constate qu'il participe régulièrement aux réunions. Les proches du ministre certifient que M. Gayssot n'est pas avare de son appui. « Vous verrez, lance Bernard Vasseur, un de ses proches, offrez-lui une tribune dans vos colonnes et il aura une prise de position forte en faveur de Robert Hue. »

C. M.

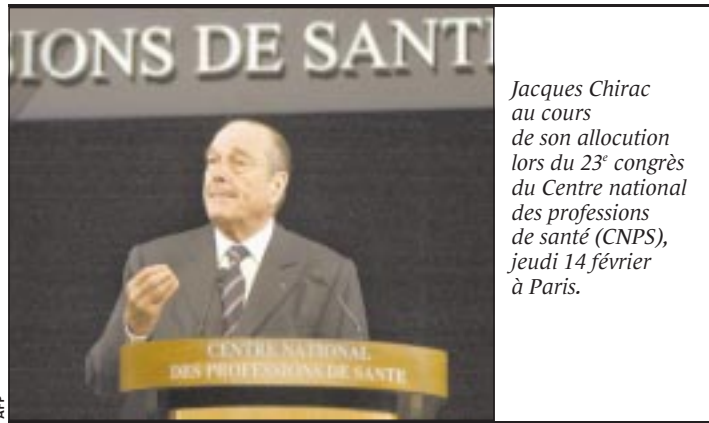
Jacques Chirac admet le « malentendu » du plan Juppé et se pose en candidat naturel des professions de santé

Il juge que la valeur des actes médicaux est insuffisante. Dans un récent sondage auprès des médecins, le président sortant est nettement devancé par Jean-Pierre Chevènement

IL NE L'A PAS dit, mais il le pensait suffisamment fort que pour tous l'entendent : Jacques Chirac se veut le candidat naturel des professionnels de santé libéraux, qui ne supportent plus, dit-il, d'être « les boucs émissaires des déficits de l'assurance-maladie ». Intervenant, jeudi 14 février, devant les 23^{es} assises du Centre national des professions de santé (CNPS) réunies à Paris, dans son premier grand discours depuis sa déclaration de candidature, Jacques Chirac a réglé ses comptes. Il s'est attaché à apurer le contentieux du plan Juppé, a critiqué par le menu la politique de santé du gouvernement et s'est posé en défenseur d'un modèle de santé à la française.

« J'ai entendu votre appel, a-t-il lancé à l'adresse à son auditoire, qui est d'abord une demande de juste reconnaissance. » M. Chirac a évoqué son « expérience des difficultés » avec le plan Juppé. « Les objectifs étaient justes, certaines des conséquences qui en furent tirées à l'époque ont été à l'origine d'un très grave malentendu. J'en ai médité depuis longtemps les enseignements », a ajouté le chef de l'Etat. Il se souvient sans doute que le 24 mars 1995, déjà, devant ces mêmes assises du CNPS, il avait affirmé, à la grande satisfaction de l'assistance, refuser « l'idée de plafonner les dépenses de santé » (Le Monde du 25 mars). Les ordonnances Juppé d'avril 1996, rejetées par la majorité des médecins libéraux, avaient rompu le charme. Par la suite, installé à l'Elysée, il s'était employé à renouer les liens avec les professionnels de santé libéraux.

Autant dire que les responsables du CNPS ont bien accueilli la critique en règle de la politique de santé du gouvernement actuel faite par le chef de l'Etat, pour lequel



Jacques Chirac au cours de son allocution lors du 23^e congrès du Centre national des professions de santé (CNPS), jeudi 14 février à Paris.

« l'essentiel des chantiers de réforme est aujourd'hui en panne ». L'hôpital tout d'abord : « On en est arrivé aujourd'hui, dans beaucoup de services hospitaliers, à une situation d'embolie, pour ne pas dire de paralysie. » M. Chirac a évoqué, pêle-mêle, « la charge de travail imposée

M. Chirac s'est attaché à apurer le contentieux du plan Juppé et a défendu un modèle de santé à la française

aux personnels soignants », source de tensions, « les conditions, pour une part improvisées, du passage aux 35 heures [qui] ajoutent encore à ces difficultés », l'investissement « délaissé » et l'absence de « vue d'ensemble ». Il a plaidé pour un décloisonnement aussi bien entre ville et hôpital qu'entre hôpital

public et cliniques privées, pour lesquelles il demande « le strict respect du principe d'égalité de traitement ».

« La recherche médicale est négligée », a ajouté le président, mettant en danger les chances de la France de « rester dans la course ». Abordant la régulation des dépenses de santé, il a souhaité, sous les applaudissements de la salle, que soit « définitivement tournée » la « page des responsabilités et des sanctions collectives, dont les « lettres-clés flottantes » sont le dernier avatar ». Revenant sur la questions des honoraires des praticiens libéraux, au cœur notamment du conflit des médecins généralistes, Jacques Chirac a martelé : « Aujourd'hui, la valeur des actes n'est en adéquation ni avec le niveau de formation des professionnels de santé, ni avec l'évolution des soins, ni avec l'augmentation des charges des cabinets. »

Le chef de l'Etat a également plaidé pour une aide aux Français, dont le revenu est supérieur au plafond d'accès à la couverture maladie universelle (CMU), mais qui ne sont pas encore « convenablement

couverts » : « Il faut les aider à prendre une bonne mutuelle ou une assurance complémentaire en créant un mécanisme incitatif sous forme de crédit d'impôt ou de déductibilité fiscale. » Dénonçant le « vote purement formel » du Parlement, il a affirmé la nécessité de « donner toute sa place à la conférence nationale de la santé » et d'élaborer rapidement une « grande loi de programmation de santé publique ».

Elisabeth Guigou a estimé, jeudi, qu'il « prodiguait des bonnes paroles », mais que « les actes ne suivent pas ». La ministre de l'emploi et de la solidarité a qualifié de « mea culpa intéressant » ses propos sur le plan Juppé, soulignant que ce plan tournait le dos aux promesses de campagnes faites par le candidat en 1995. Vendredi, sur RTL, elle a jugé qu'avec ce plan, a « considérablement augmenté le malaise » des médecins.

Ces critiques sont « mesquines et politiciennes », a répliqué Jean-François Mattei, président du groupe DL à l'Assemblée. En revanche, Alain Madelin a évoqué « la volte-face de Jacques Chirac » qui « rend peu crédibles les engagements du candidat pour l'avenir ».

Reste que le président-candidat n'a pas partie gagnée pour convaincre les médecins. Selon le dernier baromètre mensuel CAM-Impact Médecin de février, Jean-Pierre Chevènement obtiendrait au premier tour 16,3 % des intentions de vote des médecins, devant Jacques Chirac (10,7 %) et Lionel Jospin (10,3 %). Au second tour, il recueillerait 34,4 % des suffrages médicaux, contre seulement 28,1 % pour le président sortant. De quoi pousser le candidat Chirac à mettre les bouchées doubles.

Paul Benkimoun

La candidature de M. Bayrou de plus en plus remise en question dans son propre camp

Au-delà, c'est l'avenir de l'UDF qui est menacé

A 65 JOURS du premier tour, la question d'un « éventuel retrait » de François Bayrou est ouvertement posée. Après réflexion, l'un des délégués généraux de l'UDF, Dominique Paillé, s'interroge à haute voix dans un entretien publié, jeudi 14 février, par Le Parisien. Quelques jours auparavant, le député des Deux-Sèvres confiait déjà – mais en privé – que, compte tenu de son âge (50 ans), « Bayrou devait sortir de l'horizon 2002 ». Depuis, le numéro 2 de l'UDF, Hervé de Charette, a annoncé qu'il « ne participerait pas à la campagne de François Bayrou », en invoquant les risques de « marginalisation » de la famille centriste (Le Monde du 7 février). Et l'ancien ministre n'exclut plus désormais de se porter lui-même candidat.

Le président de l'UDF n'ignore rien des difficultés qui l'attendent d'ici au 21 avril. Lors d'une rencontre avec des étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, mercredi 13 février, il confiait ainsi à ses interlocuteurs : « Si je me casse la figure, je me casse la figure, que voulez-vous ! » Une affiche sur la porte de l'amphithéâtre annonçait : « Le pari rou-Bay, la course infernale. » Comble de malchance, le candidat était arrivé en retard, à cause des embouteillages. « On a dû prendre le métro », s'excusait-il, avant qu'une étudiante brosse de lui ce portrait sarcastique : « Vous vous rêviez en troisième homme, et vous voilà vingt mille lieues sous Madame ! ». Pour expliquer le faible écho rencontré par sa candidature, M. Bayrou soupirait : « Les médias font partie du système... Je voudrais bouculer ce système. »

Le lendemain matin, après la sortie de son ami Paillé, le président de l'UDF évoquait encore, sur RTL, « la responsabilité des

médias dans cette affaire ». Puis, il répliquait : « J'irai jusqu'au bout. » « Cela fait vingt ans qu'on vit à droite avec des trahisons, qu'on les prépare, qu'on les entretient, que tout cela est méthodiquement fait (...) Moi, je veux qu'un jour, les Français de droite et du centre soient fiers d'être de leur camp », ajoutait-il.

« TRONQUÉE ET MUTILÉE »

Arguments à l'appui, la garde rapprochée du candidat s'est employée, jeudi 14 février, à refuser la perspective d'un éventuel retrait de M. Bayrou. Le directeur de campagne, Gilles de Robien, a expliqué que cette « candidature de centre droit peut faire gagner l'opposition ». « Sans elle, l'opposition serait tronquée et mutilée », a affirmé le député de la Somme, en dénonçant « ceux qui s'emploient à miner le centre droit par leur manque de loyauté » et ceux qui pensent « se racheter une conduite vis-à-vis du candidat Chirac ». Hervé Morin, délégué général de l'UDF, a déclaré de son côté que la droite est « sûre de perdre » si elle n'a qu'un candidat au premier tour. « On ne gagne pas avec un seul parti », a-t-il ajouté, en évoquant la pluralité des candidatures à gauche.

Au-delà de la candidature de M. Bayrou, l'existence même de l'UDF est menacée. Sur France Info, M. de Charette a réaffirmé que « cette famille est en cours de disparition et de désintégration ». L'UDF est notamment menacée par la transformation de l'Union en mouvement (UEM), après la présidentielle, en un grand parti de la droite et du centre.

Nicolas Germain et Jean-Louis Saux

TROIS QUESTIONS À... CLAUDE EVIN

1 Claude Evin, vous avez été ministre de la santé de 1988 à 1991. Comment réagissez-vous au mea culpa de Jacques Chirac sur le plan Juppé devant le Comité national des professions de santé (CNPS), qui avait notamment instauré les « sanctions collectives » qu'il dénonce aujourd'hui ?

C'est un discours lisse. Le candidat ne dit rien qui pourrait froisser. Les professions de santé, qui n'ont pas la mémoire courte, se souviendront que le 25 mars 1995, devant le même CNPS, il affirmait qu'il ne fallait « absolument pas plafonner les dépenses de santé ». Le 15 novembre 1995, le plan Juppé faisait le contraire. Un tel mea culpa ne manifeste pas une grande sincérité et n'annonce rien de bon pour l'avenir...

2 Que pensez-vous de la « garantie nouvelle » proposée par M. Chi-

rac visant à aider les Français modestes à « prendre une bonne mutuelle ou une assurance complémentaire » ?

C'est sa seule proposition un peu construite. Mais c'est aussi un vrai clivage entre Chirac et nous. Il s'agit de développer les assurances complémentaires, et notamment les assurances privées, en abandonnant l'objectif d'un haut niveau de sécurité sociale. Il accepte l'idée que la solidarité ne peut pas tout financer et renvoie à des démarches individuelles les exonérées par des incitations fiscales. Comme il y a 40 % des Français qui ne paient pas d'impôts, ce sont en fait les revenus élevés et non les revenus modestes qui en bénéficieraient. Il s'agit de réduire la solidarité nationale. On voit là poindre l'abandon du système de solidarité. C'est une agression contre les assurés sociaux.

3 Les socialistes sont en conflit avec les professions de santé. Quelles propositions attendez-vous de votre candidat sur la santé ?

Je souhaite qu'il propose un mécanisme qui garantisse effectivement le financement d'un système de santé fondé sur la solidarité et un meilleur accès aux soins. Le fonctionnement et l'organisation de ce système doivent être davantage régionalisés. Une réorganisation des relations entre l'Etat et la Sécurité sociale doit élargir les responsabilités des caisses. Il faut aussi mettre en place d'autres formes de rémunération des professions de santé, au-delà du seul paiement à l'acte, prenant mieux en compte les missions d'intérêt général des médecins généralistes.

Propos recueillis par Michel Noblecourt

Elu, M. Chevènement proposerait rapidement trois lois sur les mineurs, la police et la justice

Il veut faire de la sécurité une « grande cause nationale »

NICE

de notre envoyée spéciale

Jean-Pierre Chevènement s'impatiente. Lassé de jouer en solo, il exhorte ses principaux rivaux à l'élection présidentielle, Jacques Chirac et Lionel Jospin, à entrer « dans le débat ». En duplex depuis Nice, où il tenait un meeting, jeudi 14 février, il a déclaré, au journal de 20 heures, sur TF1, qu'il avait « des questions à poser » au président-candidat dont il estime avoir « précipité la campagne ». Il a répété qu'il se tenait prêt, « sous votre arbitrage, monsieur Poivre d'Arvor », à rencontrer M. Chirac.

Le candidat du « pôle républicain », qui « avance à mains nues contre les grosses machines », n'a pas ménagé sa peine pour critiquer et provoquer les deux têtes de l'exécutif devant les 1 000 personnes venues l'écouter au Palais des congrès de Nice. « L'un nous déclare sa passion, a-t-il ironisé, l'autre le désir qu'il voudrait inspirer. Mais tous deux sont mus par leur ego et leur passion du pouvoir. Ce que veulent nos concitoyens, c'est qu'on leur parle de

la France et qu'on leur propose un projet. »

Près de deux heures durant, M. Chevènement a renvoyé dos à dos ses deux rivaux, qu'il a mis dans le même sac de « l'universelle défausse ». « Vous avez entendu M. Chirac ?, a interrogé le maire de Belfort, il a érudé toutes les questions. Son bilan est nul. Son projet est creux. Il a parlé vingt-cinq minutes pour ne rien dire. Il a déclaré sa passion à la France. Comme un jeune homme ! Lui qui était déjà ministre en 1974, il se présente comme le candidat du renouvellement ! Surréaliste ! », a-t-il lancé. Tout en restant allusif, il a aussi mis en doute la « sincérité » du président de la République : « Quand Jacques Chirac est-il sincère ? Je me pose moi-même la question tant il ment avec conviction. »

« MANQUE LE PROJET »

Lionel Jospin ? Il n'a pas encore déclaré sa candidature, mais « il a déjà un QG et un directeur de campagne. Manque le projet, a condamné M. Chevènement. Car nous ne

savons rien du projet de M. Jospin, mis à part le catalogue de La Redoute que lui ont présenté les divers témoins du PS ».

Dans l'une des villes de France les plus touchées par la délinquance et la corruption, l'ancien ministre de l'intérieur était également venu parler de sécurité. S'il est élu, il fera de ce thème « une grande cause nationale » et prendra, « dans les cent jours », les mesures « propres à changer l'air du pays ». Une réforme législative sur la délinquance des mineurs et deux « lois de programmation » sur la police et la justice seront au cœur de son programme. « Le monde est fou, a lancé M. Chevènement à son auditoire ravi, quand les automobilistes pris en défaut de stationnement sont plus sévèrement sanctionnés que les incendiaires de voitures. » Et, en se défendant longuement d'être un « ringard », il a mimé : « la fermeté d'une main, la générosité de l'autre » pour en finir avec « la démagogie d'un Chirac et l'angélisme d'un Jospin ».

Christine Garin

1^{er} assureur de personnes en France

14 millions de personnes assurées

27 000 points de vente

130 Mds € d'actifs



Activité 2001

Nette surperformance par rapport au marché

Chiffre d'affaires consolidé 17 290 M€
Encours gérés au 31.12.2001 + 8 %

Activité

Pour le dernier trimestre de l'exercice 2001, le chiffre d'affaires de CNP Assurances s'est élevé à 4 504 M€. Sur l'ensemble de l'année 2001, le chiffre d'affaires consolidé s'inscrit donc en recul de 1,3 % par rapport à 2000 et de 3,1 % à périmètre constant, en nette surperformance par rapport au marché français de l'assurance de personnes (-7 %).

Les encours progressent par ailleurs sur un rythme annuel d'environ 8 %, à périmètre constant, contre 7 % pour le marché français. Cette amélioration s'explique par la meilleure valorisation des supports en unités de compte en raison de la remontée

des marchés boursiers depuis le point bas de fin septembre 2001.

International

L'intégration de Caixa Seguros au début du 3^{ème} trimestre 2001 concourt pour 170 M€ au chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre et pour 307 M€ au chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année. Au total, hors de France, l'activité des filiales portugaises, argentines et brésiliennes représente en 2001 un chiffre d'affaires de 456 M€, en progression de 20 % à périmètre constant.

Perspectives

CNP Assurances confirme son objectif de croissance du résultat net hors éléments non récurrents d'au moins 12 %.

Chiffre d'affaires par segment d'activité			
	31.12.2001 en M€	31.12.2000 en M€	Evolution en %
Epargne	13 496,5	14 026,8	- 3,8
Retraite	1 179,2	1 102,2	+ 7,0
Prévoyance	821,2	772,5	+ 6,3
Couverture de prêts	1 467,0	1 337,2	+ 9,7
Frais de soins de santé	176,7	197,5	- 10,8
Dommages aux biens*	150,0	81,9	+ 82,9
Total	17 290,0	17 518,1	- 1,3

* Global a été consolidé à partir du second trimestre 1999 et Caixa Seguros à partir du 3^{ème} trimestre 2001.

Les résultats annuels 2001 seront publiés le 12 mars 2002

Relations analystes et investisseurs institutionnels : Brigitte Molhou. 01 42 18 77 27 - E-mail : info@cnp.fr

Relations avec les actionnaires : CNP Vert 0800 544 544 - E-mail : actionnaires@cnp.fr

www.cnp.fr

Les militaires réclament 550 millions d'euros en 2002 pour améliorer leur condition

La grogne des gendarmes fait tache d'huile

LE MINISTRE de la défense, Alain Richard, devrait annoncer, le 27 ou le 28 février, son « plan de revalorisation et de modernisation » de la condition militaire dans les trois armées – hors gendarmerie – et leurs services communs. Il escompte que ces mesures feront l'objet d'un « collectif » budgétaire à l'été, quel que soit le pouvoir en place, et que les crédits nécessaires pour commencer l'exécution de ce plan pluriannuel de rénovation ne seront pas prélevés sur le budget 2002 de la défense. Néanmoins, il existe encore de fortes divergences entre l'évaluation du coût des besoins exprimés par les militaires en cause – cadres de métier et engagés – et celle avan-

ble de mesures catégorielles, touchant notamment au déroulement de carrière et à des équivalences avec des professions civiles, auxquelles s'ajouteront des primes pour surcharge de travail et excès de contraintes ainsi qu'une indemnité compensant des congés non pris par obligation de service.

M. Richard estime que ce catalogue de mesures présenté par les membres des conseils de la fonction militaire représente un investissement de « plus de 400 millions d'euros » dès 2002. Les membres, désignés ou élus selon les cas, de ces mêmes conseils le chiffre à 550 millions d'euros.

Le 8 décembre 2001, le ministre de la défense avait alloué en faveur des gendarmes, qui avaient manifesté dans la rue en province et à Paris, un budget supplémentaire, en année pleine 2002, de 87 millions d'euros. Les mesures propres à la gendarmerie sont applicables dès février, mais il a fallu réécrire une douzaine de décrets et d'arrêtés – ce qui vient seulement d'être fait – pour prévoir de commencer de premiers versements en mars au grand mécontentement de nombreuses familles concernées par ce retard. La grogne spectaculaire des gendarmes a fait tache d'huile dans l'institution de défense. En effet, si les gendarmes se comparent aux policiers à propos des avantages professionnels attribués à l'ensemble des métiers de la sécurité publique, les personnels des armées et des services qui leur sont communs, comme le service de santé ou le service des essences par exemple, se réfèrent à la corporation des gendarmes qui relève du ministère de la défense du fait de son statut militaire.

Jacques Isnard

A l'initiative de Robert Badinter (PS), le Sénat réduit les peines contre les clients de prostituées mineurs

Le projet, qui devrait être définitivement adopté jeudi 21 février, prévoit finalement trois ans de prison et une amende de 45 000 euros. Les associations s'alarment de l'extension de ce phénomène



prisonnement et l'amende à 100 000 euros.

Quel a été le raisonnement de l'ancien garde des sceaux, et père de l'abolition de la peine de mort ? Mercredi, en commission des lois, M. Badinter s'est livré à une comparaison de l'échelle des peines : sept ans d'emprisonnement pour un proxénète – dans le cas d'un(e) prostitué(e) majeur(e) – cinq ans pour le client d'un prostitué de 15 à 18 ans ; il a estimé que la différence n'est pas assez importante. Il avait même convaincu ses collègues de supprimer la pénalisation lorsque le client et le ou la prostitué(e) sont tous deux mineurs. A la demande de M^{me} Royal, il a retiré l'amendement en séance, jeudi. M. Badinter a tenté, en vain, de supprimer la pénalisation lorsque le délit de prostitution avec un mineur est commis à l'étranger, évoquant, en privé,

« l'âge des petites africaines », qu'il n'est pas toujours aisé de connaître avec précision, ou de manière générale, la difficulté à « distinguer une fille de 17 ans et une de 18 ans ». Il a toutefois réussi à faire inscrire dans le texte le principe selon lequel « la prostitution est interdite sur tout le territoire de la République ». M. Roman n'y est favorable qu'à la condition que l'article figure dans le code civil, au titre de « l'enfance en danger », et non dans le code pénal, sous peine de « montrer du doigt les prostituées ».

CONFÉRENCE DE PRESSE

A la vue des amendements Badinter, les députés PS sont restés panotés, Ségolène Royal a piqué une colère et Claire Brisset, la Défenseuse des enfants, réagissait *illico* en organisant, mercredi, une conférence de presse. M^{me} Brisset a fait part

de son « inquiétude » dans le cas où le dispositif serait adopté en l'état. « Ces amendements réduisent les peines encourues par les clients, affaiblissent considérablement la portée du dispositif imaginé par le gouvernement », a expliqué M^{me} Brisset, qui a tenu à souligner l'« urgence » de la situation : ce trafic représente « plusieurs centaines d'enfants » à Paris. D'autres villes comme Lyon, Marseille, Rennes et Strasbourg sont aussi touchées. Convoquées par M^{me} Brisset, des associations de défense des enfants et des organisations d'aide aux prostituées ont témoigné de l'ampleur du phénomène. « Les mineurs prostitués sont de plus en plus jeunes et de plus en plus nombreux. Près de 200 sont présents autour de la gare du Nord et une centaine dans le 16^e arrondissement », a alerté Jean Michel Moncolin de l'association Aux captifs la libération. « Nous en avons assez de devoir distribuer des préservatifs à des gamins de 8 ans. L'Etat a assez tardé à protéger ces enfants mis sur le trottoir par des trafiquants », a renchéri Claude Boucher, responsable du Bus des femmes.

Mardi et mercredi, M^{me} Royal et M. Roman ont mené de – rudes – négociations avec M. Badinter pour parvenir à un compromis. Les travaux parlementaires s'interrompant le 22 février, pour cause de campagne électorale, le texte doit absolument être adopté définitivement, jeudi 21 février, à l'Assemblée. M^{me} Royal a demandé au ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, d'organiser « une opération de police » à Paris, dans les quartiers où sévit la prostitution des mineurs, jeudi soir, après le vote définitif.

Clarisse Fabre et Sylvia Zappi

Six conseils de la fonction militaire de chaque armée ont été consultés

cée par M. Richard en regard des demandes qui lui sont adressées.

Six conseils de la fonction militaire, propres à chaque armée et à chaque service concernés, ont été réunis avant le conseil supérieur de la fonction militaire qui a été convoqué, jeudi 14 février à Paris, pour tenter d'harmoniser les différentes revendications des personnels. M. Richard devra ensuite hiérarchiser et fédérer les initiatives possibles pour les faire approuver, avant la fin du mois, par Lionel Jospin, les services de la fonction publique et par l'administration des finances.

Les propositions de revalorisation devraient englober un ensem-

L'investissement industriel se tasse, mais l'espoir est là

LA REPRISE dans l'industrie est là. A portée de mains. Tout le monde en convient : les patrons sont plus optimistes, les économistes intègrent cette sortie de crise dans leurs prévisions pour 2002. Pour autant, cela n'assure pas encore un redémarrage des investissements, que les entreprises ont brutalement freiné depuis un an. La dernière enquête de l'Insee sur les investissements industriels, réalisée en janvier, et publiée vendredi 15 février, le montre : pour 2002, les chefs d'entreprise interrogés prévoient un recul de leurs investissements de 3 %. Soit à peine mieux que la baisse de 4 % qu'ils anticipaient en octobre, après les attentats du 11 septembre.

Cela dit, cette dégradation moins forte que prévu des perspectives d'investissements dans l'industrie cache sans doute un rebond un peu plus marqué début 2002. Tout laisse désormais penser que la fin de l'année 2001 a été très mauvaise. L'Insee tablait sur une croissance zéro du PIB au quatrième trimes-

tre. Les chiffres seront connus le 22 février, mais nombre d'observateurs parient sur un recul de l'activité sur cette période. Les échanges extérieurs se sont considérablement contractés : selon les chiffres publiés vendredi par le ministère de l'économie, au quatrième trimestre, les exportations ont reculé de 6,7 % et les importations de 8,4 %. L'indice de production industrielle de décembre, également publié par l'Insee vendredi, confirme ces données : il a enregistré un recul de 1,3 % par rapport à novembre. « L'évolution du quatrième trimestre de 2001 par rapport au troisième est de -2 %, et celle du troisième par rapport au quatrième est de +0,4 % », précise l'Insee.

DES CHIFFRES INFLUENCÉS

Les entreprises auraient donc contracté leurs investissements fin 2001. Ce que confirme l'enquête Insee sur les investissements industriels : les patrons interrogés annoncent, en effet, une stabilité de leurs investissements l'an dernier, alors qu'ils misaient sur un chiffre de 3 % en octobre et de 6 % en avril. Ils ont donc considérablement réduit la voilure en fin d'année, bien plus qu'ils ne l'imaginaient encore en octobre. Les chiffres de janvier sont donc très probablement influencés par ce fort décrochage de l'activité industrielle du quatrième trimestre.

A Bercy, on souligne la « très forte volatilité conjoncturelle » de l'enquête investissement. Et l'on rappelle qu'en janvier 1998, par exemple, au lendemain de la crise asiatique, les chefs d'entreprise tablaient sur une progression de leurs investissements de 3 %, alors que ceux-ci ont finalement augmenté de 6 % sur l'année. A l'inverse, en janvier 1996, ils misaient sur un bond de 10 % de leurs investissements, qui sont restés stables sur l'année. Le relativement mauvais résultat de l'enquête de janvier sur les investissements industriels ne doit donc pas empêcher de croire à une reprise au second semestre, sur laquelle parient d'ailleurs le gouvernement et la plupart des économistes.

Virginie Malingre

Philippe de Villiers n'est pas candidat à l'élection présidentielle

PHILIPPE DE VILLIERS a annoncé, vendredi 15 février, dans un communiqué, qu'il ne participera pas à la course à l'Elysée. Le président du Mouvement pour la France (MPF) déclare également qu'il ne soutiendra « personne ». « Les électeurs sont libres de leur choix », écrit-il. Il ajoute cependant qu'il conserve sa « liberté de dire à tout moment, pendant cette campagne, ce qui [lui] semble bon pour la France ».

Expliquant les raisons de sa non-participation à la présidentielle, le député de Vendée évoque un « un véritable embouteillage et une grande confusion » dans le paysage politique. « Je ne veux pas ajouter la division à la division », précise-t-il. « L'urgence serait aujourd'hui de rompre avec le septennat calamiteux qui s'achève et, donc, de rétablir quelques principes : la souveraineté, l'honnêteté publique, la sécurité et l'ordre. Hélas, le temps d'un projet novateur pour la France ne semble pas être venu ! », conclut-il en annonçant que le MPF présentera 300 candidats aux législatives.

DÉPÊCHES

■ **PRÉSIDENTIELLE : Christiane Taubira, candidate du Parti radical de gauche (PRG)** à la présidentielle, a annoncé officiellement, jeudi 14 février, à Blagnac (Haute-Garonne), qu'elle avait obtenu 580 signatures d'élus dont 310 de non-radicaux. Les mauvais sondages n'inquiètent guère le député de Guyane, qui estime avoir « une accumulation insolente d'atouts » pour concourir. « Je représente une reconnaissance de l'histoire de la France, qui l'a construite, enrichie et préparée à la multiculturalité. »

■ **MATIGNON : Christian Blanc, ancien président d'Air France** et de la RATP, s'est dit prêt jeudi à devenir premier ministre, quel que soit le nouveau président, et il a même exposé un programme de réformes. « Si la situation se présentait, quelle que soit l'orientation du candidat élu, je prends le challenge », a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Strasbourg.

ClubAffaires
RENAULT

Clio Extrême

* Profitez de la climatisation pour 1€ de plus soit 6.559,57€, pour tout achat d'une Renault Clio Extrême neuve 3 ou 5 portes. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et valable du 16 au 28/02/02.

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

Réfléchissez.
La climatisation pour 1€ de plus dans une Renault Clio suréquipée.*

DU 16 AU 28 FÉVRIER, DANS LE RÉSEAU RENAULT.
CONCESSIONNAIRES ET AGENTS PARTICIPANTS

SOCIÉTÉ

CONSOMMATION

Une enquête sans précédent de la Banque de France dresse le **PROTRAIT** des personnes surendettées. Réalisée à partir de l'étude d'un vaste échantillon de 14 600 dossiers, cette étude, dévoilée jeudi 14 février

par le secrétaire d'Etat à la consommation, François Patriat, révèle l'accentuation de tendances observées pour la première fois en 1990. Les célibataires paraissent « *aujourd'hui trois fois plus nombreux* »

qu'il y a douze ans et la part des bas revenus (moins de 10 000 francs par mois) s'est encore accrue (72 %). Le **SURENDETTEMENT** dit « *actif* », sanctionnant un usage immodéré du crédit, fait place à un surendette-

ment « **PASSIF** », né des « *accidents de la vie* » (chômage, divorce, décès du conjoint, etc.) Pour la première fois depuis sept ans, le nombre de dossiers déposés devant les commissions a cependant diminué.

En dix ans, la pauvreté est devenue la première cause du surendettement

Familles monoparentales ou célibataires, chômeurs ou bas revenus : le profil sociologique des personnes criblées de dettes a évolué depuis le vote de la loi Neiertz, en 1989. Parmi ses causes, l'usage compulsif du crédit a peu à peu cédé la place aux accidents de la vie

QUI SONT les surendettés ? Pourquoi ont-ils sombré dans les impayés ? Comment leur vient-on en aide ? Dévoilée, jeudi 14 février, par François Patriat, secrétaire d'Etat à la consommation, une enquête sans précédent de la Banque de France apporte de nouveaux éclairages sur ce groupe difficile à cerner. Jamais l'institut d'émission n'avait conduit des investigations aussi larges, d'après son secrétaire général, Yves Barroux : 14 600 dossiers ont été décortiqués entre avril et juin 2001. Comparée aux recherches qui avaient été réalisées au début des années 1990, l'étude présentée jeudi montre que le surendettement a changé de nature et qu'il affecte plus durement certaines couches de la population.

Premier constat : il y a de plus en plus d'adultes isolés parmi les personnes surendettées : 58 % en 2001 contre 30 % onze ans plus tôt. Les célibataires « *sont aujourd'hui trois fois plus nombreux qu'en 1990* ». La part des familles monoparentales est également « *importante* », indique l'étude, sans préciser de ratio. Comme en 1990, les débiteurs croulant sous les impayés se recrutent majoritairement dans la tranche d'âge 35-55 ans. Mais la proportion de jeunes et de personnes âgées est nettement plus importante : 5 % des surendettés ont moins de 25 ans (contre 1,2 % au début des années 1990) et ceux qui ont plus de 55 ans ont vu leur part « *augmenter de 6 %* ».

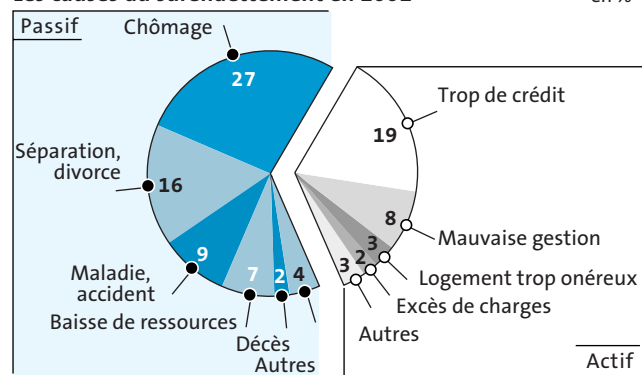
La loi Neiertz a créé des commissions pour aider les débiteurs

La loi du 31 décembre 1989, dite « *loi Neiertz* » (du nom de la secrétaire d'Etat à la consommation qui la fit voter), a mis en place des commissions de surendettement pour aider les personnes qui ne parviennent plus à faire face à leurs dettes.

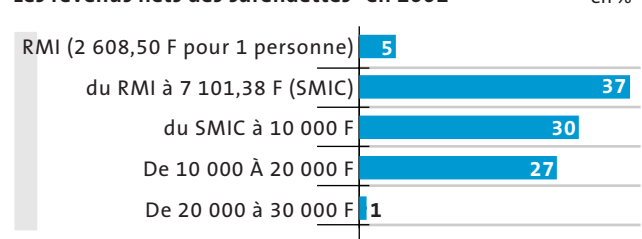
● **Une phase amiable.** Après avoir jugé recevable le dossier d'un débiteur, la commission dresse un état des lieux des sommes à rembourser. Elle tente ensuite de négocier avec les créanciers pour établir un plan de redressement. Dans certains cas, elle impose au surendetté de vendre une partie de ses biens. Elle cherche aussi à obtenir des créanciers l'abandon

CHÔMAGE ET SÉPARATION, PRINCIPALES CAUSES DU SURENDETTEMENT

Les causes du surendettement en 2001* en %



Les revenus nets des surendettés* en 2001 en %



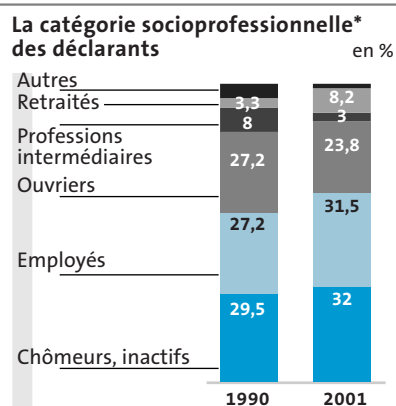
Source : Banque de France

* Statistiques effectuées sur la base des déclarations à la commission du surendettement

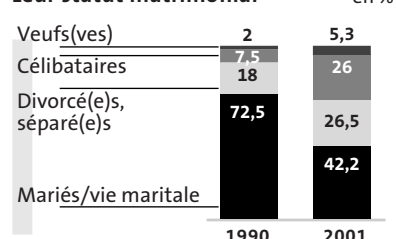
Le phénomène a tendance à toucher des catégories socio-professionnelles peu favorisées. A eux seuls, les ouvriers et les employés représentent 55 % des dossiers déposés devant les commissions de surendettement, alors que leur poids dans la population française se monte à 30 %. La part des chômeurs et des inactifs est également

très lourde : 32 %. Ce profil sociologique explique sans doute que les surendettés aient des ressources peu élevées : moins de 10 000 francs par mois, dans 72 % des cas. En 1990, « *cette tranche de revenus concernait seulement 60 % de l'ensemble* », souligne l'étude ; la proportion de ménages modestes s'est donc notablement accrue en

La catégorie socioprofessionnelle* des déclarants en %



Leur statut matrimonial* en %



Source : Banque de France

onze ans. En règle générale, les personnes criblées de dettes « *n'ont qu'un patrimoine de faible valeur* », ajoute la Banque de France : 15 % d'entre elles sont propriétaires de leur logement ou sont en voie de l'acquiescer tandis que les trois quarts des surendettés louent leur résidence. « *Le nombre d'occupants à titre gratuit a quelque peu augmenté*, mentionne l'étude. *Ce groupe est, semble-t-il, en grande majorité, composé de jeunes hébergés par leurs parents.* »

Aujourd'hui, les personnes happées par les impayés ne sont plus tout à fait les mêmes qu'au début des années 1990. Et l'origine de leurs difficultés a, elle aussi, changé. Au départ, la loi de 1989 sur le surendettement des ménages, dite « *loi Neiertz* », devait, en grande partie, aider des familles qui s'étaient adonnées à un usage immodéré du crédit ; ce « *surendettement actif* » concernait près d'un foyer sur deux, rappelle la Banque de France. Depuis, le phénomène a évolué, avec l'envolée du chômage de masse et la précarisation du marché du travail. Les situations de surendettement « *passif* » – ou

subi, c'est-à-dire lié aux coups durs de l'existence – sont devenues plus fréquentes : elles concernent désormais « *un peu plus de 64 % des dossiers* », précise l'étude, et résultent « *d'accidents de la vie* » : le chômage, dans 26,5 % des cas ; une séparation ou un divorce, dans un dossier sur six.

Il est rare que les impayés accumulés soient exclusivement composés de « *charges courantes* » (loyers, EDF, etc.). Dans trois situations sur quatre, « *l'endettement est mixte* » : il mêle des créances liées à la vie quotidienne et des prêts consentis par des établissements financiers. Les crédits revolving (ou renouvelables) représentent une part très importante de l'endettement, d'après l'étude : « *80 % des dossiers en comptent*. » Lorsque les débiteurs souscrivent ce type de crédits à la consommation, ils en prennent quatre, en moyenne. Les prêts personnels pèsent lourd, également (on les retrouve dans six situations sur dix).

Est-ce que les procédures mises en place pour traiter le surendettement ont été efficaces ? La Banque de France se garde bien de fournir des réponses tranchées. Au vu des « *résultats constatés* », le dispositif paraît « *globalement adapté* », avance-t-elle avec beaucoup de prudence. Mais il faut bien voir que les débiteurs qui s'adressent à une commission de surendettement ont des « *capacités de remboursement* » très limitées : dans 78 % des cas, elles sont inférieures au revenu minimum d'insertion (2 608 francs pour une personne seule au début de l'année 2001, soit 397,5 euros) ou inexistantes (27 % des surendettés ne peuvent strictement rien rembourser).

DES PLANS DE REDRESSEMENT

Malgré cette impécuniosité, les commissions de surendettement parviennent, dans près de 60 % des cas, à trouver des solutions qui recueillent l'adhésion du débiteur et de ses créanciers : dans le cadre de cette phase dite amiable, des moratoires sur la totalité des créances sont prononcés dans près d'un cas sur trois ; d'autres mesures peuvent également être prises pour aider le surendetté à s'en sortir (réduction de taux d'intérêt, rééchelonnement ou remise de dettes, etc.). 40 % des plans de redresse-

ment ainsi mis en place s'exécutent sur une durée inférieure à cinq ans, affirme la Banque de France.

Si la commission de surendettement ne parvient pas à concilier les protagonistes, elle émet alors des « *recommandations* » qui peuvent aller jusqu'au gel des dettes puis à leur effacement, total ou partiel. Instaurée par la loi dite de lutte contre les exclusions de 1998, cette nouvelle disposition n'a pas été beaucoup exploitée jusqu'à présent : les suppressions de créances ne représentaient en effet que

Un minimum bancaire insaisissable

Le gouvernement a transmis, jeudi 14 février, au Conseil d'Etat, un projet de décret qui vise à laisser l'équivalent du RMI (405,62 euros pour une personne seule) aux personnes faisant l'objet de saisies sur un compte bancaire (*Le Monde* du 14 février). « *C'est une mesure d'urgence, destinée à garantir un reste-à-vivre* », a précisé, jeudi, Benoît Jolivet, secrétaire général du conseil national du crédit et du titre, lors d'une conférence de presse tenue à l'initiative de François Patriat, secrétaire d'Etat à la consommation. Ce « *minimum vital* » pourra être réclameré tous les mois. La demande devra être traitée au guichet des banques, à l'aide d'un formulaire simple. Le gouvernement souhaite que le décret soit publié « *au plus vite* » au *Journal officiel*.

6,5 % des mesures préconisées par les commissions de surendettement en 2001. Mais il n'est possible d'y recourir que depuis février 1999, invoque la Banque de France, puisque c'est à cette date-là que fut publié le décret d'application. « *Pour apprécier plus exactement la portée de ce dispositif, il sera nécessaire de recalculer ce pourcentage à une date ultérieure* », explique l'étude. Pourquoi ? Parce que les gels de dettes prononcés en 1999 durent, en majorité, de deux à trois ans ; pour savoir s'ils se concluent par un effacement de dettes, il faudra d'abord attendre qu'ils arrivent à leur terme.

Bertrand Bissuel

Pour la première fois depuis sept ans, le nombre de dossiers déposés a diminué en 2001

La Banque de France et plusieurs associations relativisent la portée de cette baisse, soulignant le niveau exceptionnellement élevé de l'année 2000

L'ÉVOLUTION semble, à première vue, encourageante. En 2001, le nombre de dossiers déposés devant les commissions de surendettement a diminué de 7,3 % : près de 138 000 demandes ont été adressées à ces instances de conci-

liation, contre 148 000 un an plus tôt. C'est la première fois que la courbe s'inverse en sept ans. Faut-il pour autant conclure que le phénomène commence à se résorber ?

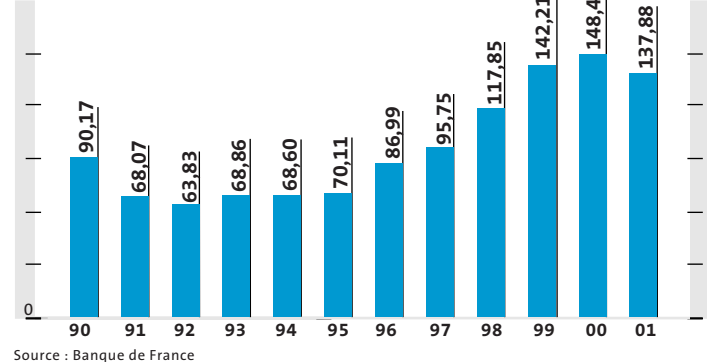
Certaines organisations de défense des consommateurs pensent que la situation des personnes criblées de dettes s'est légèrement améliorée. La loi de lutte contre les exclusions de 1998 a mis en place des aides pour les ménages qui ne parviennent pas à régler leurs factures d'eau et d'électricité, rappelle Marie Deroo, de l'association de consommateurs CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) dans le Nord. Grâce à elles, des familles de la vallée de la Lys, qui étaient au bord du surendettement, ont pu « *garder un certain équilibre budgétaire* », estime-t-elle. En outre, poursuit Marie

Deroo, « *nous avons appris à mieux accompagner les personnes en difficulté et à trouver des arrangements amiables avec leurs créanciers, ce qui leur a évité de saisir les commissions de surendettement* ».

Pour sa part, Yves Barroux, secrétaire général de la Banque de France, considère qu'il serait « *hasardeux* » d'interpréter les chiffres de 2001 comme un signal annonciateur de lendemains meilleurs. Il y a deux ans, rappelle-t-il, les statistiques du surendettement ont un peu gonflé après la décision prise par le gouvernement d'effacer les dettes fiscales des personnes « *en grande difficulté sociale* ». Pour bénéficier de cette mesure, les intéressés devaient déposer un dossier devant une commission de surendettement – ou l'avoir déjà fait. Du coup, les

UNE LÉGÈRE AMÉLIORATION EN 2001

Dossiers déposés en phase amiable dans les commissions de surendettement, en milliers



Source : Banque de France

statistiques sur les surendettés se sont, en grande partie, accrues pour des raisons conjoncturelles. Difficile, dans ces conditions, de comparer 2001 à l'année précédente.

Cette analyse est partagée par plusieurs associations de consommateurs. « *Ces chiffres ne sont pas vraiment significatifs*, commente Nicolas Revenu, chargé de mission aux affaires juridiques à l'UNAF (Union nationale des associations familiales). *Nous sommes simplement redescendus à une vitesse de croisière.* » La situation des surendettés, loin de s'être améliorée, a même évolué de manière inquiétante, d'après Anne Millot, chargée de mission à l'UFC-Que choisir : « *L'enquête de la Banque de France sur le*

surendettement montre un appauvrissement des personnes dans cette situation. » Elle met également en évidence le poids des crédits revolving dans l'endettement des ménages, poursuit-elle. « *Il serait temps de s'intéresser aux conditions dans lesquelles ces prêts sont accordés*, lance Anne Millot. *Les informations qui nous parviennent de commissions de surendettement indiquent que certaines sociétés octroient des sommes d'argent à des particuliers qui ne sont pas en mesure de rembourser.* »

CRÉDITS « REVOLVING »

Geneviève Rambert, de l'association Familles de France, à Bordeaux, regrette que la délivrance des crédits à la consommation ne

soit pas mieux encadrée. Les établissements agissent dans une « *impunité totale* », estime-t-elle. Elle rêve d'une carte à puce, « *sur le modèle de la carte Vitale* », qui consignerait tous les crédits souscrits ; ainsi, les sociétés qui prêtent de l'argent pourraient connaître l'état d'endettement de leurs clients. Dans la même veine, Jean-Michel Reynaud, secrétaire général de Force ouvrière- Banque de France, trouve que l'idée d'un « *fichier positif* » devrait être remise au goût du jour. Un tel outil recenserait les sommes d'argent qu'un particulier a empruntées auprès d'établissements financiers ; ces derniers seraient tenus de le consulter avant d'accorder un prêt.

En 1991, le député (PS) Roger Léron avait déjà émis la même recommandation dans un rapport, sans suite. Lors de la conférence de presse qu'il a tenue, jeudi 14 février à Paris, François Patriat, secrétaire d'Etat à la consommation, n'a pas évoqué cette hypothèse. Tout en affirmant que le crédit revolving était « *une cause principale de surendettement* », il a seulement demandé aux établissements de crédit d'être « *plus responsables* » et de « *remédier aux dérives* » qui avaient pu être relevées en matière de publicité et de recouvrement de créances.

B. Bi.

BRADERIE DERNIERS JOURS

mettez

Paris

AUTOMNE - HIVER 2001

- 50 %

jusqu'au samedi 16 février

12, Bld Maiesherbes
PARIS 8^e

Tél. : 01.42.65.33.76

L'ancien ministre (PS) René Teulade a été mis en examen pour « abus de confiance »

L'ancien président de la MRFP dénonce « une interpellation à grand spectacle »

A L'ISSUE d'une brève audition devant le juge d'instruction parisien Jean-Paul Albert, l'ancien ministre des affaires sociales (PS) René Teulade a été mis en examen jeudi 14 février pour « abus de confiance ». La justice lui reproche d'avoir bénéficié d'avantages indus, après son départ de la présidence de la Mutuelle retraite de la fonction publique (MRFP) en 1992, sous la forme d'un appartement situé rue de Solférino à Paris, d'une voiture et d'indemnités. Trois autres dirigeants de la Mutuelle, le président en exercice Pierre Teulé-Sensacq, le vice-président délégué Norbert Attali et le secrétaire général Jacques Fleurotte, ont été mis en examen du même chef.

« C'est la fin d'une interpellation à grand spectacle » a indiqué au Monde, vendredi 15 février, M. Teulade, qui a été placé sous un contrôle judiciaire lui interdisant de se rendre au siège de la Mutuelle. « Le magistrat a mené son opération sur la base de l'abus de confiance. Il n'avait rien de nouveau en dehors du rapport [de l'inspection générale des affaires sociales] de

1999 ». « On veut établir un lien avec le PS, a ajouté l'ancien ministre, alors qu'il s'agit d'une affaire strictement mutualiste ».

Pendant ses trois auditions, M. Teulade dit n'avoir été interrogé qu'une seule fois sur les conditions de vente aux socialistes en 1986 d'une partie de l'immeuble du 8bis-10 rue de Solférino pour la somme de 53 millions de francs. Le



« On veut établir un lien avec le PS, alors qu'il s'agit d'une affaire strictement mutualiste »

RENÉ TEULADE

premier secrétaire du PS, François Hollande avait indiqué, jeudi, que ce montant correspondait « au prix du marché » (Le Monde du 15 février).

La justice reproche à l'ancien président de la MRFP (1974-1992) et aux autres personnes mises en cause d'avoir bénéficié d'avantages qui n'avaient, jusqu'en avril 2000, pas été entérinés par l'assemblée générale de la Mutuel-

le, comme en fait obligation l'article 125-7 du code de la mutualité. Après qu'un rapport de l'IGAS rédigé en 1999 et qui dénonçait ces irrégularités eut été l'objet d'indiscrétions dans la presse, la MRFP avait enjoint le 10 mars 2000, les administrateurs de se mettre en règle. L'assemblée générale des 10 et 11 avril 2000 avait alors donné son aval à ces avantages. « C'est une infraction purement formelle, a déclaré M^e Francis Pudlowski, l'avocat enjoint pour des gens qui donnaient beaucoup de leur temps à la cause mutualiste. »

Le rapport de l'IGAS rédigé en 1999, qui n'avait pas été transmis au parquet de Paris pour ne pas provoquer la panique des adhérents, selon l'hypothèse émise par un des rapporteurs, précisait déjà les adresses et les loyers des appartements mis à la disposition des administrateurs de la Mutuelle. Selon le document, M. Teulé-Sensacq occupait un cinq-pièces, avenue Floquet dans le 7^e arrondissement de Paris, pour 16 106 francs mensuels ; M. Attali, un six-pièces,

boulevard de Courcelles dans le 17^e arrondissement, pour 25 097 francs mensuels ; M. Fleurotte, un cinq-pièces sur le même boulevard, pour 16 770 francs.

Selon nos informations, un cadre, ancien directeur financier de la MRFP dont le nom ne figurait pas dans le rapport de l'IGAS, et qui a été mis en examen pour « complicité d'abus de confiance » Pierre-Yves Morin, bénéficie d'un appartement de 176 m² rue du Louvre, dont le loyer s'élève à 2 434 francs mensuels.

Outre le rapport de l'IGAS, une série de pièces – dont une lettre de dénonciation circonstanciée de 5 pages émanant d'un ancien cadre de gestion de la mutuelle – avait été transmise le 14 mai 2001 au parquet de Paris par la police. D'après une source proche de l'enquête, ces documents n'avaient été reçus par les services du procureur qu'à la fin du mois de juin. Plusieurs semaines s'étaient encore écoulées avant que le juge Jean-Paul Albert n'en soit destinataire.

Pascal Ceaux et Piotr Smolar

Au procès de Patrice Alègre, examen d'un fiasco policier



COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-GARONNE
4^e jour d'audience

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Plus les jours passent et plus Patrice Alègre semble se décomposer. Devant la cour d'assises de la Haute-Garonne, où il comparait pour cinq meurtres, une tentative et six viols, le tueur en série présumé a de plus en plus de mal à affronter la réalité des faits qui lui sont reprochés et le regard des familles de victimes qui le pressent de dire enfin l'entière vérité. Peut-être Patrice Alègre espérait-il que son procès ne soit qu'une formalité. Après tout, au cours de l'instruction, il avait passé des aveux et s'était même payé le luxe de révéler aux enquêteurs deux meurtres pour lesquels il n'était pas suspecté. A l'audience, il répète donc inlassablement qu'il a déjà dit tout ce qu'il avait à dire et refuse obstinément d'entrer dans les détails.

Jeudi 14 février, alors que la cour d'assises examine les faits concernant la mort de Martine Matias, dont le cadavre carbonisé a été retrouvé le 11 février 1997 dans son appartement de Toulouse, l'accusé a été de nouveau confronté aux parties civiles, qui n'en peuvent plus de ses mensonges. Car elles sont toutes persuadées que les silences de Patrice Alègre lui servent avant tout à cacher la version exacte des meurtres.

Celui de Martine Matias est à cet égard très parlant. Patrice Alègre affirme depuis le début qu'il a rencontré sa victime dans un fast-food du centre-ville de Toulouse, qu'ils ont sympathisé et qu'ils se sont revus le surlendemain pour

aller au cinéma. Etant donné l'heure tardive de leur rendez-vous – 23 heures –, tous deux auraient alors décidé de finir la soirée chez Martine Matias, autour d'un verre. Il aurait violé sa victime, sous l'effet conjugué de l'alcool et de la cocaïne, après l'avoir étranglée parce qu'elle se serait refusée à lui. Puis il aurait volé quelques CD avant de mettre le feu à l'appartement pour effacer les traces de son passage.

Toutefois les constatations effectuées sur place, les multiples expertises demandées par le juge d'instruction et l'enquête de voisinage ne corroborent en rien les dires de Patrice Alègre. Selon l'accusation, la victime aurait été prise dans un guet-apens alors qu'elle rentrait d'un entraînement de boxe. Une thèse qui, si elle devait être confirmée par l'accusé, conforterait l'idée d'une préméditation et donc d'un assassinat, alors qu'il n'est poursuivi que pour meurtre. « Martine était trop méfiante, jamais elle n'aurait emmené chez elle un homme qu'elle connaissait à peine, a expliqué à l'audience sa sœur Marie-Louise. Elle travaillait tôt le lendemain et elle n'aurait pas invité quelqu'un à une heure tardive de la nuit. Elle n'aurait même pas laissé son numéro de téléphone. » Une voisine confirmera avoir entendu des cris de femme « effroyables » aux alentours de 21 heures, ce qui laisse supposer que Martine Matias était chez elle bien plus tôt dans la soirée que ne le dit l'accusé.

« CE SERAIT TROP CRUEL »

Aux évidences de l'enquête, Patrice Alègre oppose de molles dénégations ou se contente d'un « j'sais pas » laconique. Parfois, il se braque et se rassoit sans même répondre quand M^e Simon Cohen, avocat de la famille de la victi-

me, lui pose des questions sur un ton faussement solennel et inutilement provocateur. En revanche, quand la sœur de Martine Matias le supplie, les larmes aux yeux, de tout dire, il paraît perdre ses moyens, mais demeure incapable de fournir une explication cohérente.

Il faudra l'audition du capitaine de police Philippe Porta pour que Patrice Alègre passe, pour un court moment, au second plan. Car l'affaire Matias est aussi celle d'un véritable fiasco policier. Comme pour Valérie Tariote, la première victime connue du tueur en série présumé, les investigations avaient conclu pour Martine Matias à un suicide. Pourtant, toutes les constatations auraient dû conduire à privilégier la piste de l'homicide volontaire. « Je ne vais pas faire des lectures de procès-verbaux, ce serait trop cruel, prévient le président Michel Treilles. Mais vous dites quand même qu'il ne pouvait pas y avoir de meurtrier parce qu'un meurtrier ne laisserait pas autant de traces, c'est incroyable. »

Le policier reconnaît « une erreur de jugement ». Le président insiste : « Vous avez eu des convictions trop tôt, c'est comme cela qu'on provoque des erreurs judiciaires. Il n'y avait même pas de scellés sur la porte de l'appartement de la victime, c'est quand même embêtant. Il a fallu que la famille de Martine Matias s'y rende avec un tamis pour trier les cendres et essayer de trouver des éléments matériels. » « Ça m'a permis de faire avancer l'enquête », avoue maladroitement M. Porta. « Ce n'était pas à eux de compenser les défaillances de la police », rétorque sèchement Michel Treilles. Malmené, le policier repartira penaud de la cour d'assises en promettant que de telles erreurs « ne se reproduiront plus ».

Acacio Pereira

Le bilan contesté d'EduFrance, censée attirer les étudiants étrangers

Des universités reprochent à l'agence créée en 1998 par Claude Allègre de mal répondre à leurs besoins

L'AGENCE EduFrance, la vitrine française du « commerce mondialisé de l'esprit » dont parlait Claude Allègre, remplit-elle correctement sa mission ? Certains, dans le monde universitaire, en doutent. L'université Victor-Segalén (Bordeaux-II) a suspendu le paiement de sa cotisation annuelle de 1 524,49 euros. Partageant ce scepticisme, la Conférence des présidents d'université a commencé, jeudi 14 février, des discussions de fond avec les responsables de l'agence.

Créée en 1998 par l'ancien ministre de l'éducation nationale sous la forme d'un groupement d'intérêt public, EduFrance avait notamment pour objectif d'attirer plus d'étudiants étrangers sur le territoire national. Son fondateur espérait que, en quelques années, 25 % des 2 millions d'étudiants de France seraient des étrangers.

En trois ans, malgré des progrès notables, l'enseignement supérieur est loin du compte : les étudiants étrangers sont passés de 121 000 à 173 000. Il est impossible, dans le lot, de mesurer avec précision l'apport d'EduFrance. Des estimations indiquent que, sur un flux annuel de 30 000 à 40 000 nouveaux venus, 2 000 à 4 000 arriveraient par le biais de l'agence.

Celle-ci affirme avoir 80 000 contacts par an. Mais elle ne peut identifier que les 1 040 étudiants qui ont signé un contrat de services avec elle. Pour des sommes pouvant atteindre 10 000 euros, EduFrance propose en effet une gamme de prestations, dont beaucoup sont sous-traitées, de l'accueil sur le territoire au logement, en passant par l'inscription dans une formation.

« UN COUP D'ESSAI »

« Nous avons participé au mouvement d'accroissement des effectifs », défend François Blamont, directeur général. On ne peut pas nous reprocher que le résultat ne soit pas optimal. On n'y a pas mis les moyens et le groupement d'intérêt public a été conçu comme un coup d'essai, une structure susceptible d'évoluer. » Aujourd'hui, EduFrance affiche un budget global de 10,2 millions d'euros. Elle reçoit 2,9 millions d'euros de subventions des ministères de l'éducation nationale et des affaires étrangères. Les cotisations de ses 174 établissements membres (dont 69 universités) lui rapportent 259 000 euros, leur participation aux salons organisés par l'agence dans le monde entier, 274 000 euros. EduFrance prélève aussi une marge de 8 % sur

les 6,7 millions d'euros payés par les étudiants qui consomment ses services.

Pour Josy Reiffers, président de l'université Victor-Segalén, « les meilleurs ambassadeurs de nos formations sont les étudiants que nous formons » et non les salons. L'un d'eux sera organisé dans trois villes de Russie, mi-mars, pour 212 000 euros. Les universités parisiennes y tiendront un stand commun. Selon Michel Kaplan, président de Panthéon-Sorbonne (Paris-I), qui vient seulement de rejoindre l'agence, « EduFrance permet de gagner du temps et des moyens. Mais mon analyse n'en reste pas moins critique ». Pour M. Kaplan, l'agence, nouvelle structure, « mange une partie des moyens qui lui sont donnés pour fonctionner ». En outre, « les universités n'y sont pas assez lisibles » parmi les autres établissements adhérents. Autrement dit, certaines n'apprécient guère de figurer dans le même catalogue que de petits établissements privés de second rang.

En décembre 2001, décidant, à l'inverse, de sortir d'EduFrance, le conseil d'administration de l'université Louis-Pasteur (Strasbourg-I) a émis un autre reproche. « Ce qu'EduFrance propose ne cor-

respond pas du tout à nos objectifs à l'international », explique Jean-Yves Mérimondol, son président. Strasbourg n'a pas besoin d'une agence pour attirer des étudiants étrangers : dans les trois universités de la capitale alsacienne, ils forment 18 % des effectifs et leur nombre ne cesse d'augmenter, « naturellement » ou avec l'aide d'autres partenaires. « En deux ans, nous n'avons jamais utilisé les services de l'agence », poursuit M. Mérimondol. Nous avons en revanche besoin de trouver des établissements étrangers qui accueillent nos étudiants. »

Si grogne il y a, « ce n'est pas la débâcle, résume Bernard Raoult, ancien président d'université, président d'EduFrance. Nous devons adapter nos méthodes de travail. Les universités commencent à s'intéresser à l'agence, cela a été long. Elles doivent être plus présentes. » Bernard Belloc, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université, entend au préalable lever certaines « interrogations ». EduFrance est-elle au service des universités ou joue-t-elle son propre jeu en compétition avec elles ? La chasse à « l'étudiant soluble » est-elle une préoccupation des universités ?

Nathalie Guibert

M. Chirac salue la mémoire de Geneviève de Gaulle-Anthonioz

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac a salué, vendredi 15 février, la mémoire de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, nièce du général Charles de Gaulle, ancienne présidente du mouvement ATD Quart-Monde, décédée jeudi à Paris (lire page 14). « Geneviève Anthonioz de Gaulle symbolisait, par la force de son engagement, sa détermination sans faille et son courage sans limite, l'esprit de résistance », a souligné le chef de l'Etat dans un communiqué rappelant son engagement « contre tous les asservissements et notamment celui de la France pour laquelle elle connut les souffrances de la déportation ». C'était également l'esprit de « résistance contre toutes les misères, toutes les exclusions, toutes les injustices, qui la conduisit très tôt à faire sienne la lutte d'ATD Quart-Monde, résistance contre toutes les fatalités, tous les immobilismes et tous les renoncements qui la mena toujours à mettre ses valeurs, ses générosités et son attention aux autres au service de l'action », a affirmé M. Chirac soulignant que « Geneviève Anthonioz de Gaulle restera comme une lumière ».

De 30 000 à 38 000 euros pour 11 victimes de l'amiante de Jussieu



LA COUR D'APPEL de Paris, rendant ses premières décisions d'indemnisation des victimes de l'amiante de la faculté parisienne de Jussieu, a accordé, jeudi 14 février, 30 000 à 38 000 euros de dommages-intérêts à onze personnes. Ces victimes sont des enseignants, mécaniciens, techniciens de laboratoires et ingénieurs, tous malades pour avoir travaillé plusieurs années dans

les locaux du campus de Jussieu. Les sommes accordées sont destinées à indemniser non pas le préjudice économique subi du fait des arrêts de travail – qui est pris en charge par des organismes sociaux – mais les préjudices moraux, ou d'agrément ou les souffrances endurées. « Ce sont des sommes tout à fait convenables dans la mesure où, Dieu merci, ces victimes ne sont pas gravement atteintes », a indiqué l'avocat des plaignants.

Neuf mineurs mis en examen pour viols sur une collégienne de 13 ans

NEUF MINEURS, âgés de 14 à 17 ans, ont été mis en examen, jeudi 14 février, pour viols en réunion sur une collégienne de 13 ans. Trois d'entre eux sont également poursuivis pour proxénétisme aggravé et complicité. Cinq des jeunes mis en examen ont été incarcérés et les autres remis en liberté sous contrôle judiciaire. Quatorze mineurs au total avaient été placés en garde à vue au commissariat de Roubaix, dans le cadre de l'enquête sur les viols collectifs dont la collégienne a été victime entre septembre 2001 et janvier 2002. La jeune fille avait été choisie comme victime par une bande de garçons qui la terrorisaient et l'entraînaient de force dans des terrains vagues, à la sortie du collège, pour la violer en groupe. L'un des mis en examen se serait même improvisé proxénète, obligeant certains violeurs à payer avant de commettre leur crime.

Disparues de l'Yonne : comparaison en mars de quatre magistrats

LES QUATRE MAGISTRATS qui ont fait l'objet d'une saisine du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) dans l'affaire des disparues de l'Yonne comparaîtront devant l'organe disciplinaire du 18 au 20 mars. Il s'agit de René Meyer, procureur de la République d'Auxerre de 1979 à 1986, Jacques Cazals, également à ce poste, entre 1992 à 1999, Daniel Stilinovic, substitut entre 1986 et 1989, et Bertrand Daillie, substitut à Auxerre de 1990 à 1995. Tous sont mis en cause pour leurs rôles respectifs dans les lenteurs qu'a connues le dossier jusqu'à l'arrestation et la mise en examen, le 14 décembre 2000, d'Emile Louis, l'ancien chauffeur de car. Le ministère de la justice avait saisi le CSM, en 2001, après la mise en évidence de dysfonctionnements dans les enquêtes relatives à la disparition, entre 1977 et 1979, de sept jeunes filles de la Ddass de l'Yonne.

Le collectif contre la double peine défend un « cas exemplaire » à Lyon

LE COLLECTIF contre la double peine a défendu, jeudi 14 février, à Lyon, le cas « exemplaire » d'un Algérien, Jamel Abidi, ayant vécu toute sa vie en France et menacé d'expulsion vers l'Algérie, dès sa sortie de prison le 27 février. « Jamel Abidi n'est certes pas Français de papiers, mais il est Français de vie, avec une femme française, des enfants et des petits-enfants français. L'envoyer en Algérie où il n'a jamais vécu et où l'un de ses frères a été assassiné sauvagement l'année dernière correspond à un véritable bannissement », a estimé Jean-Pierre Lachaize, au nom du collectif. Né en France en 1960, devenu Algérien deux ans plus tard à l'indépendance de l'Algérie, M. Abidi avait été condamné cinq fois entre 1982 et 1997 dans des affaires de toxicomanie. Trois élus municipaux Verts de Lyon et Villeurbanne et André Gerin, maire communiste de Vénissieux ont apporté leur soutien au mouvement de défense de M. Abidi, et rappelé leur volonté de voir abroger la loi dont l'application conduit à infliger une double peine, qualifiée d'« aberration ». – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Jean-Claude Bonnal, 49 ans, dit « le Chinois », a été mis en examen, jeudi 14 février, notamment pour homicides et tentative d'homicide, par le doyen des juges d'instruction de Créteil, pour le cambriolage du Plessis-Tréville, le 16 octobre 2001. Deux policiers avaient été tués et un troisième blessé par balles au cours de ce cambriolage.

■ **Stéphane et Nathalie Bisson ont été condamnés, jeudi 14 février, à 24 ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Seine-et-Marne pour avoir commis des actes de torture et de barbarie sur une fillette de 4 ans qui avait été placée chez eux. Les sévices avaient occasionné des lésions cérébrales graves et irréversibles sur la fillette, aujourd'hui âgée de 7 ans, hémiparétique, obligée de se déplacer en fauteuil roulant.**

Vulcania : le parc auvergnat de tous les dangers

Le 21 février, le Parc européen du volcanisme doit ouvrir, à l'ouest de Clermont-Ferrand. Ce rêve de Valéry Giscard d'Estaing a souvent viré au cauchemar. Son coût final atteint 110 millions d'euros

CLERMONT-FERRAND, de notre envoyé spécial

20-02-2002 : c'est la symétrie de ces huit chiffres qui a, paraît-il, amené Valéry Giscard d'Estaing à choisir le 20 février pour la présentation à la presse de Vulcania, le Parc européen du volcanisme, dont l'ouverture au public est prévue pour le lendemain. Ce clin d'œil au calendrier n'a pas été sans poser des problèmes aux trois cents ouvriers et techniciens qui travaillent sur le chantier.

L'architecture, confiée à l'Autrichien Hans Hollein – imposé par « VGE » alors qu'un jury avait choisi Jean-Michel Wilmotte –, étant aux trois quarts enterrée, ne défigure pas le site naturel de la chaîne des puys. Pourtant, au pied des deux demi-cônes de 28 mètres dont les parois intérieures sont recouvertes d'or (des plaques de titane), l'impression première est celle d'un décor de cinéma. Astérix en Gergovie ? A défaut d'avoir pu pénétrer dans les salles, couvrant 12 500 m², où les équipements de la scénographie étaient en cours d'installation, on ne peut qu'imaginer la suite du spectacle « pédagogique », dont un conseil scientifique a été chargé de garantir « la rigueur et l'authenticité ».

Après avoir descendu l'« allée de la grande coulée », les visiteurs emprunteront la rampe spiraloïdale d'un cratère artificiel où des fumeroles et des bruits d'explosion les mettront dans l'ambiance. Puis ils pénétreront dans la « galerie du grondement », dont la plate-forme vibrera sous leurs pieds et où des animations présenteront les diverses manifestations volcaniques. Ils chemineront ensuite dans un tunnel de lave, déboucheront sur un « jardin volcanique » planté de fougères arborescentes, s'échapperont vers le cosmos avec des images des planètes, admireront des vidéos sur 37 des 516 volcans actifs dans le monde, surplomberont une mare de boue « magique », mesureront l'échelle du temps sur 4 milliards d'années grâce à un film de dix minutes, enjambreront une rivière incandescente et visionneront un court-métrage en relief avant d'assister à la projection d'un film en 8/70 mm sur écran géant de 415 m². Un centre de documentation, des boutiques de souvenirs, un restaurant et deux cafétérias accueilleront les curieux ou les épuisés.

Malgré ces équipements sophistiqués, le recours à l'« interactivité » et quelques effets spéciaux, ce « parc de loisirs scientifique » aura moins à voir avec Disneyland qu'avec le Futuroscope, d'où le sur-



Les gestionnaires de Vulcania attendent 500 000 visiteurs la première année et 800 000 en 2006. Il en coûtera la somme de 18 euros à un adulte et de 12 euros à un jeune de moins de 16 ans pour entrer dans le parc. Photo : la maquette du site.

nom de « Giscardoscope » inventé par les opposants. A la différence du parc poitevin, Vulcania gravitera autour d'un seul centre d'intérêt : les volcans et les sciences de la terre. Quant aux tarifs, ils dépasseront largement ceux d'un musée : 18 euros pour les adultes et 12 euros pour les moins de 16 ans.

En attendant le tronçon régional de l'autoroute A 89 et son échangeur situé à 10 kilomètres, encore dans les limbes, le parc de 57 hectares implanté à 15 kilomètres de Clermont-Ferrand ne sera accessible que par une départementale tortueuse. En outre, sa situation, à 1 000 mètres d'altitude, imposera

une fermeture, de novembre à février, sans doute préjudiciable pour la centaine d'emplois permanents créés et les 400 à 500 emplois induits espérés. Optimistes, les gestionnaires de Vulcania n'en prévoient pas moins 500 000 visiteurs pour la première année, et 800 000 pour 2006.

L'idée d'un musée, baptisé Vulcania, lancée dès 1986 par Maurice Krafft – tué avec sa femme Katia par une nuée ardente, au Japon, en 1991 – a été reprise fin 1992 par Valéry Giscard d'Estaing, qui en a fait alors « son » projet. Un grand rêve qui a souvent tourné au cauchemar. Ce qui devait être à ses

yeux « le seul grand projet culturel de l'an 2000 » a accumulé aléas et retards. L'unanimité réalisée en 1994 au conseil régional a vite volé en éclats et une longue bataille procédurale a alors été menée par les défenseurs de l'environnement, principalement mobilisés contre les risques hydrogéologiques et le gigantisme d'une démarche tournant le dos à un « tourisme diffus ». Seuls contre tous, sauf les Verts, ils ont épuisé tous les recours devant les tribunaux administratifs, mais Dominique Voynet a fini par céder et, au forceps, « VGE » a pu faire accoucher Vulcania des entrailles de la terre.

UNE DALLE S'EFFONDRE

En retardant considérablement la marche du chantier et en imposant des contraintes architecturales liées au site, une poignée d'opposants a obtenu que les travaux, lancés en juillet 1997, bénéficient de précautions extraordinaires. D'autant plus nécessaires que, loin de rencontrer le socle granitique espéré, les terrassements mirent au jour une « vallée fossile », largement fissurée et instable.

D'où, peut-être, l'effarante « bavure » du 9 août 2000. Ce jour-là une dalle de béton de 170 m² s'effondra sur une salle de visite ! L'accident, frôlant la catastrophe, révèle que le béton spécial confectionné à partir de basalte n'avait pas accroché aux fers et fait apparaître de nombreuses faiblesses. Au terme d'un examen général, il faut consolider des dalles et des poutres qui n'étaient pas aux normes. Tandis qu'une procédure est engagée pour déterminer les éventuelles malfaçons, certains responsables régionaux du BTP reconnaissent avoir reçu « une claque collective ». L'ouverture est de nouveau retardée, de neuf mois, et l'ambition billiménaire du président s'envole.

Le prix aussi. Alors que la première estimation était de 45 millions d'euros, le coût final s'élève à 110 millions d'euros, à coups de rallonges budgétaires souvent votées à la sauvette. *In fine*, la gestion de cet investissement, financé par des fonds publics – le conseil régional mais aussi l'Etat et l'Europe –, sans espoir de « retour », a été confiée à une société d'économie mixte, la SEM Volcans, présidée par M. Giscard d'Estaing et dans laquelle on trouve à côté des collectivités territoriales, France Télécom, trois banques, le groupe Limagrain, Volvic et Michelin.

R. B.

Robert Belleret

Les mystérieux objectifs de la société anonyme Volcania

AVANT même le lancement du chantier de Vulcania, les statuts d'une mystérieuse société anonyme « Volcania » étaient déposés, le 3 décembre 1996. Regroupant deux cent soixante-quatre hommes (et pas une femme) se répartissant les 1 300 actions d'un capital de 19 000 euros, cette société anonyme affichait un objet social très ouvert : « réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, artisanales, financières, mobilières ou immobilières... ». Les principaux administrateurs de la SA Volcania appartiennent à la Grande Loge nationale française (GLNF). Selon les dires de plusieurs d'entre eux, la SA avait été créée « pour réaliser un temple maçonnique à Romagnat », dans la banlieue de Clermont. Ce temple a bien été construit mais Volcania perdure.

Les quatre principaux porteurs de parts sont Jean-Paul Martin, PDG de sociétés immobilières et ancien conseiller régional (RPR), la SA La Truelle, implantée dans le Var et dont le PDG, Jean-Charles Foellner, est depuis peu le grand maître national de la GLNF, Zouhair Michel Fadoul, un homme d'affaires libanais dont les quarante-cinq sociétés rayonnent sur l'Afrique,

ainsi que la SCI César Bertholon, basée dans la Loire.

Une enquête minutieuse menée par Jean-Michel Duclos, ancien conseiller régional (Verts), qui s'apprête à publier un livre sur le dossier Vulcania, a mis au jour des connexions qui ne laissent pas d'intriguer. Parmi les actionnaires de la SA figurent une quinzaine d'élus de la mouvance giscardienne, parmi lesquels, au rang de secrétaire, Yves Dousset, avocat, qui est un des plus fidèles bras droit de Valéry Giscard d'Estaing – il vient de passer la présidence de l'UDF-Puy-de-Dôme à Louis-Joachim Giscard d'Estaing, l'un des fils de VGE et d'être promu numéro deux national de la GLNF –, mais aussi le vice-président (UDF) du conseil régional, qui coiffe la commission des affaires économiques.

« UNE MACHINE DE GUERRE »

La SA regroupe également d'importants représentants de la chambre de commerce et d'industrie de Clermont-Issoire – et d'abord son président, aujourd'hui décédé, ancien coprésident du comité de soutien à « VGE »,

dont de nombreux membres figurent parmi les attributaires de parts de marché pour le chantier Vulcania. Du PDG et des principaux cadres dirigeants du groupe de presse régional *La Montagne* au président de deux sociétés gérant les aires autoroutières de la région, en passant par la multitude de chefs d'entreprise, les agents immobiliers, les architectes, les membres des professions médicales et les professionnels du tourisme, les porteurs de parts de la SA Volcania ont pour beaucoup en commun d'être d'ardents défenseurs de Vulcania.

« Le regroupement de ces personnalités qui "tiennent" la politique, l'économie et la communication au plan régional et les ramifications de la SA avec la Côte d'Azur que j'ai mises au jour soulèvent des questions qu'aucun élu du conseil régional, où le consensus gauche-droite est presque sans failles, n'a songé à poser, souligne M. Duclos. En optant pour une société anonyme plutôt que pour une association, ces lobbysistes pro-Vulcania n'ont-ils pas constitué une machine de guerre pour exploiter les retombées du projet ? »

Paris et Lyon s'interrogent sur les rythmes scolaires

Dans la capitale, trois projets vont être soumis à une consultation des parents et des enseignants

LES CONSEILS des 647 écoles publiques parisiennes décideront, samedi 9 mars, de l'avenir du projet d'aménagement des rythmes scolaires à Paris. Jeudi 14 février, à l'appel de SUD-Education, du SE-UNSA et du SNUdi-FO, 22,1 % des enseignants parisiens ont fait grève, selon le rectorat, pour protester contre les projets d'aménagement. Le SNUipp-FSU, principal syndicat enseignant, n'a donné aucune consigne de vote pour le 9 mars.

Parents et enseignants sont appelés à se prononcer sur trois projets, présentés par le rectorat le 4 février (*Le Monde* du 6 février) et légèrement amendés depuis. Quatre axes ont été définis par le rectorat : les journées de classe sont réduites à 5 h 30 quotidiennes ; la coupure de midi reste fixée à deux heures ; l'entrée des classes le matin est retardée de 8 h 30 à 8 h 45 ; deux samedis par trimestre sont consacrés à des rencontres entre les parents et les enseignants.

La première proposition prévoit le transfert des cours du samedi au mercredi matin. Les classes ont lieu tous les jours de 8 h 45 à 16 h 15. Chaque semaine, les élèves travaillent ainsi 25 heures. Pour respecter l'obligation légale de 936 heures annuelles, le rectorat projette de récupérer trois jours sur les grandes vacances. Le deuxième modèle supprime également la demi-journée

du samedi matin, transférée au mercredi. Les cours se déroulent de 8 h 45 à 16 h 15, sauf pour le jeudi après-midi qui n'est plus travaillé. La semaine comporte 24 h 30 en moyenne. Une semaine et deux jours sont récupérés sur les vacances d'été. La troisième proposition maintient la matinée du samedi. Les classes ont lieu de 8 h 45 à 16 h 15. Au total, les élèves travaillent 24 heures par semaine. Deux semaines et un jour sont reprises sur les vacances. Pour les trois hypothèses, les conseils d'école gardent la possibilité de déterminer eux-mêmes les horaires de sortie en fin de matinée et les horaires d'entrée en début d'après-midi.

A BULLETIN SECRET

Les membres des conseils d'école voteront individuellement, à bulletin secret, en classant les trois propositions du rectorat. Si un consensus minimal se dégage sur l'un des modèles, le rectorat l'appliquera dès septembre 2002. Si aucune majorité n'apparaît, les écoles continueront à fonctionner comme aujourd'hui.

De son côté, Bertrand Delanoë, maire (PS) de Paris, a confirmé, dans un entretien à *Libération*, jeudi 14 février, sa volonté de modifier les rythmes et s'est engagé à réformer les activités périscolaires. Il a estimé que l'effort financier repré-

senterait 10 millions d'euros par an.

Son homologue de Lyon, Gérard Collomb, le maire (PS), qui s'était engagé pendant la campagne électorale à revenir sur la semaine de quatre jours, mise en place en 1990 sous la mandature de Michel Noir, s'est finalement plié à la volonté de ses administrés ; il a décidé de maintenir ce système dérogatoire jusqu'à la fin de cette année scolaire.

En effet, les résultats de la consultation menée par la municipalité et l'inspection académique du Rhône, à la rentrée, dans les 210 écoles maternelles et primaires de la ville et qui ont été dévoilés le 12 février, font apparaître une nette majorité en faveur du maintien de la semaine de quatre jours : 77 % des conseils d'école s'y sont déclarés favorables et seulement 10 % ont souhaité la fin du système dérogatoire, 13 % ne s'exprimant pas.

En lançant cette consultation, Yves Fournel, adjoint à la petite enfance, n'avait pas caché sa préférence pour un rythme de quatre jours et demi, avec scolarité le mercredi matin. Il se basait sur des travaux de chronobiologistes qui soulignent que la semaine de quatre jours n'est pas le système le mieux adapté pour les enfants, notamment dans les familles défavorisées.

Prenant acte des résultats de la consultation, l'équipe de M. Col-

lomb veut cependant poursuivre la réflexion. Seulement 49 % des établissements scolaires ont répondu à la consultation. M. Fournel estime que « l'enjeu de la consultation n'a pas été considéré à sa juste valeur. Nous pensons que c'est faute de temps que nous parvenons à ce résultat. Les gens n'ont peut-être pas pris conscience qu'il s'agissait de répondre, non à une question tranchée, mais à des besoins de l'enfant. Le problème d'organisation des adultes l'a emporté sur le problème des rythmes de l'enfant ». M. Collomb a annoncé qu'une dizaine d'écoles devraient expérimenter, avec l'aval de l'Education nationale, des alternatives à la semaine de quatre jours afin de permettre un meilleur respect des rythmes propres à l'enfant.

Ces initiatives devraient s'inscrire dans le cadre du projet éducatif local (PEL), signé le 2 février avec l'Etat, dont l'objectif est de mieux encadrer le temps périscolaire et extrascolaire, soit le mercredi après-midi, pendant le week-end et les congés scolaires. Pour coordonner l'ensemble de ces projets, la municipalité doit procéder à la mise en place d'une mission PEL et à la création de 13 postes de coordinateurs.

Luc Bronner et Sophie Landrin (à Lyon)

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE** : le conseil d'administration du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) a voté, jeudi 14 février, la prolongation jusqu'à Aubervilliers de la ligne 12 du métro parisien (Mairie-d'Issy-Porte-de-la-Chapelle). Le nouveau tronçon, long de 3,8 km, sera souterrain et comprendra trois stations : Proudhon-Gardinoux qui ouvrira en 2007, Pont-de-Stains, Mairie d'Aubervilliers. Par ailleurs, le RER Eole sera prolongé jusqu'à Tourman-en-Brie, à la fin de 2003.

■ **Le ministre des transports Jean-Claude Gayssot a installé**, jeudi 14 février, le comité paritaire des transports publics en Ile-de-France composé de 24 membres représentant les organisations syndicales, les usagers, les organisations professionnelles et patronales, ainsi que les collectivités locales.

■ **PARIS** : Sciences-Po renonce à s'installer sur le site de l'ancien hôpital Laënnec, dans le 7^e arrondissement. La direction de l'Institut d'études politiques a annoncé avoir décliné les propositions du promoteur Cogedim, candidat au rachat des bâtiments et des terrains de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Malgré le soutien de principe de la ville et de l'Etat, Sciences-Po estime ne pas pouvoir répondre aux conditions de la Cogedim « tant sur le plan du bien proposé que des modalités financières ».

■ **ALSACE** : l'architecte Pierre-Louis Faloci a conçu le Centre européen du résistant déporté, qui doit être construit, d'ici à 2004, dans l'ancien camp de concentration du Struthof, près de Natzwiller (Bas-Rhin). Ce centre, cofinancé par l'Etat français et l'Union européenne, doit permettre de représenter le combat de la Résistance en Europe durant la seconde guerre mondiale.

■ **Adrien Zeller président (RPR) du Conseil régional d'Alsace et Alain Declercq, directeur SNCF de la région de Strasbourg ont signé**, mercredi 13 février à Paris, la convention relative à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs en Alsace, conclue pour une durée de huit ans (2002-2009).

■ **ENVIRONNEMENT** : une centaine d'opposants aux forages pétroliers en vallée de Chevreuse (*Le Monde* du 7 décembre 2001), dont de nombreux maires, ont manifesté, jeudi 14 février, devant le siège d'Esso à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), qui souhaite effectuer 11 forages.

■ **SUD-OUEST** : Alain Juppé (RPR) et Philippe Douste-Blazy (UDF), respectivement maires de Bordeaux et de Toulouse ont annoncé, jeudi 14 février à Bordeaux, la création d'un salon de l'aéronautique et de l'espace, destiné aux équipementiers et sous-traitants, qui se tiendrait chaque année, alternativement dans l'une des deux villes.

GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ

Un nom suffit quelquefois à déterminer un destin. Geneviève de Gaulle-Anthonioz n'a jamais cherché à tricher avec le sien, qui l'a, tout au long de sa vie, condamnée à l'action et, une fois, sauvée de ses conséquences. Elle ne s'est jamais dérobée aux obligations qu'il lui imposait, n'a jamais manqué de saisir l'aide qu'il pouvait offrir au combat unique qu'elle a inlassablement mené pour la dignité de tout homme.

Le 20 juillet 1943, la jeune résistante, arrêtée dans une librairie parisienne en possession de documents clandestins, n'avait pas cherché à biaiser face au milicien qui l'interrogeait. « *Je m'étais toujours dit que, si je devais un jour être reconnue coupable, je préférerais que cela soit sous mon identité véritable*, racontait-elle dans le documentaire que lui ont consacré son fils, Michel Anthonioz, et Alain Lasfargues (*Geneviève de Gaulle-Anthonioz ou l'engagement*). *Je trouvais que c'était bien qu'il y ait des gens de la famille de Gaulle qui soient arrêtés, que cela se sache.* » Des années plus tard, elle souriait encore de la tête de l'homme en uniforme, lorsqu'elle a démenti sa fausse carte d'identité, lorsqu'elle a reconnu être la nièce du général de Gaulle. « *Il m'a dévisagée. En quelques secondes, j'ai eu le sentiment qu'il était plutôt embêté.* » Ce jour-là, à 22 ans, en quittant « *le monde des autres* », en basculant dans la captivité puis la déportation, Geneviève de Gaulle-Anthonioz avait payé le premier prix de l'attachement à son nom et aux valeurs qu'il représente.

Ces valeurs ont imprégné son enfance. Née le 25 octobre 1920 à Saint-Jean-de-Valéris, dans le Gard, Geneviève a perdu sa mère à l'âge de 4 ans. C'est son père, Xavier – frère aîné d'une famille de cinq enfants, dont Charles est le troisième – qui l'élèvera dans la Sarre, où il est ingénieur des mines. Il lui communique cet « *atypisme* » de la famille de Gaulle qu'elle résumait ainsi : « *Dans un*



GÉRALD RONDEAU POUR « LE MONDE »

oublié de la banlieue parisienne. Elle disait avoir reconnu sur le visage des hommes et des femmes qui pataugeaient dans la boue du bidonville de Noisy-le-Grand la même détresse, la même humiliation que celles de ses compagnons de camp de concentration. En ce lieu se sont rejoints les deux pans de son existence, les deux luttes – Résistance et action contre la misère – qu'elle aimait à unifier en une seule formule : « *le combat contre l'injustice et pour les droits de l'homme.* »

Cet hiver-là, le Père Joseph lui demande d'abord d'organiser une campagne radiodiffusée afin de collecter du charbon pour l'hiver. Geneviève de Gaulle-Anthonioz est ensuite chargée d'intercéder auprès du ministre de la construction pour que les « *igloos* » ne soient pas détruits sans que l'on se soit soucié du sort de leurs occupants.

POUR remplir ces missions, elle quitte le ministère de la culture. Quatre ans plus tard, elle devient présidente d'ATD Quart-Monde, fondée par le Père Joseph. Etrange association, qui agace souvent les grosses machines de l'humanitaire, où les pauvres sont appelés militants, les sympathisants « *alliés* » et où la lutte contre la misère est considérée comme une « *association* » entre les premiers et les seconds. A la tête du mouvement, Geneviève de Gaulle-Anthonioz a toujours avancé dans les trois directions fixées par le Père Joseph : le refus de l'assistance, le souci de donner la parole aux démunis, la volonté de détruire la pauvreté, et non de la soulager. Le nom de la présidente du mouvement a souvent été utilisé pour forcer les portes des gouvernements successifs avec lesquels ATD Quart-Monde, malgré ses critiques radicales, a toujours cherché à établir un dialogue.

Sa notoriété ne lui a toutefois pas évité de multiples déconvenues, surmontées à force d'opiniâtreté. Dans les années 1960, il a fallu d'innombrables visites dans les ministères pour convaincre que, dans un pays redeve-

UNE VIE DE
RÉSISTANCE

milieu en majorité antidreyfusard, mon grand-père a été dreyfusard. Dans un milieu en majorité munichois, mes oncles et mon père ont été anti-munichois. » Elle n'a que treize ans lorsqu'elle lit avec son père une traduction de *Mein Kampf*. Comme plus tard face à la pauvreté, elle apprend d'abord à connaître ce qu'elle s'attachera à combattre.

Avec cette formation, la Résistance ira de soi. D'abord à Rennes, où sa famille s'est réfugiée, puis à Paris, où elle étudie à la Sorbonne, à partir de 1941. Son nom accélère le cours d'une existence vouée au refus de la soumission. Face à elle, « *les gens se dévoilaient rapidement* », expliquait-elle dans une biographie rédigée par Caroline Glorion (Plon, 1997). Elle entre ainsi dans le réseau du Musée de l'homme, distribue des tracts dans le métro puis, dans la clandestinité, multiplie les missions de renseignement. Jusqu'à l'arrestation de juillet 1943.

Geneviève de Gaulle passera six mois à la prison de Fresnes, avant d'être transférée au camp de Compiègne, antichambre de la déportation. Au matin du 30 janvier 1944, jour du départ, c'est encore son identité qui lui vaut un bref triomphe sur l'humiliation. A l'appel de son nom répond un concert d'acclamations de ses codétenues, que couvriront à grand-peine les hurlements des chiens lâchés par les gardes. « *Pour mes camarades déportées, j'étais une sorte de De Gaulle en miniature* », rappelait-elle avec cette sorte d'espièglerie douce qui souvent tenait à distance la brutalité des faits. Le convoi qui s'ébranle restera dans l'histoire comme celui des « *27 000* ». A Ravensbrück, au bout des trois jours d'un atroce voyage, chacune des 1 000 déportées se verra en effet attribuer un matricule commençant par ce nombre.

De l'année où elle ne fut plus que le numéro 27 372, Geneviève de Gaulle-Anthonioz avait longtemps ressenti trop crûment la douleur pour pouvoir la traduire en mots. Jusqu'à ce récit bref et poignant, rédigé en quinze jours, à l'été 1998. Dans *La Traversée de la nuit* (Le Seuil, 60 pages), elle avait choisi d'évoquer l'univers concentrationnaire à tra-

Rescapée de Ravensbrück, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, nièce du général de Gaulle, a consacré son existence à la défense des démunis. Elle est morte à Paris, à l'âge de 81 ans, jeudi 14 février

vers ses derniers mois de déportation, lorsqu'elle était détenue, au secret, dans une cellule du « *bunker* », au centre du camp. Du fond de l'obscurité et de la solitude, elle revoyait l'horreur des mois écoulés, les femmes « *massacrées à coups de pioche, mordues par les chiens, jetées au milieu des folles dans les immondices* », considérées comme « *des Stücke, c'est-à-dire des morceaux* ». Du désespoir, elle avait senti ressurgir peu à peu la foi en Dieu et la confiance en cette solidarité, cette fraternité, éprouvées entre détenues qui parvenaient à maintenir un dernier rempart contre l'écrasement. Cette certitude aussi, qui ne devait plus la quitter : « *Le crime le plus affreux que l'on puisse commettre, c'est la destruction de l'humanité chez un être humain.* »

Le nom de Geneviève de Gaulle n'avait pas épargné à la jeune femme de frôler la mort au cours des premiers mois à Ravensbrück. Mais il l'aura aussi sauvée. Sa mise à l'écart des trois derniers mois dans le « *bunker* », alors inexplicable pour elle, signifiait que Himmler – qui caressait l'espoir d'une négociation avec le général de Gaulle – entendait l'utiliser comme une éventuelle monnaie d'échange. En avril 1945, elle fut remise à la frontière suisse, sans contrepartie, à son père, devenu consul général de France à Genève.

A Genève, elle rencontra peu après Bernard Anthonioz, résistant savoyard éditeur et ami d'Aragon, proche d'André Malraux. Ils se marièrent en 1946, avec le général de Gaulle pour témoin. Geneviève de Gaulle-Anthonioz tenait beaucoup à ce que l'on n'oublie pas ce deuxième nom, accolé à son prestigieux patronyme. Parce qu'elle ne souhaitait pas que sa vie apparaisse tout entière contenue dans son engagement. « *J'ai été merveilleusement heureuse* », aimait à rappeler la mère de quatre enfants, comme pour éviter d'être figée dans une iconographie à la Mère Teresa.

Cette vie de famille, ce « *plein de bonheur* » de l'après-guerre, n'a toutefois jamais détourné le couple de ses engage-

ments. Celui du témoignage sur la barbarie nazie d'abord. Dès la fin de la guerre, Geneviève de Gaulle-Anthonioz a participé à la création de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR), dont elle devint par la suite présidente. En 1987, elle resta fidèle à « *ce devoir vis-à-vis de nos camarades qui, elles, étaient mortes* », en témoignant sur Ravensbrück au procès de Klaus Barbie.

Au sein de l'ADIR, elle avait lié d'indéfectibles amitiés avec des camarades de toutes opinions. Ainsi s'enorgueillissait-elle de celle qui l'unissait à Marie-Claude Vaillant-Couturier, figure du Parti communiste français. Politiquement, Geneviève de Gaulle n'a toutefois jamais penché de ce côté-là. Après la guerre, elle s'est jointe avec enthousiasme au mouvement gaulliste. Elle cumule alors sa vie de famille avec un rôle officiel d'« *orateur public* » pour le parti du général. En 1958, lorsque celui-ci revient au pouvoir, André Malraux propose tout naturellement au couple Anthonioz, qu'il a côtoyé pendant ces années de traversée du désert, de le rejoindre au ministère de la culture. Bernard Anthonioz y devient chargé de mission. Sa femme prend en charge la recherche scientifique, dont elle créera la première délégation.

Une rencontre, cette année-là, va toutefois faire bifurquer cette nouvelle existence de membre de cabinet ministériel. Au cours d'un dîner, Geneviève de Gaulle-Anthonioz fait la connaissance du Père Joseph Wresinski. Celui-ci est aumônier, depuis deux ans, du « *camp des sans-logis* » de Noisy-le-Grand, un ensemble d'« *igloos* » de tôle ondulée provisoirement édifié par les compagnons d'Emmaüs à la suite de l'appel de l'abbé Pierre de l'hiver 1954. Le Père Wresinski, lui-même issu d'une famille pauvre, la convie à venir mesurer, dans ce temporaire qui dure, l'étendue de la misère de « *son peuple* », selon son étonnante expression.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz avait maintes fois décrit le choc ressenti lorsqu'elle s'est présentée, en octobre, en ce bout

nu prospère, la pauvreté ne se limitait pas à la masse des marginaux ou des « *asociaux* ». Plus tard, les rencontres avec les présidents de la République successifs ont débouché sur bien des malentendus. Les responsables d'ATD étaient ainsi sortis mortifiés d'un entretien avec Georges Pompidou où, après avoir entendu leurs arguments sur les privations des droits élémentaires des plus démunis, celui-ci avait proposé de leur offrir la recette d'une soirée de gala à la Comédie-Française.

A la mort du Père Wresinski, en 1987, Geneviève de Gaulle-Anthonioz reprit seule le dernier combat du fondateur d'ATD Quart-Monde, pour une loi de lutte contre l'exclusion. Là encore les désillusions ne manquèrent pas. Les atermoiements du gouvernement d'Alain Juppé, malgré les promesses de Jacques Chirac, se conclurent en 1997 par la dissolution de l'Assemblée nationale au beau milieu de la discussion sur le projet de loi de cohésion sociale. A plusieurs occasions, pour parvenir à ses fins, la présidente d'ATD Quart-Monde n'hésita pas à hausser le ton avec la famille gaulliste. « *Que des hommes qui se réclament du gaullisme réagissent ainsi me fait particulièrement mal au cœur* », lançait elle aux parlementaires RPR qui ont voté contre le texte présenté par le gouvernement Jospin.

Au terme d'éprouvantes années de lobbying, d'incessantes interpellations des politiques, couronnées en juillet 1998 par l'adoption de la loi de lutte contre les exclusions, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, usée par de nombreux problèmes de santé, ne dissimulait plus sa fatigue. En septembre, elle avait abandonné la présidence d'ATD Quart-Monde. Toutefois, la première femme à avoir été élevée à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur, la plus haute distinction de l'ordre, ne s'était pas contentée de ces honneurs. Elle avait tenu à ne pas s'éloigner de l'engagement en demeurant simple « *volontaire permanente* » du mouvement.

Hymne à l'Europe dans un journal saoudien

Seuls les Quinze ont le courage de défendre leur politique au Proche-Orient face aux pressions américaines, écrit le quotidien « Al-Hayat », qui lance un appel aux Arabes

SALUANT SON AUDACE à propos du conflit israélo-palestinien, le quotidien saoudien *Al-Hayat* s'est lancé dans un véritable hymne à l'Europe. Il s'est parallèlement livré, le 11 février dernier, à une virulente critique contre la léthargie arabe sur le même sujet. « Heureusement que l'Europe existe, faute de quoi la marge d'espoir aurait été réduite pratiquement à néant. Heureusement que les Européens s'expriment en termes clairs et courageux pour défendre des valeurs humaines communes, faute de quoi nous aurions pensé que les valeurs de George W. Bush, de Donald Rumsfeld, sans oublier celles de Dick Cheney, sont les valeurs dominantes. Heureusement, enfin, que les positions des Européens sont plus arabes que celles de certains dirigeants arabes, faute de quoi nous serions sentis fautive de réclamer de ces derniers davantage de vigueur », s'est exclamé l'édito-

rialiste, Abdel Wahab Badrakhane.

Cet hommage a été publié peu après la réunion ministérielle de l'Union européenne à Caceres, en Espagne, au cours de laquelle les Quinze ont pris des distances avec la politique des Etats-Unis à propos du conflit qui oppose l'Etat juif aux Palestiniens. Certains membres de l'UE y ont présenté des suggestions originales pour sortir du cercle vicieux du discours sécuritaire et replacer le problème dans son contexte politique. Pour *Al-Hayat*, l'Europe méritait déjà des louanges avant même cette réunion. Il aura fallu que les Quinze volent les premiers au secours du président palestinien Yasser Arafat pour défendre sa légitimité, acquise par le vote de son peuple, et que nul n'a le droit de contester, pour que les dirigeants arabes – « dont certains spéculaient déjà sur la succession » à la présidence de l'Autorité palestinienne – osent



prendre publiquement position ; non sans toutefois prendre la précaution, pour ne pas mécontenter les « caïds » de l'administration américaine, de préciser qu'ils le font par « devoir » et non par « conviction », s'est indigné l'éditorialiste.

POLITIQUES À COURTE VUE

Les Etats-Unis ne sont pas épargnés. La Maison Blanche est accusée de soutenir systématiquement les positions du gouvernement israélien, cautionnant ainsi le fait que « soit versé le sang palestinien et donnant aux terroristes du gouvernement Sharon un soutien total pour qu'il continue de tuer, de détruire, de boucler les maisons et

les écoles, de raser les vergers et les cultures ».

Al-Hayat s'indigne aussi de cette « somme incroyable de haine [à l'encontre des Palestiniens] qui anime certains proches de George Bush qui ont son oreille et influencent son raisonnement, son analyse et sa politique ». Cela « ne peut qu'engendrer des politiques à courte vue, dont le seul but est d'exprimer le mépris à l'égard des Arabes et de donner aux Israéliens davantage d'illusions quant à l'avenir ». « Chacun sait, ajoute l'éditorialiste, que l'Europe ne peut pas changer grand-chose au cours actuel des événements, à cause de l'intransigeance de l'alliance Bush-Sharon, mais l'argent européen a été et sera indispensable sinon vital pour toute paix future. C'est pour cela que les Européens ont tenu à exprimer leur mécontentement envers l'extrémisme américano-israélien (...) et leur colère face aux mensonges de l's-

raël », dont le discours exclusivement sécuritaire, de même que celui des Américains, ne peut que « perpétuer la violence », sans toutefois ouvrir un quelconque horizon politique.

Si les Arabes ne sont pas capables d'être à la hauteur, « de dire ce qu'ils pensent de la tragédie palestinienne, comme des allégations relatives au "terrorisme" ou des exigences sécuritaires et autres américaines », il serait « préférable et plus utile » qu'ils renoncent à leur réunion au sommet prévue fin mars à Beyrouth et qu'ils se contentent des réunions européennes. « Ils s'épargneront ainsi toute colère américaine », conclut, sur un ton dépité sinon méprisant, l'éditorialiste du quotidien saoudien.

Mouna Naïm

★ www.alhayat.com

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Il y a soixante ans, le 19 février 1942, à la suite du traumatisme de Pearl Harbor, le président américain Franklin Delano Roosevelt signait le décret 9066 interdisant à tout Américain d'ascendance japonaise de vivre sur la Côte ouest et conduisant à la déportation de plus de 120 000 personnes.

<http://dizzy.library.arizona.edu/images/jpamer/execordr.html>

■ La chaîne PBS a consacré un documentaire aux enfants japonais qui représentaient la moitié des personnes ainsi internées.

www.pbs.org/childofcamp/

■ L'université de Cleveland (Ohio) expose les photos de ces « camps de concentration américains ».

www.csuohio.edu/art_photos/

■ Les archives nationales conservent les documents officiels relatifs à cet épisode de la guerre.

www.nara.gov/education/cc/relocate.html

■ Le Musée de San Francisco republie les articles parus à l'époque dans le *San Francisco News*, en rappelant qu'ils « reflètent leur temps, si répugnantes que ces idées puissent paraître aujourd'hui ».

www.sfmuseum.org/war/evactxt.html

■ En novembre 2001, la radio NPR diffusait les résultats d'un sondage montrant ce que les Américains sont prêts à céder de libertés publiques aux exigences de sécurité.

www.npr.org/news/specials/civil/libertiespoll/011130.poll.html

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

PIERRE BOURDIEU ET L'ALGÉRIE
Dans les années 1990, Pierre Bourdieu n'a pas été seulement un pétitionnaire (*Le Monde* du 26 janvier) mais le président-fondateur du CISIA (Comité international de soutien aux intellectuels algériens), à l'origine du mouvement « pour la paix civile en Algérie », à la recherche de solutions pacifiques au drame algérien.

A son initiative, des CISIA furent créés dans de nombreuses régions de France et dans plusieurs pays : Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas. Il publia la *Lettre du CISIA*, le n° 1 était consacré à l'assassinat du poète Tahar Djaout, le n° 2 à celui du psychiatre Mahfoud Boucebbi, un cahier du n° 3 au poète Youcef Sebti assassiné le 28 décembre 1993. Il fonda en 1995 avec les éditions Carthage, une revue : *Alternatives algériennes*.

Nous pourrions aussi retenir le message prémonitoire qu'il lança le 16 mars 1994, place du Panthéon, après l'assassinat du dramaturge et metteur en scène Abdelkader Alloula : « Nous condamnons sans appel ceux qui, en Algérie et hors d'Algérie, hors de l'Etat et dans l'Etat, arment le bras des assassins au nom ou sous le couvert de l'islamisme. »

Michel Lambart

Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne)

DÉRIVES

Des lecteurs font mine d'être scandalisés que des Israéliens soient sionistes et, qu'en conséquence, ils tentent d'attirer ou d'encourager les juifs à faire leur « aliyah », leur montée vers Israël. Où est le scandale ? (...) Ils sont dans leur rôle ; personne n'oblige personne à les écouter ou suivre leurs arguments. Mais autre chose est d'extrapoler à partir de la propagande israélienne, pour insulter comme le fait M. Desmarests (courrier des lecteurs du 12 février) les dirigeants des institutions juives, qui condamnent avec raison les attaques contre les écoles, synagogues et porteurs de kippa, en prétendant qu'en Israël les non-juifs sont martyrisés, si en France les juifs ne le sont plus.

Une chose est l'amour et les craintes des juifs français pour Israël, comme d'ailleurs les musulmans pour les Palestiniens, et les exactions commises par certains d'entre eux, que les juifs de France n'imitent pas, pour leur honneur et c'est tant mieux. Autre chose est l'amalgame que font certains entre le gouvernement sioniste qui est dans son rôle légitime et les institutions juives de France qui défendent simplement les juifs de France contre les attaques odieuses et racistes de quelques beurs.

Cet amalgame n'étant ni honnête ni objectif, il n'est pas scandaleux de soupçonner leurs auteurs de dérives antisémites.

Robert Leitus

Paris

SOUVERAINETÉ PALESTINIENNE

La vision d'Ilan Greilsammer sur la situation au Proche-Orient (*Le Monde* du 29 janvier) est réaliste : il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient si le gouvernement israélien n'admet pas, en évacuant tous les territoires occupés, que la force ne crée pas le droit, et si les responsables palestiniens n'admettent pas que le retour des réfugiés en Israël est utopique, simplement parce qu'Israël, tout en étant un Etat démocratique, tient à son « identité juive ». (...) Encore faudrait-il que la question de Jérusalem soit équitablement traitée et que les extrémistes irréductibles respectent les accords, ce qui n'est pas acquis...

Mais une grave réserve s'impose : pourquoi faire de la Palestine un Etat totalement démilitarisé ? Ce serait un Etat, à la merci de voisins surpuissants qui ne se gêneraient pas pour y intervenir. Un Etat contraint de vivre sans armée devrait au moins bénéficier d'une garantie internationale ; or force est de constater que l'ONU ne fait pas appliquer ses décisions lorsqu'il s'agit de la Palestine. (...)

Un statut de neutralité serait déjà bien plus acceptable : il éviterait le stationnement en Palestine d'armées étrangères, fussent-elles amies, et encouragerait le respect de la part des voisins.

Claude Moreau

Cebazat (Puy-de-Dôme)

Moucharraf vu par la presse indo-pakistanaise

Islamabad se réjouit de sa rencontre avec le président Bush, New Delhi s'en inquiète

DRESSANT LE BILAN de la visite à Washington, mercredi et jeudi, du général Pervez Moucharraf, la presse pakistanaise exulte : George W. Bush « a admis solennellement à la face du monde que le Pakistan avait été abandonné par les Etats-Unis et que cela ne se reproduirait plus. Ces mots, dans la bouche d'un président très populaire qui, juste avant le 11 septembre, avait exercé de fortes pressions auprès du président Moucharraf pour qu'il cède le pouvoir à un gouvernement civil issu des urnes, montre combien la politique mondiale a changé », constate le quotidien de Karachi *The News*. La Maison Blanche s'est contentée de « déclarations de principe sur un retour souhaité de la démocratie », persuadée en outre que « le président Moucharraf serait élu » si un scrutin était organisé. Rien n'est moins sûr, poursuit ce journal libéral.

De son côté, le quotidien indien *The Telegraph* (indépendant) relève que « les Américains ont fait au Pakistan une énorme concession, impensable pour un quelconque autre pays : bien qu'il ne lui ait promis aucune arme [refusant même de livrer les avions F 16 achetés par le Pakistan il y a dix

ans mais jamais livrés], Washington a tacitement accepté de regarder ailleurs pendant que la Corée du Nord, qui fournit depuis longtemps à Islamabad des missiles et des composants de missiles, continue d'équiper l'armée de Moucharraf », poursuit le quotidien de Calcutta. La Corée du Nord étant l'un des trois pays de « l'axe du mal » défini par M. Bush, « cela montre que le président américain est disposé à aller très loin pour accomplir son "ami" Moucharraf », sachant qu'il provoquerait « la fureur du Congrès » s'il proposait de vendre ces mêmes armes au Pakistan.

CHAMPIGNONS HALLUCINOGÈNES

Institutionnalisme du pays, le *Times of India* fait les comptes : « Le Pakistan va recevoir en février plus de 250 millions d'aide en récompense pour son soutien à la guerre antiterroriste. Cette somme s'ajoute aux 250 millions déjà promis par les Etats-Unis pour l'année fiscale 2003 et porte à plus d'1 milliard de dollars l'aide directe américaine accordée depuis le 11 septembre. » *The News* n'arrive pas aux mêmes chiffres et évoque la simple et nouvelle « promesse du président Bush d'obtenir du Congrès un crédit de 200 millions de dollars sur 25 ans, qui serviront à effacer 1 milliard de dollars sur la dette du Pakistan envers les États-Unis ».

Les interprétations divergent

aussi sur l'engagement du président Bush « d'encourager les parties à entamer un vrai dialogue » à propos du Cachemire, la presse indienne y voyant un « refus américain de servir de médiateur », celle du Pakistan une implication accrue revenant presque à une médiation. Deux journaux indiens s'en prennent à l'homme fort du Pakistan pour avoir soutenu, à son arrivée à Washington, que l'Inde préparait un essai nucléaire, en dépit du moratoire déclaré. « Soit le général Moucharraf a fait un cauchemar, soit il a consciemment fait

une déclaration irresponsable », estime l'*Indian Express*, tandis que l'*Hindustan Times*, quotidien anglophone le plus vendu à New Delhi, le soupçonne d'avoir consommé « des champignons hallucinogènes ». De telles déclarations « ne sont pas susceptibles d'asseoir la crédibilité du dirigeant pakistanais » en Inde, écrit le premier ; elles « placent le futur dialogue entre New Delhi et Islamabad sous de bien mauvais augures », renchérit le second.

lemonde.fr pour *Le Monde*

PREFECTURE DE VAUCLUSE

PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE DU GARD

AVIS D'OUVERTURE DES ENQUETES PUBLIQUES LIAISON ROUTIERE EST-OUEST AU SUD D'AVIGNON (ENTRE LE GIRATOIRE DES ANGLÉS ET LA RN7 DANS LE QUARTIER DE L'AMANDIER).

Sont ouvertes, sur le territoire des communes d'AVIGNON (VAUCLUSE), CHATEAURENARD, ROGNONAS, BARBENTANE (BOUCHES-DU-RHONE), LES ANGLÉS (GARD), les enquêtes publiques conjointes suivantes nécessaires à la réalisation du projet de CREATION DE LA LIAISON ROUTIERE EST-OUEST AU SUD D'AVIGNON, DENOMMEE VOIE LEO, ET DE DEVIATION DE LA RN 570 A ROGNONAS :

- Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, valant également enquête publique pour la protection de l'environnement.
- Enquête publique sur la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes concernées.
- Enquête publique sur l'attribution de statut de route express à cette infrastructure routière.

Les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquête seront déposés à la préfecture de VAUCLUSE, en sous-préfecture d'ARLES, ainsi que dans les mairies d'AVIGNON (VAUCLUSE), CHATEAURENARD, ROGNONAS, BARBENTANE (BOUCHES-DU-RHONE), LES ANGLÉS (GARD), du LUNDI 04 MARS au JEUDI 18 AVRIL 2002, afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours ouvrables, aux heures habituelles d'ouverture au public des divers lieux d'enquête.

Toute personne pourra consulter le dossier aux jours et heures indiqués ci-dessus et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête, ou les adresser par écrit à la commission d'enquête.

La commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de MARSEILLE, se compose ainsi :

- Monsieur Albert ASTIER, Ingénieur Général du Génie Rural des Eaux et des Forêts en retraite, Président de la commission.
 - Monsieur André SPITERI, Ingénieur Divisionnaire des T.P.E. en retraite, Membre titulaire de la commission.
 - Monsieur Yves GLARD, Ingénieur Conseil - Ingénieur Agronome, Membre titulaire de la commission.
 - Monsieur Raymond BLOUVAC, Ingénieur en génie nucléaire, membre suppléant de la commission.
- En cas d'empêchement de monsieur Albert ASTIER à assumer la présidence de la commission d'enquête, monsieur André SPITERI assurera les fonctions de président.

La correspondance relative à l'enquête sera adressée à la commission d'enquête domiciliée à la Préfecture de Vaucluse siège des enquêtes, D.R.C.L.E., 28 boulevard Limbert, 84905 AVIGNON Cedex 09.

Par ailleurs, un ou plusieurs membres de la commission d'enquête siégeront dans les divers lieux d'enquête, afin de recevoir personnellement les observations du public, aux jours et heures ci-après :

- PREFECTURE DE VAUCLUSE :**
- LUNDI 04 MARS 2002 de 09h30 à 11h30.
 - MERCREDI 27 MARS 2002 de 09h30 à 11h30.
 - MERCREDI 10 AVRIL 2002 de 09h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.
 - JEUDI 18 AVRIL 2002 de 09h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.
- SOUS-PREFECTURE D'ARLES :**
- MERCREDI 13 MARS 2002 de 09h30 à 11h30.
 - LUNDI 15 AVRIL 2002 de 09h30 à 11h30.
- MAIRIE D'AVIGNON :**
- VENDREDI 08 MARS 2002 de 09h30 à 11h30.
 - MERCREDI 03 AVRIL 2002 de 14h00 à 16h30.
 - VENDREDI 12 AVRIL 2002 de 14h00 à 16h30.
- MAIRIE DE CHATEAURENARD :**
- MERCREDI 06 MARS 2002 de 14h00 à 16h30.
 - MERCREDI 27 MARS 2002 de 14h00 à 16h30.
 - MERCREDI 17 AVRIL 2002 de 09h30 à 11h30.
- MAIRIE DE ROGNONAS :**
- MERCREDI 06 MARS 2002 de 09h30 à 11h30.
 - MERCREDI 13 MARS 2002 de 14h00 à 16h30.
 - MERCREDI 03 AVRIL 2002 de 09h30 à 11h30.
 - MERCREDI 17 AVRIL 2002 de 14h00 à 16h30.
- MAIRIE DE BARBENTANE :**
- VENDREDI 08 MARS 2002 de 14h00 à 16h30.
 - MERCREDI 20 MARS 2002 de 09h30 à 11h30.
 - LUNDI 15 AVRIL 2002 de 14h00 à 16h30.
- MAIRIE DES ANGLÉS :**
- LUNDI 04 MARS 2002 de 14h00 à 16h30.
 - MERCREDI 20 MARS 2002 de 14h00 à 16h30.
 - VENDREDI 12 AVRIL 2002 de 09h30 à 11h30.

Toute personne pourra, à l'issue des enquêtes, consulter le rapport et conclusions de la commission d'enquête en Préfecture de Vaucluse, (Direction des relations avec les collectivités locales et de l'environnement), 28 boulevard Limbert, 84905 AVIGNON Cedex 09, et sur demande en obtenir communication.

Le Monde
ÉDITORIAL

Milosevic en procureur

JACQUES CHIRAC, Tony Blair, Bill Clinton doivent-ils se rendre à La Haye pour y « comparaître » devant Milosevic qui, pour se défendre, prend la posture du procureur ? L'ancien président yougoslave a fait connaître, jeudi 14 février, son intention de les convoquer comme témoins devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), afin de donner corps à sa ligne de défense, notamment sur le Kosovo : les bombardements alliés, plaide-t-il, seraient responsables de l'exode des Kosovars. Pour tous ceux qui connaissent le dossier, il y a évidemment un vice de raisonnement, un aveuglement grave ou une mauvaise foi éhontée à vouloir renvoyer ainsi dos à dos ou face à face un homme qui doit répondre de la plus grave des inculpations, le génocide, et des dirigeants occidentaux qui se sont finalement résolus à intervenir militairement pour mettre un terme à son entreprise criminelle.

Mais, dans un combat mené au nom du droit, ce dernier doit s'imposer jusqu'au bout, y compris dans son utilisation formelle par l'accusé. C'est l'essence des règles démocratiques : Milosevic est libre de sa défense, le tribunal est souverain dans son verdict. Sur le fond, on peut certes critiquer la façon dont fut menée la campagne de bombardements de l'OTAN au Kosovo puis en Serbie. On peut souhaiter que le procès de Milosevic soit enfin l'occasion pour le TPIY de se pencher sur la légitimité du choix de certaines cibles, ce qu'il aurait déjà dû faire depuis longtemps. Mais les erreurs, les « bavures » ou les « dommages collatéraux », pour insupportables qu'ils aient été, n'autorisent pas à oublier ce qui a fait décoller l'aviation occidentale au printemps 1999 : près de dix années d'atrocités planifiées, des centaines de milliers de

victimes assassinées, torturées, violées, expulsées ou déportées. Le pacifisme à sens unique, anti-occidental, porte souvent en lui le germe du révisionnisme - le deuxième assassinat de ces victimes, par oubli ou par négation de leur martyre.

Dans sa défense, Milosevic n'est pas sans arrière-pensées : il souhaite interpeller des dirigeants occidentaux qu'il ont traité en égal avant de le jeter en prison, et il veut le leur rappeler. Mais, sur le fond, on ne peut pas reprocher aux Occidentaux à la fois d'avoir trop longtemps négocié avec Milosevic pour essayer de rétablir la paix dans l'ex-Yougoslavie, et leur reprocher d'avoir renoncé à la négociation et fait le choix des armes au printemps 1999. Jacques Chirac fut largement à l'origine de ce choix et c'est à son honneur. Dès son arrivée à l'Élysée, il avait décidé d'en finir avec des années de tergiversations envers Milosevic, durant lesquelles s'étaient accomplis les massacres de Croatie et de Bosnie. Ce changement de cap a contribué au cessez-le-feu en Bosnie. Quand, à la fin 1998, revinrent, du Kosovo cette fois, les mêmes images de civils apeurés sur les routes de l'exode, c'est Jacques Chirac qui avec Tony Blair décida de ne pas tolérer cette sinistre récidive.

C'est la France qui imposa ensuite à l'OTAN la règle de la consultation sur le choix des cibles, c'est elle qui s'opposa aux bombardements contre le Monténégro, et à ceux de certaines cibles en Serbie qu'elle jugeait trop risqués pour les vies humaines. Que ce système n'ait pas été sans faille, c'est possible. Les juges devraient s'y intéresser puisque Carla del Ponte, et c'est une de ses faiblesses, n'a pas voulu le faire. Mais il n'y a pas matière à renverser la charge dans un procès pour crimes contre l'humanité.

Le droit à l'information sportive en question

LES JOURNALISTES devront-ils un jour payer pour accéder à l'information ? La question a beau paraître saugrenue, elle n'a pourtant jamais été autant d'actualité en France. L'achat très médiatisé par RMC Info de l'exclusivité de la couverture radio de la Coupe du monde de football, à la barbe des grandes stations généralistes, a donné des idées à plusieurs responsables sportifs français sur une future commercialisation des droits pour la radio, voire pour la presse écrite. Fortement incité par la Ligue nationale de football (LNF), Claude Simonet, le président de la Fédération française de football, qui est l'officiel détenteur des droits du football français, a été le premier à lancer publiquement le débat. Sur LCI, le 18 janvier, puis lors d'une réunion de l'Union européenne de football (UEFA), six jours plus tard, il a déclaré qu'il souhaitait voir s'ouvrir des négociations sur le paiement de droits de retransmission pour les matches des clubs français et de l'équipe de France. Selon M. Simonet, « le droit à l'information est un peu dépassé, parce que, pendant la retransmission d'un match, il y a des pauses publicitaires ».

Le 13 février, Gérard Bourgoin, président de la Ligue nationale de

football, déclarait sur France 3 Méditerranée : « Je pense qu'il est grand temps de parler [des paiements des droits par la presse écrite pour le championnat de France de football]. Quand on voit de grands quotidiens qui ont six pages de sport, dont quatre consacrées au foot et que les deux autres sont de la publicité... »

Son raisonnement est simple : les stations et les publications spécialisées engrangent des recettes publicitaires en partie liées aux événements dont ils rendent compte, et il serait dès lors logique que les organisateurs et les participants de ces compétitions en reçoivent une partie. Un argument pourtant contré par Jérôme Bellay : le PDG d'Europe 1 assure que « les recettes publicitaires pendant les multiplexes de football sont dérisoires ». Ce qui peut être vrai pour la télévision ne l'est pas forcément pour tous les médias, surtout pas pour la radio.

D'ailleurs, comment ne pas remarquer que ces revendications apparaissent au moment où les clubs français publient des résultats financiers dans le rouge ? Ils sont déficitaires de 120 millions d'euros pour la saison 2000-2001. De plus, selon les chiffres publiés au début du mois par la direction nationale de contrôle de gestion,

les clubs professionnels accusent aussi un endettement global de 290 millions d'euros. Convaincus par le discours de la LNF, les organisations nationales et les responsables de clubs se sont mis en quête d'autres sources de profit : les droits radio, mais aussi la publicité sur les maillots des arbitres...

GARDE-FOU

Cette initiative est un nouveau témoignage de la dérive vers le sport-business, où les considérations extra-sportives prennent le pas sur la loi du terrain. « Lors de la saison 1970-1971, les recettes au guichet (billetterie) représentaient 81 % des ressources des clubs du championnat de France », indique Frédéric Bolony, économiste au Centre de droit et d'économie du sport de Limoges. Selon la dernière étude du cabinet Deloitte & Touche, la billetterie ne comptait plus que pour 16 % dans le chiffre d'affaires des clubs de division 1, loin derrière les droits télévisés devenus première source de revenus (56 %).

Poser, comme le font les clubs et les fédérations sportives, la question sous un angle strictement financier, c'est obérer les enjeux juridiques et éthiques. L'exclusivité, admise et réglementée en télévision, où l'opérateur utili-

se des images et offre à proprement parler un spectacle, est-elle adaptable aux médias radio et presse écrite, où le service proposé est réalisé par le reporter lui-même ? De Marie-George Buffet (jeunesse et sports) à Catherine Tasca (culture et communication), les ministres ont déploré le « vide juridique » en la matière.

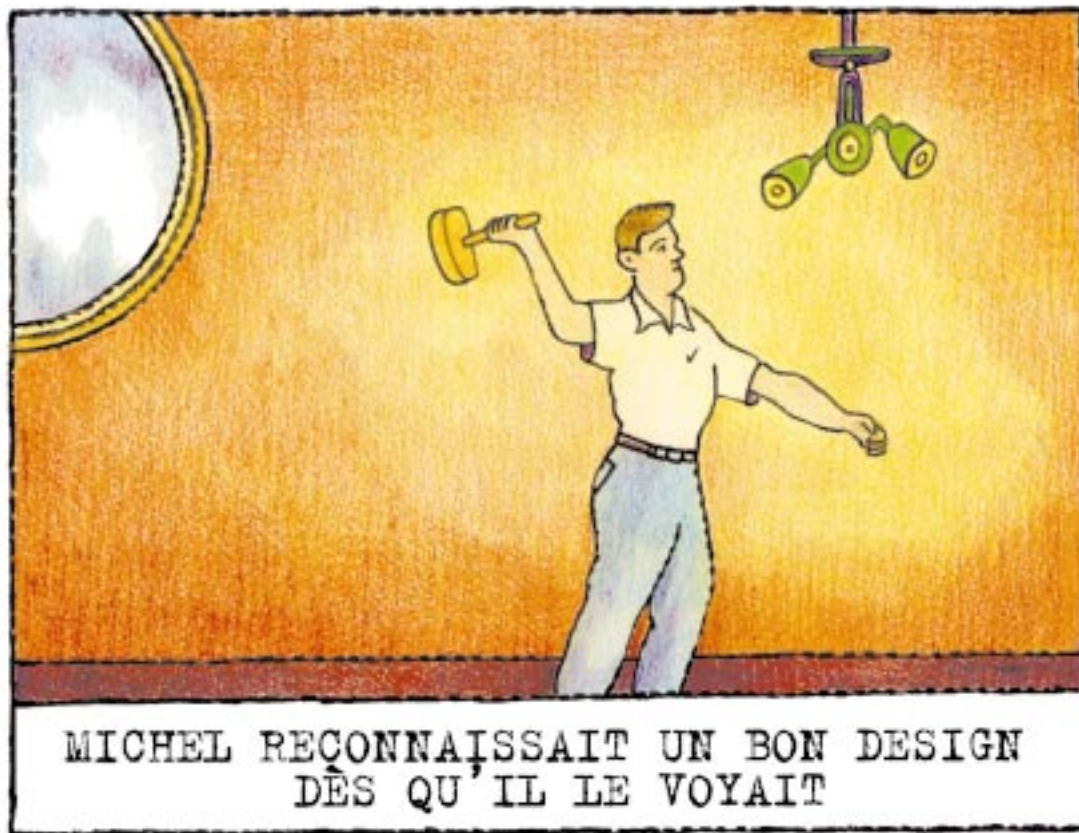
La loi sur le sport de 1984, plusieurs fois adaptée depuis, comprend toutefois quelques éléments sur le sujet : elle offre notamment aux opérateurs non propriétaires des droits de diffusion la possibilité de diffuser certaines images du match et le libre accès des journalistes aux enceintes sportives. Mais le texte offre aussi aux organisateurs de compétitions la possibilité d'aménager (autrefois dit de restreindre) cette liberté d'accès via un « règlement » qui doit toutefois être « approuvé par le ministre chargé des sports après avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel ». Un garde-fou qui permet de croire, vu la position des pouvoirs publics sur le sujet, que le projet d'une vente « exclusive » des prochains droits du football français ne deviendra pas réalité dans l'immédiat. Mais qu'advient-il après les élections ?

Derrière cette menace de l'exclusivité, c'est bien le droit à l'information qui est en jeu. « L'idée de payer pour accéder à un stade est antidémocratique. Il ne m'apparaît pas possible que nous, organes de presse, de radio, d'acceptations d'entrer dans ce processus d'amputation du libre exercice du journalisme. Une information qui est payée est suspecte. Or les gens veulent entendre des reporters, pas des directeurs de la communication », plaide Jean-Marie Cavada, président de Radio France.

Cette course à l'argent n'est pas inéluctable si l'on songe que le conseil européen a reconnu, fin 2000 à Nice, la spécificité du sport. Les destins des événements sportifs et de la presse sont historiquement liés, dans ce que l'ancien journaliste de L'Équipe Edouard Seidler appelait « un mariage d'amour et de raison ». En rendant compte d'événements, les médias participent à la promotion du sport, il serait plus que dangereux de vouloir introduire des notions mercantiles dans cet échange de bons procédés. Il suffit d'entendre Jean-Marie Cavada déclarer que « si, un jour, ils nous font payer pour aller dans des stades, eh bien, nous n'irons plus », pour comprendre que le sport a sans doute plus à y perdre qu'à y gagner.

José Barroso

Saynètes PAR GLEN BAXTER



Les années Reagan « bis » ?

Suite de la première page

George W. Bush préside aux destinées d'un empire sans concurrent, au sommet d'une puissance multiforme : militaire, économique, intellectuelle, scientifique et culturelle. C'est un pays sans rival, d'aucune sorte. Mais les attentats de New York et Washington, paradoxalement, n'en convoquent pas moins un discours à tonalité reaganienne sur la nécessité du redressement et d'une guerre à mener contre « l'axe du Mal » : une nébuleuse terroriste islamiste mal identifiée et trois Etats - l'Iran, l'Irak et la Corée du nord - dotés d'armes de destruction massive plus ou moins opérationnelles.

L'ennemi n'est pas le même mais la réponse bushienne à « l'axe du Mal » ressemble à la réplique reaganienne à « l'empire du Mal ». La politique étrangère et de défense de l'administration Bush est organisée autour d'un impératif premier, un seul : lutter militairement contre ce que le président a défini comme « l'axe du Mal ». Au service de cette priorité, toutes les alliances sont permises, même avec des pays qui - détenteurs eux aussi d'armes de destruction massive - violent massivement les droits de l'homme. Mais les droits de l'homme sont de nouveau suspects. Déjà, certains cercles reaganiens, pas tous, avaient dénoncé chez Jimmy Carter une politique étrangère dont le souci pour les droits de

l'homme aurait participé à l'affaiblissement de l'Amérique ; dans l'esprit de Ronald Reagan, la lutte contre « l'empire du Mal », dernier round de la guerre froide, supposait de rejeter le « moralisme » cartérien. Professeur à la Kennedy School of Government de Harvard, Michael Ignatieff s'interroge dans le *New York Times* (*International Herald Tribune*, 6 février) sur l'abandon par l'administration Bush de toute référence aux droits de l'homme : « Le climat intellectuel et politique qui est aujourd'hui créé ressemble à l'atmosphère de la Guerre froide. L'impératif d' alors (...) avait conduit à ne pas être trop regardant sur les abus perpétrés par des régimes autoritaires ralliés au camp occidental. »

« ÉCONOMIE VAUDOUE »

La partie militaire de la réponse évoque aussi les années Reagan, qui virent une augmentation massive des dépenses de défense. La réplique à la nouvelle menace - aussi mal définie soit cette dernière - est la même que celle opposée au soviétisme expansionniste. A vrai dire, le 11 septembre est utilisé comme une justification a posteriori d'une décision de muscler le budget du Pentagone, prise dès l'entrée en fonctions de la nouvelle administration. Le 11 septembre sert à emballer une hausse du budget militaire comme le pays n'en n'a pas connue depuis le premier mandat de Ronald Reagan.

Paradoxe : une attaque terroriste utilisant des moyens civils, le dévouement d'avions de ligne, est invoquée pour renouveler la panoplie complète du Pentagone. Com-

me les attentats du 11 septembre ont créé un sentiment de vulnérabilité général, ils ont renforcé la cause de la défense antimissile, héritière de l'Initiative de défense stratégique de Ronald Reagan (l'IDS, la « guerre des étoiles »). Si M. Bush obtient ce qu'il demande, ce qui n'est pas sûr, les Etats-Unis, à partir de 2003, dépenseront 1 milliard de dollars par jour pour leur défense. C'est un montant qui représente 3 % de leur PNB (la proportion était de 6 % durant le premier mandat Reagan) mais 40 % du total des dépenses militaires mondiales. Couplée à la baisse massive des impôts votée lors du premier budget Bush, cette montée des dépenses militaires aboutit à un résultat budgétaire typiquement reaganien : la perspective de finances publiques américaines à nouveau en lourd déficit. Hausse du budget militaire et baisse des impôts sont devenues les « marqueurs idéologiques » du Parti républicain, au risque pour George W. Bush de pratiquer à son tour les « reaganomics » ou cette politique dite de « l'économie vaoudoue », qui prétend viser à l'équilibre budgétaire en diminuant la fiscalité et en augmentant les dépenses...

Au service de cette politique, le ton de George W. Bush n'est pas reaganien : l'homme du Texas, de la ceinture biblique (*Bible Belt*) des fondamentalistes chrétiens, s'il a du charme, n'a ni l'humour ni la distance du Californien d'adoption, divorcé et laïque, qu'était Ronald Reagan. Mais les mots sont les mêmes, le discours très voisin, organisé autour de quelques idées simples, frappé au coin de l'absolu-

lue conviction d'incarner le Bon. C'est un discours qui, au lendemain de l'agression du 11 septembre, est en phase avec l'humeur du pays, une rhétorique en parfait accord avec ce que les Américains pensent de la situation. D'où, pour le président Bush, des taux de popularité « stratosphériques », comme dit la presse, qui rappellent ceux de Ronald Reagan. Comme ce dernier, George W. Bush mord largement dans l'électorat démocrate et même noir. Les années Reagan eurent leur journaliste-chanteur, George Will ; l'ère George W. Bush a William Kristol (*The Weekly Standard*) et Fox TV (George Murdoch), une chaîne conservatrice qui accumule les succès d'audience.

Il n'est pas jusqu'à la touche anti-intellectuelle que cultive le président qui ne rappelle l'époque Reagan. « Après le choc du 11 septembre, les Américains ont projeté sur George Bush les qualités qu'ils voulaient absolument que le président possédât : force, compassion, maîtrise d'une guerre complexe à mener sur plusieurs fronts », écrit Elizabeth Bumiller (*New York Times*, 6 janvier), qui ajoute : « dans une culture qui a manifesté de tout temps une suspicion marquée pour le monde intellectuel et a toujours admiré l'esprit de la frontière (...), le discours de M. Bush (...) est autant décrié par les universitaires qu'il est embrassé par le public. » Et si les années Reagan eurent leur scandale politico-financier, autour de la personnalité d'un Michael Milken par exemple, les années George W. Bush ont le leur, avec Enron.

Alain Frachon

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

DICK CHENEY. Dans *Le Monde* du 12 février, l'article publié à la une sous le titre « Brève rencontre avec le rais Arafat », présente Dick Cheney comme le secrétaire américain à la défense, ce qu'il fut durant le mandat de George Bush (père) à la Maison Blanche, alors qu'il est, aujourd'hui, le vice-président des Etats-Unis.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL. Notre article consacré à l'examen par le Parlement du projet de loi sur la démocratie de proximité (*Le Monde* du 14 février) mentionnait par erreur

le « Conseil national du littoral ». Il s'agit du « Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres », appelé communément « Conservatoire du littoral », dont la mission et les moyens d'action ont été renforcés par la loi.

PRÉCISION

BRITISH AIRWAYS. Nous avons écrit, dans *Le Monde* du 14 février, que, pour pouvoir abaisser ses tarifs à partir de juin 2002, British Airways allait réduire les commissions qu'elle accorde aux agents de voyage sur la vente de chaque billet. Cette mesure ne concerne que les agents de voyage britanniques.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218

75236 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Des banlieues terrorisées

par Jacques Gaillard

L est frappant que l'on traite l'aggravation de la délinquance violente comme un problème franco-français, alors qu'elle s'observe, sans doute pour des causes communes, chez nos voisins autant ou davantage qu'en France. Mais l'obsession de dénoncer un « mal français » de plus l'emporte sur le souci d'une analyse large : c'est dans cet esprit que la droite dénonce avec plus ou moins de retenue une « *permissivité* » issue de la « *pensée soixante-huitarde* » et qui constituerait la grande originalité de la gauche française.

Dans la loi, où est la « *permissivité soixante-huitarde* ? » Les textes réprimant ce type de délinquance datent de l'après-guerre, la droite ne les a pas touchés, la gauche non plus. Si on les discute aujourd'hui, c'est pour les alourdir, en constatant qu'ils sont inadaptés à une évolution récente. Même l'abolition de la peine de mort n'était pas vraiment à l'ordre du jour sur les barricades. Mais si être « *permissif* » signifie qu'on prend conscience de la nécessité de défendre les libertés et les personnes plutôt qu'un ordre moral archaïque, cette évolution est belle, ne la regrettons pas.

Laissons donc aux réactionnaires l'hypothèse d'un péché originel déniché dans les slogans libertaires de 68, citations lyriques de vieilles utopies anarchistes. Voici une autre hypothèse. L'histoire des sociétés européennes a été marquée d'autres chocs : des crises mondiales à fortes retombées locales, des récessions brutales, une radicalisation des inégalités par le chômage et l'ultralibéralisme, des concentrations urbaines bouleversées par l'afflux mal contrôlé de populations migrantes, un cloisonnement social de plus en plus modélisé sur le mode paroxystique de l'exclusion.

L'immigration abondante, pendant deux décennies, a posé des problèmes que les politiques d'intégration n'ont pas su ou pu résoudre. Il ne faut pas se voiler la face devant ce qui est une constante de la délinquance dans les « *pays d'accueil* » d'Europe : loin de s'atténuer, l'hétérogénéité des populations immigrées par rapport à leur pays d'accueil s'est aggravée, elle

s'est « *communautarisée* » et structurée par un discours dans lequel la violence est, pour les jeunes générations, un thème commun et dominant.

D'une dénonciation hyperbolique de l'abandon (« *il n'y a rien, on ne fait rien pour nous...* »), validée sans nuances par une mauvaise conscience nationale ignorante de ce qu'il y a et de ce qui se fait, on est passé à une contre-culture nourrie de références identitaires exclusives, souvent ethniques et religieuses, qui bétonne le « *ghetto* » et impose des solidarités internes, un système de valeurs, des comportements qui non seulement refusent la loi civique, mais font de sa violation un rite identitaire.

On commence à réaliser que les inégalités sociales ne suffisent pas à expliquer cette crise, même si elles en ont créé les conditions

re. A telle enseigne que cette violence s'exerce à l'intérieur même des cités. Collectivement, toujours. Avec pour cible favorite tout ce qui ressemble à une institution.

Casser, agresser, voler, c'est tout sauf une révolte, c'est s'identifier au clan en reproduisant aveuglément des actes caractéristiques. S'asservir. On appelle cela un rite. Choquant ? Bien sûr. Toute notre culture politique a peine à concevoir que se développe en son sein la construction d'anti-valeurs fondées sur une valorisation de la violence. Or, non seulement ce phénomène existe, mais encore il procure aux plus civils des hommes des spectacles fascinants : on ne compte plus les éloges cinématographiques du révolté qui, s'affranchissant de la loi, satisfait sa vengeance, tue par amitié ou reconquiert son honneur en accumulant ruines et cadavres.

La barbarie, qu'on a pudeur d'évoquer pour qualifier des meurtres de gamins au cutter, des viols organisés ou des razzias en horde, s'affiche comme style de vie héroïque. Attribuée par des réseaux qui savent organiser la délinquance et la manipuler à leur profit, cette régression s'articule autour d'une « *fraternité* » fondamentalement incivique qui s'affirme, à l'exté-

rieur, par l'incivilité. Mais à l'intérieur, territoires, asiles, protection du clan, martyrs, épreuves initiatiques, partages symboliques de la drogue, du butin ou de la chair (les « *tournautes* » ne relèvent-elles pas de ce rituel barbare ?), guerres tribales entre cités voisines, gratuité orgiaque de la destruction (par le feu, si possible), parodie du « respect » qu'on gobe comme pain bénit, voici les pièces d'une construction idéologique qu'on prend à tort pour un puzzle incompréhensible ou une nébuleuse de pulsions.

Or, cette attitude est plus proche qu'on ne le croit du terrorisme. Même valorisation clanique de la résistance, même victimisation initiale cent fois ressassée, même

de voir rutiler des coupés Mercedes inviolables entre leurs modestes autos pillées ou calcinées.

L'hostilité radicale (la « *haine* ») s'affiche comme ultime justification de la délinquance violente et de son impunité exigée. De même, le terroriste s'affirme impuissable pour la seule raison qu'il refuse à

JACQUES GAILLARD EST MAÎTRE DE CONFÉRENCES DE LATIN À L'UNIVERSITÉ MARC-BLOCH DE STRASBOURG ET ÉCRIVAIN.

son adversaire le droit même de le juger et s'octroie celui de terroriser ses proches.

On commence à réaliser que les inégalités sociales ne suffisent pas à expliquer cette crise, même si elles en ont créé les conditions. L'habitat ? Il a son rôle, mais nos cités ne sont pas des favelas. L'échec scolaire ? Difficile à éviter, dans cet environnement, mais il n'y a jamais eu abandon ; au contraire, des efforts considérables, en personnels et en moyens.

Protéger, aider, instruire, favoriser l'insertion sociale, conjurer les handicaps, il le faut ; mais un nouveau commissariat ou dix éducateurs de plus n'arrangeront pas grand-chose. Toute entreprise de reconstruction d'un lien civique près de l'école, la prévention ou la répression a pour préalable nécessaire, désormais, que l'on casse l'appression dont sont victimes les parents, les voisins, les plus jeunes, et qui condamne au silence, pèse sur les comportements, enrôle et fait subir dès l'enfance.

L'Etat doit assumer, là comme ailleurs, l'autorité que lui confère la démocratie : non seulement rassurer, mais libérer. C'est d'abord dans les « *quartiers* » qu'il faut rétablir la sécurité, en l'imposant au nom de la liberté, si ce mot n'est pas vain. Entendez-vous ces gens des cités, de toutes origines, de tous âges, exprimer leur seul désir : s'enfuir ? Emigrer, encore, vers l'espace d'une vraie citoyenneté, comme ils l'ont déjà fait, parfois, pour fuir la misère ou la barbarie ? Il faut les écouter et les défendre.

Nous avons peur des banlieues parce qu'elles sont terrorisées, et ne trouvent pas d'issue à l'enfermement paranoïaque dans lequel le refus de l'intégration, autant que son échec, les tient prisonnières : l'ennemi, ce n'est pas notre permissivité, c'est cette terreur.

Des « sauvages » au fascisme

par Charles Hadji

ARTICLE 1 : tout jeune, dès l'âge de 8 ans, a le droit de voler la voiture de son choix, et de se livrer avec elle à des

rodéos ou à des courses poursuivies sans être inquiété par quiconque, et surtout pas par un policier (ce qui relèverait de la provocation).

Article 2 : tout jeune a le droit de s'opposer par la force à quiconque viendrait perturber le libre jeu de ce droit de libre vol. En particulier, tout jeune au volant d'une voiture librement volée a le droit de défoncer tout obstacle indistinctement dressé sur sa route, y compris (et surtout !) si cet obstacle est constitué par la personne d'un agent de la force publique.

L'exercice de ce « *droit de légitime défonce* » est un droit imprescriptible et inaliénable, garanti par la Constitution.

Excessif et caricatural ? N'est-ce pas là ce que proclament, de fait, tous ceux qui mettent le feu aux banlieues et autres quartiers sensibles dès qu'il arrive malheur à un voleur de voiture, et tous ceux qui les soutiennent ?

Il est temps de se délivrer des hypocrisies habituelles, et des petites lâchetés au jour le jour. Mettons les choses à plat, en essayant d'aller à l'essentiel, autour de quelques questions.

Y a-t-il des quartiers difficiles ? A l'évidence, oui. Mais difficiles pourquoi ? Entre autres, parce que leurs malheureux habitants subissent quotidiennement de multiples « *incivilités* », et sont livrés à l'agressive bêtise de quelques tyrans de place publique.

Car ces quartiers sont par ailleurs riches : en équipements sociaux ; en habitants de bonne volonté, prêts à aider les autres, et qui ne demandent qu'à vivre en paix avec leurs voisins. Aucun quartier, même populaire, n'a jamais été, par essence, un « *ghetto* ». Et si certains, hélas, finissent par le devenir, ne le doit-on pas surtout à l'action destructrice de ceux-là mêmes qui clament le plus violemment (quand on les interroge complaisamment) leur mécontentement de vivre... dans un quartier ghetto ?

Y a-t-il des jeunes défavorisés ? A l'évidence, oui. Mais pas nécessairement ceux qui se proclament tels, et que l'on voit soudain parader au volant d'une BMW flambant... neuve ! Nul n'est défavorisé, par essence, du seul fait de son appartenance à un groupe, dont il partagerait toutes les souffrances. Que ce groupe soit d'ordre géographique, culturel, ou religieux. Le seul vrai handicap subi par les jeunes dans les quartiers « *difficiles* » n'est-il pas l'impossibilité, où les place l'action destructrice et terrorisante de quelques violents, d'utiliser en toute sécurité les transports en commun, de bénéficier en toute liberté des équipements collectifs, d'apprendre en toute sérénité à l'école ?

Y a-t-il des policiers racistes ? Sans doute. Mais sans doute ni plus ni moins que chez les journalistes, les juges, les footballeurs, ou... les jeunes des quartiers sensibles ! C'est plus grave quand il s'agit d'un policier ? Sans doute encore ; mais pourquoi la présomption d'innocence ne s'appliquerait-elle pas, aussi, aux fonctionnaires de police ? Et pourquoi voir par principe, dans tout policier, un ennemi des jeunes ? Beaucoup de policiers sont jeunes ! L'immense majorité d'entre eux s'efforcent, avec courage et détermination, d'exercer au mieux un métier que les temps ont rendu difficile. La police est une fonction sociale nécessaire. Sans règle imposée, il n'y a pas de vie sociale possible. Décrier systématiquement la police, c'est ouvrir la voie à la loi des plus violents ; tout en méconnaissant la leçon du pourtant anarchiste Georges Brassens, « *il y a des flics bien singuliers* ».

Alors ? N'est-il pas grand temps que se lèvent, avant qu'il ne soit trop tard, tous ceux qui peuvent contribuer à un juste redressement des choses ?

— Les plus hautes autorités de l'Etat, à qui le peuple a confié le pouvoir exécutif : pour réaffirmer solen-

nellement que personne, fût-il fils de César, ou fils de travailleur immigré, n'est au-dessus des lois. Et tant que la loi est loi par la volonté du législateur, elle s'applique à tous, dans toute sa rigueur. Sans respect de la loi, il n'y a plus de République.

— Les juges, à qui le peuple a confié le pouvoir de sanctionner le non-

CHARLES HADJI EST PROFESSEUR DE SCIENCES D'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ PIERRE-MENDÈS-FRANCE DE GRENOBLE.

respect des lois : pour exercer sans peur et sans démagogie ce pouvoir, quelle que soit la loi, quel que soit le contrevenant. Personne ne doit être ménagé, voire épargné, pour la seule raison qu'il habite un palais de la République, ou bien qu'il vit dans un quartier sensible !

— Les éducateurs, à qui le peuple a confié le pouvoir d'instruire : pour faire preuve d'une autorité légitime et bienvenue, sans laquelle la classe n'est plus qu'une foire d'empoigne, les plus faibles et les plus humbles des élèves étant livrés à la tyrannie des plus violents et des plus pervers.

— Les parents, enfin (et surtout !), à qui la nature a confié la responsabilité de l'éducation de leurs enfants : pour oser dire non. Non aux pulsions agressives ; non aux caprices ; non aux dérives. Aucun ne doit accepter de devenir l'esclave de l'autre. Pas plus les parents que les

Quand donc les parents cesseront-ils d'avoir peur de discipliner leurs enfants ?

enfants ! Ni les uns ni les autres ne doivent succomber au vertige de la « *liberté du vide* ». « *Quand on entend dire que d'une façon absolue la volonté consiste à pouvoir faire ce que l'on veut, on peut considérer une telle conception pour un défaut total de culture de l'esprit* » (Hegel). C'est bien l'accès à la culture qui est en jeu.

Quand donc les parents cesseront-ils d'avoir peur de discipliner leurs enfants ? Car seule « *la discipline transforme l'animalité en humanité* » (Kant). Sans la discipline, qui est la dimension simplement négative de l'éducation, l'enfant est condamné à « *la sauvagerie* », ce qui rend impossible l'instruction, « *partie positive de l'éducation* ».

N'ayons plus peur d'appeler un chat un chat, et « *sauvageon* » (c'est le seul mot juste) celui qui n'a pas eu la chance de rencontrer l'interdit structurant qui le fera passer de l'état sauvage à l'état humain.

Laisser, sans rien faire, des adolescents (pire : des enfants !) brûler des gymnases, brûler des écoles, des voitures, des autobus ; cracher sur des chauffeurs, sur des commerçants, sur leurs voisins, sur leurs propres parents, c'est se préparer à accepter le pire des fascismes, fondé sur le mépris de l'autre et la dictature des pulsions de mort.

Certes, cela ne doit pas empêcher, parallèlement, de lutter de toutes ses forces contre l'injustice sociale, le libéralisme sans frein, la laideur urbanistique. Mais il faut comprendre que les deux combats, loin de s'opposer, vont dans le même sens. Car ils n'ont de sens, l'un et l'autre, que si l'on croit au nécessaire respect de la personne humaine. Or, le respect concerne toutes les personnes, et commence au quotidien, avec ses proches. Cracher à la figure d'un policier, ou d'un pompier, c'est leur dénier la dignité de personne humaine. C'est oublier qu'ils sont peut-être bien, eux aussi, des fils d'immigrés, vivant dans des quartiers difficiles ! C'est cracher à la figure de la République, c'est-à-dire de chacun d'entre nous, y compris à la figure des jeunes des banlieues...

Ayons en mémoire une autre parole de Brassens : « *Gloire à qui n'ayant pas d'idéal sacro-saint se borne à ne pas trop emmerder ses voisins.* »

Arrêt Perruche : au Conseil constitutionnel de trancher

par Claude Evin et Pierre Fauchon

E N voulant empêcher un enfant né handicapé d'engager une action en réparation de son préjudice alors que sa mère, à la suite d'une faute médicale, n'avait pu recourir à une interruption de grossesse, le législateur s'est-il laissé aller à l'improvisation ? C'est une question que l'on peut se poser. C'est en tout cas la raison qui nous conduisait à hésiter à légiférer sur ce point. Aujourd'hui, le choix a été fait d'un commun accord au sein

de la loi, et que personne n'avait encore contesté, lorsqu'une femme ne peut choisir d'interrompre sa grossesse parce qu'une faute de diagnostic ne lui a pas permis d'être informée que le fœtus était atteint d'une affection d'une particulière gravité, le préjudice subi en la circonstance, par les parents, est à la fois d'ordre moral et d'ordre économique, ce dernier étant lié à la surcharge des obligations parentales entraînées par le handicap.

Or, telle qu'elle résulte, à ce jour, des travaux du Parlement, la loi nouvelle tendrait à interdire une telle indemnisation dans l'hypothèse d'une faute caractérisée, limitant le

préjudice réparable, et donc l'indemnité due, à l'aspect moral de ce préjudice. On aboutirait ainsi à instaurer une quasi-irresponsabilité des praticiens du diagnostic prénatal. Ils se trouveraient en effet très largement déchargés de leur responsabilité à l'égard des femmes qui leur font con-

fiance, alors que le droit commun, même et surtout dans les domaines les plus porteurs de risque (pilotes, contrôleurs de sécurité, etc.), veut que tout professionnel réponde à l'égard de ses clients de tout manquement, même léger, à ses obligations.

Il reste entendu – et jamais contesté – que ces obligations sont variables en fonction des activités et que celles des médecins ne sont en aucune façon des obligations de résultat, mais seulement de moyens. Ainsi la loi contredirait-elle le droit.

La spécificité – que nul n'ignore – du diagnostic prénatal justifie-t-elle un régime de responsabilité aussi privilégié et que d'autres ne manqueraient pas, demain, de revendiquer ? Telle est la question qu'il faut se poser.

Les deux Assemblées sont quasiment unanimes pour admettre que cette spécificité autoriserait des dérogations substantielles par une triple limitation : absence de responsabilité pour les fautes légères, limitation de la réparation aux cas de handicap d'une particulière gravité, limitation de l'indemnité à la partie du préjudice non couverte par la Sécurité sociale et la solidarité nationale.

Etait-il juste d'aller plus loin sans méconnaître excessivement les droits des victimes ? Certains l'ont exigé pour éviter l'inégalité née entre les parents selon qu'ils bénéficient ou non d'une action en responsabilité. Mais c'est le propre de toute action en responsabilité que de créer

cette inégalité, comme l'a rappelé l'avocat général à la Cour de cassation, Jerry Sainte-Rose, pourtant par ailleurs adversaire déclaré de l'arrêt Perruche.

Tous les jours, sur les routes comme ailleurs, les situations sont toutes

CLAUDE EVIN, ANCIEN MINISTRE, EST DÉPUTÉ (PS) DE LA LOIRE-ATLANTIQUE, RAPPORTEUR DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES SUR LE PROJET DE LOI RELATIF AUX DROITS DES MALADES.

PIERRE FAUCHON EST SÉNATEUR (UNION CENTRISTE) DE LOIR-ET-CHER, RAPPORTEUR POUR AVIS DE LA COMMISSION DES LOIS SUR LE PROJET DE LOI RELATIF AUX DROITS DES MALADES.

différentes selon qu'il existe ou non un « *tiers responsable* ». Au bout de l'analyse se pose le problème de la constitutionnalité d'un tel dispositif qui prive très largement les parents, victimes d'une faute contractuelle « *caractérisée* », de leur droit à réparation, alors que selon le Conseil constitutionnel « *le principe d'égalité [devant les charges publiques] ne saurait permettre d'exclure du droit à réparation un élément quelconque du préjudice indemnissable* ».

Le Conseil constitutionnel étant seul qualifié pour trancher le débat, il paraît éminemment souhaitable qu'il soit saisi par les présidents des deux Assemblées qui en ont le pouvoir.

La spécificité du diagnostic prénatal justifie-t-elle un régime de responsabilité privilégié et que d'autres ne manqueront pas, demain, de revendiquer ?

du Parlement. Si l'enfant, dans le cas d'une telle faute, n'a donc plus le droit de demander réparation, il en va différemment de ses parents. Tout le monde l'a reconnu mais sans en accepter clairement les conséquences. Pour l'ensemble de la jurisprudence très antérieure à l'arrêt Per-

ENTREPRISES

FINANCE

DROUOT, VIVENDI UNIVERSAL PUBLISHING... plusieurs entreprises en quête de repreneur sont dans le collimateur des LBO, des fonds de capital-investissement spécialisés dans la reprise d'entreprises à l'aide

d'un endettement massif. Vendredi, des LBO se sont attaqués à une valeur du CAC 40 en déposant un dossier de reprise de **LEGRAND**, dont la Commission européenne a interdit le mariage avec Schneider. Après

son échec sur la reprise de Valeo, **NOËL GOUTARD** a monté sa première opération sur la division de compteurs de Schlumberger. Les fonds de capital-investissement reçoivent beaucoup plus de souscriptions qu'ils

ne peuvent investir. Et la crise de la nouvelle économie réoriente leurs investissements vers des **VALEURS SÛRES**, au moment où les financements bancaires et boursiers se tarissent.

Les poches pleines, les fonds de LBO ont de nouvelles ambitions

Ces investisseurs, spécialisés dans la reprise d'entreprise grâce à un fort endettement, profitent de l'assèchement des ressources boursières et bancaires pour prendre position. Ces opérations leur permettent d'obtenir un rendement élevé, au risque d'épuiser leurs proies

VENDREDI 15 février, les candidats à la reprise du spécialiste du matériel électrique Legrand devaient déposer leurs offres auprès de Merrill Lynch et Rothschild, les banquiers-conseil de Schneider. La Commission européenne a en effet obligé les deux groupes à divorcer, estimant que leur union entravait la concurrence dans le secteur. À côté des candidats industriels à la reprise du groupe de Limoges, l'allemand Siemens et l'américain General Electric, une kyrielle de fonds de capital-investissement devaient se porter candidats. « Presque tout le monde s'y intéresse, il va y avoir des regroupements », prédit le responsable d'un fonds.

Leur objectif : monter un *leveraged buy-out* (LBO), un rachat avec effet de levier, d'un montant jamais atteint jusqu'à présent en France, puisqu'il devrait s'établir autour de 5 milliards d'euros. Ainsi, une ancienne valeur du CAC 40 serait rachetée en LBO, un événement qui avait failli se produire en 2001. L'équipementier automobile Valeo avait fait l'objet d'une tentative de reprise de son ancien président, Noël Goutard.

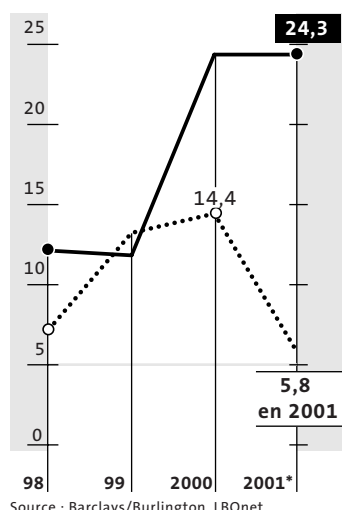
Le mot barbare de LBO revient donc de plus en plus souvent sous les feux de la rampe des affaires. Récemment, le fonds Barclay's Private Equity a aussi proposé de racheter, sur ce mode, l'Hôtel Drouot à ses commissaires-priseurs, surenchérissant sur une offre de Pierre Bergé, l'ancien patron d'Yves Saint Laurent Haute Couture. Le feuilleton n'est pas terminé, la banque Lazard devait remettre, vendredi, une évaluation

DE L'ARGENT, PAS ASSEZ DE PROJETS

Chiffres pour l'Europe, en milliards d'euros

Investissements réalisés

Souscriptions dans les fonds



Les quinze principaux LBO depuis le début 2001, en millions d'euros en France

Noms	Prix estimé	Fonds
Cegelec	1 370	CDC Equity Capital, Charterhouse
Picard Surgelés	920	Candover, Chevillon, HSBC et Astorg
Elf Antargaz	520	PAI, UGI, Medit
Aventis Animal Nutrition	425	CVC Partners
Schlumberger	306	LBO France
PhotoService	282	Cinven
Ampa France	100	HSBC Private Equity
Marc Orian	100	Crédit Lyonnais Private Equity
SIA	80	3i
Métaux Spéciaux	n. c.	Royal Bank Private Equity
Eugène Perma et Cosmetica General	n. c.	UBS Private Equity
Atis Real**	n. c.	Crédit Lyonnais Private Equity
Retis	n. c.	ABN Amro Private Equity
Valdunes	n. c.	Acland
Nexity	n. c.	LBO France, CDC Private Equity, Lehman Brothers

n. c. : non communiqué ; * estimation ; ** caractéristiques du montage non communiquées à LBOnet

de Drouot aux commissaires-priseurs. Parmi les candidats à l'affût, on compte un autre fonds de LBO, ABN Amro Private Equity, dont, selon nos informations, Pierre Bergé aurait été, pendant quelque temps, un « faux nez ».

À la faveur de la bulle Internet, les financiers des jeunes pousses technologiques, les « capital-risqueurs », ont accédé à la notoriété. Mais l'investissement direct dans les fonds propres des entreprises, le « capital-investissement », comporte beaucoup d'autres

aspects. En Europe, et particulièrement au Royaume-Uni, le métier principal des capital-investisseurs est en effet le *leveraged buy-out*. Cette technique consiste à racheter une entreprise afin de la restructurer ou de la développer, au moyen d'une holding qui s'endette. Ce montage permet aux investisseurs de maximiser le rendement financier de leurs fonds, l'entreprise rachetée remboursant la dette de ses repreneurs grâce aux dividendes élevés qu'elle verse, du moins dans un schéma simple. Le

« débourrage » total de l'opération passe, in fine, par une revente à un industriel, une entrée en Bourse, voire un « refinancement » du système sous forme de nouvel LBO. Dans ces montages, les dirigeants de l'entreprise – voire l'ensemble du personnel – sont associés plus ou moins directement au capital de la nouvelle entreprise, et fortement intéressés à la performance financière.

Si les capital-investisseurs arrivent sur le devant de la scène, envisagent des proies de grande taille

comme Legrand ou de prestige comme Drouot, c'est que leurs poches sont pleines. Les fonds de capital-investissement ont reçu beaucoup plus de souscriptions, depuis deux ans, qu'ils n'ont pu réaliser d'investissements. L'effondrement des start-up technologiques pousse, de plus, les fonds généralistes à se réorienter sur l'investissement direct dans les entreprises les plus « mûres », au moyen d'opérations de « capital expansion » – investissement direct sans effet de levier – et de LBO. Selon une estimation de Burlington Consultants et Barclay's Private Equity, les souscriptions totales dans les fonds de capital-investissement devaient égaler, au titre de l'année 2001, leur niveau record de 2000, tant en France (7,5 milliards d'euros) qu'en Europe (48 milliards d'euros), la moitié environ étant destinée à lancer des opérations de LBO.

Au total, compte tenu de l'effet de levier de l'endettement, quelque 80 milliards à 100 milliards d'euros seraient prêts à s'investir dans les LBO en Europe, selon les estimations rendues publiques par Nicolas Paulmier, directeur chez Cinven, ou encore Xavier Cheuvreux et Benoît Nicolas, directeurs chez The Carlyle Group, à l'occasion d'un séminaire sur les LBO organisé par le site Web bfinance. Selon ces professionnels, le stock d'argent mobilisable représente entre deux ans et demi et trois ans d'opérations de LBO en rythme normal. Les capital-investisseurs se font un plaisir de vanter la disponibilité de leurs fonds, au moment où les financements bancaires et la

Bourse se tarissent, et insistent sur l'objectif à long terme (cinq à dix ans) de leurs investissements. Leurs détracteurs estiment au contraire que la technique du LBO oblige à « saigner » les entreprises ou à les « dépecer ».

Mais si la demande de capitaux a du mal à faire face à l'offre, c'est que les investisseurs en LBO recherchent seulement un certain type d'entreprise. Notamment celles qui sont en situation de capacité d'autofinancement (« cash-flow net ») excédentaire, permettant à la fois de couvrir les investissements et de rembourser la dette du montage de LBO. Les restructu-

Quelque 80 milliards à 100 milliards d'euros seraient prêts à s'investir dans les LBO en Europe

rations des grands groupes, qui changent de métier ou se recentrent sur leur activité de base et vendent leurs filiales au passage, constituent naturellement un gisement d'acquisitions. En achetant une filiale d'une grande entreprise, puis en la restructurant, en remplaçant sa direction, en associant le management au capital, les fonds de LBO escomptent ensuite qu'elles seront à même de rembourser leurs propres dettes.

Adrien de Tricornot

La dette au cœur du dispositif

● **Effet de levier.** Le *leveraged buy-out* (LBO) est une technique financière de rachat de société avec endettement. Pour réaliser un LBO, un investisseur crée une holding, qui contracte des dettes, et acquiert ainsi la société. Les dividendes versés par la société rachetée doivent lui permettre de rembourser les dettes. Le rendement financier de l'investissement est dopé par cet « effet de levier » (en moyenne 1 euro de fonds propres pour 3 euros de dettes).

● **Implication du personnel.** Si la direction de l'entreprise est associée comme investisseur à l'opération de rachat, les termes LMBO (*leveraged management buy-out*), ou MBO (*management buy-out*) peuvent être employés. En France, on parle de rachat d'entreprise par ses salariés (RES), lorsque le personnel est impliqué.

● **Equipe extérieure.** Si une équipe de direction extérieure est recrutée pour diriger une entreprise rachetée en LBO, on utilise le terme de LMBO ou MBI (*leveraged management buy-in*).

● **Constitution de groupe.** Si la stratégie consiste à acquérir par endettement une série de sociétés du même secteur pour créer un groupe de plus grande taille, il s'agit d'un LBU (*leveraged build-up*).

● **Un métier de spécialistes.** Une poignée de fonds de capital-investissement, capables de monter des opérations de plusieurs milliards d'euros, domine le marché des LBO : KKR, The Carlyle Group, Cinven, BC Partners ou CVC Capital. Au total, l'Europe compte plus de 900 fonds de capital-investissement, selon l'European Venture Capital Association.

● **Fonds de pension.** Les souscripteurs de ces fonds sont principalement les grands investisseurs institutionnels. Les fonds de pension ont assuré 24 % des souscriptions en Europe en 2000, les banques 22 %, les assureurs 13 % et les fonds de fonds 11 %.

LANCÉES dans les années 1980, les opérations de LBO (*leveraged buy-out*) reviennent sur le devant de la scène.

► **Nexity.** L'ancien pôle de promotion immobilière de la Générale des eaux, la CGIS, a bien changé. En 1999, Jean-Marie Messier, son PDG, a décidé de se défaire de cette activité. Un LBO a été finalisé en juillet 2000. Les dirigeants de l'entreprise ont pu acquérir 5 % du capital, et bénéficier d'un intéressement à la hauteur de leurs performances. La dette contractée par la holding de reprise, prévue à l'origine pour atteindre 76,22 millions d'euros, n'a finalement été utilisée qu'à hauteur de 50,31 millions d'euros.

Favorisée par une bonne conjoncture immobilière, et par la cession d'actifs jugés non stratégiques comme la chaîne Gymnase Club, l'entreprise a pu rapidement dégager beaucoup de liquidités. L'aventure s'est si bien déroulée pour les cadres qu'ils ont pu monter à près de 20 % du capital dans le cadre d'un nouveau LBO sur la société, bouclé en septembre 2001, qui a permis aux premiers actionnaires de réaliser une partie de

leurs gains. « Il est tout à fait envisageable que l'entreprise soit à nouveau refinancée en LBO, ce qui permettrait aux dirigeants, par exemple, de devenir majoritaires », explique Gilles Cahen-Salvador, fondateur de LBO France, l'un des investisseurs.

► **Générale de santé.** M. Messier, qui avait monté chez Lazard le fonds de LBO Partenaires Gestion – à l'origine du LBO sur la société d'équipement postal Neopost, aujourd'hui cotée en Bourse –, est un amateur de cette technique. Il a aussi cédé à des fonds de LBO, emmenés par le britannique Cinven, les cliniques privées héritées de la Générale des eaux. La Générale de santé s'est ensuite introduite en Bourse, en 2001.

► **Vivendi Universal Publishing.** De même, Vivendi Universal Publishing (VUP) a annoncé en juin 2001 la mise en vente de son pôle de presse professionnelle et de salon, afin de financer l'achat de l'éditeur scolaire américain Houghton Mifflin. Fin août, l'offre du fonds britannique Cinven, qui incluait aussi la presse médicale pour un montant total de 2 milliards d'euros, a été acceptée. Mais la finalisation de l'accord et

la négociation sur le prix et les conditions du montage durent depuis plusieurs mois. L'entrée d'autres fonds (Carlyle et Apax), puis la conservation par VUP d'une partie du capital, ont été successivement évoqués.

► **Spie Batignolles.** Le secteur du bâtiment et travaux public n'attirant pas beaucoup les investisseurs dans les années 1990, des rachats d'entreprise par leurs salariés (RES) ont souvent été montés. À la fin de l'année 1996, le groupe Schneider s'est séparé de Spie Batignolles en montant un schéma de reprise combinant la participation de ses salariés et du groupe britannique Amec. Ce dernier devrait racheter prochainement aux salariés les 54 % qu'ils détiennent dans l'entreprise pour 266,7 millions d'euros, selon l'AFP. En 1996, lors du RES, Spie Batignolles avait été valorisé 1 milliard de francs (152,45 millions d'euros) pour 100 % du capital.

► **Eiffage.** Dans le même secteur, la direction de Fougerolles – devenue Eiffage – avait aussi monté en 1989, avant la crise immobilière, un RES pour échapper à l'absorption par son premier actionnaire, la

Générale des eaux. Pendant une douzaine d'années, les actionnaires ont néanmoins dû rajouter en moyenne 200 millions de francs par an afin de diminuer l'endettement de leur société. Le montage a été débouclé en 2001, par la dissolution de la holding de rachat. Les trois quarts des salariés sont actionnaires du groupe de BTP, détenant 22,9 % du capital.

► **Moulinex.** Soucieux de préserver l'indépendance du groupe, son fondateur, Jean Mantelet, sans héritier, a refusé les offres de rachat en 1988, et cédé Moulinex à ses salariés, au moyen d'un des premiers grands RES montés en France. En six ans, les salariés ont multiplié par quatorze leur mise de départ. Les dirigeants d'alors, Roland Darneau, Gilbert Torelli et leur directeur financier, empocheront à eux trois 60 millions de francs de plus-values. Mais ils laisseront une entreprise exsangue, surendettée à hauteur de 3,5 milliards de francs par le RES et le rachat de Krups en 1991, qui sera finalement déstabilisée par la récession de 1993.

Séquence entreprises

Une irruption surprise dans la reprise de Drouot

Des fonds attendent l'évaluation de Lazard pour déposer leurs offres

LES FONDS d'investissement utilisant la technique du rachat avec effet de levier ont fait une irruption inattendue dans la reprise de Drouot SA, la holding qui gère, notamment, le prestigieux hôtel des commissaires-priseurs et édite le périodique *La Gazette de l'Hôtel Drouot*. Le 10 janvier, Pierre Bergé, l'ancien PDG d'Yves Saint Laurent Haute Couture, avait proposé 45,73 millions d'euros pour la holding, sortant de son chapeau une offre surprise, sans être introduit par une banque d'affaires, ni sollicité par la Compagnie des commissaires-priseurs.

Dix jours plus tard, les fonds de LBO Barclay's Private Equity surenchérissent en proposant 68,6 millions. Depuis, Pierre Bergé a annoncé qu'il préférerait monter sa propre maison de vente, mais d'autres candidats ont manifesté leur intérêt, notamment le groupe Serveur, intéressé seulement par *La Gazette* de l'Hôtel Drouot. L'évaluation de

Drouot SA, qui devait rendre la banque Lazard, vendredi 15 février, au président de la Compagnie nationale des commissaires-priseurs, maître Dominique Ribeyre, devrait marquer une nouvelle étape dans un processus de vente compliqué, tant sont nombreux les candidats à l'affût, et diverses les intentions des commissaires-priseurs.

PATRIMOINE IMMOBILIER

Le fonds de capital-investissement ABN Amro Private Equity attend notamment l'évaluation de Lazard et celle des immeubles de Drouot pour formaliser une offre incluant, au contraire de celle de Barclay's, le patrimoine immobilier de Drouot. Dans un entretien au *Figaro* du 7 février, Christophe Karvelis, directeur général d'ABN Amro Capital France précise que « c'est parce que Pierre Bergé s'est retiré que nous avons décidé de monter une offre sur Drouot ». Il semble, d'ailleurs, que M. Bergé ait travaillé

de concert avec ABN Amro, qui ne souhaitait pas apparaître, pour monter son offre. L'un et l'autre se refusent aujourd'hui à tout commentaire, mais Pierre Bergé s'insurge contre la technique financière du LBO. « Tel qu'on le présente aujourd'hui, un LBO, ça suppose de dépecer la bête : avec les chiffres avancés par la Barclay's [sur le prix d'achat de Drouot], et si ces chiffres étaient maintenus par l'évaluation de la banque Lazard, il serait indispensible, dans le cadre du LBO, de démanteler Drouot, de vendre La Gazette... Sinon, ça ne passe pas », assure M. Bergé. Il déclare aussi avoir une option sur 9 % des parts de Drouot, et « rester attentif » à l'évolution du dossier.

La Barclay's, de son côté, n'avait « rien à ajouter », jeudi 14 février, sur le dossier dans lequel elle propose une « reprise globale », incluant *La Gazette*.

A. d. T.

PROFIL LA NOUVELLE VIE DE NOËL GOUTARD

Nouvel associé du fonds LBO France, Noël Goutard est le premier industriel à se lancer, en France, dans les opérations de rachat d'entreprise en LBO. En novembre 2001, M. Goutard a monté sa première opération sur la division de compteurs de Schlumberger, à l'exception de sa partie nord-américaine. La holding Actaris, financée par LBO France – et dans laquelle le management a pris une participation minoritaire –, a racheté l'ancienne Compagnie de compteurs. Pour M. Goutard, c'est un retour aux sources, puisqu'il y avait fait ses premières armes, dans les années 1970. Il s'y fait une réputation de redresseur d'entreprise, coupant sans vergogne dans les coûts et les effectifs. Cette expérience lui vaudra le surnom auprès des syndicats de « boucher de Montrouge », siège de l'entreprise.

Passé un temps comme numéro deux de Thomson, il devient enfin numéro un chez l'équipementier automobile Valeo, où le restructurateur se mue en déve-

loppeur. En quinze ans, le patron a poigné hisse le groupe parmi les dix premiers mondiaux du secteur. Puis il choisit André Navarri, venu d'Alstom, pour lui succéder.

Mais Noël Goutard n'est pas du genre à se réfugier dans une retraite paisible, pour jardiner dans sa maison de Sologne. Le grand patron s'était d'abord transformé en *business angel*, financier de la création d'entreprise, à travers sa start-up baptisée NG Investment. Entre-temps, le ralentissement de la conjoncture automobile a révélé les faiblesses de Valeo, qui traverse sa plus grande crise. De son bureau de NG Investment, M. Goutard ne veut pas assister impuissant à la déconfiture de son ancien groupe, cherche des financiers et tente un rachat en LBO. Mais le prix demandé par Ernest-Antoine Seillière, patron de la CGIP et premier actionnaire de Valeo, est trop élevé. Tous les retours aux sources ne sont pas couronnés de succès.

Stéphane Lauer

La lutte pour l'acquisition du croisiériste britannique P&O Princess illustre le dynamisme du secteur

Les actionnaires du numéro trois repoussent le projet de fusion que la direction voulait réaliser avec Royal Caribbean Cruise, le numéro deux. Le leader, Carnival, a fait une offre plus alléchante

LES ACTIONNAIRES du croisiériste britannique P&O Princess, numéro trois mondial, réunis jeudi 14 février en assemblée générale extraordinaire pour voter sur le projet de fusion amical « entre égaux » avec le groupe américain, numéro deux mondial, Royal Caribbean Cruise ont finalement voté pour le report sine die de la consultation. En refusant de donner leur quitus, les actionnaires du groupe britannique désavouent les dirigeants et veulent prendre le temps d'examiner l'offre hostile présentée par l'américain Carnival, numéro un mondial du secteur. Royal Caribbean propose 3,46 milliards de dollars (3,97 milliards d'euros) alors que son rival direct offre pour sa part 5,5 milliards de dollars. A eux trois, P&O (2 milliards de dollars de chiffre d'affaires), Carnival (3,96 milliards) et Royal Caribbean (2,88 milliards) détiennent 60 % du marché mondial.

Cette bataille entre les trois plus grands croisiéristes mondiaux est l'illustration de l'engouement que connaît ce secteur et des enjeux qu'il représente en matière de clientèle potentielle. L'organisation Cruise Line International Association (CLIA) misait, avant les attentats du 11 septembre, sur plus de 10 millions de croisiéristes en 2001, dont 7,5 millions de Nord-Américains et 2,2 millions d'Européens. Le potentiel est d'autant plus grand que ces croisiéristes ne représentent, selon Pier Luigi Foschi, PDG de Costa Crocière, filiale de Carnival et numéro un européen, que respectivement 2 % et 1 % des consommateurs de loisirs. En outre, au cours des quatre prochaines années, la capacité d'accueil de la flotte mondiale devrait, selon le courtier maritime, Barry Rogliano Salles croître de 40 %, grâce à la



JEAN-CLAUDE MOSCHETTI/REA

Le paquebot « Millennium », l'un des derniers paquebots sortis des Chantiers navals de l'Atlantique, lors de sa construction en juin 2000. En 2002, les Chantiers de l'Atlantique doivent livrer trois paquebots et deux frégates ainsi que trois autres paquebots en 2003.

construction prévue de 38 paquebots disposant au total de 77 000 lits.

EMBEILLIE DU SECTEUR

A l'image des autres secteurs des loisirs et du tourisme, la croisière a connu, juste après les attentats, une période très difficile et une redistribution partielle des cartes. Au cours des semaines qui ont suivi, les réservations ont enregistré des reculs de 40 % à 50 % : certaines sociétés comme l'américain Renaissance Cruise, ont déposé le bilan. Mais aujourd'hui, la croisière connaît de nouveau une embellie qui laisse penser que le secteur pourrait bientôt renouer avec les 15 % de croissance annuelle qu'il a connus au cours des trois dernières années.

Pier Luigi Foschi fait partie de ces opérateurs optimistes : « Nous enregistrons depuis le début de l'année une croissance des réservations

de 8 % à 10 % supérieure à celle que nous connaissions au mois de janvier 2000. » En revanche, ajoute-t-il, « les clients réservent plus tard. Avant, les réservations étaient prises pour des croisières qui allaient démarrer dans les quatre ou cinq mois, aujourd'hui le délai est tombé à deux ou trois mois ».

Le maintien de la fréquentation des paquebots de croisière s'est toutefois fait grâce à une action sensible sur les prix. « C'est vrai que nous avons joué sur le facteur prix, reconnaît M. Foschi, mais tous les opérateurs l'ont fait pour éviter que la demande ne tombe, et l'on s'est aperçu qu'à un certain niveau de prix, la peur de prendre le bateau s'estompe. » Mickey Arison, PDG de Carnival, maison mère de Costa, a lui aussi estimé début janvier que les réservations reprenaient et que les prix commençaient à remonter.

Cette confiance dans les croisières trouve sa traduction dans les

commandes de bateaux. Au début de l'année, Pierre Bilger, PDG du groupe de construction navale Alstom, précisait à l'AFP que ses clients avaient tous « reconfirmé leurs commandes », alors qu'à Saint-Nazaire débutait le chantier du *Queen-Mary-II*, le plus grand paquebot du monde. En outre, les Chantiers de l'Atlantique doivent également livrer trois paquebots et deux frégates en 2002 et trois autres paquebots en 2003 (*Le Monde* du 17 janvier).

Chez Costa, pas question non plus de différer les investissements. Trois navires sont actuellement en construction dans des chantiers finlandais et italiens. L'un doit être livré en 2003 et deux autres en 2004 pour un montant total de 1,5 milliard d'euros, ce qui portera la capacité totale des la flotte de Costa à environ 19 000 passagers.

François Bostnavaron

Le groupe de transport routier Vialle est placé en redressement judiciaire

Il emploie 1 200 salariés dont 860 en France

PÉRIGUEUX

de notre correspondante

A Thiviers (Dordogne), siège du groupe Vialle, comme dans toutes les filiales, une réunion extraordinaire du comité d'entreprise s'est tenue, jeudi 14 janvier, pour annoncer la mise en cessation de paiement. L'après-midi, le tribunal de commerce de Périgueux prononçait le redressement judiciaire et nommait un administrateur provisoire. Cette entreprise familiale, devenue une holding reconnue sur le marché international du transport, a la réputation d'avoir les reins solides. Elle affiche 129,58 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie 1 200 salariés dont 860 en France, les autres travaillant en Espagne, en Pologne, en Belgique ou au Maroc.

Que s'est-il passé ? Les dirigeants, Henri et François Vialle, mettent en avant un problème avec la société d'affacturage qui aurait failli. Chargée de gérer les opérations financières du groupe, elle aurait, selon le directeur financier et administratif Richard Gagnon, « eu tendance à gérer les entrées mais pas les sorties ». Henri Vialle avance ensuite le surcoût des charges : 35 heures, paiement des heures compensatoires, hausse des prix du carburant, des ferries, etc. sans oublier « la concurrence féroce sur le plan européen ». Des arguments que ne partagent pas totalement les salariés. Pour eux, les difficultés de l'entreprise pourraient avoir d'autres causes, exprimées par les délégués du personnel présents à l'audience : « Ils ont voulu acheter trop de sociétés, dont certaines boiteuses. Ils voient trop grand. »

Tout le groupe est-il concerné par cette mesure ? Les juges ont pris la précaution de ne parler que des onze structures qui consti-

tuent le pôle France. Cette précision a forcément inquiété les deux délégués du personnel présents. Ils craignent une opération stratégique visant, à terme, le transfert du groupe à l'étranger.

DOSSIER À L'INSTRUCTION

Les chauffeurs ont conscience de coûter cher simplement parce qu'ils relèvent du droit français. Certains ont d'ailleurs accepté de travailler sous contrat espagnol, moins contraignant. Ils n'oublient pas surtout que, parmi leurs collègues, il y a des Ibériques ou des Polonais. L'un d'eux a dénoncé cela en 2001 dans l'émission *Capital* sur M6. Le ministère des transports s'en est ému. Une enquête préliminaire a été lancée le 23 mars 2001, et une perquisition réalisée sous l'autorité du parquet. Aujourd'hui, le dossier est à l'instruction. L'objectif est de vérifier la légalité des contrats de travail des chauffeurs polonais. 26 véhicules Vialle sont immatriculés en Pologne. Appartiennent-ils à une filiale régulièrement enregistrée ? C'est la question que pose le parquet de Périgueux, suggérant que, sinon, ces Polonais pourraient être assimilés à des travailleurs clandestins.

Pour l'heure, aucune mise en examen n'est intervenue. Au sujet du recours à de la main-d'œuvre étrangère, M. Vialle se veut rassurant : « On est une société européenne qui travaille dans des pays où les clients préfèrent avoir affaire à des chauffeurs parlant leur langue. La nationalité des chauffeurs correspond tout simplement au marché. » Il promet, en cas de restructuration, de « sauver le maximum d'emplois » en France et jure ne pas vouloir quitter Thiviers, le berceau de la maison.

Anne-Marie Siméon



Bouygues Telecom

Soyez généreux !

0 € pour toutes les communications entre vos collaborateurs

INTERNE ILLIMITÉ ENTREPRISE

La 1^{ère} offre avec appels gratuits entre tous les téléphones fixes et mobiles de votre entreprise partout en France.

Bouygues Telecom invente Interne Illimité Entreprise : vous pouvez enfin être vraiment généreux, maintenant que les communications internes entre vos collaborateurs sont gratuites, partout en France. Libre à eux d'appeler tout le temps de mobiles à mobiles Bouygues Telecom et même de mobiles à fixes ou de fixes à mobiles avec l'option Mobifixe (jusqu'à 30 H gratuites/mois par abonnement Interne Illimité). Vous allez vraiment maîtriser vos dépenses, avec un abonnement par mobile qui ne vous coûte que 35 € HT/mois pour un engagement de 12 mois. De plus, vous profitez d'un tarif extrêmement avantageux pour tous les appels externes de 0,12 € HT/min depuis un mobile (hors numéros courts et numéros spéciaux). Vous allez pouvoir réduire vos factures et vous simplifier la vie... enfin.

Appels internes mobiles et fixes depuis et vers la France métropolitaine dans la zone de couverture. Informations sur le site www.bzbouygtel.com

N° Vert 0 800 300 100

Appel gratuit

QUAND ON CHOISIT BOUYGUES TELECOM, ON SAIT POURQUOI.

La Banque de France réfléchit à son avenir après le passage à l'euro

Un comité central d'entreprise extraordinaire s'est réuni, jeudi 14 février, en présence du gouverneur Jean-Claude Trichet, qui a accepté un processus de concertation paritaire sur l'évolution des métiers

S'IL EST ACQUIS que la Banque de France a joué un rôle central dans le passage à l'euro – en imprimant les nouveaux billets, en les distribuant aux banques, en formant les professionnels de la filière fiduciaire à leur usage et, enfin, en assurant la reprise de francs –, il est tout aussi évident que l'achèvement de ce processus, dans quelques semaines, pose la question de son avenir et de ses missions.

Cette préoccupation, qui a fait l'objet d'un comité central d'entreprise extraordinaire réuni jeudi 14 février à Paris en présence du gouverneur, Jean-Claude Trichet, est partagée par les quatorze autres banques centrales de l'Union européenne. Celle-ci sont menacées de la même façon dans leurs prérogatives (contrôle des banques, analyse des statistiques liées à la masse monétaire et au fonctionnement de l'économie, gestion des réserves de change de la zone euro, surveillance des systèmes de paiement, etc.) par l'appétit de pouvoir croissant de la Banque centrale européenne (BCE), après la perte de leur pouvoir monétaire en 1999. La BCE, emmenée par Tommaso Padoa-Schioppa, membre du directoire, se voit régulièrement prêter l'intention de centraliser à Francfort une partie du contrôle bancaire.

Les inquiétudes sont toutefois plus vives en France, où la banque centrale, la plus ancienne d'Europe après la Riksbank (Suède) et la Banque d'Angleterre, emploie le plus grand nombre de collaborateurs, (entre 12 000 et 16 800, selon le



mode de comptabilisation des personnes employées à temps partiel), au coude à coude avec la Bundesbank. Par comparaison, la Banque du Luxembourg n'emploie que 172 salariés. Alors qu'un appauvrissement des missions de la Banque de France représenterait un risque social important, une étude de novembre 2001 commandée par l'UNI, une fédération syndicale internationale, montre que 92 % des collaborateurs de la Banque de France s'attendent à un déclin progressif des activités.

Devant les représentants syndicaux, jeudi, M. Trichet s'est voulu

rassurant quant à la pérennité de la Banque de France, selon lui davantage confortée par l'euro que fragilisée. Si la monnaie unique fait disparaître certains métiers, tels que la compensation des chèques, elle fait aussi émerger de nouvelles missions, susceptibles d'être pérenniées, à l'instar de l'observation des flux fiduciaires, effectuée depuis 1999 au sein des observatoires de l'euro.

En outre, M. Trichet a souligné que le législateur s'était montré généreux envers la Banque de France, lui confiant l'an dernier des compétences inédites en matière de

médiation bancaire et de sécurité des cartes bancaires, considérées comme des missions de service public. Il n'a toutefois pas précisé si celles-ci seraient créatrices d'emplois et dans quelle mesure.

GRUPE DE TRAVAIL

Surtout, le patron de la Banque de France a accepté que s'engage un processus de concertation paritaire sur l'évolution des métiers de la banque, en vue d'élaborer le plan d'entreprise annuel pour la période 2002-2003. Des groupes de travail seront mis en place, au printemps, sur la circulation fiduciaire et sur les services rendus aux particuliers (surendettement, médiation bancaire) et aux entreprises (analyses économiques). Une réflexion sur la gestion prévisionnelle des emplois sera aussi engagée en mars. Le bilan de ces travaux est prévu en septembre.

« C'est la première fois qu'une démarche paritaire de cette ampleur est engagée », jugeait, jeudi soir, Frédéric Philippe pour le Syndicat national autonome (SNA). M. Trichet est en quête de consensus social, dans la perspective de sa candidature à la succession du président de la BCE, Wim Duisenberg, en juillet 2003. Quelque 2 500 emplois ont été supprimés depuis son arrivée en 1993. L'accord sur les 35 heures, signé en décembre 2001 par tous les syndicats à l'exception de la CFDT et la CGT, prévoit le gel des effectifs jusqu'à fin 2003.

Anne Michel

L'opérateur Qwest perd la confiance des investisseurs

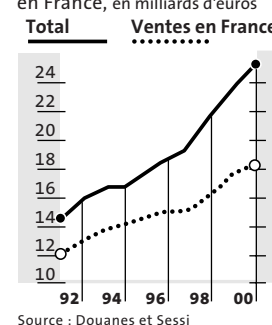
L'OPÉRATEUR de télécommunications américain Qwest est à son tour touché par la vague de suspensions qui déferle sur les marchés suite aux faillites d'Enron et de l'opérateur Global Crossing. Qwest a confirmé, jeudi 14 février, avoir épuisé une ligne bancaire de 4 milliards de dollars (4,6 milliards d'euros) pour racheter tous ses effets commerciaux et se donner une marge de manœuvre financière. La société a également précisé qu'elle souhaitait réduire son endettement de 1,5 milliard de dollars et espérait des rentrées nettes de trésorerie au deuxième trimestre 2002. Le même jour, l'agence de notation Standard & Poor's a abaissé la note de Qwest en raison des problèmes de liquidités de l'entreprise. La commission des opérations de bourse américaine (SEC), qui enquête sur la faillite de Global Crossing, a demandé à Qwest de lui communiquer des documents sur les relations nouées entre les deux sociétés.

La recherche française de nouveaux médicaments en retard

LA PRODUCTION de médicaments en France représente 25,2 milliards d'euros en 2000, selon une étude publiée par le secrétariat d'Etat à l'industrie, mercredi 13 février. Elle croît fortement depuis 1997, faisant de la France une plate-forme commode pour exporter les produits en Europe. En revanche, les groupes français accusent un retard dans la découverte de nouvelles molécules à fort potentiel, comme dans les biotechnologies, et « la majorité des producteurs indépendants vivent de produits vieillissants », pointe cette étude. En 2000, 41 médicaments ont généré un chiffre d'affaires d'au moins 1 milliard de dollars, mais un seul appartenait à un groupe « français » (le franco-allemand Aventis). A l'horizon 2007, 29 médicaments actuellement en phase de développement devraient créer un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de dollars ; mais un seul est produit par un groupe français, souligne le ministre, citant la revue *Datamonitor*.

PLUS D'EXPORTATIONS

Production de médicaments en France, en milliards d'euros



Dell, premier fabricant d'ordinateurs mondial en 2001

LE CONSTRUCTEUR informatique américain a publié un chiffre d'affaires en recul de 2 %, à 31,17 milliards de dollars, en 2001, pour un profit net en baisse de 23 %, à 1,78 milliards (hors charges exceptionnelles). Le groupe a assez bien résisté à la chute de 15 % du marché des PC l'an dernier, en grignotant des parts de marché. Dell est devenu le numéro un mondial du secteur devant Compaq avec une part de marché de 14 %. Dell a surtout gagné du terrain dans les ventes aux particuliers (15 % de son chiffre d'affaires), qui ont augmenté de plus de 45 %, contre une progression de 15 % des ventes aux entreprises.

Quand un robot sonne l'ouverture de la Bourse de New York

LA BOURSE de New-York, a rompu avec la tradition jeudi 14 février, en laissant à un robot le soin de donner le traditionnel coup de cloche qui marque l'ouverture de la séance. Le héros du jour, un humanoïde de 1,20 mètre, baptisé Asimo, création d'Honda Motor, s'est livré à l'exercice sous le regard amusé de Richard Grasso, président du New York Stock Exchange, et de Hiroyuki Yoshino, PDG du deuxième constructeur automobile japonais. Avec Asimo, dont c'était le premier voyage aux Etats-Unis, Honda a souhaité marquer les 25 ans de cotation de l'entreprise à la bourse de New York.

INDUSTRIE

■ **GENERAL MOTORS : le constructeur automobile a confirmé**, jeudi 14 février, sa décision de supprimer près de 3 000 emplois dans deux usines américaines du New Jersey et du Michigan.

■ **GEMPLUS : le leader mondial de la carte à puces, a confirmé**, jeudi 14 février, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, le licenciement d'un millier de personnes et la fermeture du site de Sarcelles (Val d'Oise).

■ **BOMBARDIER : l'industriel canadien, s'estime floué** par l'allemand Daimler-Benz et lui réclame un milliard d'euros de dédommagements, jugeant avoir surpayé Adtranz, la filiale ferroviaire de l'industriel allemand acquise en avril 2001.

■ **LA BISCUITERIE NANTAISE : les salariés du site de production** de Vertou (Loire-Atlantique) ont repris le travail, vendredi 15 février, sans obtenir satisfaction, après trois semaines de grève (*Le Monde* du 15 février).

SERVICES

■ **CASINO : le groupe de distribution envisage de fermer en avril** son site de vente sur Internet, C-mescourses.com, filiale commune avec Rallye créée en 1999.

■ **EDF : le groupe français aurait renoncé**, selon *Les Echos* du 15 février, à déposer une offre de reprise de l'électricien public tchèque CEZ. Le gouvernement tchèque envisageait de céder 67,6 % de CEZ.

FINANCE

■ **AXA : le chiffre d'affaires de la compagnie d'assurances a enregistré** en 2001 un recul de 6,4 % du chiffre (en hausse de 2,1 % à données comparables), à 74,854 milliards d'euros, en raison de la dégradation des marchés financiers, du ralentissement économique mondial et de l'impact des attentats du 11 septembre.

■ **ABN AMRO : la première banque néerlandaise, a enregistré un bénéfice net** d'exploitation de 2,36 milliards d'euros en 2001, contre 3,097 milliards en 2000. Cette baisse s'explique notamment par la forte exposition de la banque sur les compagnies aériennes, sur Enron, et la crise argentine.

Les relations entre la BCE et les banques nationales restent délicates

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est un dossier très sensible. Le lancement de l'euro et la montée en puissance de la Banque centrale européenne (BCE) changent la vie

ANALYSE

Certaines banques centrales soupçonnent Francfort de vouloir davantage de centralisme

des banques centrales nationales. Celles-ci doivent s'adapter à la nouvelle donne. Depuis plus de trois ans, elles ont cédé leurs prérogatives monétaires au profit de la BCE, mais elles pèsent encore lourd. Le subtil équilibre tissé dans les coulisses depuis le lancement de l'euro se fonde sur un jeu de relations fort complexe.

La BCE et ses grandes sœurs nationales demeurent tout d'abord étroitement associées. Pour preuve ? La seule instance formelle de décision au sommet de l'eurosysteme, le conseil des gouverneurs, est composée des douze patrons des banques centrales et des six membres du directoire de la BCE. C'est ce petit cercle, conduit par Wim Duisenberg, qui tranche en particulier les grands choix budgétaires : il a donc voix au chapitre quand il s'agit de décider d'augmenter les effectifs – et donc le poids – de la planète BCE au cœur de la constellation.

Depuis Francfort, l'institut d'émission pilote certes la politique monétaire, mais ce sont les composantes nationales qui sont chargées d'exécuter ses décisions dans chacun des pays membres. Elles restent incontournables sur

quantité de sujet plus modestes. Une douzaine de comités et des groupes de travail ad hoc rassemblent à échéances régulières les experts des différents pays sur des sujets d'intérêt commun : billets, informatique, supervision bancaire, communication, système de paiement, statistiques, etc.

Avec à peine 1 100 salariés, la BCE est d'ailleurs obligée de s'appuyer sur ses associées, dont les effectifs totaux approchent les 55 000 personnes. « Les relations sont bonnes, tout le monde a intérêt à travailler de concert », juge un responsable francfortois. Le partage des tâches a été plus ou moins formalisé ces trois dernières années. La BCE s'est surtout positionnée comme un instrument de prise de décision et de coordination. Dans un premier temps, elle a dû ménager les susceptibilités et désamorcer les craintes pour se faire une place. Un élément a facilité les choses : plus de la moitié des effectifs de l'institut d'émission proviennent des banques centrales nationales.

RÉACTIONS TRANCHÉES

Néanmoins, ces échanges constants suscitent parfois des frictions. En termes de communication par exemple, la BCE a été gênée par les déclarations à contre-courant des banquiers centraux nationaux, en particulier en Allemagne. A l'inverse, certaines banques centrales soupçonnent Francfort de vouloir centraliser davantage le fonctionnement de l'ensemble. Et elles n'hésitent pas à se défendre. Dans les premiers mois de l'euro, les tentatives d'un des membres du directoire de la BCE, l'italien Tommaso Padoa-Schioppa, pour accroître son rôle dans la supervision bancaire ont suscité des réactions très tranchées chez ses collègues nationaux.

De même, en 2001, les discussions sur la réorganisation de la production des billets ont duré

des mois : le compromis trouvé tente de ménager l'autonomie de chaque composante en améliorant l'efficacité du système. Alors qu'une banque centrale nationale imprimait, avant le 1^{er} janvier 2002, l'ensemble des billets commandés dans son pays, chaque site se spécialise désormais sur une dénomination. Si la BCE ne dispose de toute façon d'aucune imprimerie, il n'a pas été évident de faire accepter le nouveau schéma à toutes les composantes. « Très souvent, c'est la même problématique qui revient, sans qu'elle soit vraiment tranchée : jusqu'où doit aller la centralisation ? », analyse un cadre supérieur de l'eurosysteme. Certaines banques centrales se montrent particulièrement prudentes. « La Banque de France, plutôt centralisée chez elle, n'a jamais eu une approche aussi décentralisatrice depuis la naissance de l'euro », ironise un expert. De son côté, la Bundesbank, elle aussi à la veille d'une vaste réforme, entend bien continuer à cultiver « un profil autonome », selon l'expression de son président, Ernst Welteke.

« C'est une logique naturelle pour une jeune institution de chercher à centraliser son activité, mais les banques associées à la BCE ont pu mettre en avant leur expertise, surtout face à des effectifs du siège plutôt jeunes », commente un banquier central national. Pour ce dernier, il s'agit d'adopter une approche pragmatique : ne centraliser que là où c'est nécessaire, afin d'améliorer l'efficacité, tout en respectant le rôle des composantes nationales. Ce principe a sans doute guidé les trois premières années des gardiens de l'euro. Mais rien ne dit qu'il sera tenable à terme. De l'avis de nombreux observateurs, l'organisation actuelle de l'eurosysteme est en effet trop complexe, coûteuse, et ne favoriserait pas une prise de décision rapide.

Philippe Ricard

Cora condamné pour infraction aux règles de la facturation

L'hypermarché de Houssen, dans le Haut-Rhin, avait réclamé des droits d'entrée aux fournisseurs

MULHOUSE

de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Colmar (Haut-Rhin) a condamné, jeudi 14 février, le groupe de distribution Cora à une amende de 200 000 euros et l'ancien directeur de l'hypermarché à 7 500 euros pour infraction aux règles de la facturation. Le tribunal a estimé que l'hypermarché de Colmar-Houssen avait réclamé illégalement des « droits d'entrée » à ses fournisseurs. Selon la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF), il s'agit de la première condamnation en France pour une telle pratique commerciale litigieuse depuis l'adoption de la loi Galland en 1996. En mai 2001, la loi sur les nouvelles réglementations

économiques régissant les relations entre fournisseurs et distributeurs a renforcé le dispositif.

Les faits remontent à l'automne 1998, lors du transfert de l'hypermarché de Colmar à Houssen, dans la banlieue nord de la ville. Cinq mois avant ce déménagement, Léon Marck, alors directeur du magasin, avait annoncé à ses fournisseurs la rupture de leur contrat en les informant qu'il allait « reconsidérer totalement la politique commerciale ». Plus de 700 fournisseurs avaient signé des contrats de « coopération commerciale » en versant des contributions allant jusqu'à 106 714 euros, pour un total de 3,8 millions.

La DDCCRF avait alors engagé une procédure. Dans son procès verbal, elle faisait état de factures

au libellé vague (« Prestations de mise en avant » ou « Ouverture de Cora-Houssen »). Selon le représentant de l'administration, qui a lâché le mot « racket » devant le tribunal, ces procédés mettent en lumière « les rapports déséquilibrés » entre la grande distribution et les fournisseurs. Pour Maître Gérard Larazé, l'avocat de Cora, l'hypermarché a « offert de réelles prestations » en contrepartie de la contribution financière, notamment sous forme de disposition en tête de gondole, de stands et de dépliant publicitaires. « Aucun fournisseur n'a porté plainte. Ils ont été heureux de participer à l'ouverture d'une nouvelle génération de magasins », souligne l'avocat parisien, interrogé par *Le Monde*.

Le substitut du procureur, Chris-

telle Haquet, avait estimé que la contribution financière réclamée aux fournisseurs correspondait à un « droit d'entrée ». Elle avait rappelé, lors de l'audience du 10 janvier, qu'« un contrat doit mentionner à quoi correspond la somme demandée et les conditions d'application ».

Par ailleurs, la nature des services rendus aurait dû être mentionnée sur les factures. Selon la DDCCRF, « ce jugement pourrait faire jurisprudence en France ». L'avocat de Cora a annoncé l'intention de se pourvoir en appel. Il estime que le tribunal de Colmar a appliqué « l'esprit de la nouvelle loi » sur les réglementations économiques, une loi postérieure aux faits.

Adrien Dentz

Chaque jeudi

LE MONDE DES LIVRES

avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

Pour Fedele Confalonieri, la télévision italienne n'est pas la pire

Dans un entretien au « Monde », le président de Mediaset propose, pour résoudre le conflit d'intérêts de M. Berlusconi, de mettre en place une commission de surveillance. Il souhaite que le pôle public propose davantage de programmes culturels

ROME

de notre envoyée spéciale

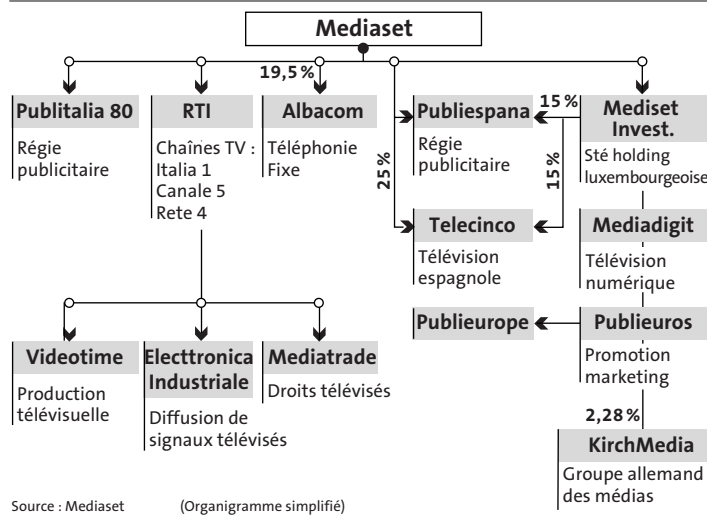
Ami intime de Silvio Berlusconi et président de Mediaset, Fedele Confalonieri défend la position de son groupe face au conflit d'intérêt, et parle de l'avenir du pôle de télévision publique RAI qui sera contrôlé, samedi 16 février, par le nouveau gouvernement.

Le dernier conseil d'administration de la RAI est prévu pour le samedi 16 février. La succession semble bloquée et fait l'objet d'une bataille farouche entre les post-fascistes de l'Alliance nationale et Silvio Berlusconi. Comment la majorité va-t-elle diriger la télévision publique italienne ?

A la tête de la RAI, il faut bien mettre quelqu'un. Jusque dans les années 1990, c'était la Démocratie chrétienne qui plaçait ses hommes. A la fin, la coalition était devenue si large que toutes les couleurs politiques obtenaient un poste ou un siège d'administrateur, c'était la fameuse « *lotizzazione* ». Maintenant, la situation est différente, il y a une majorité de centre droit au gouvernement et dans les deux assemblées, Sénat et Chambre des députés. Mais personne ne va arriver pour bouleverser les postes, les mentalités, la culture, les programmes. Même si certaines personnes ont joué lourdement contre Silvio Berlusconi pendant la campagne en sortant toutes ces histoires de mafia. La RAI est la première entreprise de télévision d'Europe dotée d'une véritable culture pluraliste. Le metteur en scène Andrea Camilleri, par exemple, travaille à la RAI depuis trente ans. La culture diversifiée de la RAI restera.

Comment pourrait se résoudre le conflit d'intérêt ? Silvio Berlusconi demande la présidence de la RAI pour un de ses proches.

UN GROUPE TENTACULAIRE



Source : Mediaset (Organigramme simplifié)

Que pensez-vous de la création d'un troisième opérateur, issu de la privatisation d'une chaîne publique de la RAI et de la vente d'une des chaînes de Mediaset ?

Il ne faut pas être fébrile mais regarder les faits. Avec les mêmes télévisions, en 1994, M. Berlusconi a gagné, en 1996 il a perdu et en 2001, il a gagné : cela veut dire qu'avoir des télévisions ne suffit pas pour gagner. L'idée de troisième pôle est un coup politique. Pourquoi prendre deux entreprises qui marchent et leur retirer de la valeur ? Pourquoi nous critiquer pour notre position prétendument dominante ? Regardez dans votre pays. Vous avez deux chaînes publiques et une chaîne privée, TF1, qui à elle seule réalise une audience égale à celle de l'ensemble de nos trois chaînes. Ce n'est pas un scandale italien, partout deux opérateurs se partagent plus ou moins 90 % de l'audience. Pour résoudre

le conflit d'intérêt, il n'y a qu'à mettre une commission de surveillance, créer une sorte de conseil supérieur de l'audiovisuel, qui contrôle Silvio Berlusconi. Vous pouvez aussi venir surveiller ses télévisions. La porte est ouverte.

Allez-vous tenter de vous relancer en France [après l'expérience ratée de la 5] et allez-vous racheter les parts de Kirch dans la chaîne espagnole TeleCinco, dont vous possédez déjà 40 % ?

La loi nous interdit d'acheter plus de 49 % de TeleCinco. On dis-

cute, à la fin on les prendra et le groupe de presse Correo prendra sans doute le reste. En France, on nous a mis à la porte, on reviendra peut-être un jour si une occasion se présente et si on nous traite différemment. C'est un peu paradoxal, mais Berlusconi est devenu un frein au développement de Mediaset. Car tout devient politique...

Vous avez dit cette semaine que présider la RAI vous plairait... Vous plaisantiez ?

C'était une boutade, évidemment. C'était juste une façon de dire que j'aimerais que la RAI remplisse enfin sa mission de service public, qu'elle propose des émissions culturelles de qualité. La RAI s'est lancée contre nous dans une course à l'audience. C'est dommage. J'avais déjà proposé un pacte pour essayer d'améliorer la qualité de la programmation culturelle mais on ne s'est pas entendus. En Italie, on ne connaît plus Shakespeare... Est-ce que Molière est montré sur France 2, France 3 ? On devrait chercher à diffuser du grand cinéma, même s'il ne fait que 12 % ou 13 % d'audience...

Pourquoi ne le faites-vous pas sur les chaînes de Mediaset ?

Mais parce que le service public devrait le faire avant. Si, un soir, la RAI programme un film de Bergman ou de Rossellini, le lendemain je proposerais une programmation

de grande qualité sur l'une de mes trois chaînes.

Comment répondez-vous à ceux qui dénoncent votre télévision en disant qu'elle est vulgaire et tire le peuple italien vers le bas ?

Ça, vous voyez, c'est du snobisme. Ces gens se vantent de ne pas regarder, même de ne pas avoir la télévision. A chaque avancée, ils disent que ce qui était avant était bien mieux. L'imprimerie de Gutenberg était aussi vulgaire aux yeux



« Si la RAI programme un film de Rossellini, le lendemain je proposerais une programmation de qualité » FEDELE CONFALONIERI

des amateurs d'incunables. La télévision est un produit de masse. La télévision italienne n'est pas pire que les autres. Nous avons de très bons programmes.

Vous allez continuer à programmer de la télé-réalité ?

Tant que ces émissions auront du succès. Si vous êtes chef d'entreprise et n'acceptez pas de diffuser un produit qui fait 40 %, 50 % d'audience, vous êtes licencié. Il ne faut pas exagérer avec les bondieuseries. La télévision commerciale a fait évoluer les mœurs, heureusement. Dans les années 1960, on mettait des culottes longues aux danseuses un peu découvertes.

C'était vraiment ridicule. Un sein n'a jamais tué personne, surtout s'il est beau. La vulgarité, c'est à la limite les gros mots, mais c'est surtout la violence de la télévision américaine.

Propos recueillis par Florence Amalou

« La Provence » publie lundi son quotidien gratuit

LA PROVENCE (groupe Hachette Filipacchi Médias - HFM) a confirmé la sortie, lundi 18 février à Marseille, du premier quotidien gratuit d'information français, *Marseille Plus*, distribué à 100 000 exemplaires (*Le Monde* du 15 février). « Nous avons décidé de démarrer car tout nous porte à croire que notre concurrent Metro pourrait sortir dès lundi et nous ne voulons pas être devancés dans notre ville », a déclaré à l'AFP Ghislain Le Leu, président de *La Provence*. Ce journal de 24 pages, illustré en couleurs, imprimé par *La Provence*, sera réalisé par dix journalistes détachés du quotidien régional, sous l'autorité du rédacteur en chef, Guillaume Singer. Une centaine de jeunes le distribueront aux abords des gares, des stations de métro et des centres commerciaux de la deuxième ville de France (800 000 habitants) lundi de 7 heures à 9 heures. Composé essentiellement de brèves, il pourra se comparer à « une forme écrite » de la radio d'information en continu France Info, a ajouté M. Le Leu.

DÉPÊCHE

■ DROITS SPORTIFS : la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a invité, jeudi 14 février, les présidents des principales radios françaises à une réunion le 25 février, sur la commercialisation des droits de retransmission des événements sportifs. Jacqueline de Guillensmidt, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, a de son côté rappelé jeudi que la question générale des droits sportifs « ne pourra pas être réglée uniquement par le CSA », indiquant qu'il s'agissait d'une « question internationale ». RMC Info a enfin annoncé jeudi l'acquisition de l'exclusivité radio de la retransmission de la saison 2002 de formule 1.

Le monde merveilleux de Milano Due, fief de Mediaset

MILAN

de notre envoyée spéciale

On remarque d'abord les pelouses parfaitement entretenues, puis les petits immeubles à quatre étages

REPORTAGE

« Ma fidélité est une question d'amitié, pas de politique », explique Emilio Fedele

ges de couleur brique et, plus loin, le lac et son jet d'eau. A Milano Due, tout est joli. Dans cette gigantesque résidence, au nord-est de la capitale lombarde, se trouve le cœur de Mediaset, premier groupe de communication d'Italie avec ses trois chaînes de télévision (Italia 1, Canale 5 et Rete 4), propriété du président du conseil italien, Silvio Berlusconi. Les employés affichent une politesse extravagante lorsqu'ils distribuent leurs « *buon giorno, direttore* » à Emilio Fedele, journaliste vedette de la télévision et directeur de l'information de Rete 4 depuis treize ans.

« LE PLUS BERLUSCONIEN »

Avec son brushing grisonnant et son teint hâlé, M. Fedele, connu de 99 % des Italiens, est le loup blanc de Mediaset, « le plus berlusconien des journalistes berlusconiens », dira l'un de ses anciens rédacteurs en chef, Marco Volpati. S'en tenir à sa réputation de bouffon du roi ou au récit qu'il donne, dans un restaurant à la table voisine de Renato Ruggiero, l'ancien ministre des affaires étrangères récemment démissionnaire, de son amour transi pour l'actrice Monica Bellucci, serait une erreur : l'homme est d'une habileté machiavélique.

A la question : « Pensez-vous avoir aidé, par vos commentaires, l'élection de M. Berlusconi ? », il répond dans un souffle, souriant et narquois : « Non, pas du tout. » A gauche, on se gausse. A droite, on se plaint à demi-mot de son enthousiasme trop démonstratif. Ailleurs, des ennemis le menacent sur son téléphone portable. Mais Emilio Fedele trace sa route, sûr de ses

choix. Et sûr est son pas sur la place du Palais de Milano Due, où deux carabinieri (policiers) l'accompagnent pour le « protéger ».

Il attaque ceux qui l'attaquent. Comme le réalisateur Nani Moretti, contre qui il a déposé plainte, vendredi 8 février. « Il a dit publiquement que M. Berlusconi avait gagné parce qu'il avait acheté des votes, et que moi j'utilisais les paroles comme les fascistes utilisent la matraque. Je ne suis pas un fasciste », explique-t-il. A la clé, 2,5 millions d'euros de dommages et intérêts qu'il compte, ironique, reverser, s'il gagne, « au Parti communiste de la région où M. Berlusconi a gagné la plus de voix, la Toscane ». Les communistes ont accepté ? « Oui, bien sûr, on rit bien. »

La Rete 4, la chaîne des feuilletons à l'eau de rose, est la plus petite des télévisions berlusconiennes. Mais son journal de 18 h 55, Canale 5 et Rete 4, propriété du président du conseil italien, Silvio Berlusconi, jouit d'une grande notoriété. « Si on veut savoir ce que pense Berlusconi d'une chose, on regarde le journal de la 4 », reconnaît un journaliste. Emilio Fedele, ancien responsable du journal de la RAI Uno, utilise un style très personnel sans recevoir aucune consigne. Sa ferveur suffit : « Je suis social-démocrate, ma fidélité à M. Berlusconi est une question d'amitié, pas de politique », explique-t-il. Certes, il envoie une cravate aux couleurs de Forza Italia (le parti de M. Berlusconi) à l'ancien président du conseil Massimo d'Alema ; certes il décore son bureau d'une photo sur laquelle il tient par la main un Silvio Berlusconi victorieux - « et alors ? »...

LE TERRAIN DE L'INFORMATION

Pendant que la gauche italienne moque le « *chien fidèle* », la machine audiovisuelle berlusconienne s'est développée, prête à dominer la télévision italienne, désormais mangée à la sauce marketing, la recette du miracle berlusconien. Italia 1, Canale 5 et Rete 4 se partagent la majorité des financements publicitaires du pays. Leur programmation, qui mêle divertissement, commerce, éclats de rires, décollés et paillettes, a commencé d'influencer les chaînes publiques, même si le combat politique se joue sur le terrain de l'information. TG5, le jour-

nal du Canale 5, dirigé par le journaliste socialiste Enrico Mentana, compte désormais autant de téléspectateurs que celui de la Rai 1. Contrairement à la télévision d'Etat, M. Mentana a décidé de ne plus suivre au quotidien les leaders politiques. Une idée de marketing ? « Non, seulement ce qu'aurait fait tout journaliste digne de ce nom », analyse Marco Moussanet, rédacteur en chef du mensuel édité par le quotidien *Il Sole 24* (propriété de la Confindustria, le Medef italien).

DES CONSIGNES ? « NON »

Canale 5 est volontiers citée en exemple pour l'indépendance éditoriale qui y est apparemment cultivée. « On lit aujourd'hui des fadaïses sur les nazis qui sont aux portes : si les savants qui écrivent ces choses venaient ici, au TG5, ils pourraient respirer la liberté qui y règne et revoir quelques-uns de leurs préjugés », déclarait Fedele Confalonieri, président de Mediaset à *La Repubblica* du 19 janvier. Le « direttore » Fedele (« Sicilien mais pas mafieux », s'amuse-t-il à dire) a encore eu, mardi 12 février, un coup de téléphone de M. Berlusconi. Des consignes pour le journal ? « Non », il voulait « simplement prendre des nouvelles (...) M. Berlusconi pense à tout le monde, il est très très généreux », sourit M. Fedele.

A Milano Due, les journalistes ne votent pas forcément pour le parti ami. Tous ont eu une première vie à la RAI, monopole jusqu'en 1990. Puis le gouvernement de gauche a obligé toutes les chaînes à faire, elles aussi, des journaux télévisés, plus coûteux que les programmes de divertissement. Silvio Berlusconi a obtempéré en coupant ses JT avec des publicités. Les effectifs sont réduits, mais les 200 journalistes parviennent à réaliser des journaux de qualité. Car cette télévision est aussi simple que le programme politique du président de Forza Italia : propre, proche - le président n'a-t-il pas envoyé en janvier à chaque foyer un convertisseur d'euros accompagné d'une lettre signée de son nom ? -, riche, puissante et souriante. Ce que ses opposants traduisent par « *artificielle, stupide et vulgaire* ».

F. Am.

PHILIPPE BOURGUIGNON

AU CLUB MED, A-T-IL ENCORE LE TEMPS D'AVOIR DES LOISIRS ?

ANNE SINCLAIR /LES MANAGERS SONT SUR RTL. SAMEDI 16 FÉVRIER 9:15

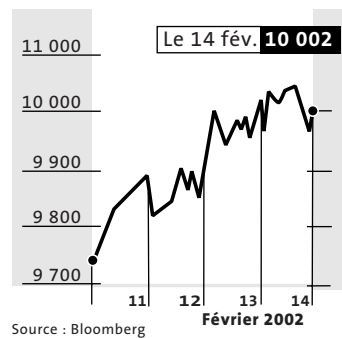
RTL VIVRE ENSEMBLE

Les indices passent des caps importants

LA SÉANCE de Bourse du jeudi 15 février a été marquée par le franchissement de seuils importants, tant aux Etats-Unis qu'en France. Le principal indice américain, celui du Dow Jones, a dépassé le niveau des 10 000 points pour la première fois depuis le 10 janvier en cours de séance. Une performance qu'il est parvenu à conserver à la clôture, mais de justesse. Il a fini à 10 002 points, avec un gain de 0,12 %. Mini-record également à Paris, où l'indice CAC 40 des premières valeurs françaises, lors de la clôture, atteignait 4 400 points pour la première depuis le 1^{er} février. Il a gagné 1,49 %, à 4 429,31 points. Ces caps seront-ils maintenus ? Rien n'est moins sûr, selon les gestionnaires, qui mettent en avant la forte volatilité du marché.

INDICE DOW JONES

En points à New York



Parmi les plus fortes hausses du CAC 40, l'action Schneider Electric a gagné 4,76 %, à 53,95 euros, après l'annonce de nombreuses candidatures, dont celle de la CGIP, à une reprise de Legrand, dont Schneider doit se séparer après le refus de la commission de Bruxelles d'accepter un rapprochement des deux groupes de matériel électrique. « La deuxième bonne information est venue de Bouygues qui s'est retourné à la hausse et a gagné 4,80 %, à 33 euros. Le marché a bien perçu l'annonce du rachat, par Bouygues, de la participation de Telecom Italia dans sa filiale Bouygues Telecom pour 750 millions d'euros. Le marché a salué un prix jugé très raisonnable par les analystes pour une filiale qui promet d'être rentable dès cette année. En outre, l'agence de notation Standard & Poor's a estimé que l'opération n'aurait aucun impact sur la notation et les perspectives de Bouygues », indiquent les spécialistes du courtier français ETC.

Enfin le secteur de la distribution s'est fortement apprécié, avec un bond de 7,01 % de l'action Galeries Lafayette qui a enregistré la plus forte progression parmi les actions éligibles au SRD (service à règlement différé). De même, l'action Pinault PrintempsRedoute (PPR) a gagné 4,99 %, à 122 euros, un titre sur lequel les analystes financiers de la banque américaine Merrill Lynch était passés la veille à l'achat.

Cécile Prudhomme

LES PDG sont sur la sellette. Patrons français mis en examen pour avoir été négligents pour les procédures de contrôle, banquiers suisses mis au banc des accusés par leur conseil, dirigeants de groupes industriels sommés de rembourser leurs indemnités de départ... l'actualité démontre que le métier de grand patron n'est pas toujours une sinécure. Sont-ils pour autant fragilisés ? Paradoxalement, ces risques, désormais bien réels, pourraient leur permettre de justifier les salaires mirobolants qu'ils s'accordent. Les patrons français, qu'une récente étude de Proxinvest (Le Monde du 6 février) a estimés les mieux payés du monde après les patrons américains, ne manqueraient pas de le rappeler à leurs actionnaires.

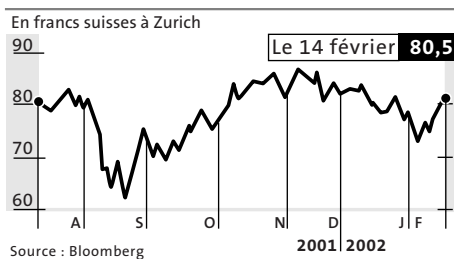
ABB RÉCLAME DE L'ARGENT À SON EX-PDG

Le groupe helvético-suédois ABB (Asea Brown Boveri) a créé la surprise en dénonçant les indemnités exceptionnellement élevées de ses anciens dirigeants, partis précipitamment en 2001. Après avoir annoncé une perte de 691 millions de dollars (790 millions d'euros) pour l'année 2001, le groupe a publié un communiqué faisant état d'une enquête interne concernant les indemnités de 148 millions de francs suisses (98 millions d'euros) touchées par Percy Barnevik, ancien PDG du groupe, et celles perçues par Göran Lindahl, ancien directeur général exécutif. Tous deux ont quitté l'entreprise en 2001. Jürgen Dormann, directeur général d'Aventis et nouveau président du conseil d'administration d'ABB depuis le 21 novembre, a indiqué qu'il allait essayer de récupérer auprès des intéressés ces indemnités excessives. Coïncidence ? M. Barnevik a été invité, jeudi 14 février, à démissionner immédiatement du conseil d'administration du groupe suédois Investor.

Du limogeage et du recyclage des dirigeants

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION UBS SUR SIX MOIS



Lors de son départ d'ABB, M. Barnevik avait assumé sa « part de responsabilité dans les moins bonnes performances d'ABB ces dernières années ». Il explique aujourd'hui que ses indemnités étaient « largement liées aux résultats de la société pendant [sa] présidence de 1980 à 1996 ». Plusieurs investisseurs, dont l'association suédoise de petits porteurs, ont exprimé leur indignation.

UBS DONNE UN CARTON JAUNE À SON PDG...

Marcel Ospel, président de la banque suisse UBS, le plus grand établissement européen, a lui aussi passé un mauvais quart d'heure autour de la table de son conseil d'administration. Selon le Financial Times, certains de ses membres lui ont reproché d'avoir abusé de son autorité dans la gestion du dossier de l'ex-Swissair. M. Ospel avait tenté de venir au secours de la compagnie aérienne et engagé 700 millions de francs suisses de la banque, alors que la gestion quotidienne est en principe du ressort du président du directoire. Ce dernier, Luqman Arnold, avait d'ailleurs quitté la banque en décembre, furieux

d'avoir été doublé sur le dossier Swissair. Au moins un des membres du conseil d'administration, Peter Davis, directeur général du groupe de distribution britannique Sainsbury, aurait envisagé de donner sa démission pour protester contre l'attitude de M. Ospel.

Après cette discussion franche et cette mise au point, les membres du conseil ont fait de nouveau front commun pour présenter, jeudi 14 février, les résultats en baisse de la banque. L'UBS a limité les dégâts en terminant l'année avec un résultat en recul de 36 %, à 3,3 milliards d'euros. Mais elle a perdu de nombreux clients helvétiques, qui lui reprochent d'avoir assené le coup de grâce à Swissair en ayant cloué au sol ses appareils pendant quarante-huit heures.

... ET RECLASSE UN EX-D'ENRON

L'ambiance est nettement plus meurtrière au sein du conseil d'administration du courtier américain en énergie en faillite Enron. La société a limogé, jeudi 14 février, deux vice-présidents, Richard Causey et Richard Buy, respectivement ancien chef comptable et ancien responsable de la gestion du risque. Le limogeage prend effet immédiatement. Le nouveau PDG par intérim d'Enron, Zolfo Cooper, un spécialiste du redressement de sociétés en faillite, n'a certainement pas terminé la purge. Greg Whalley a plus de chance. Démissionnaire le 30 janvier d'Enron, il a été repêché par UBS pour diriger l'ancienne activité de négoce d'énergie rachetée par la banque suisse : il a été nommé directeur général d'UBS Warburg Energy. En termes financiers, cela pourrait s'appeler « un blanchiment express », et en d'autres termes : « dans la jungle financière rien ne se crée, rien ne se perd ».

Christophe Jakubyszyn

LES BOURSES DANS LE MONDE 15/2, 9h57

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	4942,97 15/2	-0,62	5352,16 4/1	4730,70 7/2	23,40
	Euro Neu Markt Price IX	1025,38 15/2	-0,83	1212,43 4/1	1003,03 7/2	
AUTRICHE	Austria traded	1220,04 15/2	-0,69	1225,62 13/2	1109,88 9/1	14,20
BELGIQUE	Bel 20	2801,17 15/2	-0,35	2815,19 28/1	2609,61 15/1	13,10
DANEMARK	Horsens Bnex	266,99 15/2	-0,40	274,11 4/1	254,91 30/1	
	Ibex 35	7987,80 15/2	-0,42	8608,50 4/1	7645,60 7/2	17,70
FINLANDE	Hex General	8385,49 15/2	-1,92	9224,39 4/1	7831,04 23/1	20,70
FRANCE	CAC 40	4409,57 15/2	-0,45	4720,04 4/1	4228,38 7/2	20,40
	Mid CAC	2032,78 14/2	0,92	2057,36 1/2	1929,16 2/1	14,10
	SBF 120	3054,25 15/2	-0,43	3248,59 4/1	2940,80 7/2	20,40
	SBF 250	2893,66 14/2	1,37	3035,25 4/1	2792,59 7/2	20,10
	Indice second marché	2382,29 14/2	0,24	2390,99 4/2	2287,73 2/1	13,60
	Indice nouveau marché	1051,17 15/2	-0,67	1175,41 7/1	1035,52 13/2	
GRÈCE	ASE General	2494,91 15/2	0,00	2655,07 3/1	2484,35 13/2	14,80
IRLANDE	Irish Overall	4893,83 15/2	0,29	6085,03 18/1	4636,97 6/2	12,10
ITALIE	Milan Mib 30	31082,00 15/2	-0,13	32791,00 4/1	30133,00 13/2	19,00
LUXEMBOURG	Lux Index	1140,98 14/2	-0,10	1169,48 14/1	1107,46 3/1	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	498,28 15/2	-0,45	510,04 28/1	477,55 7/2	18,10
PORTUGAL	PSI 20	7509,33 15/2	-0,15	7998,50 4/1	7408,24 13/2	17,50

EUROPE Vendredi 15 février 9h57

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	209,22	-0,32
BANQUES	268,77	-0,24
PRODUIT DE BASE	208,61	-0,76
CHIMIE	336,24	-0,15
TÉLÉCOMMUNICATIONS	409,02	-0,98
CONSTRUCTION	227,23	-0,11
CONSOMMATION CYCLIQUE	125,22	-1,16
PHARMACIE	497,37	-0,68
ÉNERGIE	334,97	-0,01
SERVICES FINANCIERS	236,41	-0,11
ALIMENTATION ET BOISSON	235,78	-0,08
BIENS D'ÉQUIPEMENT	347,36	-0,07
ASSURANCES	312,14	-0,63
MÉDIAS	278,04	-0,49
BIENS DE CONSOMMATION	370,01	-0,43
COMMERCE ET DISTRIBUTION	282,62	-0,33
HAUTE TECHNOLOGIE	475,33	-2,02
SERVICES COLLECTIFS	292,99	-0,00

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	20,02	-0,40
AEGON NV	26,25	-0,64
AIR LIQUIDE	158,70	-0,25
ALCATEL A	16,59	-3,60
ALLIANZ N	258,40	-1,00
AVENTIS	84,10	-0,72
AXA	21,83	-0,77
BASF AG	41,80	-0,24
BAYER AG	34,59	-0,14
BAYR.HYP.U.VERBK	33,20	-1,19
BBVA	13,04	-0,99
BNP PARIBAS	107,30	-0,09
BSCH	9,05	-0,00
CARREFOUR	54,90	-0,00
DAIMLERCHRYSLER N	43,28	-0,53

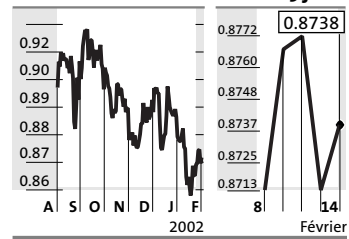
MARCHÉ DES CHANGES 15/2, 9h57

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75385	0,87205	1,42910	0,58800
TOKYO (¥)	132,66000		115,69500	189,53035	77,99270
PARIS (€)	1,14685	0,86460		1,63870	0,67430
LONDRES (£)	0,69985	0,52760	0,61030		0,41150
ZURICH (FR. S.)	1,70040	1,28195	1,48380	2,43105	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4283	7,4288
COURONNE NORVÈGE	7,7670	7,7720
COURONNE SUÉDOISE	9,2010	9,2110
COURONNE TCHÈQUE	31,4117	31,8658
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6818	1,6831
DOLLAR CANADIEN	1,3880	1,3888
DOLLAR HONGKONG	6,7985	6,8032
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0642	2,0688
FORINT HONGROIS	240,7461	241,5383
LEU ROUMAIN	27879,0000	27935,0000
ROUBLE	117,0900	117,1400

EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI						
	FTSE 100 index	5192,10 15/2	-0,32	5362,30 4/1	5038,30 7/2	17,40
	FTSE techMark 100 index	1264,66 15/2	-0,20	1569,62 4/1	1263,40 8/2	127,60
SUÈDE	OMX	777,31 15/2	-0,57	878,88 4/1	753,84 30/1	24,60
EUROPE						
HONGRIE	Bux	8071,65 14/2	2,45	8162,53 4/2	7052,97 3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1297,80 14/2	1,62	1295,80 12/2	1142,62 7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1377,94 14/2	-0,54	1486,23 28/1	1200,32 2/1	16,70
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	403,10 15/2	-1,13	425,80 1/2	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	295,86 13/2	0,51	301,45 22/1	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	6398,90 15/2	-0,35	6460,10 7/1	6164,50 30/1	17,60
TURQUIE	National 100	11688,79 15/2	-1,32	15071,84 8/1	10775,20 8/2	11,50
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	375,42 14/2	-2,55	471,34 6/2	323,69 2/1	
BRESIL	Bovespa	13245,06 14/2	2,19	14412,54 7/1	12300,70 30/1	9,10
CANADA	TSE 300	7526,39 14/2	-0,46	7875,65 7/1	7468,94 30/1	19,70
CHILI	Ipsa	96,54 14/2	0,32	102,37 4/1	94,81 12/2	
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	10001,99 14/2	0,12	10300,15 7/1	9529,46 30/1	22,20
	Nasdaq composite	1843,77 14/2	-0,85	2098,88 9/1	1772,15 8/2	56,30
	Nasdaq 100	1474,71 14/2	-0,81	1710,23 9/1	1405,79 8/2	47,70
	Wilshire 5000	10429,31 14/2	-0,24	10973,46 7/1	10077,51 7/2	
	Standards & Poors 500	1116,48 14/2	-0,18	1176,97 7/1	1081,66 30/1	21,20
	IPC	6717,61 14/2	0,03	7011,03 1/2	6365,72 14/1	12,30

FRANCFORT

14/2 : 133 millions de titres échangés			
Valeur	Cours de clôture	% var.	
Meilleures performances			
PULSION MEDIC SYST	3,93	80,28	
ELSA AG	1,18	40,48	
KINOWELT MEDIEN	0,51	27,50	
ABIT	4,34	24,00	
CARRIER ONE	0,21	16,67	
MOEBEL WALTHER PRF	14,00	15,70	
D+S ONLINE N	2,69	13,50	
Plus mauvaises performances			
REFUGIUM HOLDING A	0,12	-52,00	
KABEL NEW MEDIA AG	0,03	-25,00	
M&S ELEKTRONIK	0,22	-21,43	
VALUE MANAGEMENT	1,88	-18,26	
SER SYSTEMS	0,60	-17,81	
ORD HI-TEC SYS	2,79	-16,72	
BIOTISSUE TECHNOLO	6,42	-14,40	

LONDRES

14/2 : 1490 millions de titres échangés			
Valeur	Cours de clôture	% var.	
Meilleures performances			
IQE	1,19	8,68	
THUS	0,30	7,14	
BUM ADVANCED COMM	0,34	7,03	
INTL POWER	1,85	6,78	
EIDOS PLC	1,54	6,21	
UTD BUSINESS MEDIA	5,37	4,88	
BT GROUP	2,61	4,82	
Plus mauvaises performances			
QXL RICARDO	0,01	-16,15	
THEWEST COMM	0,17	-15,00	
SCOOT.COM	0,01	-9,09	
COLT TELECOM GROUP	0,55	-8,75	
SCOTTISH NEWCASTLE	5,38	-7,08	
ENERGIS	0,14	-6,78	
KINGSTON COMM	0,84	-4,55	

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 15/2					
	Taux 1 j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	
FRANCE	3,29	3,36	5,07	5,31	
ROYAUME-UNI	3,28	4,05	5,08	4,86	
ITALIE	3,29	3,36	5,24	5,62	
ALLEMAGNE	3,29	3,36	4,99	5,38	
JAPON	0,05	0,09	1,54	2,19	
ÉTATS-UNIS	1,83	1,91	5,11	5,76	
SUISSE	1,62	1,67	3,55	3,96	

MARCHÉS A TERME LE 15/2, 9h57

	Echéance	Premier prix	Dernier Contrats	prix ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	2/2	4410,00	4414,00	142898
EURO NOTIO.	3/2	88,90	88,90	3547
EU				

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Vendredi 15 février 9h16

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	41,20	41,24	-0,10	0,90	42,90	38,03	1,00	12040
AFFINE	38,90	38,80	0,26	5,42	39,40	30,34	1,20	3610
AGF	52,05	52,55	-0,95	-3,43	55,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	18,04	18,00	0,22	9,73	18,40	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	158,90	159,10	-0,13	0,95	162,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	16,78	17,21	-2,50	12,60	21,62	15,91	0,48	13000
ALCATEL O	6,50	6,55	-0,76	15,80	9,62	6,40	0,10	13015
ALSTOM	12,60	12,66	-0,47	0,88	14,69	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	55,40	55,40	n/d	9,16	56,20	48,50	0,14	3463
ARBEL	4,80	5,10	-5,88	54,83	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	181,00	180,10	-0,50	13,47	183,50	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	85,50	86,25	-0,87	16,24	87,25	71,15	n/d	5173
AVENTIS	83,55	83,50	0,06	4,76	84,20	74,10	0,50	13046
AXA	21,85	22,00	-0,68	6,90	25,10	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	n/d	94,70	n/d	7,61	98,50	83,30	0,90	6089
BAL INVESTIS	132,50	132,60	-0,08	9,41	135,00	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	126,60	n/d	1,70	152,80	124,50	3,00	12547
BEGHIN SAY	43,00	43,19	-0,44	5,39	43,95	39,20	n/d	4455
BIC	38,30	38,37	-0,18	-0,15	40,98	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	107,50	107,40	0,09	6,96	109,80	99,55	2,25	13110
BOLLORE	240,00	240,00	n/d	-0,08	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	53,00	52,95	0,09	3,21	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAND	44,60	43,32	2,95	-0,88	45,50	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	32,95	33,00	-0,15	-10,46	38,80	30,65	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	40,52	41,40	-2,13	-1,17	43,15	39,30	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	0,46	3360	
BULLM	0,95	0,97	-2,06	-22,76	1,27	0,89	n/d	5260
BURELLE (LY)	57,05	58,90	-3,14	14,95	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	45,74	46,00	-0,57	21,81	47,80	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,78	3,74	1,07	5,58	3,79	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	80,20	80,60	-0,50	-1,10	90,70	72,70	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	32,00	31,61	1,23	6,66	32,17	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	54,80	54,90	-0,18	-6,16	58,80	53,10	0,50	12017
CASINO GUICHADP	58,45	58,50	-0,09	-6,48	63,95	56,60	1,37	12113
CASINO GUICHARD	78,00	77,50	0,65	-9,98	87,30	75,50	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	57,30	57,00	0,53	-0,95	61,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	78,95	79,00	-0,06	0,76	90,50	75,65	2,00	12470
CEREO	28,81	28,90	-0,31	1,26	29,37	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,48	32,48	n/d	5,45	32,70	30,70	n/d	4457
CF RECYCLING	43,30	43,30	n/d	8,25	45,20	38,50	1,30	3905
CGF OPR	39,60	37,80	4,76	n/d	41,00	35,50	n/d	18179
CHARGEURS	74,50	73,05	1,98	-0,60	74,90	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	37,28	37,60	-0,85	8,15	37,80	32,50	0,28	13040
CIC ACTIONS A	n/d	121,80	n/d	1,07	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	50,00	50,00	n/d	4,16	50,70	46,20	1,40	12098
CLARINS	66,40	66,40	n/d	4,73	67,00	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	48,62	49,50	-1,78	18,58	50,30	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES	35,61	35,60	0,03	-0,25	36,21	33,60	1,08	12022
COFACE	52,95	52,90	0,09	11,70	54,95	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	159,80	159,20	0,38	0,50	167,80	145,00	n/d	13064
COLAS	65,55	65,20	0,54	3,47	66,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	43,30	43,35	-0,12	-3,13	45,90	41,50	2,00	3664
CRED.FON.FRANCE	15,01	15,10	-0,60	3,23	15,19	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	37,87	38,00	-0,34	0,98	38,48	36,52	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	9,80	9,48	3,38	18,07	9,80	7,60	n/d	7896
CREDIT AGRICOLE	18,99	19,06	-0,37	6,74	19,18	17,58	n/d	4507
DAMART	82,00	81,90	0,12	1,73	83,60	79,50	3,80	12064
DANONE	131,80	131,00	0,61	-3,79	139,40	125,20	1,90	12049
DASSAULT-AVIATION	298,90	291,10	2,68	-5,70	325,00	291,10	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	54,50	55,00	-0,91	0,92	58,10	48,42	0,31	13065
DEV.R.N.-P.CAL LI #	14,80	14,80	n/d	2,77	15,00	14,25	0,55	12423
DEVAUX(LY)#	68,50	68,50	n/d	14,90	75,00	67,34	4,20	6100
DYN.(DOLFUS MI)	7,16	7,30	-1,92	-4,40	8,48	7,00	0,61	12133
DMC	n/d	28,01	n/d	4,12	29,80	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	79,00	80,40	-1,74	15,49	81,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	n/d	24,30	n/d	8,00	24,90	22,40	n/d	3571
ELIOR	8,85	8,93	-0,90	9,80	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	27,09	27,00	0,33	6,86	29,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	38,20	38,00	0,53	10,40	38,50	30,21	1,30	13175
EUROBANK	36,85	37,00	-0,41	8,54	38,30	31,20	3,90	12166
ESSO	86,00	85,50	0,58	7,23	92,10	79,50	2,75	12066
EULER	43,62	43,80	-0,41	2,63	47,40	41,01	1,40	12130
EURAZEO	57,75	58,05	-0,52	-9,69	63,85	57,75	0,48	12112

NOUVEAU MARCHÉ

14/2 : 19 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
OXIS INTL RGPT	0,26	18,18
JEAN CLAUDE AUBRY	1,68	12,00
STELAS	0,70	11,11
CONSODATA	12,34	10,77
TRANSENE # SVN	8,54	6,75
ALTAMIR & CIE #	60,90	6,65
R21 SANTE	4,02	6,63
HI MEDIA	0,82	6,49
CRYONETWORKS	7,99	6,39
UMANIS #	3,60	5,88
EUROFINS SCIENTIF.	15,31	5,15
NEURONES #	3,70	5,11
ALPHA MOS #	4,55	5,08
CAST	2,29	5,05
Plus mauvaises performances		
PHONE SYS.NETW.#	2,00	-19,68
INTERCALL REDUCT.	12,60	-10,00
AB SOFT	5,00	-9,09
AUTOMA TECH #	1,95	-7,14
ABEL GUILLEMOT	4,20	-6,87
MEDCOST #	1,03	-6,36
D INTERACTIVE #	0,83	-5,68

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 15/2 à 10h

Valeur	Cours	date	% var.
AGIPI			
AGIPI ACTIONS (AXA)	26,12	14/2	-3,44
AGIPI AMBITION (AXA)	25,16	14/2	-1,29
BNP			
ANTIN OBLI. MT C	154,42	13/2	-0,08
ANTIN OBLI. MT D	138,88	13/2	-2,02
ANTIN OBLI. SPR. C	187,24	13/2	0,21
BNP MONÉ CT TERME	2517,87	13/2	0,38
BNP MONÉ PLACÉM. C	13798,38	13/2	0,35
BNP MONÉ PLACÉM. D	11601,46	13/2	-3,35
BNP MONÉ TRÉSOR.	78711,52	13/2	0,39
BNP OBLI. CT	166,76	13/2	0,07
BNP OBLI. LT	34,37	13/2	0,08
KLEBER EURO SOUV. C	1975,68	13/2	0,11
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOC.	1843,62	13/2	0,35
AGIPI			
AGIPI ACTIONS (AXA)	26,12	14/2	-3,44
AGIPI AMBITION (AXA)	25,16	14/2	-1,29
BNP			
ANTIN OBLI. MT C	154,42	13/2	-0,08
ANTIN OBLI. MT D	138,88	13/2	-2,02
ANTIN OBLI. SPR. C	187,24	13/2	0,21
BNP MONÉ CT TERME	2517,87	13/2	0,38
BNP MONÉ PLACÉM. C	13798,38	13/2	0,35
BNP MONÉ PLACÉM. D	11601,46	13/2	-3,35
BNP MONÉ TRÉSOR.	78711,52	13/2	0,39
BNP OBLI. CT	166,76	13/2	0,07
BNP OBLI. LT	34,37	13/2	0,08
KLEBER EURO SOUV. C	1975,68	13/2	0,11
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOC.	1843,62	13/2	0,35
AGIPI			
AGIPI ACTIONS (AXA)	26,12	14/2	-3,44
AGIPI AMBITION (AXA)	25,16	14/2	-1,29
BNP			
ANTIN OBLI. MT C	154,42	13/2	-0,08
ANTIN OBLI. MT D	138,88	13/2	-2,02
ANTIN OBLI. SPR. C	187,24	13/2	0,21
BNP MONÉ CT TERME	2517,87	13/2	0,38
BNP MONÉ PLACÉM. C	13798,38	13/2	0,35
BNP MONÉ PLACÉM. D	11601,46	13/2	-3,35
BNP MONÉ TRÉSOR.	78711,52	13/2	0,39
BNP OBLI. CT	166,76	13/2	0,07
BNP OBLI. LT	34,37	13/2	0,08
KLEBER EURO SOUV. C	1975,68	13/2	0,11
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOC.	1843,62	13/2	0,35

Sicav en ligne

08 36 68 09 00 (0,34 € /min)

CAISSE D'ÉPARGNE

08 36 68 09 00 (0,34 € /min)

ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D

ÉCUR. ACTIONS EUR. C

ÉCUR. ACTIONS FUT. D

ÉCUR. CAPITALIS. C

ÉCUR. DYNAM. + D PEA

ÉCUR. ÉNERGIE D PEA

ÉCUR. EXPANSION C

ÉCUR. EXPANSION+ C

NETZS #	2,85	-5,00
BAC MAESTIC	2,80	-4,76
METROLOGIC GROUP #	46,65	-4,60
ACCESS COMMERCE #	3,15	-4,55
RISC TECHNOLOGY	6,97	-4,52
SYNELEC #	11,00	-4,35
GENERIX #	17,15	-4,19
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	16,10	4,48
AVENIR TELECOM #	1,28	0,00
BRIME TECHNO. #	32,65	-2,83
CARRERE GROUP	17,80	-0,00
CEREP	18,64	-0,81
GENESYS #	8,99	-1,01
GENSET	7,18	-1,27
HIGH CO.#	122,80	-1,49
HIGHWAVE OPTICAL	2,57	-0,77
ILOG #	15,01	-0,27
INFO VISTA	3,88	-0,51
IPSO #	68,00	0,00
LINEDATA SERVICES#	23,10	-1,09
MEDIDEP #	27,75	-3,93
NICOX #	46,00	-2,45
PROSODIE #	29,31	-0,61
SOI TEC SILICON #	23,80	-3,39
UMALTEC	3,60	-5,88
VALTECH	2,03	-3,33
WAVECOM #	36,40	-0,00

ÉCUR. INVESTISS. D	50,22	13/2	-3,13
ÉCUR. MONÉTAIRE C	225,30	13/2	0,31
ÉCUR. MONÉTAIRE D	187,67	13/2	0,31
ÉCUR. OBLI. INTER. D	177,92	13/2	0,66
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	36,69	13/2	-5,25
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	273,55	13/2	0,21
ÉPARCOURT-SICAV D	28,51	13/2	0,10
GÉOPTIM C	2349,47	13/2	0,46
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	37,17	13/2	-0,82
ÉCUR. PRUDENCE C	34,59	13/2	0,02
ÉCUREUIL VITALITÉ C	39,64	13/2	-1,91

www.cdciix-am.fr

Multi-promoteurs

LIVR. BOURSE INVEST.

NORS SUD DÉVELOP. C

NORD SUD DÉVELOP. D

CREDIT AGRICOLE

ATOUT CROISSANCE D

AUJOURD'HUI

JEUX OLYMPIQUES

Après avoir conquis le titre de champion olympique du combiné, le Norvégien **KJETIL-ANDRE AAMODT** devait courir le super-G, samedi 16 février, à Salt Lake City, avec l'ambition d'un nouveau podium, qui lui

permettrait de remporter une **SEPTIÈME MÉDAILLE OLYMPIQUE**. « *Il ne lâche jamais rien* », explique un de ses anciens coéquipiers. « *Il est le meilleur au monde* », assure son dauphin du combiné, l'Américain

Bode Miller. Dans les **COULISSSES DE LA PATINOIRE** olympique, la polémique fait rage. Le chef de la délégation française, Didier Gailhaguet, a tenté, jeudi 14 février, de disculper la juge Marie-Reine Le Gougne des **SOUÇONS DE COMPLAISANCE** envers le couple russe, champion olympique. « *L'erreur est humaine* », a-t-il avancé devant une **PRESSE NORD-AMÉRICAINE** très sceptique.

Kjetil-Andre Aamodt, l'étourdi qui ne manque aucun rendez-vous

Ski alpin • Le Norvégien, champion olympique de combiné, est le recordman du monde du nombre de médailles, toutes compétitions confondues. Il vise un nouveau podium lors du super-G. « Je déteste perdre », confie cet athlète hors norme, qui se prépare en faisant de la danse

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Il faudrait toujours se méfier des étourdis. Parce qu'ils ont souvent cet air endormi, on oublie parfois de les prendre au sérieux. Parce qu'ils ont ce goût prononcé pour la gaffe ou pour l'oubli, on les prend pour de doux rêveurs et jamais pour des compétiteurs. A première vue, Kjetil-Andre Aamodt est de la race des distraits.

Le skieur norvégien est un jeune homme nonchalant, toujours perdu dans ses pensées. Jamais il ne prononce une parole plus forte que l'autre. Il lui arrive d'ailleurs assez souvent de ne prononcer aucune parole. Dans les aires d'arrivée, où pleuvent les questions sur les secrets de sa longévité, il rêverait d'être transparent. On le croit absent, ailleurs. C'est une posture. Son regard à l'air doux. C'est un leurre. Il est très concentré, sur son travail : la pratique de toutes les disciplines de ski. Il est très déterminé à rassembler une collection de médailles à faire pâlir les dignitaires de l'ancienne Armée Rouge.

Grâce à sa victoire dans l'épreuve du combiné des Jeux olympiques de Salt Lake City, le 13 février, Kjetil-Andre Aamodt (31 ans) a doublé l'Italien Alberto Tomba pour le record de médailles olympiques. Son cou, puissant, ploie déjà sous le poids de ses six récompenses accumulées en l'espace de quatre participations aux JO d'hiver : l'or en super-G et le bronze en géant à Albertville, en 1992 ; l'argent dans la descente et dans le combiné, le bronze au super-G, à Lillehammer, en 1994.

« TRÈS MÉCHANT »

Jeux olympiques et championnats du monde confondus, il empiète les honneurs sans faiblir : le voilà nanti de seize médailles, de tous les métaux. Il ne compte pas en rester là : samedi 16 février, il devait prendre le départ du super-G de Salt Lake City avec l'ambition de monter une nouvelle fois sur le



DOM EMMERT/AFP

podium. C'est plus fort que lui : « *Aux grands championnats, je peux devenir très méchant. Je déteste perdre* », a-t-il récemment confié à *L'Equipe-Magazine*. « *Il ne lâche jamais rien, c'est sa grande force et le secret de sa constance* », ajoute une de ses anciennes camarades de l'équipe norvégienne de ski alpin.

Pour compléter son tableau d'honneur, le discret Norvégien a également pris sa carte de membre du club très fermé des skieurs complets, capables de s'imposer dans les cinq disciplines du ski alpin (slalom, géant, super-G, descente et combiné).

Comme d'habitude, Kjetil-Andre Aamodt ne partira pas favori du super-G tracé sur les pentes du mont Allen, samedi. Mais com-

me d'habitude, ses concurrents se méfieront de lui. Depuis une douzaine d'années, du Luxembourgeois Marc Girardelli jusqu'à la nouvelle sensation du ski alpin, l'Américain Bode Miller, chacun a compris que, s'il arrive au Norvégien de se tromper de paire de skis le matin de la course, il ne confond jamais ses objectifs.

Même son père, son premier entraîneur, se laisse encore surprendre par la métamorphose de son rejeton : « *Le plus étonnant, c'est de voir que ce garçon si doux à la maison puisse être aussi agressif sur la neige* », note-t-il. Finn Aamodt a installé son fils sur les planches de ski pour la première fois à l'âge de cinq ans. Lui-même avait pratiqué le ski de fond, comme la plupart de ses compatriotes.

Mais son cœur penchait secrètement vers l'alpin. Père et fils ont passé des heures dans les forêts avoisinant Oslo. Au milieu des arbres, l'un invente des exercices variés, l'autre apprend le goût du

perfectionnement et l'acharnement au travail : les deux fondateurs du succès éternel de Kjetil-Andre Aamodt. Ses amis, sa famille et ses adversaires louent d'un même élan son énorme

Pas de contrôle positif, 5 % de cas douteux

La Commission médicale du Comité international olympique (CIO) a indiqué, mercredi 13 février, qu'elle n'a recensé aucun cas positif à l'issue des contrôles antidopage réalisés depuis le début des Jeux. Une centaine de prélèvements urinaires avaient été réalisés à cette date. Pour autant, les prélèvements sanguins réalisés auprès de 900 athlètes des sports d'endurance avant le début des compétitions ont conduit à « *l'observation de paramètres hématologiques suspects* » sur « *environ 5 % des analyses* », a indiqué, jeudi 14 février au Monde, Patrich Schamasch, le directeur de la commission médicale du CIO. « *Les tests urinaires diligents* » pour ces différents cas n'ont « *pas donné de cas positif* ». Ce double système de contrôles, sanguin et urinaire, doit notamment servir à détecter l'usage d'érythropoïétine (EPO). Le test urinaire ne permet cependant de déceler qu'une prise récente d'EPO (dans les trois jours précédant le test).

Les Français sont déstabilisés par la polémique

Patinage artistique • La juge Marie-Reine Le Gougne déplorerait la pression de sa Fédération

même école et plus jeune de deux ans, avait bousculé les plans de son compatriote, devançant celui-ci lors des championnats du monde. Alors Alexei Yagudin s'est remis au travail. Jeudi soir, il a obtenu quatre 6,0 – la note maximale – dans le domaine artistique et a réalisé son rêve.

Au même instant, à quelques mètres de la patinoire olympique, le patinage exposait une facette beaucoup moins glorieuse. Didier Gailhaguet, président de la Fédéra-

tion française des sports de glace (FFSG) et chef de mission de la délégation olympique française, s'exprimait devant la presse internationale. Tout au long de la journée, il avait été la personne la plus recherchée de la cité olympique, un titre partagé avec la juge française, Marie-Reine Le Gougne, soupçonnée par les médias nord-américains d'avoir favorisé la victoire des Russes sur les Canadiens dans l'épreuve de couples du 11 février. Les télévisions nord-américaines faisaient le siège du Club France. A Paris, les messages électroniques d'injures – souvent en provenance du Canada – s'emparaient sur le mail de la FFSG.

Les déclarations faites le 13 février au Monde et à l'agence Associated Press par Didier Gailhaguet, déclarations selon lesquelles « *des pressions ont été exercées sur [Marie-Reine Le Gougne] avant la compétition des couples par des personnes influentes* », avaient relancé la polémique. Jeudi, le président de la FFSG a tenu des propos plus vagues, affirmant cependant que la juge française avait été « *approchée par certaines personnes à certains moments* », notamment par des entraîneurs et d'autres juges.

« ERREUR HUMAINE »

Il a également indiqué que la juge française avait écrit aux dirigeants de la Fédération internationale de patinage (ISU), affirmant avoir « *jugé en [son] âme et conscience* » et que « *son vote n'avait pas été influencé* » par des pressions extérieures. « *Elle a fait son travail, elle a peut-être fait une erreur* », mais « *on est obligé d'accepter l'erreur humaine* », a dit le

ardeur au labeur. Certains envient sans doute l'originalité de sa préparation.

Quand il ne skie pas, il fait de la danse ou du squash, quand il n'avaie pas des centaines de marches d'escalier, quatre à quatre de préférence. « *Dans tout ce qu'il fait, il garde un côté athlétique, admire Bode Miller, le dauphin du Norvégien dans le combiné de Salt Lake City. Il est le meilleur au monde, à en juger par le nombre de médailles qu'il a aujourd'hui, et le ski est sûrement le sport où il est le plus difficile d'être bon longtemps.* »

CAMARADERIE NORVÉGIENNE

Depuis ses débuts, Kjetil-Andre Aamodt a également bénéficié de l'esprit de camaraderie qui règne dans l'équipe norvégienne. Sa complicité avec Lasse Kjus, son aîné de quelques mois, n'a jamais faibli. « *Je ne peux skier qu'avec Lasse, dit-il. Nous nous motivons mutuellement à l'entraînement et en compétition, notre esprit de combativité est décuplé grâce à notre amitié. D'ailleurs, nos carrières se ressemblent et elles ne sont pas terminées.* » Après deux épreuves, les deux compères ont glané chacun une récompense à Snowbasin : Kjetil-Andre Aamodt en combiné et Lasse Kjus en descente. Ce n'est qu'un début, promettent-ils.

Après le super-G, le géant se profile, le jeudi 21 février. Et beaucoup plus loin, les Jeux olympiques de Turin, en 2006. Kjetil-Andre Aamodt rêve de durer assez longtemps pour gagner encore une médaille, la plus belle, l'or de la descente.

Eric Collier

■ **La skieuse Janica Kostelic a offert à la Croatie sa première médaille** aux Jeux olympiques d'hiver, en s'adjudgeant, jeudi 14 février, la première place du combiné devant la favorite autrichienne Renate Goetschl (à 1 s 49) et l'Allemande Martina Ertl, championne du monde 2001 (à 1 s 88).

PROGRAMME

VENDREDI 15 FÉVRIER

Snowboard

Finale géant parallèle messieurs et dames (18 heures, heure française).

Ski de fond

5 km (17 heures) et 5 km poursuite (19 h 30) dames.

Luge

Epreuve biplace messieurs (17 heures).

Hockey sur glace

Canada-Suède, Finlande - Etats-Unis, Russie-Bielorussie, République tchèque-Allemagne (2^e tour messieurs) et Kazakhstan-Russie (éliminatoires dames).

Patinage artistique

Danses imposées (23 h 45).

Curling

Éliminatoires messieurs (avec France-Etats-Unis à 17 heures et France-Suède à 3 heures dans la nuit de vendredi) et dames.

SAMEDI 16 FÉVRIER

Ski alpin

Super-G messieurs (18 heures).

Ski acrobatique

Qualifications saut dames (18 heures) et messieurs (21 h 30).

Biathlon

12,5 km poursuite messieurs (17 heures) et 10 km poursuite dames (2 heures).

Combiné nordique

Epreuve de saut à skis par équipes (17 heures).

Bobsleigh

Bob à deux messieurs 1^{er} et 2^e manches (23 heures).

Hockey sur glace

Finlande-Bielorussie, Etats-Unis - Russie (2^e tour messieurs), Etats-Unis - Finlande, Allemagne-Chine et Canada-Suède (éliminatoires dames).

Short-track

Finale 1 000 m messieurs, 500 m dames ; éliminatoires relais dames (2 heures dans la nuit de samedi).

Patinage de vitesse

1 000 m messieurs (21 heures).

Curling

Éliminatoires messieurs et dames.

RÉSULTATS

SKI ALPIN

DAMES

COMBINÉ

1. Janica Kostelic (Cro), 2 min 43 s 28 (descente : 1 min 16 s 00 ; slalom : 44 min 60 s + 42 s 68)
2. Renate Goetschl (Aut), 2 min 44 s 77 (1 min 15 s 27/45 s 66 + 43 s 84)
3. Martina Ertl (All), 2 min 45 s 16 (1 min 16 s 78/45 s 10 + 43 s 28)
4. Oester (Sui), 2 min 46 s 61 (1 min 17 s 27/45 s 88 + 43 s 46) ; 5. Dorfmeister (Aut), 2 min 46 s 85 (1 min 15 s 85/46 s 76 + 44 s 24) ; 6. Kildow (USA), 2 min 48 s 05 (1 min 16 s 61/45 s 95 + 45 s 49) ; 7. Simard (Can), 2 min 48 s 14 (1 min 18 s 26/45 s 76 + 44 s 12) ; 8. Borghi (Sui), 2 min 48 s 79 (1 min 16 s 88/47 s 39 + 44 s 52)

PATINAGE ARTISTIQUE

MESSEURS

1. Alexei Yagudin (Rus), 1,0 pt
2. Evgueni Plushenko (Rus), 2,0
3. Timothy Goebel (USA), 3,0
4. Honda (Jap), 4,0 ; 5. Abt (Rus), 5,0 ; 6. Eldredge (USA), 6,0 ; 7. Weiss (USA), 7,0 ; 8. Stojko (Can), 8,0 ; 11. Dambier (Fra), 11,0 ; 12. Joubert (Fra), 12,0

SKI DE FOND

MESSEURS

10 KM POURSUITE

1. Johann Mühlegg (Esp), 49 min 20 s 4
2. Frode Estil (Nor)
- et Thomas Alsgaard (Nor), 49 min 48 s 9
4. Elofsson (Sue), 49 min 52 s 9 ; 5. Di Centa

(Ita), 49 min 53 s 8 ; 6. Denisov (Rus), 49 min 58 s 5 ; 7. Pillar Cottler (Ita), 50 min 01 s 2 ; 8. Aukland (Nor), 50 min 10 s 8 ; 14. Vittoz (Fra), 50 min 26 s 8 ; 36. Rousselet (Fra), 51 min 40 s 9 ; 59. Perrillat (Fra), 54 min 18 s 9

PATINAGE DE VITESSE

DAMES

500 M

1. Catriona LeMay-Doan (Can), 1 min 14 s 75
2. Monique Garbrecht (All), 1 min 14 s 94
3. Sabine Voelker (All), 1 min 15 s 19
4. Nuyt (Pbs) 1 min 15 s 37 ; 5. Kotyuuga (Blr) 1 min 15 s 39 ; 6. Okazaki (Jap) 1 min 15 s 64 ; 7. Zhurova (Rus) 1 min 15 s 64 ; 8. Timmer (Pbs) 1 min 16 s 17)

TABLEAU DES MÉDAILLES

Norvège, 10 médailles	(5 or, 5 argent)
Allemagne, 15	(4 or ; 7 argent ; 4 bronze)
Etats-Unis, 11	(3 or ; 5 argent ; 3 bronze)
Russie, 7	(2 or ; 3 argent ; 2 bronze)
Finlande, 4	(2 or ; 1 argent ; 1 bronze)
Italie, 3	(2 or ; 1 argent)
Suisse, 3	(2 or ; 1 bronze)
Espagne, 2	(2 or)
Autriche, 10	(1 or ; 2 argent ; 7 bronze)
Canada, 3	(1 or ; 1 argent ; 1 bronze)
France, 3	(1 or ; 1 argent ; 1 bronze)
Corée du Sud, 2	(1 or ; 1 argent)
Pays-Bas, 2	(1 or ; 1 argent)
Estonie, 2	(1 or ; 1 bronze)
Croatie, 1	(1 or)
Japon, 2	(1 argent ; 1 bronze)
Pologne, 2	(1 argent ; 1 bronze)
Suède, 2	(2 bronze)
Bulgarie, 1	(1 bronze)
Chine, 1	(1 bronze)
République tchèque, 1	(1 bronze)

9^e SALON de la BIBLIOPHILIE

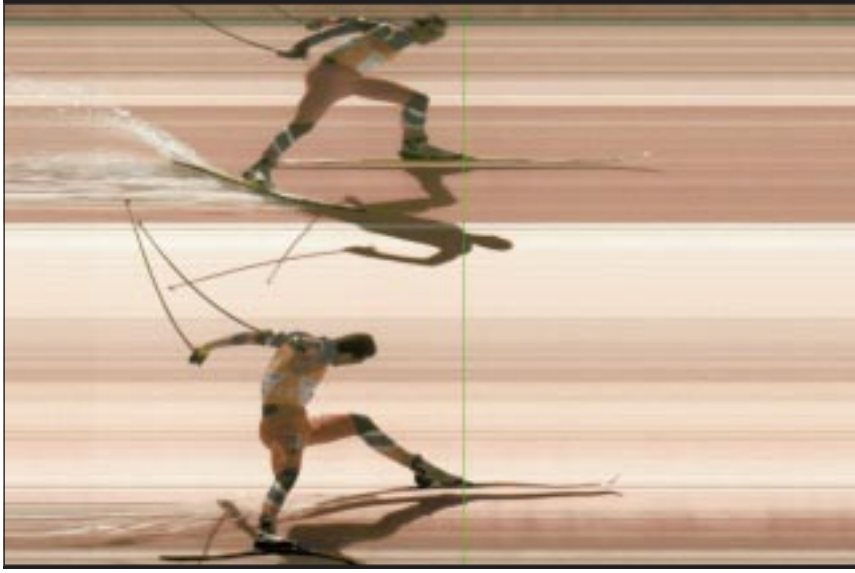
du 23 au 25 FÉVRIER 2002

Le Carrousel du Louvre

salle Soufflot - 99, rue de Rivoli Paris 1^{er}

les 23 et 24 de 10h30 à 20h, le 25 de 10h30 à 17h
organisé par le Gippe. Tél: 01 45 32 12 75

Gilles van Kote



Situation inédite à l'arrivée du 10 km poursuite de ski de fond : deux concurrents ont été classés à égalité pour la médaille d'argent. La photo finish n'a pas permis de départager le Norvégien Thomas Alsgaard (en bas) de son compatriote Frode Estil (en haut), classés dans le même dixième de seconde.

Double victoire pour Johann Mülhegg, fondeur... espagnol

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

« C'est étonnant. On le savait en bonne forme, mais en si bonne forme, c'est incroyable ! Que dire de plus ? » Jeudi 14 février, en tout début d'après-midi, à l'arrivée de l'épreuve de poursuite en ski de fond au pied des pistes de Soldier Hollow (10 km en style classique, suivis de 10 km en style libre), le camp allemand était sous le choc.

Quelques minutes plus tôt, Johann Mülhegg venait de franchir en vainqueur la ligne d'arrivée, après avoir assommé la course dès la première manche. Seul problème pour l'équipe allemande : elle n'a pu que regarder de loin cette deuxième médaille d'or glanée par ce skieur de 31 ans après celle du 30 km style libre, samedi 9 février, au nez et à la barbe des Norvégiens Frode Estil et Thomas Alsgaard, classés deuxième ex aequo. Comme le premier, ce trophée est allé rejoindre la vitrine de la délégation espagnole. C'est que depuis novembre 1999, Johann Mülhegg porte les couleurs ibériques. Ce changement de passeport a été le fruit d'une histoire un peu abracadabrante.

« EMPOISONNEMENT » GUÉRI

En 1993, malade (victime de diarrhées) Johann Mülhegg, qui ne réagissait pas aux soins habituels, s'est tourné vers une « guérisseuse » portugaise. Cette femme de ménage, installée à Munich, lui a assuré qu'il était victime d'une tentative d'empoisonnement de la part d'un membre de son entourage sportif. « Soigné » à l'eau bénite, il s'est persuadé que celui dont on lui parlait ainsi n'était autre que l'entraîneur du ski de fond allemand. « Guéri », il se heurte alors pendant six ans à la fédération allemande de ski, allant jusqu'à courir en individuel au cours de la saison 1995-1996, avant de couper totalement les ponts et de partir en Espagne en 1998. Contraint, de ce fait, de ne pas courir au cours de la saison 1998-1999, il est naturalisé espagnol en novembre 1999.

A compter de ce moment, c'est un autre Johann Mülhegg qui a émergé. La saison 1999-2000 l'a vu se hisser aux premiers rangs du ski de fond : « Juanito », comme il se fait appeler depuis qu'il est parti au-delà des Pyrénées, finit premier

de la Coupe du monde. En 2000-2001, il prendra la deuxième place de cette compétition. Au Mondial 2001 à Lahti (Finlande), éclaboussé par les contrôles antidopage positifs des skieurs finlandais, il glanera également l'or sur le 50 km style classique. « C'est une force de la nature, un taureau », le dépeint Jean-Pierre Burdet, le directeur des équipes de France de ski de fond.

EN ROUTE POUR UN TRIPLÉ

Hormis un double titre de champion du monde juniors (en 1989 et 1990 sur 30 km style libre), ses faits d'armes sous les couleurs allemandes n'avaient jusqu'alors pas laissé des souvenirs impérissables. Aux JO de Nagano, par exemple, en 1998, son meilleur résultat avait été une 7^e place sur le 50 km style libre. En Coupe du monde, il s'était classé 24^e en 1996-1997 et en 1997-1998.

L'intéressé dit avoir changé son programme d'entraînement en passant sous pavillon espagnol : celui-ci aurait été axé sur la perte de poids et le travail du style classique qui n'était pas la spécialité d'origine de ce grand Rouquin (1,85 m, 80 kg) venu au ski de fond à l'âge de 13 ans, après avoir pratiqué l'athlétisme.

Même en Espagne, Johann Mülhegg, qui est propriétaire d'un hôtel à Grainau en Allemagne, fait un peu bande à part. « C'est un gars qui a décidé de mener sa vie comme il l'entendait », résume Jean-Pierre Burdet. En l'occurrence, Johann Mülhegg a bâti sa propre structure, baptisée « Team Juanito », composée d'un médecin, d'un préparateur et d'un technicien.

Alors que nombre de concurrents en ski de fond, comme en biathlon, se sont plaints depuis le début des compétitions à Soldier Hollow des effets de l'altitude (1 800 m), cette dernière a « l'air de convenir » à Johann Mülhegg.

« C'est vraiment bien pour moi », confirme l'intéressé, qui pourrait bien réaliser le triplé en or avec le 50 km style classique, samedi 23 février. « Ça ne va pas être facile de me préparer avec cette deuxième victoire, mais j'y serai et je ferai de mon mieux », assure-t-il.

Philippe Le Cœur

Downtown Salt Lake City



LES GENS D'ICI n'en reviennent pas. Le centre-ville de Salt Lake City, d'ordinaire déserté dès 17 heures, a pris des allures de grande fête foraine. Les sponsors des Jeux y ont planté leurs tentes et Budweiser, la marque de bière, a installé son Bud World à quelques hectomètres du temple mormon, dont la façade ne s'est pas lézardée pour autant. On croise par ces températures sibériennes de jeunes Américains en bermudas et T-shirts, dont on ne sait trop quel carburant les réchauffe, et parfois une jeune fille en robe d'été et en claquettes. Touristes et membres de l'organisation, des délégations ou des médias, aisément reconnaissables à l'accréditation olympique qui leur pend au cou et qu'ils ne quittent – et encore... – que pour dormir, se mêlent aux revendeurs de billets et à quelques homeless. « J'ai vécu à Salt Lake City pendant trente-deux ans, mais j'ai fini par partir à cause du manque d'animation, s'étonne Barbara, une Californienne. Je retrouve une ville complètement différente, revitalisée... »

Les magasins vides du centre-ville ont été loués pour la quinzième olympique. La plupart d'entre eux refermeront leurs portes dès la flamme éteinte, mais certains commerçants n'excluent pas d'insister. De ce côté, les indicateurs hésitent encore. Certains restaurants affichent complet, d'autres – situés à seulement deux ou trois blocks de Main Street, l'artère principale – font grise mine : les visiteurs ne s'aventurent pas au-delà du périmètre central. Du coup, Rocky Anderson, le maire, a lancé un appel à ses administrés afin qu'ils reviennent vers le centre-ville, histoire de donner un coup de pouce au commerce local. Les pauvres gens n'y comprennent plus rien : pendant des mois, le comité d'organisation les a mitraillés de messages leur conseillant d'éviter à tout prix de se rendre downtown pendant les Jeux, pour éviter les embouteillages, les files d'attente et les maux de tête. « On s'attendait au pire, a reconnu Rocky Anderson. Finalement, ce n'est pas si terrible que cela. »

G. v. K.

Pierre Mignoni veut prouver qu'il pratique un jeu de demi-démêlé

Rugby • Pour affronter le pays de Galles dans le Tournoi des 6 Nations, le XV de France redonne sa chance au numéro 9 biterrois

LA MODERNITÉ en rugby, c'est établi, apporte son lot de contrariétés. Pour preuve, on ne saura qu'à quelques heures du coup d'envoi de Galles-France, samedi 16 février, si le toit amovible du Millennium Stadium recouvrira ou non la pelouse de Cardiff. « En cas de pluie, je plaide bien entendu pour un stade couvert. Pour le spectacle, c'est toujours plus intéressant de jouer avec un ballon sec. Mais est-ce que les Gallois s'y résoudront ? », ironisait Bernard Laporte juste avant de traverser la Manche.

Il est plus probable, en effet, que Steve Hansen, le nouveau sélectionneur néo-zélandais du pays de Galles, appelé au lendemain de la déroute historique des Diables rouges à Dublin (54-10), préfère un terrain gadouilleux, compatible avec le défi physique que la bande des frères Quinell a coutume de livrer aux Français.

« Quoi qu'il arrive, on a besoin de matches de haut niveau. Car c'est dans la continuité que l'on construit une grande équipe », explique l'entraîneur tricolore, à peine remis de la décevante victoire de Saint-Denis, le 2 février, face à l'Italie (33-12) et d'évoquer l'état d'esprit qui régnait en équipe de France à l'automne 2001.

Pour le reste, en raison d'une série de blessures, tristement récurrentes en hiver, de la suspension d'Olivier Magne (23 jours pour *stamping* sur la tête d'un Italien), le coach ne sélectionne plus. Il compose, obligé une fois encore de modifier son axe de transmission avec les retours de Nicolas Brusque à l'arrière, de Pierre Mignoni à la mêlée, la titularisation d'Imanol Harinordoguy

en vrai-faux troisième-ligne centre (il se substituera sur toutes les mêlées à Steven Hall), tandis qu'Olivier Brouzet, en deuxième ligne, profite des pénitences infligées à David Auradou et Fabien Pelous pour des problèmes disciplinaires dont on croyait les Bleus guéris.

Au nom de l'expérience, Raphaël Ibanez récupère ses galons de capitaine là où il les avait perdus, au soir de la finale de la Coupe du Monde 1999. Il assure en effet l'intérim de Fabien Galthié, dont l'entorse du genou gauche pourrait continuer à faire boiter bas le XV de France. Sur-tout que, à deux semaines de France-Angleterre (samedi 2 mars), aucun demi de mêlée ne s'est affirmé comme solide second du joueur parisien.

« LA ROUE TOURNE »

Propulsé au carrefour du jeu alors qu'il n'est pas spécialiste du poste, Frédéric Michalak, (forfait pour le pays de Galles), n'a pas convaincu contre l'Italie. « Il lui manque, ce qui est normal à 19 ans, des rencontres de niveau international. Voilà pourquoi il va redescendre en France A », reconnaît Jo Maso, manager des équipes de France.

C'est chez les A, vivier dont on ne saisit pas toujours la logique d'exploitation, que les sélectionneurs sont allés repêcher le Biterrois Pierre Mignoni. Dépossédé du maillot tricolore par Fabien Galthié au cours des phases qualificatives du Mondial 1999, il le retrouve aux dépens mêmes de celui qui s'est imposé comme le leader naturel du XV de France.

« La roue tourne, mais je tiens à préciser que je ne suis pas sorti de la

Coupe du monde à cause de Fabien Galthié mais sur une déchirure aux ischioles et, dans la mesure où Jean-Claude Skrèla voulait absolument aligner deux n° 9 sur la feuille contre les Fidji, mon aventure s'est arrêtée », confie posément Pierre Mignoni, qui fêtera ses 25 ans le 28 février.

Critiqué pour son manque de charisme, ce joueur, qui a grandi à l'ombre du stade Mayol de Toulon et que Christian Califano surnomme « Pento » pour la quantité de gel dont il s'enduit la chevelure, a visiblement vaincu sa timidité. « Il m'a étonné à l'entraînement, raconte Raphaël Ibanez. Je ne m'attendais pas à un tel niveau de responsabilités de sa part. Il est ouvert, disponible et ferme dans ses décisions. »

Pierre Mignoni concède volontiers qu'il se sent mieux sur un terrain. Qu'à la différence des Poitrenaud ou Michalak, qui, en novembre, ont joué l'Australie comme s'ils avaient rencontré Tournefeuille, il éprouvait, lui, à 20 ans, beaucoup de difficultés à s'accommoder de la pression d'un match international.

Selon Alain Hyardet, son entraîneur, il est devenu tout bonnement le stratège de Béziers. « Je l'utilise comme un électron libre, il est capable d'accélérer le jeu en permanence par sa vitesse de passe et sa vélocité », estime-t-il. En équipe de France, c'est pour cette rapidité d'exécution et son agressivité défensive sur son vis-à-vis (le redoutable Robert Howley) qu'il a été préféré au Castrais Alexandr Albovy. Et, pour son premier match du Tournoi des six nations, au Millennium, peu lui chaut que la pelouse soit sèche ou détrempée.

François Aubel

L'assurance discrète d'Imanol Harinordoguy

SON ASCENSION est vertigineuse, mais elle ne lui a visiblement pas fait tourner la tête. A quelques jours de son 22^e anniversaire, Imanol Harinordoguy s'apprête à revêtir le maillot de l'équipe de France pour la première fois, samedi 16 février à Cardiff, pour affronter le pays de Galles dans le Tournoi des 6 Nations. Il remplacera en troisième ligne Olivier Magne, suspendu.

Un vrai défi, d'autant que Jo Maso, manager du XV de France, a prévenu ses joueurs : « Il faudra beaucoup de maîtrise et de rigueur de notre part, surtout lors des vingt premières minutes, délicates dans un stade où le public est très proche. » Un discours qui ne laisse pas de place aux timides ou aux hésitants. Imanol Harinordoguy, lui, ne s'en fait pas. « Je ne me pose pas de questions, ce match est important pour moi, mais surtout pour l'équipe de France », lâche-t-il très serein. Il est prêt à saisir sa chance, comme le lui a demandé Bernard Laporte, l'entraîneur des Bleus.

« IL PEUT DEVENIR UN TRÈS GRAND »

Lui, il se fondera forcément dans le moule, comme il s'y est attaché avec beaucoup d'application depuis le rassemblement du groupe à Clairefontaine (Yvelines), en début de semaine. « J'ai pris mes repères et ça se passe très bien avec le reste du groupe, reconnaît-il. Les joueurs m'aident sur et en dehors du terrain, et je pense avoir trouvé mes marques. »

Une force mentale qu'il prouve régulièrement, depuis 1999, sous le maillot de la Section paloise. Outre ses capacités techniques, c'est surtout ce moral qui a séduit le staff technique des Bleus, Jo Maso en tête : « Il a la rigueur et le mental qu'il faut. Il peut deve-

nir un très grand. » De Garazi (nom basque de Saint-Jean-Pied-de-Port, dans les Pyrénées-Atlantiques), où il a débuté à 14 ans, au XV de France, cette attitude de compétiteur discret et posé a toujours caractérisé l'enfant du pays. « C'est un personnage atypique, reconnaît Philippe Garicoic, président du club basque. Il sait ce qu'il veut, il sait où il va et d'où il vient. C'est ce qui fait sa force. Et puis, il n'est pas du style à prendre la grosse tête. Il revient souvent nous voir, et s'entraîne même avec nous. »

Des propos confirmés par Gérard Lans, son entraîneur à Garazi en 1998 lors du titre de champion de France Junior (Balandrade). « Il a le sport collectif dans la peau. Je ne suis pas surpris de cette sélection, même si je ne m'y attendais pas si tôt. Imanol est quelqu'un qui ne se met jamais en avant, mais qui a une forte personnalité. Il dégage un certain charisme. »

Champion de France en juniors Reichel en 1999 avec Pau, successivement membre des équipes de France espoirs et des moins de 21 ans, Imanol Harinordoguy va naturellement franchir une étape supplémentaire, samedi. Sans penser à son avenir en bleu, qui pourrait le mener à la Coupe du monde 2003 : « On verra en temps voulu. Ce qui est important, c'est le match contre les Gallois. »

Ainsi va la vie d'Imanol Harinordoguy, Basque tranquille, qui s'attend quand même à une légitime montée d'adrénaline lors de son entrée sur la pelouse du Millennium, à Cardiff. « J'aurai la gorge nouée, c'est sûr. Mais il faudra vite se concentrer sur le match. »

Pascal Laversenne

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

France inter

SOLUTIONS DE LA 3^e SEMAINE

LISTE DES GAGNANTS DE LA 3^e SEMAINE

ÉNIGME 1
JUSTICE :
Bracelet électronique

Anne DANIEL, de Choisy-le-Roi, gagne le Grand Prix de la semaine : **Un téléviseur à écran plasma Thomson fourni par Marcopoly. Valeur : 12 196 €**

AVENTIN R. 34430 ST-JEAN-DE-VEDAS, CESARINI P. 92410 VILLA D'AUVRAY, FRANCO J. C. 75013 PARIS, VISCIGLO J. 75016 PARIS gagnent **1 livre électronique Cybook + 2 ans d'abonnement à un univers de lecture. Valeur : 927 €**

ÉNIGME 2
MÉDECINE :
Viagra

CHERGUI G. 17800 PONS, PLONCARD P. 75014 PARIS gagnent **1 scooter Kymco Cobra 100 cm³. Valeur : 1 829 €**

BARBULESCO M. 75012 PARIS, BURAUD F. 56100 LORIENT, LE GOUBIN L. 75016 PARIS, MONTMASSON J. L. 38000 GRENOBLE, PIANA J. L. 13004 MARSEILLE, SARTORI E. 75019 PARIS, TORCHE Y. 74100 ANNEMASSE gagnent **1 appareil photo numérique Kodak Easyshare DX 3 900. Valeur : 700 €**

ÉNIGME 3
CULTURE :
Madonna

REMY L. 89000 AUXERRE gagne **1 chaîne hi-fi B&O Sound 1. Valeur : 1 448 €**

ELLIS M. L. 75015 PARIS, PERRIN S. 94130 NOGENT-SUR-MARNE, VIAUD E. 79000 NIORT gagnent **1 VTT Giant Boulder. Valeur : 400 €**

ÉNIGME 4
CONSOMMATION :
Aïbo

CALLIGARO J. 92120 MONTRouGE, DEBONNE N. 75015 PARIS gagnent **1 montre Porsche P10. Valeur : 1 334 €**

ASTRUC M. 95160 MONTMORENCY, AUJAME L. 69220 NEUILLY-SUR-SEINE, BERNARD A. 92500 RUEIL-MALMAISON, CESARINI G. 78300 POISSY, DURON J. 75009 PARIS, GUERRET M. 92500 RUEIL-MALMAISON, PENAUD D. 79300 BRESSUIRE, PICHARD C. 34990 JUVIGNAC, SIX A. 13012 MARSEILLE, TORCHET R. 30700 UZES gagnent **1 organisateur Rolodex. Valeur : 98 €**

ÉNIGME 5
SCIENCES :
Sojourner

DIEDERICH A. 75015 PARIS gagne **1 téléphone PDA Mondo Trium. Valeur : 1 006 €**

BEAUREPAIRE O. 26780 SALAN, BOUSQUET M. 66330 CABESTANY, BUZZI C. 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, CHITOUR M. F. 49124 SAINT-

Bravo à tous et nos compliments à Madeleine GUERRET, de Rueil-Malmaison, qui fait gagner un VTT Giant Boulder à M. Houard, son marchand de journaux.

Un courrier sera adressé aux gagnants à la fin du concours, stipulant la date d'envoi ou le lieu de retrait de leur prix.

RENDEZ-VOUS DANS LE MONDE DATÉ 23 FÉVRIER POUR LES GAGNANTS DE LA SEMAINE 4

Un mois après son éruption, le Nyiragongo reste sous surveillance

L'activité récente de ce volcan de République démocratique du Congo a fragilisé sa structure et ouvert une série de fractures orientées vers l'aéroport de Goma. Les scientifiques s'interrogent toujours sur la nature de l'extraordinaire sismicité qui a suivi l'éruption

LORS DE SA DERNIÈRE éruption, les 17 et 18 janvier, le volcan Nyiragongo (République démocratique du Congo) a vomi des flots de laves très fluides et très chaudes : environ cent millions de mètres cubes, soit cinq à dix fois plus qu'en janvier 1977, date de sa dernière activité, et autant que l'Etna en un an et demi. Jaillissant à grande vitesse du lac de lave permanent situé dans son cratère et de nombreuses bouches éruptives, les coulées de lave sont parvenues jusqu'à la ville de Goma, située au bord du lac Kivu, et ont causé, selon un bilan officiel, la mort de 80 personnes.

Hormis ce drame, aucune coulée de lave nouvelle n'a été constatée depuis sur le géant africain, qui culmine à 3 465 mètres, ni sur son proche voisin, le Nyamuragira. Pourtant, certaines particularités de l'éruption intriguent et inquiètent l'équipe de volcanologues franco-britannique qui s'est rendue sur place.

Ils ne comprennent pas l'« extraordinaire » sismicité qui s'est

Un minirobot pour ausculter le lac Kivu

La mission d'exploration robotisée a été financée par le programme ECHO de l'Union européenne et par l'ONG Solidarité. Le robot utilisé a été construit par la Comex pour le compte de la société spéléologique de Fontaine de Vaucluse pour explorer les gouffres noyés (d'où son nom de Spéléonaute). Long de 76 cm et pesant 80 kg, le petit engin est doté de quatre projecteurs, d'une caméra vidéo, de deux échosondeurs, d'un compas de direction et d'un profondimètre. Il est commandé depuis la surface par un câble ombilical qui renvoie, à terre en temps réel, les images prises par la caméra. Ces dernières sont ensuite enregistrées sur un magnétoscope.

manifestée après l'éruption, plusieurs dizaines de fois par jour, alors qu'en général elle la précède. Ils n'expliquent pas non plus la présence d'un taux élevé de méthane (environ 4 %) dans l'air ambiant, à proximité de certaines coulées de lave et au-dessus du lac Kivu, ainsi que l'effondrement d'une partie de ses rives près de Goma.

Pour Jean-Christophe Komorowski, géologue-volcanologue à

l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP), et Patrick Allard, volcanologue au Laboratoire Pierre-Süe (unité mixte CNRS/CEA à Gif-sur-Yvette), « il est encore trop tôt pour présenter un scénario interprétatif. On ne peut pas trancher pour le moment entre une cause volcanique et une activité tectonique du rift ». Le Nyiragongo est en effet niché au fond de la branche ouest de cette profonde vallée est-africaine, où les lèvres de l'écorce terrestre s'écartent l'une de l'autre à la vitesse de 5 mm par an.

Pour déterminer avec précision l'origine de l'éruption, les scientifiques devront donc encore analyser les ondes sismiques qui l'ont accompagnée. En fonction de la localisation spatio-temporelle de ces ondes, ils sauront si la sismicité est d'origine volcanique ou tectonique, et si elle est née à grande ou faible profondeur.

AUCUNE MESURE PRÉVENTIVE

Pour « ausculter » le volcan dans les semaines à venir et aussi prévenir une nouvelle agitation du géant africain, les chercheurs auront à leur disposition huit stations sismiques : trois appartenant à l'Observatoire de Goma, une apportée par l'IPGP, trois fournies par l'United States Geological Survey et une autre encore par un volcanologue japonais. Par ailleurs, le nombre de spécialistes présents sur place devrait aussi s'agrandir avec l'envoi de trois volcanologues mandatés par les Nations unies : Jacques Durieux, un Français grand connaisseur du Nyiragongo, et deux Italiens.

Malgré leurs faibles moyens et l'utilisation d'un seul sismographe en état de marche, les scientifiques congolais de l'Observatoire de Goma - formés au Japon - avaient prévu l'éruption du Nyiragongo dès le mois de novembre 2001. Ils avaient constaté depuis un an une activité sismique anormale, l'apparition de fumerolles ainsi que la réactivation des fissures volcaniques les plus hautes. Le 2 janvier 2002, ils avaient averti « les rebelles » du Rassemblement congolais pour la démocratie (RDC) et les représentants locaux des Nations unies. Mais aucune mesure préventive n'a alors été prise.

Contrairement à l'éruption de 1977, celle de 2002, d'une tout autre ampleur, a sans doute modifié la structure même du Nyiragongo. Le volcan « s'est fendu du haut jusqu'en bas sur une quinzaine de

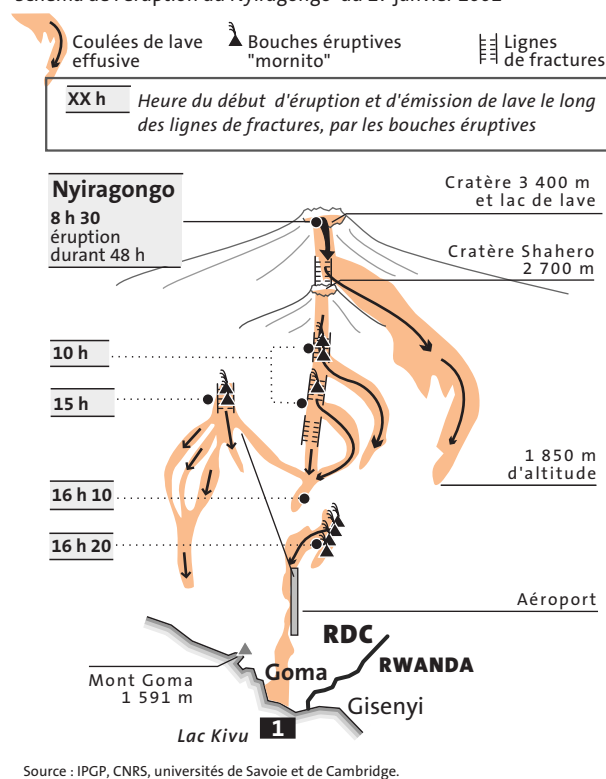
colombienne et hollandaise et soutenue par l'Union européenne, le ministère français de la recherche et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Une marche qui est loin d'être achevée. « Pour bloquer la croissance du parasite dans les cellules sanguines qu'il infecte, et qui est à l'origine des fortes fièvres du paludisme, il a fallu percer à jour son fonctionnement métabolique », explique le biochimiste de Montpellier. Pour construire sa membrane et proliférer, l'agent de la maladie, le Plasmodium, a besoin de fabriquer des phospholipides. L'équipe de Montpellier a donc cherché à bloquer cette synthèse, ce qui détruirait du même coup le parasite.

Ces chercheurs ont montré que, pour produire le phospholipide le plus abondant de sa membrane (la phosphatidylcholine ou PC), le parasite utilise un précurseur

100 MILLIONS DE M³ DE LAVES EFFUSIVES

Schéma de l'éruption du Nyiragongo du 17 janvier 2001



kilomètres dans le sens nord-sud, ce qui a formé deux grandes lignes de fractures jalonnées de bouches éruptives qui se sont ouvertes juste au-dessus de l'aéroport de Goma », précisent Patrick Allard et Jean-Christophe Komorowski.

De plus, entre ces fractures s'est installée une large et profonde zone d'affaissement. Tout cela semble indiquer que la crise effusive du Nyiragongo s'est doublée d'une crise intrusive. Le magma serait passé dans les artères latéra-



Doté d'une caméra vidéo, ce minirobot sous-marin est descendu dans le lac Kivu jusqu'à une profondeur de 210 mètres. Les vues et les informations qu'il a transmises en surface indiquent que les eaux du lac chargées de gaz carbonique ne présentent pas de risque immédiat.



Source : IPGP, CNRS, universités de Savoie et de Cambridge.

les du volcan au lieu de rester cantonné dans un puits central. Aussi, les chercheurs craignent-ils que les prochaines éruptions du volcan n'aient lieu dorénavant à basse altitude, très près de la ville de Goma.

Autre motif d'inquiétude : la quantité anormale de méthane - 4 % - présente dans l'air ambiant aux abords directs, mais aussi à une certaine distance, des coulées de lave. Si la concentration de méthane atteint la valeur de 5 %, cela provoque une détonation. Or, des explosions de ce type ont été constatées à Goma même. Et certaines ont fait sauter une dalle de béton de 10 cm à l'hôtel où logeaient les volcanologues.

CAS D'ÉCOLE

Trois hypothèses sont avancées pour expliquer l'origine de ce méthane, sans doute d'origine organique (il y a peu de méthane dans les gaz volcaniques). Il pourrait être le fruit de la combustion de la végétation au moment du passage de la lave. Il pourrait aussi provenir du lac Kivu, qui contient une énorme quantité de méthane issue de la décomposition des végétaux, ou encore de l'épaisse couche de sédiments empilés depuis des siècles dans le creux du rift sous le lac. « La sismicité marquée qui a suivi l'éruption aurait favorisé une montée importante de méthane organique vers la surface à partir de fissures », supposent les scientifiques.

Le volcan Nyiragongo continue donc de fasciner et d'intriguer les volcanologues. Sa dernière éruption, très complexe, constituera sans doute un cas d'école.

Christiane Galus et Stephen Smith

La crainte d'un dégazage brutal et mortel du lac Kivu semble désormais écartée

« LA MISSION d'exploration que nous avons menée avec un petit robot sous-marin et un appareil de profilage dans le lac Kivu est terminée. Nous sommes rassurés », explique Michel Halbwegs, professeur de physique à l'université de Savoie (Chambéry). La coulée de lave qui s'est répandue dans le lac n'a pas atteint la profondeur susceptible de perturber ses eaux et de provoquer une émission de gaz carbonique mortelle, comme celle du lac Nyos au Cameroun en 1986. » Le 21 août 1986, en effet, l'éruption d'une grande quantité de gaz carbonique issue des profondeurs du lac camerounais avait provoqué la mort de 1 746 personnes.

Le lac Kivu représentait aux yeux des chercheurs un danger putatif. Il contient, en effet, une gigantesque quantité de gaz carbonique et de méthane dissous - « environ mille fois plus qu'au lac Nyos » - originaire, pour le premier,

du manteau terrestre et, pour le second, de la matière organique charriée par les rivières, les bactéries qui consomment le CO₂, et, peut-être aussi, par les sédiments empilés au fond de la vallée (rift).

BARRE FATIDIQUE

On sait depuis longtemps que les eaux du lac Kivu ont une densité en gaz carbonique moindre qu'à Nyos. Mais les scientifiques craignaient que l'apport d'énergie thermique, lié aux coulées de lave qui ont suivi l'éruption du Nyiragongo, ne perturbe l'équilibre du lac Kivu en provoquant un retournement de ses eaux, susceptible de laisser échapper dans l'atmosphère des gaz délétères. « Il y avait là un risque infinitésimal que nous ne voulions pas prendre, et nous avons voulu en avoir le cœur net », précise Michel Halbwegs.

Après la double mission scientifique qui s'est

déroulée entre le 9 et le 11 février avec un petit robot sous-marin automatisé manœuvré de la surface par un câble et un appareil de profilage, les chercheurs sont un peu plus rassurés. La campagne robotisée a permis d'explorer les abords de la coulée de lave jusqu'à 210 mètres de profondeur. « Cela nous a permis de constater que la coulée n'était pas descendue au-delà de 70 à 100 mètres », indique le chercheur. Elle n'avait donc pas atteint la barre fatidique des 250-300 mètres, où l'eau est beaucoup plus chargée en gaz dissous.

Les conséquences de l'éruption du Nyiragongo auraient été beaucoup plus graves « si une des bouches éruptives du volcan s'était ouverte directement au fond du lac », reconnaît Michel Halbwegs.

C. Ga. et S. Sm.

Deux équipes de Montpellier ont mis au point un antipaludéen prometteur

Très efficace sur l'animal, cette molécule au mode d'action original doit encore faire ses preuves sur l'homme

MONTPELLIER

A-t-on enfin trouvé le remplaçant de la chloroquine, un médicament antipaludique qui a perdu son efficacité dans la plupart des régions du monde ? Les unités mixtes du CNRS 5539 et 5810, associées à l'université de Montpellier-2, l'espèrent. Elles viennent d'ailleurs de décrire dans la revue *Science* du 15 février une molécule au mode d'action original, et très efficace sur l'animal. « Nous tenons là une molécule vraiment nouvelle. Une des plus efficaces parmi celles qui sont actuellement testées dans le monde. Mais de nombreuses étapes, en particulier sur l'homme, doivent encore être franchies », tempère Henri Vial, coordinateur de l'étude.

Cette publication couronne plus de quinze ans de travaux, menés en collaboration avec des équipes

appartenant à son hôte : la choline, présente dans le plasma sanguin, à l'extérieur des globules rouges. Un, ou plus probablement deux transporteurs se chargent d'acheminer ce minuscule composé de la plasma dans le globule rouge puis dans le parasite, où trois de ses enzymes transforment la choline en PC. Et le tour est joué !

LONG TRAVAIL

« L'étape suivante a donc consisté à reproduire un analogue de la choline, à modifier sa structure afin d'empêcher que la choline naturelle de l'hôte pénètre les globules infectés et le parasite. Du même coup cela inhibe la biosynthèse des phospholipides », raconte Michèle Calas, chimiste du CNRS. Un long travail : plus de 400 analogues ont été synthétisés puis testés sur des souris parasitées par *Plasmodium vincke* et sur des cellules huma-

nes en culture infectées par les *Plasmodium falciparum* et *Plasmodium vivax*. Un composé de synthèse a fini par sortir du lot : le G25.

En 2000, ce produit s'est révélé très efficace lors d'essais menés en Colombie sur 18 singes aotus et en Hollande sur 5 singes rhésus, infectés respectivement par le *Plasmodium falciparum* humain et par un proche voisin du *Plasmodium vivax*, le *Plasmodium cyomologisimien*. « Ce composé présente une formidable efficacité dès 0,03 milligramme par kilo de poids de l'animal, ce qui est très loin des doses toxiques », précise Henri Vial.

La raison de cette efficacité ? Pour comprendre son mode d'action, l'équipe a marqué par radioactivité un dérivé du G25 et a découvert qu'il avait tendance à s'accumuler en très grande quantité dans les globules rouges infec-

tés, ce qui bloque tout développement du parasite. Mieux, ce dérivé, en quantité infime dans le sang, ne perturbe pas les cellules saines et n'interagit pas avec la choline naturelle utile à l'hôte. « C'est une perle rare », affirme Henri Vial, en rappelant que ce composé agit sur des parasites devenus multirésistants aux médicaments actuels. Reste à trouver pour l'homme un composé qui soit aussi actif, encore moins toxique et qui puisse être administré par voie orale.

MOINS TOXIQUES

A ce jour, G25 et ses dérivés, brevetés par le CNRS en 1999 et 2000, ne s'administrent que par injection et ne parviennent pas à franchir la paroi intestinale. « C'est pourtant indispensable si l'on veut développer un médicament bon marché, et facile à l'emploi dans les

régions sans infrastructure sanitaire et pour les voyageurs », précise le directeur de recherche de Montpellier. Parmi les 80 composés nouvellement synthétisés, deux ont déjà été testés sur des singes par voie orale. Leur efficacité est équivalente à celle du G25 et ils sont moins toxiques. « On a gagné un facteur dix à vingt », se réjouit Henri Vial.

C'est encourageant, mais beaucoup reste encore à faire. « Au moins sept ans de travail et des millions d'euros seront nécessaires », soupire un responsable de l'équipe. Quoi qu'il en soit, « cette molécule constitue la première bonne nouvelle depuis cinq ans, date de la commercialisation de l'artémisinine d'origine chinoise et de ses dérivés », reconnaît Alexi Valentin, de la faculté de pharmacie de Montpellier.

Cette situation s'explique par la faible mobilisation de la recherche occidentale conjuguée à l'extrême variabilité du parasite et sa faculté à « sauter » les barrières chimiques placées sur sa route. Dès lors, on en est réduit à reprendre d'anciennes molécules, que l'on modifie parfois, en les associant pour conjuguer leurs effets. Rapidement disponibles et peu coûteuses, ces bithérapies sont efficaces là où le parasite est devenu résistant. Mais pour combien de temps si on n'enrichit pas ces cocktails par de nouvelles armes ?

Vincent Tardieu

PACIFIC COMPAGNIE

Derniers jours **SOLDES** -10 à -50%*

20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com Livraison France et étranger info@pacific-compagnie.com

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

SOLDES

20%
40%

sur les modèles
d'exposition

Boffi

234 Boulevard
Saint Germain
Paris 7^e
01.42.84.11.02

157 rue du Fbg
Saint Honoré
Paris 8^e
01.42.89.41.17

AUJOURD'HUI

Soleil au nord, très nuageux ailleurs

SAMEDI 16 FÉVRIER
Lever du soleil à Paris : 7 h 59
Coucher du soleil à Paris : 18 h 11

Un anticyclone se renforce du nord de la France à l'Allemagne. Une zone dépressionnaire située en Méditerranée donne des retours nuageux sur le sud du pays, avec quelques pluies et quelques flocons de neige en montagne.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le soleil brillera largement avec des températures maximales proches de 7 à 9 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le temps sera bien ensoleillé, avec juste quelques passages nuageux sur le sud du Centre. Il fera 4 à 7 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. De la Bourgogne à la Franche-Comté, les nuages seront nombreux. Ailleurs, les nuages et les belles éclaircies alternent. Les températures maximales avoisineront 7 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, les nuages et les éclaircies alternent. Ailleurs, le ciel sera très nuageux, avec un peu de neige sur les Pyrénées au-dessus de 800 mètres sur les Pyrénées. Il fera 6 à 8 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, les nuages et les éclaircies alternent. Ailleurs le ciel sera très nuageux avec quelques flocons de neige au-dessus de 800 mètres. Les chutes de neige seront plus marquées près de la frontière italienne. Il fera 5 à 8 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Du sud-est à la Corse, le ciel sera très nuageux avec des averses, et quelques orages sur la Corse. Les nuages et les éclaircies alternent sur le languedoc-Roussillon. Les températures avoisineront 8 à 12 degrés.

16 FÉV. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

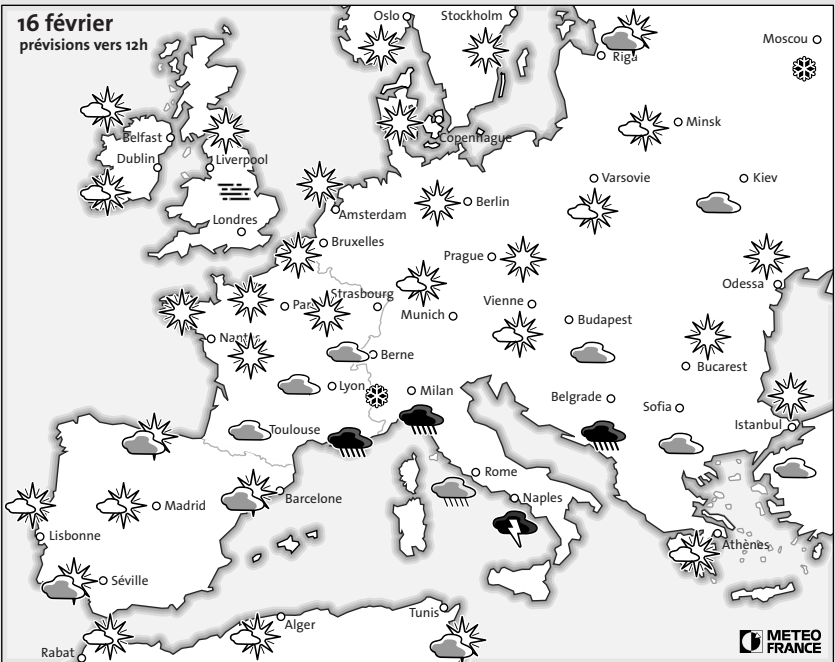
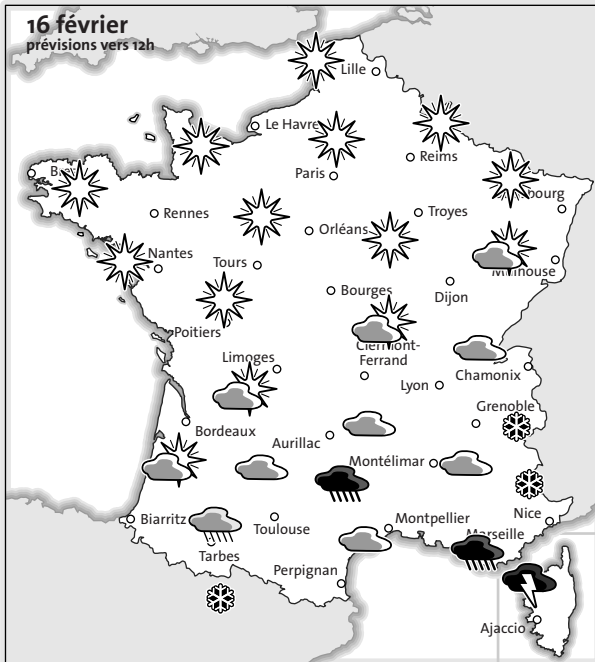
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	3/13 P	Milan	0/5 P
Biarritz	3/7 C	Moscou	-6/2 *
Bordeaux	1/9 N	Munich	0/7 S
Bourges	-2/7 S	Naples	9/16 P
Brest	4/9 N	Oslo	2/7 S
Caen	0/6 S	Palma de M.	4/14 P
Cherbourg	4/7 S	Prague	-6/5 S
Clermont-F.	0/6 N	Rome	8/14 P
Dijon	1/8 N	Séville	11/17 N
Grenoble	4/9 C	Sofia	1/7 C
Lille	-2/6 S	St-Petersb.	-2/3 C
Limoges	-1/5 N	Stockholm	2/7 S
Lyon	2/7 N	Ténérife	15/21 P
Marseille	3/11 P	Varsovie	-5/4 N
Nancy	-1/7 S	Venise	3/7 P
Nantes	-1/6 S	Vienne	-4/3 S
Nice	5/12 P		
Paris	-1/6 S		
Pau	3/6 C		
Perpignan	4/12 C		
Rennes	-1/7 S		
St-Etienne	1/6 N		
Strasbourg	0/7 S		
Toulouse	1/7 C		
Tours	-2/6 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia		20/29 P
Buenos Aires		16/26 S
Caracas		23/30 S
Chicago		-2/6 S
Lima		20/25 P
Los Angeles		10/16 S
Mexico		9/20 S
Montréal		-7/2 P
New York		5/10 S
San Francisco		9/12 P
Santiago Ch.		13/29 S
Toronto		-4/3 P
Washington DC		3/12 S

FRANCE OUTRE-MER			
Cayenne	24/28 P	San Francisco	9/12 P
Fort-de-Fr.	24/27 P	Santiago Ch.	13/29 S
Nouméa	25/31 S	Toronto	-4/3 P
Papeete	25/30 P	Washington DC	3/12 S
Pointe-à-P.	23/29 S		
St Denis Réu.	24/29 P		

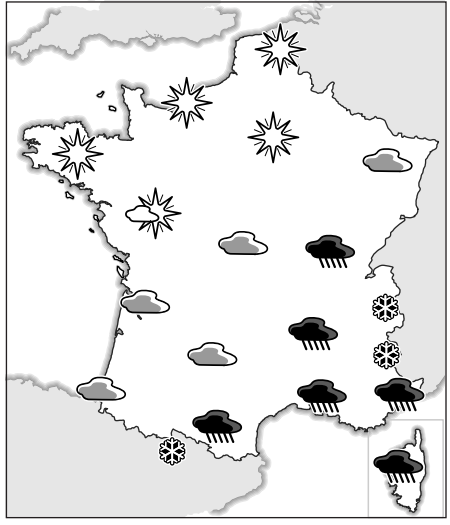
EUROPE			
Amsterdam	-2/6 S	Kinshasa	24/28 P
Athènes	8/14 N	Le Caire	9/20 S
Barcelone	5/11 N	Nairobi	17/29 S
Belfast	6/9 N	Pretoria	19/26 P
Belgrade	5/9 P	Rabat	10/20 N
Berlin	-5/6 S	Tunis	10/19 N
Berne	-2/5 N		
Bruxelles	-3/5 S		
Bucarest	-7/7 S		
Budapest	-4/5 C		
Copenhague	2/6 S		
Dublin	4/9 N		
Francfort	-2/7 S		
Genève	2/8 N		
Helsinki	-1/4 C		
Istanbul	5/7 S		
Kiev	-4/4 C		
Lisbonne	8/14 S		
Liverpool	-2/6 S		
Londres	1/9 C		
Luxembourg	-2/5 S		

ASIE-OcéANIE			
Bangkok	25/34 S		
Beyrouth	12/19 S		
Bombay	23/33 S		
Djakarta	24/27 P		
Dubaï	17/24 S		
Hanoï	17/21 P		
Hongkong	16/21 S		
Jérusalem	1/15 S		
New Delhi	11/26 C		
Pékin	-1/13 C		
Séoul	1/9 C		
Singapour	25/31 S		
Sydney	20/25 P		
Tokyo	2/10 S		



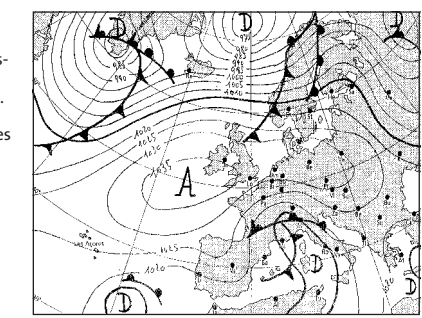
16 février prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort

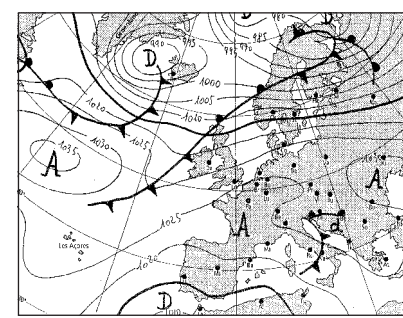


PRÉVISIONS POUR LE 17 FÉVRIER

Le 17 février
De la Bretagne jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, le soleil sera prédominant. Du sud-ouest au centre les passages nuageux seront nombreux. Du nord-est au pourtour méditerranéen, les nuages seront nombreux avec quelques averses locales.



SITUATION LE 15 FÉVRIER À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 FÉVRIER À 0 HEURE TU

Les Français, le grignotage et la schizophrénie alimentaire

TENDANCES
Tous les vendredis datés samedi, l'air du temps

LE PAYS de la gastronomie et du repas ritualisé ferait bien de balayer devant sa porte avant de se moquer de certaines mœurs étrangères car les Français, eux aussi, deviennent un peuple de grignoteurs. Ils multiplient les prises alimentaires, passées de 4,7 à près de 6 par jour depuis le milieu des années 90, et font la part belle aux produits individuels prêts à consommer. Yaourts à boire, sucreries et viennoiseries industrielles, bâtonnets de surimi, en-cas fromagers ou charcutiers ne se sont pas invités à notre table - on les mange surtout debout ou allongé et avec les doigts -, mais ils sont entrés dans notre univers alimentaire.

Le grignotage (ou « snacking » pour les intimes) n'est pas seulement une habitude de nomade

hyperactif. L'étude que vient de publier la Secodip, société spécialisée dans l'étude des phénomènes de consommation, insiste au contraire sur la diffusion du « grignotage à la maison ».

« S'il est encore loin du modèle américain, le grignotage à la française fait l'unanimité : tous les ménages ont acheté, au moins une fois dans l'année, un produit de snacking. Il pèse aujourd'hui 10 % des dépenses alimentaires », affirme l'enquête qui établit une relation nette entre cette pratique et la présence d'enfants et d'adolescents au domicile. Toutefois, on relève des niveaux de consommation élevés chez les couples sans enfant mais aussi parmi les retraités, champions des biscuits apéritifs. Par ailleurs, les familles modestes sont plus nettement portées sur le grignotage que les milieux favorisés. La Secodip, qui remarque que « de nombreux secteurs n'ont pas encore exploité toutes les possibilités qui s'offrent à eux », promet un avenir radieux à ces produits sans ces-

se renouvelés, qui permettent aux industriels de l'agroalimentaire de pratiquer des prix plus élevés.

Le marché du grignotage pèse infiniment plus lourd que celui du bio ou des spécialités dites de terroir. Pour beaucoup, le constat est douloureux. Il reflète l'avènement d'un désordre, voire d'une cacophonie alimentaire soupçonnée de transformer l'espace de décision alimentaire en un domaine purement individuel, soumis aux caprices des circonstances. Grignoter à toute heure, c'est contester la culture alimentaire française (même si, historiquement, notre référence est celle du repas « à la russe » où tout le monde mange la même chose et où les plats se succèdent).

Sur ce point, il règne comme un consensus mais celui-ci paraît bien fragile, estime Jean-Pierre Poulain, maître de conférence en sociologie à l'université de Toulouse - Le Mirail et auteur de deux livres parus ces dernières semaines : *Sociologies de l'alimentation* (PUF,

collection « Sciences sociales et sociétés ») et *Manger aujourd'hui* (éditions Privat), ouvrage réalisé à partir d'une série d'études commandées par les ministères de l'agriculture et de la recherche ainsi que par le Cidil (Centre d'information et de documentation de l'industrie laitière). Selon lui, il semble qu'une légère schizophrénie nous entoure.

« Les études travaillant à partir de comportements observés mettent nettement en évidence une simplification des formes de repas et une relative importance de l'alimentation hors repas, écrit-il. Or ces mêmes travaux font aussi apparaître un décalage entre ce qu'un individu considère comme un vrai repas et les pratiques effectivement mises en œuvre. » Ne respectant pas tout à fait des règles auxquelles il adhère pourtant (même si plusieurs signes attestent de la résistance du modèle français traditionnel), le mangeur moderne, bombardé d'injonctions contradictoires, est un grignoteur culpabilisé. Une étude

évalue à 47 % la proportion de personnes dont les actes ne sont pas en accord avec les principes alimentaires affichés.

CONTRAINTES SOCIALES

Les envolées sur le thème du « tout fout le camp » ou les prêches autour de la nécessité d'en revenir aux bonnes vieilles traditions ou de « réduire » à tour de bras oublient que la multiplication des prises alimentaires - partie intégrante de la cuisine chinoise et pratiquée observée en certaines saisons par les paysans français du dix-neuvième siècle - est le reflet des contraintes sociales et que celles-ci évoluent. Ainsi, un peu plus de la moitié des prises alimentaires hors repas s'effectuent dans un cadre professionnel (sans qu'il s'agisse de la cafétéria ou du restaurant d'entreprise). Cette habitude toucherait 15 % des salariés, surtout des femmes cadres et employées, cherchant moins à se déstresser qu'à gagner du temps et à réguler leur charge de travail.

C'est, parfois aussi, le support d'une « forme de sociabilité, loin de l'image du grignoteur compulsif et solitaire », ajoute Jean-Pierre Poulain. Quant à la grande spécialité juvénile que constitue le « snacking domestique », elle pose moins le problème des normes alimentaires que celui du degré d'autonomie accordé aux enfants, souvent seuls à la maison et ayant un accès libre au réfrigérateur.

Reste la question de la progression de l'obésité, en particulier chez les plus jeunes, qui interpelle forcément les nouvelles habitudes alimentaires. D'après les enquêtes, le lien existe néanmoins, mais il n'est pas complètement mécanique. En effet, les excédents pondéraux affectent surtout des personnes qui pratiquent assidûment le grignotage et qui, en parallèle, s'autorisent aussi des repas trop copieux. Avant de se demander ce que l'on mange, il faut sûrement se demander pourquoi l'on mange.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 041

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Gourmandises venues des profondeurs boisées. - II. Marque l'embarras. Entrera en contact. - III. Conduite intérieure. Lettres de recours. - IV. Personnel. Compagnon de vos nuits. - V. Cuiller jetée à l'eau, chiffon jeté en l'air. Maintient le chargement en place. - VI. Atteinte dans ses intérêts. Fait la liaison. - VII. Accompagne le docteur. Etablie pour durer. - VIII. Propos

stupid. Lectrice auprès d'Elisabeth avant de prendre les armes. - IX. Colorant naturel. Entre en lice. Station sur la Manche. - X. A préféré le vin à l'eau à la fin de sa vie. Dissipe les craintes.

VERTICALEMENT

1. Rebondit de jour en jour. - 2. Rabattues en bordures. Assure la réunion. - 3. Macaque devenu facteur. Petit bout de terrain. - 4. Parcourt l'échiquier dans tous

les sens. - 5. Peut toujours être démontré, même si cela ne sera pas facile. - 6. Garde au chaud en attendant des jours meilleurs. Lanza un appel. - 7. Déplacement de pèlerins en nombre. Bourres et cognes dans le milieu. - 8. Apprécié des chercheurs. Personnel. Voyelles. - 9. Européen du Sud. Article. - 10. Point dans l'eau. Homme d'action. - 11. Partir au hasard. Mit ses vents dans ses voiles. - 12. Deux chez les protestants, sept chez les catholiques.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 040

Horizontalement

I. Grignotement. - II. Renouveau. Ae. - III. Ascite. Sain. - IV. Ter. Duègne. - V. Trépidante. - VI. Evenir. Fr. - VII. Ci. Bibi. Elle. - VIII. Iso. VO. Ms. Au. - IX. Eta-meurs. Ris. - X. Lésé. Têtière.

Verticalement

1. Gratte-ciel. - 2. Réserviste. - 3. Incréé. OAS. - 4. Goi. PNB. Me. - 5. Nutritive. - 6. Ove. Debout. - 7. Té. Dari. Ré. - 8. Ea. Un. MST. - 9. Musettes. - 10. Age. Ré. - 11. Nain. Flair. - 12. Ténébreuse.

PHILATÉLIE

L'année du Cheval



HONGKONG, Taiwan, Chine populaire, Singapour, Jersey, Japon, Corée du Sud, Etats-Unis font partie des administrations postales qui émettent des timbres pour fêter le Nouvel An asiatique. Le succès commercial de ces émissions a décidé des pays accueillant une forte population chinoise (Etats-Unis, Fidji, Christmas, Nouvelle-Calédonie...) à rejoindre le bataillon des pays du Sud-Est asiatique adeptes des douze animaux qui, selon la légende, gagnèrent, à son invitation, la cour de Bouddha un jour de Nouvel An. Ainsi, l'année du Cheval, septième des douze animaux de l'horoscope chinois, succède depuis le 12 février à l'an-

née du Serpent et fera place le 31 janvier 2003 à l'année de la Chèvre. Ce thème philatélique populaire est plus que centenaire grâce à la série du *Grand Dragon* parue dès 1878 en Chine. Le Canada se distingue avec un ensemble paru le 3 janvier et comprenant timbres, blocs et feuillets non massicotés tirés à

35 000 exemplaires. Taiwan émet douze timbres consacrés aux signes du zodiaque de l'horoscope occidental, dont les trois dernières valeurs - Cancer, Poissons, Scorpion - sont parues le 8 novembre 2001.

Pierre Jullien

★ Association internationale des collectionneurs de timbres-poste du Laos, Philippe Drillien, collégé Les Dimes, 71290 Cuisery. The Philatelic Department, Directorate General of Posts, 55 Chin Shan South Rd, sec. 2, Taipei, Taiwan 106-03, République de Chine. Postes Canada : www.postes.canada.ca

EN FILIGRANE

■ **VENTES.** Deux ventes sur offres organisées par Maurice Boule (Paris, tél. : 01-40-22-60-04), clôturées les 1^{er} et 15 mars, dispersent près de 7 000 lots. Outre une sélection de classiques de France, la vente propose de nombreux essais et variétés d'impression : 50 c *Paul Doumer*, essai non adopté en rouge (prix de départ 45 euros); 0,60 F *X^e Jeux olympiques d'hiver de*

Grenoble, 1968, couleur rouge partiellement absente (1 000 euros). Le catalogue détaille une collection de plus de 300 lots (5 000 lettres) consacrés à la seconde guerre mondiale. Il faut compter au minimum 6 000 euros pour une archive familiale de la Réunion (1859-1870) et 3 000 euros pour le 87 F *Concorde* non émis des TAAF. ■ **POLAIRE.** A l'occasion de l'abandon du franc et de la présentation

du projet d'exposition d'histoire postale polaire Philexpôle 2003, un cachet d'oblitération temporaire dessiné par Marc Taraskoff sera mis en service le 17 février, de 10 à 13 heures, au service des bureaux temporaires de la poste du Louvre, 52, rue du Louvre, à Paris. Deux prêts-à-poster souvenirs, 3 euros pièce, marquent l'événement (Philexpôle, 24, rue du Renard, 75004 Paris).

CULTURE

EXPOSITION

La Royal Academy britannique propose, avec « Paris, capitale des arts, 1900-1968 », une vision renouvelée de la création en France au XX^e siècle. Alors que la thèse classique oublie Paris pour New York à partir de 1940, cette exposition réévalue courants et artistes des années 1960 et 1970

Londres réécrit l'histoire récente de l'art français

LONDRES

de notre envoyé spécial

C'est un étrange slogan, qui figure sur les affiches et les dépliants de l'exposition « Paris, capitale des arts ». On ne peut que le lire avant d'y entrer. Il affirme : « Bien avant que Paris soit libéré, les artistes étaient libérés par Paris. » « Paris libéré » ne peut que faire allusion à la Libération, donc à l'Occupation. Les inventeurs de cette formule ont-ils délibérément voulu mettre en évidence l'allusion historique ? Quoi qu'il en soit, tel est l'effet obtenu. Quand, plus tard, il apparaît que les salles centrales de l'exposition traitent précisément des années 1930 et 1940, il n'est plus permis de douter : ce slogan n'a pas été choisi par erreur. Il dit ce qu'il veut dire : que, s'il y a, dans l'histoire des arts au XX^e siècle en France, une période décisive, elle a pour date emblématique juin 1940.

Cette thèse est devenue classique, même en France. Elle tient en peu de mots. Premier épisode : du milieu du XIX^e siècle à la fin de l'entre-deux-guerres, Paris est le laboratoire principal des avant-gardes artistiques. Réalisme, impressionnisme, néo-impressionnisme, fauvisme, cubisme : l'énumération a valeur de preuve. En dépit de la première guerre mondiale, qui a détruit les réseaux de relations et d'influences si denses qui tenaient attachés l'Allemagne, l'Europe centrale, la Russie et France, le système qui a Paris pour centre se recompose dans les années 1920 : dadaïsme, surréalisme. Il étend alors son influence jusqu'à New York ou Buenos Aires, jusqu'à Prague et Bucarest.

Deuxième épisode : ce système s'effondre durant l'Occupation. Une autre géographie se constitue alors, avec New York pour capitale et les exilés venus de Paris pour premières figures : Breton, Ernst, Duchamp,

Léger... Comment New York vola l'idée d'art moderne est le titre de l'ouvrage décisif publié par l'historien d'art Serge Guibaut en 1983.

Dans la logique de ce basculement des pouvoirs, il est devenu habituel de considérer qu'il ne s'est rien passé d'important en France après la Libération, seulement des combats d'arrière-garde pour défendre une hégémonie depuis longtemps perdue. Tout s'invente désormais à New York : l'expressionnisme abstrait, le pop, le minimal, le conceptuel. Les principales galeries, les principaux musées, les plus grandes salles de vente ont leurs adresses à Manhattan, de même que les collectionneurs privés les plus prestigieux.

Cette façon d'écrire l'histoire n'a été jusqu'à présent que fort peu remise en cause. La faible notoriété de l'art actuel français s'explique du

reste pour partie par la prédominance de ce discours, volontiers repris aux Etats-Unis. De là la bizarrerie et l'intérêt de l'exposition londonienne : d'une part, elle revient sur le désastre de 1940 et ses conséquences artistiques et intellectuelles, rappel qui n'offusquera que les amnésiques du nationalisme aveugle ; mais, de l'autre, elle propose une nouvelle chronologie, selon laquelle Paris aurait été la capitale des arts jusqu'en 1968. La moitié des salles est consacrée aux décennies 1950 et 1960. Elle présente des artistes qui n'ont que rarement les honneurs des musées, y compris en France.

On peut discuter, œuvre après œuvre, des choix et des oublis. Mais on ne peut tenir pour négligeable l'effort qui est ainsi tenté : réécrire une partie de l'histoire artistique du siècle. Il n'est pas moins remarquable que cet effort soit tenté à Lon-

TROIS QUESTIONS À... SARAH WILSON

1 Vous êtes commissaire de cette exposition. Pourquoi l'organiser aujourd'hui ?

Pour deux raisons. D'abord parce que, dans la suite de ses grandes expositions consacrées au XX^e siècle, la Royal Academy a montré l'art en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne – mais pas en France. Pour les autres, c'était facile : il y avait chaque fois une continuité, par exemple des expressionnistes allemands jusqu'à Baselitz. En France, il n'existe pas la même continuité, et surtout pas du côté de l'expressionnisme. Ce qui a créé un malaise : comment appréhender cet art français et le présenter au public britannique ? La deuxième raison tient à mes activités. Au Courtauld Institute, je dirige de nombreux travaux de recherches sur la France.

J'ai collaboré à l'exposition « Paris-Paris » au Centre Pompidou en 1981 et, à Londres, à « Aftermath, France 1945-1954 » en 1982. Cette exposition est, pour moi, autobiographique – et cela d'une manière très profonde.

2 Pourquoi avoir choisi de la faire s'achever en 1968 ?

D'abord pour une simple question d'espace. Vous avez vu que les salles sont déjà bien remplies. Ensuite pour une raison de symbole : 1968 est une date symbolique pour le public britannique.

3 Que pensez-vous du face-à-face Paris/New York ?

Il y aurait une archéologie fascinante à faire : celle du ressentiment des artistes français, moins contre l'art américain lui-même



« Le Peintre et son modèle » (1928), un Picasso du MoMA prêté pour l'exposition de Londres.

Cobra, l'abstraction géométrique et cinétique, le nouveau réalisme, la figuration narrative font l'objet d'un nouvel examen

dres, avec une audace dont les institutions muséales françaises se sont montrées incapables jusqu'ici.

Voici donc réexaminés : le deuxième surréalisme parisien, celui de Lam, de Matta et de Brauner ; la période parisienne de Cobra, avec Dotremont, Jorn et Appel ; l'abstraction géométrique et cinétique, Schöffer, Agam, les plus anciens Tinguely, Soto et Morellet ; le nouveau réalisme, de Klein à Niki de Saint-Phalle ; les révoltés letristes, situationnistes ou libertaires façon Filliou ou façon Lebel ; et, pour finir, la figuration narrative, Erró, Rancillac et Monory. Jusqu'à présent, ces mouvements, à l'exception du nouveau réalisme, n'ont fait l'objet que de présentations partielles qui n'ont pas cherché à les inscrire dans une vision plus large et une durée plus longue.

Avoir pris ce risque suffit à légitimer la tentative de Sarah Wilson, la commissaire de la manifestation. Elle ne convainc pas à tous coups, mais elle réussit souvent à jeter le trouble – ce dont témoigne du reste la variété des réactions dans la presse londonienne. Les articles se concentrent sur les salles de la deuxième moitié de l'exposition, pour huer ou pour réfléchir.

Des conclusions s'en dégagent peu à peu. A commencer par la violence intensifiée d'une certaine aguerrie, qui n'est pas celle que le marché et les institutions françaises se sont alors malheureusement

appliqués à promouvoir – Bazaine, Estève ou Manessier – mais celle d'Artaud, de Michaux, de Bram Van Velde, de Wols. Sur ce point, les choses semblent définitivement claires. Alors que la peinture dite « de tradition française » s'enfermait dans le bon goût et les harmonies jolies, l'essentiel était ailleurs, très loin de là, dans les ateliers de quelques exilés et de quelques poètes.

N'en est-il pas exactement de même une quinzaine d'années plus tard ? Alors que règne toujours – officiellement et publiquement – la supposée école de Paris, Raysse et Arman mettent en pièces la société de consommation et Niki de Saint-Phalle éclabousse de couleurs ses reliefs de plâtre, réinterprétation sarcastique de l'action painting. Et Jean-Pierre Raynaud bricole ses premiers psycho-objets sur le thème de la folie. Et Jean-Jacques Lebel en appelle à la révolte sous le signe d'Artaud, tout en organisant les Festivals de la libre expression. Leurs contemporains se nomment Robert Filliou, Roland Sabatier, Ruth Francien. D'autres encore auraient dû figurer dans l'exposition, tel Daniel Pommereulle. Décidément, l'histoire des années 1960 en France n'en est encore qu'à ses premières esquisses. Achevée, elle pourrait se révéler bien plus dense et surprenante qu'on ne le dit aujourd'hui.

Philippe Dagen

Propos recueillis par Ph. D.

Dans le labyrinthe des modernes

LONDRES

de notre envoyé spécial

A projet ambitieux, exposition démesurée : il y a 280 peintures et sculptures dans les 13 salles de la Royal Academy. La visite exige de la résistance – en raison de sa longueur – et de la patience – en raison de l'afflux considérable de visiteurs. Elle exige aussi une assez bonne connaissance du contexte historique et de la chronologie artistique. Si la seconde moitié du parcours est en effet conçue comme une révision du discours officiel, la première, moins novatrice, prend le parti de l'exhaustivité, au risque d'ensevelir le spectateur sous tant de noms et de tendances qu'il échoue à se dégager. Ni le choix des œuvres ni l'accrochage ne sont de nature à l'aider, et pas davantage le découpage en chapitres géographico-historiques, qui associe Montmartre à l'avant-1914, Montparnasse à l'entre-deux-guerres, Saint-Germain aux années 1940 et 1950, le Quartier latin à la décennie suivante.

Sarah Wilson a été contrainte de composer avec la bonne volonté et les refus des collections publiques et privées auxquelles des prêts étaient demandés. Le Museum of Modern Art et le Guggenheim Museum de New York se sont mon-

trés assez généreux. Le premier a laissé partir l'un de ses meilleurs Picasso, *Le Peintre et son modèle* de 1928, et l'étrange et cosmogonique *Premier Pas* de Kupka. Le deuxième s'est dessaisi de plusieurs Delaunay et Léger. Le Musée national d'art moderne et le Musée Picasso ont été moins libéraux. Il a fallu faire appel à des établissements de province français – Grenoble, Saint-Etienne, Troyes –, à d'autres musées européens – Amsterdam, Genève, Hanovre –, à des fondations privées, dont la collection Thyssen-Bornemisza de Madrid, à des marchands internationaux, à des collectionneurs privés et même au Parti communiste français, qui a prêté sa version du *L.H.O.O.Q.* de Duchamp, don d'Aragon.

L'extrême diversité des provenances produit une exposition d'une non moins extrême disparité, dans laquelle quelques artistes essentiels sont mal représentés – en particulier Matisse, Hélieon et Chaiass –, alors que d'autres bénéficient d'un traitement plus favorable, tels Picabia, Fautrier ou Soutine. Les tableaux historiques côtoient les toiles de deuxième ordre, qui ont une fonction essentiellement mnémotechnique.

Ces inégalités sont de nature à induire parfois le visiteur en

erreur, au point de lui rendre le cubisme peu compréhensible ou de lui faire croire que l'abstraction géométrique tenait le premier rang à Paris vers 1930, alors qu'elle y était quasi clandestine. Le dadaïsme est réduit à quelques reliques

Dans la galerie des nus, les toiles de Bonnard, Modigliani, Derain, Foujita, Dufy et Braque se livrent une bagarre confuse

et répliques, étrangement présentées dans un édifice de tôle blanche semblable à une pissotière d'autrefois. On ne comprend guère mieux le voisinage visuel de Fougereon et du surréalisme selon Miro et Dali. La surcharge des murs n'arrange rien : il a fallu réduire l'espace vide entre les cadres pour loger tant d'œuvres et, dans ce cas, il est impossible d'éviter les collisions de couleurs, de styles ou de sujets qui amusent ou agacent.

A l'inverse, il est des séquences réussies, dans le genre énumératif. La moins attendue met en présence deux portraits monumentaux et emblématiques, celui de Jean Cocteau par Romaine Brooks et celui du dandy Adolfo Best Maugard par Diego Rivera, tous deux sur fond de grande roue et d'immeubles parisiens. Une deuxième suite de portraits prend le risque de juxtaposer Van Dongen, Picasso, Beckmann et Tamara de Lempicka : les comparaisons sont ravageuses. Mais la galerie la plus spectaculaire est celle des nus, qui rassemble Bonnard, Gromaire, Modigliani, Pascin, Derain, Foujita, Kislind, Dufy et même Braque. Chaque toile se défend contre ses voisines. Bagarre confuse. L'un des deux Pascin, le plus érotique, s'intitule *Temple of Beauty*, en anglais, en grosses lettres tracées sur la toile. L'affirmation est osée.

Ph. D.

PARIS CAPITALE DES ARTS, 1900-1968, Royal Academy of Arts, Burlington House, Piccadilly, Londres. Infos : www.royalacademy.org.uk. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Entrée : 9 £. Jusqu'au 19 avril. Edition française du catalogue : Hazan, 448 pages, 400 ill., 72 £.

Ensemble de Trompettes de Lyon
Command laqué

mise en scène François Rollin

Spectacle d'humour musical
du 7 février au 30 Mars 2002

Jeu, Vendredi, Samedi à 20h30, Dimanche à 17h

Auditorium Saint-Germain-des-prés
4 rue Félibien 75006 Paris Métro Mabillon / Odéon
Renseignements réservations : 01 44 07 37 43

fonds soutien

en partenariat avec MAIRIE DE PARIS

MUSIQUE • A la gloire de l'opéra romantique, Christoph Eschenbach dirige Salle Pleyel une distribution éclatante et des musiciens inspirés, et privilégie le récit plus que le drame

L'Orchestre de Paris célèbre Berlioz dans sa lecture de Weber et du « Freyschütz »

LE FREYSCHÜTZ, et non *Der Freischütz*. Car la version proposée par l'Orchestre de Paris, dans le cadre du cycle Berlioz 2003, n'est pas celle qui, en 1821, posa les fondements du romantisme allemand, inspira le grand opéra à la française de Meyerbeer (*Robert le Diable*) et influença, entre autres, le futur maître de Bayreuth (*Tannhäuser*). Pas non plus la prime adaptation française *Robin des bois ou les trois balles*, concoctée par le critique musical Castil-Blaze pour l'Odéon en 1824. Adaptation que Berlioz devait, après l'avoir appréciée, vouer aux gémonies dès lors que l'Opéra de Paris lui eut proposé en 1841 d'écrire le texte et la musique de nouveaux récitatifs en français afin que tout dans l'opéra fût chanté. L'opération s'avéra excellente : Berlioz allait gagner ainsi plus d'argent qu'avec n'importe laquelle de ses œuvres.

Que d'embarras ce soir pour gagner son siège dans une Salle Pleyel submergée par l'affluence du public attiré par cette version rare... L'élégantissime Christoph Eschenbach a gagné son pupitre et déjà sonne le beau thème des cors dans un merveilleux legato de soie, de ceux qui enveloppent les berceuses des légendes.

Précis et retenu, Eschenbach privilégie le récit plus que le drame, la couleur plus que le décor. Si l'on excepte quelques décalages véniels des violons, l'Orchestre de Paris, que l'on n'avait pas entendu depuis sa récente tournée aux Etats-Unis (*Le Monde* du 5 février), est en pleine forme. Placés sur le devant de la

scène, les solistes vont dérouler un bien curieux chassé-croisé entre hommes et femmes : dans cette partie de chasse avec le diable, l'amour est une affaire d'hommes.

Puissant d'émission, Marc Barrard campe avec une mâle assurance les personnages de Kilian puis du prince Ottokar. Rien à dire. Pas plus que du Gaspard de José Van Dam un peu court dans les extrêmes de la tessiture, mais doté d'une belle autorité naturelle. Quant à Endrik Wottrich, il a accepté de remplacer au pied levé le ténor Clifton Forbis défaillant pour cause de « grippe berliozienne », comme l'annoncera fort humoristiquement Georges-François Hirsch, le directeur général de l'orchestre. Le Max de Endrik Wottrich a de la vaillance, des facilités dans l'aigu et, ne serait un timbre un peu surtendu et juste en harmoniques, il prononce un français que l'on aimerait entendre plus souvent chez certains chanteurs « autochtones ».

LES FEMMES ANTIDOTES

L'heure est grave, car déjà se profile le rendez-vous funeste dans la Gorge-du-Loup. Aussi la présence des femmes au début de l'acte II constitue-t-elle un charmant antidote. Contrairement à leurs homologues masculins (campés à tous points de vue sur leurs positions), elles incarnent leurs personnages. Chantent et jouent à la fois. Annick Massis est une Annette lumineuse, voix homogène sur toute l'étendue, beau timbre, à la fois sensible et émouvante. Berlioz s'est particulièrement attaché à ce personnage, lui



Christoph Eschenbach et les solistes, Salle Pleyel, jeudi soir.

donnant musicalement le duo d'amour que Weber lui refuse : c'est un alto concertant et complètement « haroldien » (magnifique Ana Bela Chaves) qui chantera avec elle à l'acte III.

D'Agathe, Michaela Kaune possède de l'aura tragique. La voix est souple, moelleuse, en dépit d'aigus un peu métalliques. La musicalité affleure à chaque note, telle la prière de l'acte II, que soutiennent des vents superbes – de bout en bout de l'opéra. Quant aux chœurs, ils sont irréprochables, jusque dans le jubilant chœur des chasseurs de l'acte III, magistralement « mis en espace ».

A n'en pas douter, l'intelligence musicale et la science orchestrale berliozienne n'ont rien dénaturé du *Freischütz* de Weber. Mieux, Berlioz nous donne là le magnifique

opéra romantique français dont il rêvait, soumis certes aux œuvres de Satan mais débarrassé des pompes de ce que Verdi appellera « la grande boutique ».

Marie-Aude Roux

LE FREYSCHÜTZ, opéra de Weber. Avec Michaela Kaune (Agathe), Annick Massis (Annette), Endrik Wottrich (Max), Marc Barrard (Ottokar), José Van Dam (Gaspard), Jean-Philippe Courtis (Kouno), Carsten Stabell (l'Ermite), Jean-Claude Drouot (Samiel), Chœur et Orchestre de Paris, Christoph Eschenbach (direction).

SALLE PLEYEL, 252 rue du Faubourg St-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. Tél. : 0-825-000-821. De 18 € à 58 €. Le 14 février à 20 heures. Prochain concert le 16 février à 20 heures.

Le 28 janvier, des documents rares, appartenant pour partie à la BIFI, ont brûlé dans un entrepôt

Un récent incendie relance le débat sur la définition des archives de cinéma

LE 28 JANVIER, un incendie d'origine inconnue éclatait dans un dépôt d'archives de la société spécialisée Recall Intradis à Roye (Somme). Malgré des dispositifs de sécurité apparemment en parfait état, la quasi-totalité des documents entreposés disparaissait dans les flammes. Parmi eux se trouvait une partie des archives de la BIFI (Bibliothèque de l'image - Filmothèque), dépositaire des archives « non-films » issues notamment des fonds de la Cinémathèque française et de la Femis (et de son ancêtre, l'Idhec). Selon le premier inventaire des fonds sinistrés, ce sont 11 822 boîtes de documents qui ont disparu. Marc Vernet, directeur de la BIFI, affirme que la très grande majorité étaient des doubles de documents stockés ailleurs ou en consultation à la Bibliothèque.

Le détail des pertes est encore en cours d'évaluation, mais il apparaît déjà que, parmi les quelques disparitions irréparables figurent 26 boîtes du fonds Albatros (la maison de production créée par les Russes blancs de Paris dans les années 1920), des ouvrages en cyrillique provenant de la bibliothèque de l'historien Georges Sadoul, les archives léguées par le producteur René Thevenet, pas encore dépouillé, et des partitions musicales.

Désolé d'avoir vu « s'envoler en fumée ce qui représentait des années de travail et des souvenirs personnels très chers à ceux qui y étaient liés », Marc Vernet a d'autant plus de raisons d'être affligé qu'il incarne, depuis la création de la BIFI en 1992, l'exigence d'un sérieux dans

la conservation, l'étude et la mise à disposition des chercheurs et du public, de documents qui ont par le passé été souvent traités avec plus d'amour que de raison.

La fatalité – ou une malveillance qui pourrait avoir visé d'autres dépôts sur le même site – a détruit ce qui aurait dû être désormais à l'abri, après avoir été naguère stocké dans des conditions autrement folkloriques. Malgré l'émotion soulevée par le sinistre, le directeur de la BIFI continue son incessant combat pour une redéfinition de l'archive cinéma, « qui sorte enfin d'une relation fétichiste menant à tout accumuler sans fin ».

Tandis que l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma profite de l'occasion pour lancer un cri d'alarme en direction des tutelles, les deux principales sources des archives, la Cinémathèque française et la Femis, expriment des réactions différentes.

A la première, on parle de « tragédie » à propos de l'incendie qui aurait anéanti « la moitié des archives de la Cinémathèque, dont des affiches de grande valeur et l'essentiel de la documentation déposée par les majors hollywoodiennes ». A la Femis, le ton est beaucoup plus mesuré, et si les pertes importantes sont évidemment déplorées, le directeur, Marc Nicolas, se félicite d'avoir été « tenu au courant en temps réel de l'évaluation des dégâts » et affirme sa « confiance » dans le personnel de la Bibliothèque pour affronter la situation.

Jean-Michel Frodon

Le festival Présences 2002 se clôt sur un bilan musical décevant

AVANT d'assister au dernier concert (Chœur Accentus) de musique contemporaine proprement dite (deux soirées de jazz sont encore programmées les 15 et 16 février) de Présences, on peut d'ores et déjà estimer que l'édition 2002 du festival de Radio France aura été, de loin, la plus faible de la dernière décennie. Peut-être pas sur le plan de la fréquentation puisque les organisateurs envisagent le chiffre global de 10 000 personnes pour l'ensemble des 17 concerts (contre 17 000 entrées comptabilisées en 2001 avec 34 manifestations), mais indiscutablement sur celui de la qualité artistique, par la faute d'une forme relâchée et d'un contenu négligeable.

Qu'en retenir ? Le déséquilibre de la majorité des programmes. Mal entouré, Tristan Murail a constitué la seule satisfaction du concert de l'Ensemble Intercontemporain qui a, par ailleurs, laissé dubitatif avec Olga Neuwirth. Encore plus isolé, Frédéric Durieux n'a été que la maigre consolation (par trop boulézienne) d'un désastreux concert de l'ensemble 2e2m empêtré dans l'impossible défense de la musique kitsch d'Aurèle

Stroé. Enfin, Alejandro Vaino s'est distingué sans peine au sein des productions de l'INA-GRM (avec l'éclatant *Rashomon* déjà applaudi au festival Agora) des pénibles créations d'Andrea Liberovici (*Electronic Lied* d'un maladroit Pygmalion fasciné par une banale Lolita), de Bruno Giner (*Nous étions, nous sommes, nous serons*, oratorio politique miné par l'évident modèle de *L'Apocalypse de Jean*, de Pierre Henry) et de Michel Rédolfi (*L'Ombre de la méduse*, d'un ennui abyssal).

UNE VOLONTÉ D'OUVERTURE

La première édition de Présences confiée à René Bosc devait marquer les esprits par son ouverture esthétique. Porte-drapeau d'une cohorte de compositeurs prétendument négligés jusque-là pour cause de non-modernité, Jean-Jacques Di Tucci n'a pas convaincu. Dans chacune des trois œuvres qu'ont interprétées des formations de premier plan, il s'est comporté en anonyme applicateur de formules empruntées à d'autres, dont Henri Dutilleul, le compositeur le plus pillé pendant ce festival, notamment par Richard Dubugnon dans des *Arcanes symphoniques* qui nous

ont fait boire la lie des néotonaux avant que Guillaume Connesson ne redore leur blason avec *Supernova* et son vernis orchestral à l'américaine.

Guest star de Présences 2002, l'Anglais Thomas Adès ne s'est pas montré à la hauteur de l'événement au cours d'un concert monographique multipliant les numéros d'illusionnistes, habiles mais dépourvus de profondeur. Avec lui comme avec d'autres musiciens décevants (Qigang Chen, Vincent Paulet, Georg Friedrich Haas), s'est dégalgée la seule unité d'un festival voué à la consommation rapide.

Refusant le *fast food* musical, les jeunes Samuel Sighicelli et Benjamin de la Fuente ont, seuls, incarné l'espoir de lendemains meilleurs. Pour expliquer leur démarche, pas une ligne dans la brochure qui remplace cette année le livre-programme de Présences et motive l'ire d'auditeurs en droit d'exiger, en tant que contribuables, un service public un peu moins désinvolte. Mais peut-être valait-il mieux ne pas laisser de traces de cette navrante édition.

Pierre Gervasoni

INSTANTANÉ LA BONNE ÉTOILE DU CHŒUR ACCENTUS

Entracte : scène ordinaire dans la vie du festivalier attaché à Présences 2002 depuis le 30 janvier. L'échange d'impressions tourne court. La rage des premières déconvenues a fait place à la morosité. Nombreux sont donc ceux qui font grise mine en ce jour de Saint-Valentin.

Il est vrai que la première partie du concert choral, assurée par Toni Ramon et la Maîtrise de Radio France, n'a pas eu de quoi enchanter. Enième création insignifiante de cette édition non balisée, *Salve Regina*, de Karol Beffa, poursuit sans beaucoup d'inspiration la tradition anglaise du début du XX^e siècle et n'existe plus après l'écoute de *Pu wijneij we fyp* de Iannis Xenakis, même dans une exécution manquant d'âpreté.

Quant au *Miserere* de Krzysztof Penderecki, il semble se terminer sans jamais avoir commencé.

La seconde partie voit l'entrée en scène de Laurence Equilbey à la tête du Chœur Accentus. Une véritable apparition ! Avec la main gauche refermée sur un manche virtuel et la droite guidant un invisible archet, on jurerait que la jeune femme joue les violoncellistes pour obtenir l'accomplissement vocal des très élégants mais sensuels *Tva Körpoem* de Jan Sandström.

Mais c'est en percussionniste qu'elle impose ensuite l'immense rayonnement dramatique de *Slova*, de Philippe Manoury, riche en chuintantes qui sonnent comme des frémissements de cymbales.

Exemplaire dans cette superbe

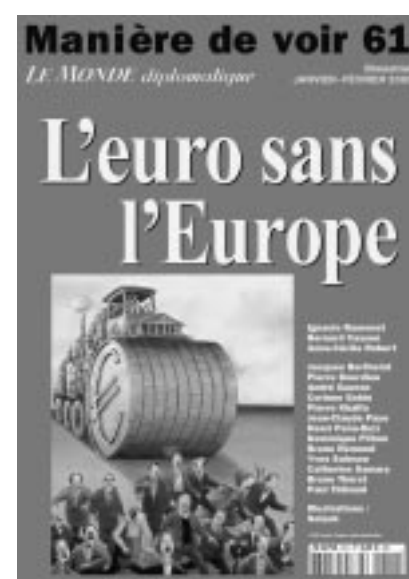
pièce, l'attitude de Laurence Equilbey en harpiste pinçant des cordes (vocales) tournées vers la résonance ne suffit toutefois pas à transcender le prosaïque et tortueux *Amor constante* de Thierry de Mey. Le charme serait-il rompu ? Non. Le cheveu en bataille, l'index imprécateur et la paume galvanisante, notre chef de chœur repart à la conquête de l'espace pour le flamboyant *A riveder le stelle*, un classique d'Ingvar Lidholm.

Histoire sans doute de dire que ce festival où les interprètes ont eu peu d'occasions de briller a enfin trouvé sa bonne étoile avec Laurence Equilbey. Comme en 1999, lorsqu'elle avait irradié le portrait de Pascal Dusapin.

P. Gi

Manière de voir LE MONDE diplomatique

Le bimestriel édité par



Et maintenant ?

Un nain diplomatique, par **Ignacio Ramonet**. ■ Dictature de la concurrence, par **André Gauron**. ■ Une charte cache-misère, par **Anne-Cécile Robert**. ■ L'euro pour toute politique, par **Dominique Plihon**. ■ Une monnaie sans âme, par **Bruno Théret**. ■ Démantèlement programmé de l'Etat social, par **Corinne Gobin**. ■ Télécoms, le laboratoire de la libéralisation, par **Pierre Khalfa**. ■ Des citoyens sans cesse tenus à l'écart, par **Bernard Cassen**. ■ A Lisbonne, en mars 2000, naissance de l'Europe SA (B.C.) ■ Ce juge méconnu de Luxembourg (A.-C.R.) ■ Le piège de la gouvernance (B.C.) ■ Une construction sans légitimité démocratique, par **Paul Thibaud**. ■ Un besoin de laïcité, par **Henri Peña-Ruiz**. ■ L'adhésion coûtera cher à l'Est, par **Catherine Samary**. ■ La montée des pouvoirs locaux, par **Bruno Rémond**. ■ Europol, une police autonome, par **Jean-Claude Paye**. ■ La faute à Bruxelles ! par **Yves Salesses**. ■ Un projet neuf pour un vieux continent (B.C.) ■ L'Union maux à mots (A.-C.R.) ■ Pour un mouvement social européen, par **Pierre Bourdieu**. ■ L'introuvable défense européenne (B.C.) ■ Une vraie réforme de la politique agricole commune, par **Jacques Berthelot**. ■ Un petit grain de sable démocratique (B.C.).

Glossaire, bibliographie, sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

Photographie La collection d'identités de Luc Choquer

BOURGES Le photographe Luc Choquer collectionne les portraits de gens en France pour « raconter une époque ». Des jeunes, des vieux, des riches, des pauvres, des paysans, des citadins. Ils sont seuls, en couple, en famille. Ils posent dans leur cadre de vie : le salon, la chambre, le jardin, sur fond de papier peint, tableaux, posters ou bibelots, qui révèlent une passion, un métier, un statut social. Les couleurs sont chaudes, attractives. Ces « fragments du futur » sont exposés à la Maison de la culture de Bourges. Cette « galerie d'individus » est enrichie par trois écrans vidéo répartis entre les photos où des personnes photographiées s'expriment à partir d'un questionnaire proustien établi par Bernard Pelosse : l'enfance, le plaisir, l'amour, l'avenir. Le parti pris est à l'opposé de celui des photos : visages en gros plan, fond neutre, coloris pâles. Rien ne distraie de la confession.

Cinquante-trois photos sont au mur. Quelques-unes datent des années 1980, notamment un portrait de gamin en maillot de bain, sur fond de piscine, publié en couverture du livre *Planète France* (Contrejour, 1989). « Avec cette photo, je me suis rendu compte que la couleur, en la détournant du magazine, peut être intéressante », dit Choquer. La plupart des portraits sont pris entre 1996 et 2000, notamment sur le trajet de la Méridienne verte (Mission Paris 2000).

Il n'y a pas de nom de métier ou de ville à côté des photos ou des vidéos. La « carte d'identité » se forme avec le visage, le vêtement, la pose, un tatouage, un objet, tous choisis par le modèle. Et avec les mots confiés. « J'étais fasciné de constater que ces individus se créent un espace distinct. La télévision est leur unique lien. » Luc



Choquer ajoute : « Les gens aiment montrer et confier, pas s'identifier. Le montage des particularités de chacun forme une parole universelle. »

La relation entre la photo à voir et la personne à écouter, et, au-delà, le fossé entre les deux images – la pose et la mise à nu – forment l'intérêt de cette installation, enrichie par un DVD-ROM, à consulter dans le même espace, qui contient l'ensemble du projet, soit 150 personnes. Les photos sont d'une richesse baroque,

d'une efficacité qu'affectionne la presse illustrée. Un ancien champion de boxe parmi ses peluches. Une fonctionnaire des impôts allongée nue sur son canapé. Les vidéos, en s'immisçant dans les cerveaux, révèlent les fractures, cassent la belle vitrine de l'image fixe. « Pour la photo, mon choix est d'entrer dans le quotidien et le décor. Pour la parole, je m'efface devant la bouche et les yeux. J'aime ce collage. »

Cette exposition incite à comparer deux médiums. L'image parlée est plus fascinante, sans doute plus proche de la vérité des gens. Extraits : « Delphine est la personne que j'aime, une poupée de porcelaine très fragile. » « J'ai choisi ma mort. J'ai choisi mon chène. Je l'ai pris petit afin de vivre longtemps. » « J'ai peur, je veux que mon ami s'en sorte dans sa vie et qu'il ne replonge pas dans la drogue. » « L'espère avoir transmis à mes enfants la possibilité d'être libres. » « Mon moment préféré de la journée est la nuit, quand on n'a plus de rapport social, qu'on est face à sa conscience. » « La solitude, c'est quelque chose que je n'aime pas ; on ne peut pas la partager. » « Mon plus bel espoir, c'est de me marier en robe Jean Paul Gaultier. » Un souvenir d'école : « C'était un mardi, en cinquième. Un très bon camarade, pendant la classe, a passé son temps à vouloir décapsuler la tête d'un obus. Puis il est parti. J'ai entendu une explosion. Il avait réussi à décapsuler l'obus. »

Michel Guerrin

« Fragments du futur », Maison de la culture, place André-Malraux, Bourges (18). Tél. : 02-48-67-74-74. Du mardi au samedi, de 12 heures à minuit. Jusqu'au 20 février. Photo : © Luc Choquer/Métis.

Musique

PARIS Fête du Nouvel An chinois

Pour fêter le Nouvel An chinois, aux parades et danses du dragon, on pourra préférer le programme concocté par l'association franco-chinoise Le Temps du corps. Celle-ci propose des ateliers d'initiation au *Qi Gong* (harmonisation, relaxation du corps et de l'esprit) et au *Diu Lian* (décorations traditionnelles du Nouvel An), ainsi qu'un spectacle de danses, chansons et musiques. Parmi les artistes invités, Wang Weiping, joueuse de luth pipa, installée en France depuis 1994, originaire de Xian où elle s'est initiée aux rudiments de cet instrument dans le cadre du conservatoire, avant d'y enseigner. Une interprète au talent sûr qui alterne pièces tirées d'un répertoire millénaire et ses propres compositions. Avec également Sun Fang (chant) et Li Shuan (flûtes). Le Temps du corps, 10, rue de l'Echiquier, Paris-10^e. M^e Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-48-01-68-28. Les 16 et 17 février, de 10 heures à 18 heures (ateliers de 10 heures à 12 heures ; spectacle de 14 heures à 18 heures). Ateliers : 6, 10 et 7,60 € ; spectacle 15 € et 18,30 € (ateliers + spectacles : 18 € et 23 €). Tarif réduit pour étudiants et chômeurs, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Rock

PARIS Troublemakers

Explorateurs d'ambiances cinématographiques, ces Marseillais ont peaufiné un album de grande classe, *Doubts & Convictions*, d'abord publié par un label de Chicago (Guidance) avant d'être réédité ces jours-ci en France avec deux inédits. Étrangement, ces orfèvres atmosphériques se transcendent sur scène, où leur talent de DJ valorise particulièrement les influences funk les plus sudatoires. Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Tél. : 01-49-25-89-99. M^e Porte-de-Pantin. Le 16 février, à 22 heures. 15,50 €.

Jazz

PARIS Caratini Jazz Ensemble

Le contrebassiste Patrice Caratini maintient vivace, depuis plusieurs années, son Jazz Ensemble autour de divers projets équilibrés sur la forme et le fond. Les partitions du répertoire (Cole Porter en ce moment) jusque dans ses zones d'ombre, les grands classiques comme les compositeurs de

demain. Avec lui des solistes de premier ordre, lecteurs et interprètes impeccables, avec, ce qui est le plus important, des idées en pagaille. Pour le festival Présences, le Jazz Ensemble interprétera : *Pages blanches, pages noires, toute une histoire*, de David Chevallier ; *Fragments, jazz concerto pour violon et orchestre*, de Patrice Caratini (Dominique Pifarély en soliste) ; *Petite Suite pour Django*, de Patrice Caratini et *Pour mémoire*, de Marc Ducret, soliste de cette pièce pour guitare électrique et ensemble de jazz.

Maison de Radio France, salle Olivier-Messiaen, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^e Passy, RER Maison-de-la-Radio. Tél. : 01-56-40-15-16. Le 16 février, à 18 heures. Entrée libre.

JOUÉ-LÈS-TOURS 9^{es} Feuilles d'impro

Coorganisées par le club Le Petit-Faucheux et l'école Jazz à Tours, les Feuilles d'impro combinent concerts, stages et rencontres (jusqu'au 22 février). Pour sa neuvième édition Feuilles d'impro reçoit les saxophonistes Vincent Mascart et Jerry Bergonzi. L'un et l'autre dirigent les stages et seront sur la scène de l'Espace Malraux lors d'une double soirée. Mascart aura carte blanche, ce qui lui permet d'inviter notamment le percussionniste

italien Carlo Rizzo. Bergonzi (ancien de chez Brubeck, Miles, Humair, Scofield, Portal...) sera présent avec son quartet européen. Le grand art du jazz.

Espace Malraux, Les Bretonnières, Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). Tél. : 02-47-73-73-33. Le 16 février, à partir de 16 h 30. De 7,62 € à 15,24 €.

Théâtre

MONTREUIL Mille sabords

« Quoi de plus excitant que les histoires de marins ? » *Mille sabords*, spectacle jeune public créé en 1997 par Gilberte Tsai dans le cadre d'Odyssee 78 (biennale de théâtre pour la jeunesse), refait escale au Centre dramatique national de Montreuil pour deux représentations. Les personnages – un capitaine aux cheveux longs, un poète aux cheveux courts, un Chinois – sont servis par Jean-François Lapalus, Shi Kelong, Volodia Serre. Ces trois « loups de mer » content les « incroyables péripéties des peuples de la mer ». Après Montreuil, ils poursuivront leur route vers Poitiers (les 24 et 25 février).

Centre dramatique national de Montreuil, 26, place Jean-Jaurès, Montreuil (Seine-Saint-Denis). M^e Mairie-de-Montreuil. Tél. : 01-48-70-48-90. Le 16, à 20 h 30 ; le 17, à 17 heures. De 8, 5 euros à 17 euros. A partir de 9 ans.

Le duo mythique des années 1970 a donné deux concerts, avant la sortie d'un nouvel album

Râles et bruits de Suicide à la Fondation Cartier, devant un parterre d'invités

LA FONDATION Cartier aime créer des événements avec l'avant-garde du rock. En 1990, elle provoquait la reformation du Velvet Underground. Dans le cadre de ses soirées Nomades, elle accueille Suicide, duo fondé à l'aube des années 1970 par le chanteur et sculpteur Alan Vega et l'homme-synthétiseur Martin Rev. Quels points communs entre le Velvet et Suicide, en dehors de New York ? Le premier a considérablement marqué le second : bruitisme et dissonance, aliénation urbaine, exploration des poubelles de l'Amérique ; les deux formations ont eu une influence inversement proportionnelle à leur succès commercial. Grâce essentiellement à *Suicide* (1977), premier album aussi fascinant que terrifiant, de ceux qu'on respecte plus qu'on n'écoute, Vega et Rev passent aujourd'hui pour précurseurs du minimalisme techno, via la vague de pop synthétique des années 1980.

Avant d'être un événement artistique, la venue de Suicide à la Fondation Cartier est un événement pour le milieu artistique (impressionnante liste d'invités). On patiente en admirant les photographies de William Eggleston pendant que Jean-François Bizot, fondateur d'*Actuel* et de *Nova*, est poursuivi par trois caméras. Les duettistes apparaissent enfin. Leur image semble s'être figée dès leurs débuts : Alan Vega, bérêt sur le crâne, cuir et lunettes noires, Elvis *trash* de série B ; Martin Rev, chevelure de savant fou s'affairant déjà derrière ses machines.

En mars, Suicide publiera un nouvel album, dix ans après le décevant *Why Be Blue* produit par Ric Ocasek, des Cars. Fondamentalement, rien n'a changé, et l'auto-parodie menace. Martin Rev lance une bande enregistrée dont le son délétère agresse aussitôt le tympan. Rythmiques robotiques, entre rockabilly, punk primitif et fracas industriel. Le sorcier des bas-fonds pianote ensuite d'une main, plûtôt trois doigts, sur son synthé. Son compère s'empare du micro pour

glisser ses psalmodies, râles et hurlements dans une chambre d'écho.

Dans les années 1970, cette formule de choc fut à l'origine d'une bataille d'*Hernani* underground. Les audiences se divisèrent entre ennemis jurés (prêts à jeter des bouteilles, voire une hache, sur Alan Vega) et adorateurs sectaires de Suicide. Ces performances tournaient régulièrement à l'émeute et le groupe fut banni du circuit des salles de concert. Mais nous sommes en 2002 et à la Fondation Cartier. Aucun risque de débordement entre gens de bonne compagnie. Les premiers rangs s'essaient même à danser sur cette musique, qui compte parmi les moins swingantes que l'on connaisse. Enfin, le geste aussi économe que mécanique de Vega évoque plus un dignitaire du Kremlin qu'un rocker insurrectionnel.

LA MORT DE L'ART

Ce retour est paradoxal : si la finalité de la reformation de Suicide, qui ne s'est jamais réellement séparé, laisse sceptique, l'importance historique du duo est réaffirmée. C'est encore et toujours de la mort de l'art qu'il s'agit avec cette voix brisée qui doit lutter contre la démente de machines autodestructrices. Les images qui défilent sur un écran vidéo renforcent l'absurdité de l'entreprise : mégalomanie sciemment pathétique du visage de Vega jeune et du nom de Martin Rev en lettres de néon.

En trois quarts d'heure, Suicide ne distille plus l'inquiétude, à peine le malaise. Reste la barbarie des accidents sonores provoqués par Martin Rev. Plus que Vega, c'est lui qui incarne la folie originelle, lorsqu'il écrase ou fouette les touches de son synthé et adresse des sourires démoniaques. Née du traumatisme du Vietnam, cette musique renvoie alors l'Amérique à ses cauchemars.

Bruno Lesprit

Suicide à la Fondation Cartier. Le 15 février à 20 h 30 (complet).



Suicide : Martin Rev et Alan Vega.

Sélection disques chanson

FABIO VISCOGLIOSI

Spazio

Illustrateur, dessinateur de presse et de bandes dessinées, Fabio Viscogliosi est aussi musicien et chanteur. Ce Français d'origine italienne est apparu sur la scène musicale au côté de Yann Tiersen, dont la musique a sûrement beaucoup influencé la conception de *Spazio* (notamment les climats fluctuants de *Tout est calme*, album d'avant la gloire d'*Amélie Poulain*, auquel participait notre Italien. Sur *Rocky*, des Married Monk, Fabio Viscogliosi avait également laissé des traces – deux titres de sa composition et une reprise d'*Ancora Tu*, un classique du songwriter Lucio Battisti. Deux des Married Monk, Christian Quermalet et Jean-Michel Pirès, officient en

retour. Expériences sonores très aériennes, textes en forme de brumes paysagères sont servis par de délicieux découpages de guitares et de piano sans attaches. La voix est à l'avenant, bordée comme un enfant rêveur. Limpide, charmant, intelligent, ce premier album où les mélodies coulent avec simplicité (*Sogno di fesso*) ne ressemble à rien d'autre que lui-même. – V. Mo. 1 CD Microbe, distribué par Chronowax.

CAETANO VELOSO

Noites do Norte ao vivo

Double album enregistré en public à Sao Paulo et Salvador de Bahia, ce nouvel opuscule de Caetano Veloso prouve à nouveau les dons de re-création de la vedette brésilienne, dont la musique parvient désormais à transcender les genres avec un talent et une élégance rarissimes. *Noites do Norte*, l'album original, était un exercice de haut vol dans l'exploration des métissages américains (Nord et Sud). Cette version publique – dont on a pu se délecter à Paris, à l'Olympia, à l'automne passé – revoit les chansons neuves ou anciennes de ce pilier fondateur du tropicalisme brésilien (quand le rock et les musiques populaires autochtones frayent et enfantent une créature délicieusement hybride), mais aussi des classiques contemporains (Jorge Ben, Luiz

Melodia, Tom Jobim). Jaques Morelenbaum étire son violoncelle, Pedro Sá fait pulser la guitare électrique, Davi Moraes introduit l'électronique en accord avec de jeunes percussionnistes afro-brésiliens. Voix de velours, guitare chaude pour Veloso. – V. Mo.

1 CD Emarcy 016527-2. Distribué par Universal Music.

JULIETTE

Le Festin de Juliette

Pour apprécier pleinement ce *Festin*, il faut aimer Juliette, ses excès, ses dépassements, ses préciosités, et son sens inégalé de la mise en scène et du théâtre. L'écriture de Juliette est tout à fait singulière. Elle puise dans les luxuriances de Pierre Philippe (auteur des incontournables de Jean Guidoni), dans la tradition des chanteurs-conteurs, des diseuses telles Mariane Oswald. « Dans mon sous-sol crasseux où brûlent mes fourneaux/ Où les âmes damnées grillent de bas en haut » (*L'éternel féminin*, premier des onze titres de l'album) n'est pas à proprement parler un exercice de simplification de la chanson populaire – grosses caisses, cloches, poêles à frire organisent la débandade. Et puis voilà Juliette qui revient en se promenant une guitare et un piano, d'une voix sûre, juste, formidable (*Impatience*, texte pervers, air léger). Chansons à l'ancienne (*Il n'est pas de plaisir superflu*, farandole très XVIII^e),

parodie de rap très savante et presqu'occitane, d'une drôlerie gargantuesque (*Un ragga abscons*) : Juliette Nourredine joue les Madelon et les coquines, les mal-lunées et les lascives sans jamais se priver de la richesse musicale des instrumentistes. – V. Mo.

1 CD Polydor, distribué par Universal Music.

KARIN CLERC

Femme X

La rencontre de Karin Clerc et de Guillaume Jouan avait le profil d'une belle aventure. Elle, comédienne bruxelloise à la vocation toute neuve d'auteur-interprète, voix fragile mais diction assurée collant bien à sa volonté de chroniquer les doutes et les pulsions. Lui, guitariste-compositeur rennais connu pour avoir façonné l'écrin rêche des premiers albums de Miossec. Quand trop de demoiselles se lovent dans les arrangements précieux et le tout-confort technologique, on apprécie d'entendre les mots de Karin Clerc confrontés à la guitare brute (mais sensible) du Breton. *Les Petites Errances*, *Ne pas ou Félore* trouvent le juste équilibre entre la clarté de l'observation et l'allant du rock, la justesse de l'émotion et la tension instrumentale. Mais ce premier album souffre aussi d'asthénie mélodique et d'une écriture parfois trop appliquée. – S. D.

1 CD PIAS. (Sortie le 5 mars.)

L'ENCAISSEUR DU FRAC®

REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tél 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com

Dominique Farrugia, l'humour taille patron

Nommé à la tête de Canal+, ce bouffon boulimique de travail veut renouer avec l'esprit pionnier qui a vu naître le culte des Nuls

IL AVANCE à petits pas, cramponné à une canne. Le visage est crispé et l'allure douloureuse. Farrugia le bouffon, dévoreur de dossiers, boulimique de travail, a une sclérose en plaques. Cela fait douze ans qu'elle l'accompagne. Douze ans qu'il la tient en respect. Ne se plaint pas, s'adapte. Sans jamais évoquer le sujet. « Pour en dire quoi ? Des évidences ? Qu'on s'en passe vachement bien ? Qu'il est plus facile de vivre sans épée de Damoclès ? Ou que, oui, oui, peut-être cela procure-t-il un sentiment d'urgence et une foule de sagesse ? Peut-être. » Il s'assied avec soulagement, range la canne, commande un thé. Son teint châtaigne contraste avec les mines pâlichonnes des clients du George-V. « Une semaine de vacances à Maurice », explique-t-il.

Un petit sas de décompression avant le grand saut à la tête de Canal+. Son titre exact ? Il hésite. Tout cela s'est fait si vite. « Je ne serai pas le patron ! Je devrai en référer à Lescure, Godfried. » Allons ! Aux yeux de tout Canal, Dominique Farrugia, directeur général délégué, chargé des programmes, de la programmation, de l'antenne et de la production, est bien le nouveau boss. D'ailleurs, interrogé sur ses projets, il commence par en débiter les clichés : « Rencontrer et écouter chacun, blabla, fédérer et aller de l'avant, blabla, continuer le travail de mes camarades, blabla. » On a reposé le stylo devenu inutile. Il comprend et sourit : « Jolie langue de bois, hein ? » De la plus belle espèce. « C'est qu'il serait bien préemptoire d'annoncer des projets ! Je débarque ! » Alors passons à autre chose et faisons connaissance. Ce nom de Farrugia, cela vient d'où ?

De Malte, dit-il, plus détendu. De Malte, où est né grand-père Farrugia, où la famille a fait, il y a longtemps, plusieurs séjours d'été. Le père, lui, est né en Tunisie. Et le fils dans l'Al-lier, au hasard de la carrière de son géniteur, chef d'orchestre au casino de Vichy pendant la saison. Mais l'enfance de Dominique fut parisienne, centrée sur ce deux-pièces de 35 mètres carrés qu'il occupa avec ses parents et son frère, rue Notre-Dame-de-Lorette, pendant dix-sept ans.

« Je viens d'une famille d'artistes. Avant d'ouvrir un restaurant, maman était danseuse et papa accordéoniste. Toute la famille était musicienne. J'ai donc appris la musique comme un fils de boucher apprendrait la boucherie. Cela allait de soi. » Le piano, la flûte traversière, et puis la batterie. Il pensait d'ailleurs « faire » batteur de rock, faute d'imaginer avec précision les autres métiers de ce qu'il appelle « l'entertainment », ce monde du spectacle et des médias qui l'a toujours fasciné. Il ne travaillait guère à l'école, mais un compte ouvert par ses parents dans une petite librairie

BIOGRAPHIE

► 1962
Naissance à Vichy.

► 1984
Entre à Canal+ comme assistant de production.

► 1986
Fonde les Nuls avec Alain Chabat, Chantal Lauby, Bruno Carrette.

► 1996
Crée la société Rigolo Films 2000.

► 1997
Lance et dirige la chaîne Comédie !, suivie en 2001 de Cuisine TV.

lui offrit mille rêveries et le transforma en « papivore ». « J'y faisais des razzias, je lisais tout, de Pif gadget à Science et vie ». Il continue, passionné par les magazines anglo-saxons, le *Vogue* anglais, l'américain *GQ* et puis *Vanity Fair*, dont il possède la collection depuis 1991. « Une source d'inspiration incomparable ! Car c'est cela mon métier : renifler la mode, les tendances, l'air du temps. »

La classe de seconde lui fait fuir l'école. La musique l'attend et, pour vivre, le standard d'Europe 1, puis celui de RTL. Il a la tchatche, l'esprit vif, des oreilles qui traînent partout et le don de l'amitié. Un réalisateur de RTL le branche sur Dominique Cantien, à la recherche d'un assistant pour une émission qu'elle va produire sur Canal+. Farrugia fonce. S'implique à fond. Ecoute, apprend, gribouille, surprend, prêt à tout essayer, découvrant et la télé et l'esprit Canal, en même temps qu'il rencontre Lescure, de Greef, de Caunes, Chabat. Il s'exprime dans les réunions, il se mêle de tout, de l'écriture et de la mise en scène, du budget et des contrats. Car les choses de l'argent ne lui répugnent pas. Il adore négocier. Ses complices des Nuls lui confieront leurs intérêts.

« C'était bien là que je voulais être. Cette chaîne a été une défricheuse incroyable ! C'est toute une grammaire audiovisuelle qu'elle a inventée.

C'est avec cet esprit pionnier que nous devons renouer. Après dix-sept ans d'amour entre Canal et ses abonnés, il faut réactiver la relation de couple, et puis se re-séduire. Et, pour cela, jouer le marketing latin. De l'émotion, en priorité. De l'exceptionnel. Et un appel aux souvenirs. Enfin quoi, on a un passé magnifique ensemble ! » Ah, les Nuls ! C'est peut-être la seule vraie nostalgie de Farrugia. Sa bande de potes et ce succès dont il affirme n'avoir pas pris tout de suite la mesure, dévoré par ses quatorze heures quotidiennes de travail.

L'IMAGE DU PÈRE

« On était les bons types au bon moment. Avec toutes les libertés, malgré l'heure de grande écoute. On disait : couille, bite, mais nous tenions à un décor de marbre ! Et ce qui nous faisait marrer faisait marrer le pays. Mais non, ce n'était pas vulgaire ! Grossier, d'accord. Un pet dans un film me fera toujours marrer. Mais je refuse le mot vulgaire. » La vulgarité n'est pas dans les mots, insiste-t-il. Bien sûr. Mais il reconnaît aussi que « tous les moyens sont bons, parfois, pour arriver à se distinguer ». Pour promouvoir sa chaîne Comédie !, par exemple, il fallait un slogan accrocheur : « Enfin une télé qui déconne ! » Et pour vendre sur un plateau de télévision tel livre, tel film, telle vidéo destinés à faire rire et dont il est

l'auteur, rien ne vaut une grosse blague. C'est la loi du genre. Encore aimerait-il qu'on fasse une distinction entre le comique en promotion, « transformé en tête de gondole » et l'entrepreneur Farrugia, auteur, réalisateur, producteur de spectacles et de cinéma, patron de chaînes (Comédie ! et Cuisine TV).

Il voyage souvent aux Etats-Unis, aime la télé américaine bien plus que l'italienne, mais moins que l'anglaise. Il s'intéresse vivement à la politique, s'inquiète de voir Le Pen à 12 %, et entend bien que Canal, avec les Guignols et Karl Zéro, fasse entendre un ton, une voix, dans la campagne de la présidentielle. Il est bluffé par Pierre Lescure (« ça fait fayot mais je ne pourrai plus le dire dans six mois ») et place très haut Malcom X dans son panthéon personnel. Il ne fait pas de plan d'avenir. Il aimerait juste être comme son père, « un type qui n'a jamais trahi personne, et peut se raser sans se couper devant la glace ». C'est lui, bien sûr, qu'il aimerait épater, comme l'a fait son frère, directeur artistique de Lancôme. Et puis cela lui plairait beaucoup de relancer une émission dont on parlerait dans les cours d'école. Un de ces programmes-cultes dont lui parleraient les chauffeurs de taxi : « Dites donc, votre merde, c'est super bien ! » On ne se refait pas.

Annick Cojean



GILLES COULON / TENDANCE FLOUE

LES GENS DU MONDE

■ Après Julian (Lennon), Adam (Cohen), Chris (Stills), Ziggy (Marley), deux autres rejets de rock-stars tentent à leur tour de suivre les traces parentales : Louise Goffin et Shana Morrison. La première, fille de Carole King et Gerry Goffin (qui ont offert au rock quelques-uns de ses classiques), signe son premier album, *Sometimes a Circle*, pour DreamWorks. La seconde, fille de l'Irlandais Van Morrison, publiera le 2 avril chez Vanguard son premier essai (*7 Wishes*).

■ L'acteur américain Bruce Willis lance son propre label discographique, UTPop Entertainment. Première sortie, *Saturday Morning Music*, un disque d'Ivan Neville, chanteur de La Nouvelle-Orléans, fils d'Aaron Neville, des Neville Brothers, avec la présence de Keith Richards et de Bonnie Raitt. Bruce Willis avait publié dans les années 1980 un album de blues et rhythm'n'blues, *The Return Of Bruno*, et se produit régulièrement à la tête de ses Accelerators.

■ Le néoclassique perd du terrain en Angleterre au profit du style « wabi sabi » (littéralement « la jeunesse calmée par l'âge »), indique *The Independent* du 13 février en annonçant que le Royal Institute of British Architects (RIBA) a décerné l'un de ses prix à une agence d'architectes dirigée par un Japonais, Ushida Findlay, pour une grande maison de campagne, près de Chester, qui se déploie à l'horizontale là où se dressait Grafton Hall, demeure patricienne du XVIII^e siècle. « Dominer le paysage » est une chose dépassée, note le commentateur. Kathryn Findlay, l'une des architectes, précise : « La distinction entre le dedans et le dehors est aussi indiscernable que possible. »

■ « Grâce à des fonds publics et privés, MM. Bourriaud et Sans ont recréé l'atmosphère d'un squat berlinois pouilleux au cœur du 16^e arrondissement... » Cette attaque en règle du Site de création contemporaine inauguré au Palais de Tokyo en janvier est signée Nicholas Le Quesne, dans le magazine *Time* (*Courrier international* du 14 février). Elle se termine par : « Trop de concept et pas assez d'art. » Au passage, l'auteur égratigne aussi « la scène artistique britannique » qui « n'est plus qu'un cirque médiatique ». Quinze partout.

■ Dans *L'Humanité* du 14 février, Patrick Chamoiseau, qui vit à Fort-de-France et qui vient de publier *Bible des derniers gestes* (Gallimard, 800 p., 25 €, *Le Monde* du 11 janvier), donne son sentiment sur la mondialisation des âmes et des cultures. « La dimension de l'imaginaire est le champ de bataille essentiel », dit l'écrivain. « Il n'y a plus de soldats devant nous, plus de mitraillettes... Quand nous allons faire la queue pour un film américain, personne ne nous y pousse. Tout le monde est fasciné par le capitalisme triomphant. »

— DOMINIQUE DHOMBRES —

Tiroir-caisse

EST-CE que vous regardez « Morning Live », sur M6, entre 7 et 9 heures du matin ? Si la réponse est négative, c'est probablement une question de génération. Vous avez passé l'âge des plaisanteries du genre pipi-caca, et des « tout le monde à poil sous la douche ! ». Cela ne vous amuse pas vraiment d'être réveillé à coups de haut-parleur. Et, pour tout dire, l'hystérie du présentateur Michael Youn n'est pas votre tasse de thé. L'auteur de ces lignes a tenté l'expérience. Il n'a pas quitté des yeux M6, jeudi matin, aux heures fatidiques. Il ne recommencera pas de sitôt.

Comme c'était la Saint-Valentin, Michael Youn avait mis des couches-culottes, une tunique rose et une perruque blonde bouclée. Bref, il s'était déguisé en Cupidon. « C'est Cucu Pidon, c'est Cupidon qui est un peu cucul », disait-il d'une voix suave. La même séquence, apparemment vieille d'un an, est passée à deux reprises. C'est un rendez-vous sur un banc, pour la Saint-Valentin, entre deux garçons, dont l'un porte une robe. Après l'échange des cadeaux, cela se termine par une partie de jambes en l'air promptement exécutée dans le buisson voisin. Plusieurs jeux, à peu près

incompréhensibles, se sont succédé au cours de la matinée. L'un d'entre eux consistait à compléter un questionnaire. « Je rigole, parce que dans compléter, il y a "con", et presque "péter", disait encore Michael Youn. On a vite compris le principe de l'émission.

Le décor est volontairement minable. C'est une cuisine qui a l'air de dater des années 1960, avec un frigo orné des figurines aimantées qu'on donne aux enfants dans les supermarchés et surmonté d'une télé en noir et blanc dont l'écran grésille dans le vide. Les rôles sont clairement distribués : Michael Youn fait le clown. Stéphanie est la jeune fille, toujours souriante, qui répond, au téléphone, aux appels des téléspectateurs. Frédéric Mailliet est le jeune homme sérieux qui lit les nouvelles. Quelques comparses s'extasiaient régulièrement sur les bons mots et les saillies du meneur de jeu. Toutes les cinq minutes, le public adolescent est fermement invité à acheter le dernier disque produit par Universal Music : « Rien que des hits de tes stars préférées ! » Ce tutoiement publicitaire est peut-être la vraie signature sonore de « Morning Live ». Il résonne comme un tiroir-caisse.

TÉLÉVISION

Semaine new-yorkaise

Les collections de prêt-à-porter femme redémarrent à l'étranger, et New York ouvre le bal avec la présentation de l'automne-hiver 2003. Pour saluer cet événement d'après-11 septembre, la chaîne Paris Première prend ses quartiers au sein de la Big Apple du 16 au 24 février, avec un ensemble composé de films new-yorkais, concerts, spectacles, magazines et documentaires. En pièce maîtresse, la « Soirée tendances » du mercredi 20, inaugurée à 21 heures par un numéro spécial de l'émission de mode de Marie-Christiane Marek, suivi du magazine « M.A.P.S. », autour des adresses typiquement new-yorkaises cachées à Paris, et de la 100^e du « Paris Dernière » de Frédéric Taddéi, campée dans le New York nocturne et underground.

En ouverture de ce panorama, un documentaire réalisé par Erik Nielson célébrant un des lieux les plus puissants de l'identité new-yorkaise, la 5^e Avenue. La plus longue avenue du monde – 10 kilomètres de Washington Square au quartier de Harlem –, symbole de la réussite sociale, est racontée quartier par quartier à travers le prisme de ses deux siècles d'histoire. Une exploration passionnante du côté des archives photographiques ou filmées, plus convenue s'agissant de la période contemporaine. Surtout très lacunaire aux abords des quartiers noirs démunis du nord de Central Park... — Val. C. « La Cinquième Avenue », samedi 16 février, 12 heures, Paris Première. Rediffusion dimanche 17, à 16 h 15.

SAMEDI 16 FÉVRIER

► L'Ami de Patagonie

20 h 55, France 3
Fred (Hyppolyte Girardot), Eddie (Patrick Catalifo) et Mathieu (Pierre Berriau), trois amis qui ont passé leur enfance dans un village du Cotentin et dont les chemins ont bifurqué à l'âge adulte, se retrouvent. Eddie, devenu homme d'affaires en Patagonie, persuade ses compagnons de s'associer à lui pour monter là-bas un élevage

d'alpagas. Fred et Mathieu finiront par découvrir la part d'ombre d'Eddie, pleine de mensonges et d'escroqueries. Une fiction signée Philippe Dussau et Olivier Langlois.

► La Grande Aventure

21 heures, Histoire
Le troisième et avant-dernier volet de cette collection documentaire de Serge Valet et Jérôme Kuehl explore *L'Age d'or* des actualités

cinématographiques, devenues indispensables tout au long des tumultueuses années 1930. Désormais sonores, les actualités de cette époque privilégiée l'art du commentaire, aux accents généralement lyriques et pétris de pathos. Mais la puissance des images se révèle bientôt – telles celles de l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie –, et la censure pointe son nez...

► New York, unité spéciale

23 h 10, TF 1

Dick Wolf a créé deux déclinaisons de sa fameuse série « New York District » (« Law & Order »). Première de ces *spin-off* (série dérivée), « Law & Order : Special Victims Unit », lancée sur la chaîne américaine NBC en 1999 et reprise en France sous le titre « New York, unité spéciale ». Moins puissante, plus « sentimentale » que son aînée mais néanmoins de très bonne tenue et servie par d'excellents acteurs (Chris Meloni, Dann Florek, Richard Belzer...), cette série développe les investigations d'une brigade spécialisée dans des affaires liées à des crimes sexuels en donnant largement la parole aux victimes, et suit simultanément, en filigrane, les péripéties de la vie privée des enquêteurs. TF 1 diffuse chaque samedi deux épisodes à la suite. Ce soir, *Folie douce*, suivi de *Supplice et châtement*.

RADIO

SAMEDI 16 FÉVRIER

► Le Journal inattendu

13 heures, RTL

L'heure quotidienne de Jérôme Godefroy autour du thème « La chanson ou l'éternel retour de la nostalgie ». Avec Nicoletta, Maxime Le Forestier, Benjamin Biolay, et le psychosociologue Philippe Gruimbert, auteur de *Chantons sur la psy* (Hachette Littérature).

► Les OGM en questions

15 heures, France-Culture
Quel est l'impact des OGM en termes de santé et d'environnement ? Quelles sont les conséquences socio-économiques de leur développement ? En quoi consistent les attentes de la société et les conflits d'intérêts ? Telles ont été les principales questions abordées lors des journées organisées, les 4 et 5 février, au Conseil économique et social – sous la direction de Christian Barbusiaux, Jean-Yves Le Déaut, Didier Sicard et Jacques Testard –, et dont l'émission « Radio libre » de Dominique Rousset et Nicolas Demorand reprend l'essentiel des débats.

► Rienzi

19 h 30, France-Musiques
Un grand opéra de Richard Wagner créé en 1842, retransmis en direct du Théâtre des Champs-Élysées sous la direction de Claus-Peter Flor.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 15 FÉVRIER

TF1

16.30 Alerte à Malibu L'éclipse. Série **17.25** Melrose Place Libérée sous caution. Série **18.15** ET 2.05 Exclusif **18.55** Le Bigdil **19.50** Vivre comme ça **19.55** Météo. Journal **20.40** JO : Image des JO Magazine. **20.42** Météo.



20.50 RÊVE D'UN SOIR Divertissement présenté par Arthur. 32074115

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet, avec la participation de maître Didier Bergès. 8332405

1.30 Les Coups d'humour Divertissement.

2.35 Du côté de chez vous **2.37** Météo **2.40** Reportages Quand je serai grand, je serai flic. Magazine **3.05** Histoires naturelles la chasse sous terre. Documentaire **3.35** Musique **4.20** Confessions intimes Magazine (40 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.30 Jessie ■■■ R. Ruiz (GB, 1999, 99 min) **Cinéstar 1**
15.05 Monsieur Hire ■■■ Patrice Leconte (France, 1989, 75 min) **Cinéfaz**
16.15 Annie Hall ■■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 95 min) **Festival**
17.25 Frontière chinoise ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1966, N., v.m., 85 min). **TCM**
18.50 Quand la ville dort ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1950, N., v.m., 115 min) **TCM**
18.55 Ivan le Terrible ■■■■ Sergéï Mikhaïlovitch Eisenstein (Urss, 1945, N., 95 min). **TCM**
21.00 Les Dauphins ■■■ Francesco Maselli (Italie, 1960, N., v.o., 100 min) **CineClassics**
22.40 Frissons ■■■ David Cronenberg (Canada, 1975, v.o., 85 min) **Cinéfaz**
23.50 Nos vignes ont de tendres grappes ■■■ Roy Rowland (EU, 1945, N., v.o., 100 min) **CineClassics**
0.05 Carmin profond ■■■ Arturo Ripstein (Fr. - Esp. - Mex., 1996, v.o., 110 min) **Paris Première**
0.15 Un après-midi de chien ■■■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1975, v.m., 125 min) **TCM**
0.45 Benny's Video ■■■ Michael Haneke (Autriche - Suisse, 1992, v.o., 105 min) **CineCinemas 1**
0.50 Rafles sur la ville ■■■ Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min) **Cinétoile**

FRANCE 2

17.15 JO de Salt Lake City Ski de fond : 5 km classique dames ; Luge : Biplace ; Curling H : France - Etats-Unis ; Snowboard ; Hockey sur glace H : Russie - Belarus ; Ski de fond ; Combiné nordique : Relais 4x5 km. **20.00** Journal.



20.55 UNE SOIRÉE, DEUX POLARS **20.55** La Crim' Contre temps. Série. Avec Isabel Otero, Jean-François Garreaud, Dominique Guillo, Didier Cauchy. 4685573
21.50 Groupe flag Premier flag. Série. Avec Sophie de la Rochefoucauld, Patrick Fiery, Arnaud Binard, Philippe Magnan. 5488641

22.45 Bouche à oreille Magazine.

22.50 NEW YORK 911 La rumeur. 7121221. Histoire ancienne. 4897467. Série. Avec Jack Klugman, Skip Sudduth, Anthony Ruivivar.

0.20 Journal, Météo **0.50** Histoires courtes La Gardienne du B. Court métrage. Joël Brisse **1.25** Envoyé spécial **3.25** Campus, le magazine de l'écrit **4.55** Le Communicateur Court métrage. Alain Gauvreau (15 min) **C**.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier Tautavel, les hommes préhistoriques **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information **19.55** ET 20.15 JO de Salt Lake City **20.10** Tout le sport **20.43** Météo.



20.55 THALASSA Escala dans le delta du Gange. Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : Les pêcheurs migrants ; Les ferries du delta ; Les digues ; Les abris anti-cyclones ; Le bateau hôpital ; Les fermes à crevettes. 9435592

22.20 Météo **22.25** Soir 3.

22.45 JO DE SALT LAKE CITY Hockey sur glace (tournoi Dames, Tour préliminaire, groupe A) ; Kazakhstan - Russie ; Curling (tournoi D) ; Allemagne - Canada ; Patinage artistique : Danses imposées.

3.00 JO de Salt Lake City Hockey sur glace (tournoi H, groupe C) ; Canada - Suède ; Curling (tournoi H) ; France - Suède ; Hockey sur glace (tournoi H, groupe D) ; Finlande - Etats-Unis. En direct (180 min). 45494486

CANAL+

17.50 Star Hunter Série ► En clair jusqu'à 21:00
18.40 Daria Grosse comme moi. Série **19.05** Le Journal **19.20** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma.



21.00 MORTEL TRANSFERT Film. Jean-Jacques Beineix. Avec Jean-Hugues Anglade, Hélène de Fougerolles, Miki Manojlovic. *Suspense* (Fr. - All., 2000) **C**. 67329
Lors d'une consultation au cours de laquelle il s'est endormi, un psychanalyste (Jean-Hugues Anglade) découvre à son réveil sa patiente étranglée sur son divan. Il tente de la dissimuler.

23.00 THE PATRIOT, LE CHEMIN DE LA LIBERTÉ ■ Film. Roland Emmerich. Avec Mel Gibson, Heath Ledger, Tcheky Karyo. *Aventures* (EU - All., 2000) **C**. 43031689
Des scènes de bataille très réalistes.

1.40 Israël-Palestine, paroles d'enfants Documentaire (EU, 2001, v.o.) **C** **3.00** Stick Zen and the Art of Landscaping. Court métrage. David Karchtch (v.o.). **3.20** Harrison's Flowers Film. Elie Chouraqui. *Drame* (Fr., 2000, 115 min) **C**.

FRANCE 5 / ARTE

16.00 Vietnam, retour aux sources **17.05** Les Refrains de la mémoire Pour le plaisir, 1981
17.35 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Tracks **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Le Bateau de Dieu. Documentaire.



20.40 ÇA PASSE OU ÇA CASSE Téléfilm. Hermine Huntgeburth. Avec Florian Martens, Andrea Sawatzki, Peter Lohmeyer (Allemagne, 2001). 220467
Abandonné par son épouse après seize ans de vie commune, un homme, échafaude un plan diabolique, avec le concours de ses deux enfants, pour récupérer la femme qu'il aime...

22.15 LA VIE EN FACE - UN TAXI POUR LE MALI Documentaire. Reinhild Dettmer-Finke et Matthias Erbacher (2001). 6120134

23.10 Profils Fifi, Zozo et les autres **0.00** La Maison du docteur Edwardes ■■■■ Film. Alfred Hitchcock. *Suspense* (EU, 1945, N., v.o.) **1.50** L'Aventure humaine Grands voiliers, ou le rêve de la marine à voile (All., 2000, 55 min).

M6

17.30 Malcolm Série **17.55** Powder Park Sensations extrêmes. Série **18.55** The Sentinel N don du ciel. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Le permis de conduire. Série **20.40** Caméra Café.



20.50 STARGATE SG-1 La Tok'ra [1 et 2/2] **C** 9721931 - 9034318. La cinquième race **C** 9022573. Série. Avec Richard Dean Anderson, Christopher Judge, Amanda Tapping.
Dans La Tok'ra, Samantha Carter a une vision et trouve le moyen d'entrer en contact avec la Tok'ra, un groupe de Goa'ulds en rébellion.

23.25 POLTERGEIST, LES AVENTURIERS DU SURNATUREL Le fantôme de la route **C** 4788863. Un homme dans le brouillard **C** 3480871. Série. Avec Nuno Antunes, Michelle Beaudoin, Alexa Gilmore.

0.59 Météo **1.00** ET 4.20 M6 Music **3.30** London Capital Live Concert (50 min) **C**.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'Islam. L'Espagne et la Sicile, entre l'Islam et l'Europe.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de Francfort, dir. Ton Koopman ; Œuvres de Bach, Schubert, Mendelssohn.
22.30 Alla breve. Œuvres de Pommier.
22.45 Jazz-club. En direct donné au Sunside, à Paris. Le quartette de Donald Harrison.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Dvorak, Janacek.
20.40 Cycle Victor Hugo. Les relations avec Liszt et Berlioz. Œuvres de Liszt, Berlioz.
22.40 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Beethoven.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

SAMEDI 16 FÉVRIER

TF1

13.00 Journal **13.30** Reportages Les enfants du secret. Magazine **14.05** Alerte à Hawaï Le père du marié. Série **14.55** Flipper Les vacances de printemps. Série **15.50** Juste pour rire **15.55** Dawson Tchao bambins. Série **16.55** Angel Darla. Série **17.50** Sous le soleil Un trop lourd secret. Série **18.55** Le Maillon faible **19.55** Météo. Journal, Tiercé **20.40** Image des JO Magazine **20.42** Météo.



20.50 DRÔLES DE PETITS CHAMPIONS Divertissement présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine. Invitée : Jalane. 32041887

23.10 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE Folie douce **C** 6369210. Supplée et châtements **C** 68814. Série. Avec Chris Meloni, Mariska Hargitay, Dann Florek, Richard Belzer.
Dans Folie douce, une mère de famille retrouve sa petite fille grièvement blessée ; conduite à l'hôpital, l'enfant tombe peu après dans un profond coma.

1.00 Les Coups d'humour **1.35** Reportages Gascon, Tourangeau, Poitevin... Compagnons du devoir **2.05** Très chasse **2.55** Les Errances de l'amour Série **3.45** Histoires naturelles **4.15** Musique **4.45** Mode in France (55 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.00 M. Butterfly ■■■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1993, 100 min) **C**
14.50 Une fille très avertie ■■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1959, 95 min). **TCM**
15.20 Tout le monde chante. ■ Richard Whorf (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min). **TCM**
16.25 Méprise multiple ■ Kevin Smith (Etats-Unis, 1997, 110 min) **Cinéfaz**
19.10 Anna Karénine ■■■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min). **TCM**
20.35 Les Douze Salopards ■■■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1967, 150 min) **C**
21.25 Les Dents de la mer 2 ■■■ Jeannot Szwarc (Etats-Unis, 1978, 115 min). **TSR**
22.20 Ivanhoé ■■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, v.m., 105 min). **TCM**
23.00 Benny's Video ■■■ Michael Haneke (Autriche - Suisse, 1992, v.o., 110 min) **CineCinemas 3**
23.00 Cotton Club ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) **CineCinemas 1**
23.10 The Faculty ■■■ Robert Rodriguez (Etats-Unis, 1999, v.m., 105 min) **CineCinemas 2**
0.15 Susie et les Baker Boys ■■■ Steve Kloves (Etats-Unis, 1989, v.o., 115 min) **Cinestar 2**
0.50 Picnic ■■■ Joshua Logan (Etats-Unis, 1955, v.o., 110 min) **Cinétoile**
2.40 L'Etrange Monsieur Victor ■■■ Jean Grémillon (France, 1938, N., 95 min) **Cinétoile**

FRANCE 2

13.00 Journal **13.15** L'Hebdo du médiateur Magazine **13.30** Météo **13.45** Savoir plus sânt **14.35** Rugby Tournoi des VI Nations. Pays de Galles - France **16.50** JO de Salt Lake City Biathlon. 12,5 km poursuite H. ; Ski acrobatique. Sauts. Qualifications D. ; Ski Super-G H. ; Hockey sur glace. Tournoi D. Tour préliminaire. Groupe B ; Curling. Tournoi D **20.00** Journal, Météo **20.45** Tirage du Loto.



20.55 PARLEZ-MOI D'HUMOUR Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Guy Montagney, Peter & Sloane, Roméo et Juliette, Laetitia Timsit, Julien Clerc, Muriel Robin, Christophe, Marc Lavoine, Cristina Marocco, Pierre Palmade, Michèle Laroque, Zazie, Axel Bauer, Etienne Daho, Dani, Låam, Pascal Obispo, Natacha St Pier. 9937326

23.20 TOUT LE MONDE EN PARLE Magazine présenté par Thierry Ardisson. 43948448

1.55 Journal, Météo **2.20** Premier rendez-vous **2.50** Thé ou café invitée : Dominique Rolin **3.25** Les Z'amours Jeu.

3.55 Vivre ensemble C'est pour bientôt. Court métrage. Nader Takmil Homayoun. Avec Catherine Arditi, Joséphine Serre **C** **4.15** Azimuts Magazine **C** **4.25** Soko, brigade des stupés Les noces noires. Série **C** (45 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix pour le week-end Magazine **14.55** Côté jardins Magazine **15.20** Keno **15.30** Côté maison Magazine **16.00** La Vie d'ici Magazine **18.15** Un livre, un jour Novembre. de Gustave Flaubert. Magazine **18.20** Questions pour un champion Jeu **18.50** Le 19-20 de l'information **20.00** JO de Salt Lake City Magazine **20.35** Tout le sport **20.43** Météo.



20.55 L'AMI DE PATAGONIE Téléfilm. Olivier Langlois. Avec Hippolyte Girardot, Patrick Catalifo (France, 2001). 7636158
Deux hommes découvrent, à leurs dépens, la véritable personnalité de leur ami d'enfance, de retour au pays après un long séjour prétendument fructueux en Argentine.

22.55 JO DE SALT LAKE CITY Curling (tournoi Hommes) ; Suisse - Grande-Bretagne ; Bobsleigh : Bob à deux H (1^{er} et 2^{es} manches) ; Hockey sur glace (tournoi dames, tour préliminaire, groupe B) ; Allemagne - Chine ; Hockey sur glace (tournoi hommes, tour final, groupe D) ; Finlande - Belarus ; Short track : 1000 m Hommes, finale ; 500 m Dames, qualifications et finale ; relais 3000 m Dames, qualifications.

4.00 JO de Salt Lake City Hockey sur glace (tournoi D, tour préliminaire, gr. A) ; Canada - Suède ; Curling (tournoi D) ; Allemagne - Etats-Unis ; Suisse - Suède ; Ski acrobatique. Sauts, qualifications H (180 min). 45474622

CANAL+

14.30 La Grande Course **15.00** Tentative de meurtre Téléfilm. Nick Gomez. Avec Dana Delany (EU, 2001) **C** **16.20** La Légende des animaux Le rat, la cane et l'ornithorynque **16.45** Surprises **17.00** Football Championnat de France D1 (26^e journée). Nantes - Lille ► En clair jusqu'à 21:00 **19.20** Le Journal **19.30** + clair invité : Stéphane Bern **20.30** Le Cours Florent [4^e volet] **21.00** + de Cours Florent [5^e volet].



21.25 SAMEDI COMÉDIE **21.25** H Une histoire de curé **C** Série. Avec Laurence Colussi, Jean-Luc Bideau, Sophie Mounicot, Jamel Debouzze. 696413
Deux patientes de l'hôpital apprennent, à leurs dépens, que l'habit ne fait pas, toujours, le moine.

22.10 SAMEDI SPORT Magazine présenté par Nathalie Iannetta. Au sommaire : Jour de foot ; Les buts et les meilleures actions de la 26^e journée du championnat de France D1. 3199974

0.05 Cinéma de quartier : Cycle Georges Lautner - Les Tontons flingueurs ■■■■ Film. Georges Lautner. Avec Lino Ventura. *Comédie policière* (Fr. - It. - All., N., 1963) **C**. 4779388

1.50 ET 3.25 Minutes en + Spécial Schizopolis **1.55** Schizopolis ■■■■ Film. Steven Soderbergh. Avec Betsy Brantley. *Essai* (EU, v.o., 1996) **C**
3.35 Viva Las Vegas ? Documentaire **4.30** Surprises **4.55** Daria Série (110 min) **C**.

FRANCE 5 / ARTE

13.35 On aura tout lu ! **14.35** Sur les chemins du monde Fantômes des grands lacs salés. 15-30 Planète insolite. L'Ecosse. 16-35 La Venise de la Chine. 17-30 Le Maître des génies. L'ami des N'Dorobos **18.05** Le Magazine de la santé Invité : Bernard Kouchner **19.00** Le Forum des Européens Embryon pour Guérir ? **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes **20.10** Météo **20.15** Camille Pissarro Documentaire.



20.45 L'AVENTURE HUMAINE - 90° SUD Documentaire. Herbert Ponting. 164784
Armé de sa caméra, Herbert Ponting a immortalisé le périple du pôle Sud de l'explorateur Robert Falcon et de son équipage durant l'année 1933.

21.50 Metropolis Festival de Berlin ; Brooklyn, nouveau quartier branché de New York ; Des vrais faux.
22.45 DAME GRETL Téléfilm. Jo Baier. Avec Martina Gedeck, Michael Lerchenberg, Hubert Achleitner (All., 1994). 9160429
Infirme et méprisée de ses proches et des habitants de son village, une agricultrice courageuse, mais souffrant de cette solitude imposée, va épouser un jeune tyrolien beaucoup plus attiré par sa fortune que par sa personne.

0.30 La Lucarne Le Berger. Documentaire. Markku Lehmuskallio (Fin. - Bel., 2000) **1.25** Zone reptile Téléfilm. Jérôme de Missolz. Avec Mathieu Maurice, Adrien Aumont (France, 2002, 90 min).

M6

12.35 Les Anges du bonheur L'inconnu. Série **13.30** ET 18.45 Caméra Café **13.50** Les Aventuriers de l'Amazonie Film. Luis Llosa. Avec Daphne Zuniga (EU, 2001) **C** **15.25** Los Angeles Heat Série **16.20** Zorro Série **16.55** Chapeau melon et bottes de cuir Meurtres à épisodes. Série **17.50** Motocops Série **19.10** Turbo, Warning **19.55** 6 minutes, Météo **20.05** Plus vite que la musique **20.40** Cinésix. Magazine.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI **20.50** Charmed Les liens du sang. Série. Avec Holly Marie Combs, Alyssa Milano, Rose McGowan, Dorian Gregory (2001) **C** 8664239
Premier épisode de la saison 4.

21.40 Le Caméléon Jeu de piste. Série. Avec Michael T. Weiss, Andrea Parker **C** 6006500
22.35 Buffy contre les vampires La faille. Série. Avec Sarah Michelle Gellar **C** 1945142

23.30 PROFILER Une vieille connaissance **C** 43326. Les victimes des victimes **C** 2759036. Avec Ally Walker, Tracy Lords, Robert Davis.
Dans Les Victimes des victimes, Sam et l'équipe du VCTF enquêtent sur un meurtre comportant des similitudes avec une série de crimes perpétrés dans les années 1950, jamais résolus. Sharon, profitant de la convalescence de Jack, décide de s'attaquer à Sam.

1.09 Météo **1.10** Hit machine Magazine. **2.25** M6 Music (345 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Electrophonie. Le dub et son histoire, de la Jamaïque à Berlin.
20.50 Mauvais genres. Sur la piste des sciences mystérieuses : Bergier, Heuvelmans, Hergé.
22.10 Le Monde en soi. Paroles de mineurs, l'aventure de la mine (rediff.).
0.05 Nocturnes. Rolf Liebermann.

FRANCE-MUSIQUES

18.06 L'Opéra de quat'siècles. D'une querelle à l'autre : des bouffons à la querelle gluckiste.
19.04 Un soir à l'opéra.
19.30 Rienzi. Opéra de Richard Wagner. Par le Chœur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Claus-Peter Flor, Nancy Gustafson, Thomas Moser.
23.00 Le Bel Aujourd'hui. Par l'Ensemble InterContemporain, dir. Peter Eötvös.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Chabrier, Saint-Saëns, Fauré, Massenet.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. La Poupinière. Œuvres de Rameau, De Mondoville, Couperin, Stamitz, Gossec.
22.00 Da capo. Le pianiste Julius Katchen.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

Les derniers francs

SORTEZ vos mouchoirs ! Ce n'est pas sans une certaine émotion, et même une émotion certaine, devant la perspective abominable de l'infâme trouilloteuse que nous avons retrouvé, ce matin, une belle boîte de bons Mozart, planquée dans un coin de bureau qui nous sert de grenier.

Ainsi que l'indiquent son appellation et le portrait en effigie du susdit, cette boîte contient naguère des boules Mozart en chocolat fourré, produit qu'on suppose estimable quoique made in Germany. Mais comme il convient à la météorologie des boîtes, phénomène assez connu de générations d'observateurs, dans une seconde vie, celle-ci fut promue tirelire. Ou plutôt gardienne d'un maigre trésor, rapiné à l'occasion d'un pari sur les élections américaines, il y a plus d'un an.

A l'intérieur donc, oubliés, déjà presque du passé et bientôt dépassés, trois billets : un Gustave Eiffel à 200 francs, un Paul Cézanne, 100 francs, un Claude Debussy, 20 francs, sans parler de quelques pièces blanches, à la nette rigidité cadavérique. Trois billets, trois vestiges du jour, les derniers de nos francs plus très frais qu'il nous faudra d'urgence inhumer avant dimanche 17 février. Puisque, aussi bien, au-delà de cette limite, comme disent les contrôleurs de Bercy, vos billets ne sont plus valables.

Adieu donc, Gustave, Paul, Claude, veau, vache, cochon, monnaie ! Il nous faut d'ici à dimanche aller à l'enterrement de nos derniers francs. Et quitte à tenir les cordons du poêle, autant le faire gaiement. Il est donc assez probable qu'à la demande de la grande compagnie des parieurs-sans-soif nous irons, par Thor, boire les derniers

des francs dans le crâne de Mozart.

Tout cela pour dire, Français de franc, qu'il y a urgence maintenant à fouiller votre maison de la cave au grenier, à la recherche des boîtes à sous. Car dimanche, on tue définitivement le franc ! Couic, couic pour en faire du moderne et robotatif saucisson d'euro. Bien sûr, il sera toujours possible, pendant des années, dix, d'aller changer ses billets à la Banque de France et succursales. Mais pour ce qui est de payer en francs, bernique désormais !

La défrancisation sera officiellement proclamée, le 17 février de l'an d'euro 2002 ! La fin d'une époque, donc. Et un travail de deuil plutôt bien engagé. Même si d'évidence, beaucoup d'entre nous n'ont plus de problème à penser euro lorsqu'il s'agit de petites sommes. Et de gros problèmes, effet d'un douloureux saut spatial, dès lors que, pour calculer les factures conséquentes, ils en repassent, instinctivement, par la case franc.

Francs et euros ne sont pas copies conformes. Ce qui nous conduit tout droit à l'autre nouvelle du jour, une dépêche en provenance du futur et que l'on pourrait intituler *Conte du chat cloné*. L'Agence France-Presse, citant la revue scientifique *Nature*, fait état d'une expérience importante pour l'avenir des félidés de compagnie. Une équipe de chercheurs texans a réussi à fabriquer le premier chat cloné. En l'occurrence, il s'agit d'une jeune chatte, âgée de deux mois et demi maintenant, « en bonne santé et pleine d'énergie » et baptisée, la brave bête, « Cc ». Cc comme « Carbon copy ». Le nom dit l'époque. Cc, chatte du XXI^e siècle, commence, en somme, la deuxième de ses sept vies.

Yamoussoukro, la capitale fantôme ivoirienne, reprend vie

YAMOOUSSOUKRO
(Côte d'Ivoire)

de notre envoyé spécial

Le haut-parleur du hall de l'Hôtel Intercontinental de Yamoussoukro distille les notes nostalgiques d'un des éternels succès de la musique afro-cubaine, tant de fois repris qu'on ne sait plus vraiment qui l'a chanté la première fois : *Donni Donni*. « Il n'est jamais trop tard... », fredonne l'interprète. Dans cette ville, capitale politique fantôme de la Côte d'Ivoire, où ne siège aucune institution, ce refrain a une résonance particulière. En effet, Yamoussoukro, avec ses 120 000 âmes en plein centre du pays, est un rêve, mort en 1993 en même temps que son architecte, le « père de la nation » ivoirienne, Félix Houphouët-Boigny, et qui, depuis quelques mois, refait surface. Une cité symbole d'une époque, d'un système politique, d'une certaine Afrique.

A sa façon, le célèbre romancier ivoirien, Ahmadou Kourouma, narre son histoire dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*, féroce satire des dictatures africaines. Il raconte que Houphouët-Boigny, après avoir appris de la bouche d'un économiste européen réputé qu'il faudrait plus d'un siècle pour que Yamoussoukro ressemble à une agglomération suisse, se révolta : « Non, je n'accepte pas de mourir sans avoir vu mon village natal aussi beau que tout village européen, sans avoir vu mes parents et proches aussi riches que les Européens les plus riches. »

En 1983, Houphouët-Boigny signe un décret transférant la capitale administrative d'Abidjan, principal port d'Afrique de l'Ouest, à Yamoussoukro. La ville, de quelques centaines d'habitants, devient un immense chantier. Des avenues grandes comme des autoroutes, bordées de plusieurs centaines de lampadaires, sont tracées. Ecoles, campus modernes. La basilique Notre-Dame-de-la-Paix, copie de Saint-Pierre de Rome, est inaugurée en 1990, en plein marasme économique, grâce à la « cassette personnelle » du « Sage de l'Afrique ». De nom-



Des avenues comme des autoroutes, une copie de Saint-Pierre de Rome.

breuses personnalités se rendent à Yamoussoukro, pour rencontrer le « Vieux », qui y résidait presque en permanence dans ses dernières années. « C'était autre chose, une âme flottait en ces lieux », se souvient avec nostalgie un ancien journaliste. L'héritier constitutionnel de Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié, suspendra les travaux nécessaires au transfert des institutions à Yamoussoukro, préférant développer son propre village, dans la même région.

Abandonnée, déprimée, la cité se dégrade. Ses avenues se parsèment de larges crevasses, sa basilique perd un peu de son lustre. En octobre 2000, après un coup d'Etat et une transition militaire musclée, la Côte d'Ivoire expérimente l'alternance. Laurent Gbagbo, opposant de longue date au système Houphouët-Boigny, arrive au pouvoir. « Nous nous sommes dit alors que c'en était fini pour nous », avoue un des guides de la basilique. Or c'est le contraire qui



ait pensé à « pérenniser l'œuvre du président Houphouët », Noël Grangbé, intendant de l'ancienne maison du parti transformée en Assemblée nationale provisoire, admet qu'« il est difficile de dire ce qui, ici, relève du patrimoine de l'Etat, de l'ancien parti unique, ou de l'ancien président ». La presse fait d'ailleurs état d'une polémique à ce sujet : des membres de la famille de l'ancien chef de l'Etat seraient sur le point d'être expulsés de son vaste domaine, devenu de fait un palais de la République. Les services de la présidence ont vite démenti. « Ce sont seulement des squatters qui se sont installés là un jour et qui doivent partir. La famille de Houphouët ne risque rien », affirme un employé du domaine, luxueux mélange de marbre et de verdure. Un lieu riche en légendes avec un lac artificiel dans lequel surnagent des caïmans que l'on disait, du temps du « Vieux », amateurs de chair humaine.

Un endroit craint, jadis, par les opposants : certains y auraient été emprisonnés et torturés. Ironie de l'histoire : aujourd'hui, le maître des lieux est un des « agitateurs » d'hier, et il ose même y dormir, sans crainte des sortilèges et du mauvais œil.

Théophile Kouamouo

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Royales funérailles

LORSQU'À 9 h 30 ce matin huit officiers de la garde en capote grise et tête nue apparurent dans la cour de Westminster Hall portant sur leurs épaules et le soutenant de leurs mains gantées le cercueil de chêne de George VI, le canon se mit à gronder à l'autre bout de la ville, et Big Ben, la grosse cloche du palais, fit entendre les premières notes de son glas. C'était pour environ deux millions de citoyens britanniques, qui se tenaient presque

immobiles le long d'un itinéraire de six kilomètres et demi dans l'humidité encore grasse du pavé sous l'éclairage décoloré d'un ciel de neige ou de suie, le signal que les funérailles royales étaient commencées. Pour accompagner George VI dans son dernier voyage, il n'y avait pas moins de cinq rois, de cinq reines, de trois présidents de la République. Le cortège n'était qu'une suite d'altesses et d'excellences. Le regard se perdait un peu entre les

rangées serrées d'habits noirs et d'uniformes kaki, de toges à pattes d'hermine et d'ecclésiastiques aux gilets à bordure violette, de bicornes et de hauts chapeaux cylindriques, de capes à col de velours, d'habits brochés d'argent, où tout à coup fulguraient les gemmes d'une poignée d'épée, les ors brodés d'un manteau des Mille et Une Nuits.

Jean Couvreur
(16 février 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Les repères du monde.fr.** Le site du *Monde* fournit les clés de l'actualité : Jacques Chirac et les affaires, le procès Milosevic, Inde-Pakistan : l'enjeu du Cachemire.

■ **Madagascar.** Les images de la crise politique malgache. Rubrique Afrique.

■ **Des portables plus abordables.** Plus puissants, moins chers que par le passé, ces ordinateurs deviennent une option crédible pour le grand public.

<http://interactif.lemonde.fr>

CONTACTS

► **RÉDACTION**

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
CEDEX 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 12
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du *Monde* daté vendredi 15 février 2002 : 565 520 exemplaires.

Nos abonnés trouveront un encart publicitaire pour *Le Monde diplomatique*.

1-3

Demain dans *Le Monde* - Dossier spécial 8 pages

Les prisonniers d'Al-Qaida

Dans un monde plus complexe, *Le Monde* est plus complet